

**JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO**

**Romaaninen filologia**

**LE DIMINUTIF DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE**

**à la lumière d'un corpus de poésie et de prose**

**Lisensiaatintutkielma**

**Katja Heikkinen**

**Romaanisten ja klassisten kielten laitos**

**Tammikuu 2001**

# TABLE DES MATIÈRES

## AVANT-PROPOS

1 INTRODUCTION	1
1.1 But, corpus et méthode	1
1.2 La terminologie	3
1.3 Les hypothèses	4
1.4 Le sexe et la langue	6
1.5 Les auteurs poétiques	7
1.5.1 Pierre de Ronsard	7
1.5.1.1 La vie et la carrière	7
1.5.1.2 La Pléiade	8
1.5.2 Clément Marot	9
1.5.3 Jean Lemaire des Belges	10
1.5.4 Louise Labé	11
1.5.5 Guillaume Salluste du Bartas	12
1.5.6 Rémy Belleau	12
1.6 Les prosateurs	13
1.6.1 Marguerite de Navarre	13
1.6.2 François Rabelais	14
1.6.3 Michel de Montaigne	15
1.7 L'époque des auteurs	16
1.8 L'emploi de la langue au XVI <sup>e</sup> siècle	17
1.8.1 La dérivation, les archaïsmes et les emprunts	17
1.8.2 La critique	20
1.9 Le diminutif	22
1.9.1 Remarques préliminaires	22
1.9.2 L'origine des suffixes diminutifs	23
1.9.2.1 Les suffixes indo-européens et latins	23
1.9.2.2 L'emploi des substantifs diminutifs latins	25
1.9.2.3 L'emploi des adjectifs et des adverbes diminutifs latins	26
1.9.3 La formation diminutive dans les langues romanes	27
1.9.4 La tendance analytique du français	30
1.9.5 Le choix du suffixe	31
1.9.5.1 Remarques préliminaires	31

1.9.5.2 Les emplois du suffixe <i>-ot(te)</i>	33
1.9.5.3 Les emplois du suffixe <i>-at</i>	33
1.9.5.4 Les emplois du suffixe <i>-et(te)</i>	34
1.9.5.5 Les emplois des suffixes <i>-eau, -elle, -on</i> et de <i>-in(e)</i>	35
1.9.6 Les sens des suffixes diminutifs	35
1.9.7 Sur le changement de genre	37
1.9.7.1 Remarques préliminaires	37
1.9.7.2 Explications du changement de genre	37
1.9.7.3 Changement de genre des noms propres	38
2 ANALYSE	41
2.1 Remarques préliminaires	41
2.2 Le suffixe <i>-et(te)</i> en poésie	41
2.3 Le suffixe <i>-et(te)</i> en prose	54
2.4 Le suffixe <i>-eau, -elle</i> en poésie	63
2.5 Le suffixe <i>-eau, -elle</i> en prose	65
2.6 Le suffixe <i>-in(e)</i> en poésie	66
2.7 Le suffixe <i>-in(e)</i> en prose	69
2.8 Le suffixe <i>-on</i> en poésie	73
2.9 Le suffixe <i>-on</i> en prose	76
2.10 Le suffixe <i>-ot(te)</i> en poésie	80
2.11 Le suffixe <i>-ot(te)</i> en prose	84
2.12 Les divers diminutifs en prose	88
2.13 Les suffixes dans le corpus poétique	90
2.13.1 Les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres	90
2.13.2 Les emplois des suffixes	91
2.13.2.1 Le suffixe <i>-et(te)</i>	91
2.13.2.2 Les suffixes <i>-ot(te), -in(e), -on</i> et <i>-eau, -elle</i>	92
2.14 La quantité des diminutifs dans le corpus poétique	92
2.14.1 La quantité proportionnelle	92
2.14.2 La quantité sur toutes les occurrences du corpus	94
2.14.3 La distribution des diminutifs dans le texte	98
2.15 La formation diminutive par auteur dans le corpus poétique	99
2.16 Le contexte où sont utilisés les diminutifs dans le corpus poétique	100
2.17 Les suffixes dans le corpus prosaïque	105
2.17.1 Les suffixes attachés aux noms communs et aux propres	105
2.17.2 Les emplois des suffixes	106

2.17.2.1 Le suffixe <i>-et(te)</i>	106
2.17.2.2 Les suffixes <i>-ot(te)</i> , <i>-eau</i> , <i>-elle</i> et les divers diminutifs	106
2.17.2.3 Les suffixes <i>-in(e)</i> et <i>-on</i>	107
2.18 La quantité des diminutifs dans le corpus prosaïque	107
2.18.1 La quantité proportionnelle	107
2.18.2 La quantité sur toutes les occurrences du corpus	109
2.18.3 La distribution des diminutifs dans le texte	111
2.19 La formation diminutive par auteur dans le corpus prosaïque	112
2.20 Le contexte où sont utilisés les diminutifs dans le corpus prosaïque	113
2.21 La comparaison des corpus poétique et prosaïque	117
2.21.1 Les emplois des suffixes	117
2.21.2 La quantité proportionnelle	119
2.21.3 La quantité sur toutes les occurrences	120
2.21.4 La distribution des diminutifs dans le texte	122
2.21.5 La formation diminutive par auteur	123
2.21.6 Le contexte où sont utilisés les diminutifs	123
2.22 La comparaison des diminutifs spontanés et non-spontanés	125
3 CONCLUSION	126
BIBLIOGRAPHIE	129
APPENDICE 1	139
APPENDICE 2	149
APPENDICE 3	202
INDEX	221

**JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO**

Tiedekunta HUMANISTINEN	Laitos Romaanisten ja klassisten kielten laitos
Tekijä Katja Heikkinen	
Työn nimi Le diminutif dans la littérature française du XVIe siècle à la lumière d'un corpus de poésie et de prose	
Oppiaine Romaaninen filologia	Työn laji Lisensiaatintutkielma
Aika Tammikuu 2001	Sivumäärä 138 s. + liitteet 84 s.
<p><b>Tiivistelmä - Abstract</b></p> <p>Tutkimuksessani Deminutiivit 1500 –luvun ranskankielisessä kirjallisuudessa tutkin deminutiivien asemaa 1500 -luvun proosa- ja runoteksteissä verraten niiden asemaa. Runokorpukseen sisältyvät Pierre de Ronsardin <i>Les Sonnets pour Helene</i> (1578) ja <i>Les Eclogues</i> (1578), Jean Lemaire des Belges'in <i>Les Épîtres de l'amant vert</i> (1505), Clément Marot'n lyyriset (1528-1539) ja satiiriset (1526-1537) teokset, epistolat (1526-1537) ja epigrammit (1527-1544), Louise Labén <i>Les Élégies et sonnets</i> (1555), Guillaume Salluste du Bartas'n <i>La Judit</i> (1574) sekä Rémy Belleaun <i>La Bergerie</i> (1565 ja 1572). Proosakorpus sisältää Marguerite de Navarren (1492-1549) <i>L'Heptaméron</i> in (1558), François Rabelais'n (1483?-1553) <i>Le Pantagruel</i> in (1532) ja Michel de Montaignen (1533-1592) <i>Les Essais</i> 'n (1580). Tutkimuksessa otetaan huomioon vain synteettiset deminutiivit, joilla on merkitys 'pieni' sekä erisnimistä muodostetut synteettiset deminutiivit, jotka ilmaisevat tuttavallisuutta tai kiintymystä. Tällaisilla deminutiiveilla tulee olla semanttinen yhteys vartalosanaan. Eri deminutiivisuffiksit esitetään sanallisen kommentoinnin lisäksi taulukoiden avulla, joista ilmenee lukumäärät ja prosenttiluvut. Tutkimus on näin ollen kvantitatiivinen. Statistiikassa otetaan huomioon vain sellaiset deminutiivit, jotka esiintyivät ensimmäisen kerran 1500 -luvulla. Työssä esitellään myös deminutiivien etymologiaa. Koska latina ja italia vaikuttivat huomattavasti ranskan kieleen 1500 –luvulla, olen perehtynyt myös niihin.</p> <p>Deminutiivimuodostus on hyvin vähäistä korpuksessa. Deminutiivien suhteellinen määrä on kuitenkin suurempi runo- (0,05%) kuin proosakorpuksessa (0,01%). Tästä voisi päätellä deminutiivimuodostuksen kuuluneen 1500 -luvulla pikemminkin runouteen. Molemmissa korpuksissa käytetään suffikseja <i>-et(te)</i> (&lt; latin <i>-ittu</i>), <i>-eau</i>, <i>-elle</i> (&lt; latin <i>-ellum</i>, <i>-ellam</i>), <i>-on</i> (&lt; latin <i>-o</i>, <i>-onis</i>), <i>-ot(te)</i> (&lt; latin <i>-ittu</i>) ja <i>-in(e)</i> (&lt; latin <i>-inum</i>). Suffiksi <i>-et(te)</i> on odotetusti ensimmäisellä sijalla molemmissa korpuksissa. Suffiksien <i>-in(e)</i> ja <i>-on</i> käyttö eroaa korpuksissa. Suffiksin <i>-in(e)</i> melko suuri määrä proosakorpuksessa on hieman yllättävää, koska se ei yleensä muodostanut runsaasti deminutiiveja 1500 -luvulla. Kummassakaan korpuksessa ei esiinny erityisen paljon deminutiiveja lyyrisessä runoudessa tai rakkausaiheisissa teksteissä verrattuna muihin genoksiin ja teemoihin. Ainoastaan Rabelais'n mielikuvituksellinen tyyli ja kielelliset luomukset suosivat deminutiivien muodostamista. Kaikki <i>La Pléiade</i> -ryhmän runoilijat käyttävät vähän deminutiiveja, mutta mitään yhteistä linjaa ei voi kuitenkaan havaita. Naiskirjailijat eivät suosi deminutiiveja lainkaan.</p> <p>Klassisismi ei siis eliminoidut deminutiivien käyttöä, koska ne olivat jo 1500 -luvun kirjallisuudessa hyvin harvinaisia. Suffiksien avulla muodostetut (synteettiset) deminutiivit eivät ole nykykielen suosimia, sillä ranskan kieli on analyyttinen käyttäessään mieluummin adjektiiviattribuutteja kuin suffikseja. Näin ollen deminutiivien käyttö erotti jo 1500 -luvulla ranskan muista romaanisista kielistä, joissa analyyttisiä deminutiiveja käytetään runsaasti nykyäänkin.</p>	
Asiasanat ancien français, diminutif analytique, diminutif synthétique, diminutif véritable, moyen français, <i>Pléiade</i> , prédétermination	
Säilytyspaikka Aallon kirjasto	
Muita tietoja	

## 1 INTRODUCTION

### 1.1 But, corpus et méthode

Le but de cette étude est d'étudier le système des formes diminutives utilisées par les principaux poètes et prosateurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Les poètes du corpus sont Pierre de Ronsard, Jean Lemaire des Belges, Clément Marot, Louise Labé, Guillaume Salluste du Bartas et Rémy Belleau. Les prosateurs étudiés sont Marguerite de Navarre, François Rabelais et Michel de Montaigne. Notre intérêt a été suscité par l'étude de la formation diminutive en français au XVI<sup>e</sup> siècle à cause du fait qu'à cette époque-là, la formation des diminutifs était productive, ce qu'elle n'est plus de nos jours. Nous ne prendrons en compte que les cas où les diminutifs sont formés à l'aide de suffixes qui donnent la signification 'petit' ou 'petit de', ainsi que de suffixes qui expriment la familiarité ou l'affection dans le cas des noms propres. Ces diminutifs doivent avoir un lien sémantique avec le mot-thème. Les différents suffixes de diminution seront présentés à l'aide de tableaux qui en indiquent la quantité et le pourcentage. Dans la statistique, nous n'incluerons que les diminutifs qui ont été produits spontanément<sup>1</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces diminutifs sont numérotés. Les autres cas sont présentés dans l'appendice 2 [ces diminutifs sont numérotés avec l'apostrophe: (1')].

Notre corpus poétique est constitué par les *Sonnets pour Helene*<sup>2</sup> et les *Eclogues*<sup>3</sup> de Ronsard, les *Épîtres de l'amant vert*<sup>4</sup> de Jean Lemaire des Belges, les œuvres lyriques, les œuvres satiriques<sup>5</sup>, les épîtres et les épigrammes<sup>6</sup> de Clément Marot, les *Elégies*<sup>7</sup> et *sonnets* de Louise Labé, *La Judit* de Guillaume Salluste du Bartas ainsi que par la *Bergerie* de Rémy Belleau. Le corpus prosaïque

---

<sup>1</sup> Nous appelons les *diminutifs spontanés* ceux qui furent produits au XVI<sup>e</sup> siècle, et *non-spontanés* ceux qui furent attestés déjà avant cette époque.

<sup>2</sup> Le sonnet est une forme d'art italienne reprise par la Pléiade (cf. la note 35). D'abord, c'était un poème d'amour avec le décasyllabe ou l'alexandrin (vers de douze syllabes) et plus tard, Du Bellay (cf. la note 31) l'utilisa pour exprimer aussi la mélancolie, Chamard, *Histoire* 65-166.

<sup>3</sup> Un genre assez tardivement adopté par la Pléiade (cf. la note 35) traitant des faits historiques du jour avec des bergers comme personnages, *ibid.* 163.

<sup>4</sup> L'épître est une lettre en vers adressée à quelqu'un, *ibid.* 162.

<sup>5</sup> Le genre satirique comporte un discours en vers à rimes plates en mêlant un souci de la morale à la raillerie, *ibid.* 164.

<sup>6</sup> Ronsard recommandait la simplicité des épigrammes. Il leur restituait le sens primitif d'"inscription" en écrivant des pièces votives ou funéraires, *ibid.* 161.

inclut l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, le *Pantagruel* de Rabelais et les *Essais* de Montaigne. Voici le corpus de notre étude:

AUTEUR	OUVRAGE	DATE	UNITÉS TYPOGRAPHIQUES
RONSARD	<i>SONNETS</i>	1578	21924
	<i>ECLOGUES</i>	1578	18177
LEMAIRE DES BELGES	<i>ÉPÎTRES</i>	1505	5307
MAROT	<i>LYRIQUES</i>		4725
	<i>SATIRIQUES</i>		4813
	<i>EPISTRES</i>		4465
	<i>ÉPIGRAMMES</i>		1495
LABÉ	<i>ELÉGIE</i>	1555	1808
	<i>SONNET</i>	1555	2352
SALLUSTE DU BARTAS	<i>LA JUDIT</i>	1574	14508
BELLEAU	<i>BERGERIE</i>	1565 ET 1572	1752
MARGUERITE DE NAVARRE	<i>HEPTAMÉRON</i>	1558	110301
RABELAIS	<i>PANTAGRUEL</i>	1532	26270
MONTAIGNE	<i>ESSAIS I-III</i>	1580	266151

TABLEAU I LE CORPUS

Les dates des *Lyriques*, *Satiriques*, *Epistres* et des *Épigrammes* de Clément Marot ne sont pas marquées ici mais aux tableaux de l'appendice 1 (aux tableaux de cet appendice sont indiquées aussi les œuvres de tous les auteurs), où les différentes pièces de ces ouvrages sont indiquées. La première rédaction de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre fut imprimée en 1558 sous le titre *Histoires des amants fortunés*. Un texte établi d'après manuscrit ne fut publié qu'en 1853.<sup>8</sup> La version des *Essais* de Montaigne que l'on connaît le mieux de nos jours est l'édition posthume de l'année 1595. La première rédaction parut en 1580 comprenant deux livres. Une édition augmentée d'un troisième livre et de six cents additions aux deux premiers livres parurent en 1588.<sup>9</sup>

<sup>7</sup> Un genre antique repris par la Pléiade (cf. la note 35) exprimant des sentiments d'amour, des questions de la morale galante et plus rarement des sentiments de la tristesse, *ibid.* 162-163.

<sup>8</sup> Cazauran, *NDO* 3/1994, 3189.

## 1.2 La terminologie

Le diminutif peut être défini de la manière suivante: mot ou élément de formation (normalement suffixe) qui exprime la petitesse et qui peut avoir une nuance soit péjorative soit caressante.<sup>10</sup> Tous les diminutifs synthétiques sont formés avec un suffixe, tandis que les diminutifs analytiques se forment avec les adjectifs ou les adverbes, comme p.ex. *petit* ou *mini*.<sup>11</sup> En ce qui concerne les substantifs, le suffixe diminutif véritable (ou la chaîne de suffixes, par exemple *-elet*<sup>12</sup>) modifie la signification du mot-thème de la même manière que le ferait l'épithète *petit*. Le diminutif synthétique *maisonnette* équivaut au diminutif analytique *petite maison*.<sup>13</sup>

Nous employerons le terme *ancien français* pour référer à l'époque qui va du premier texte rédigé en langue romane, les Serments de Strasbourg (842), jusqu'au début de la guerre de Cent Ans (1337-1457). Avec le terme *moyen français*, nous référerons à l'époque qui va du début de la guerre de Cent Ans à la fin des guerres de Religion (1598).<sup>14</sup>

Nous référerons aux *Sonnets pour Helene* avec *Sonnets*, aux *Épîtres de l'amant vert* avec *Épîtres*, aux œuvres lyriques de Marot avec *Lyriques*, aux œuvres satiriques avec *Satiriques*, aux épîtres avec *Epistres*, aux épigrammes avec *Épigrammes*, aux *Elégies* de Labé avec *Elégie* et aux *Sonnets* avec *Sonnet*.

En analysant le contexte où sont utilisés les diminutifs (cf. les chapitres 2.16, 2.20 et 2.21.6) nous utiliserons le terme *empathie* qui veut dire que le locuteur est du côté de l'auditeur ou du référent et s'identifie avec lui ou elle. Le locuteur voit les choses comme l'auditeur et montre qu'il apprécie les sentiments de l'auditeur et peut se mettre en sa place. *L'intimité* inclue le fait que la personne est prête à révéler à certaines personnes particulières quelques aspects de sa personnalité et de son monde intérieur qu'elle cache des autres gens. C'est une disposition basée

---

<sup>9</sup> Kohler, *NDO* 2/1994, 2406. Sur les abréviations des ouvrages dans le tableau 1, cf. le chapitre 1.2.

<sup>10</sup> Hasselrot, *Étude* 11.

<sup>11</sup> Togeby, *Diminutifs* 192, 195.

<sup>12</sup> Cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>13</sup> Hasselrot, *Formation* 171.

<sup>14</sup> Togeby, *Précis* 20-21 et *FEW*, Beiheft 2, 35. Ce ne sont pas les seules définitions de ces termes; par exemple selon Brunot, l'ancien français réfère à l'époque qui va du IX<sup>e</sup> siècle au XIII<sup>e</sup> siècle et le moyen français du XIV<sup>e</sup> siècle au XV<sup>e</sup> siècle, *Histoire* 1. 589, 594.

sur une confiance personnelle. La *spontanéité* est défini comme manque de la formalité soit d'une conversation, soit dans un comportement (en particulier verbal) signalée par un choix d'un certain registre, normalement spontané. Le comportement verbal spontané est un effet typique de la familiarité et/ou de l'intimité et de la spontanéité de la conversation.<sup>15</sup> L'*amour* est une disposition favorable de l'affectivité et de la volonté à l'égard de ce qui est senti ou reconnu comme bon, comme objet de désir ou comme susceptible de satisfaire un besoin affectif (besoin diversifié selon l'objet qui l'inspire). L'*admiration* est un étonnement, une surprise devant quelque chose d'extraordinaire ou d'imprévu, un sentiment de joie et d'épanouissement devant ce qu'on juge beau ou grand et un objet de ce sentiment. L'*affection* est un état affectif, un état physique accompagné de plaisir ou de douleur et un sentiment tendre qui attache, lie une personne à une autre; un sentiment positif, qui affecte une personne vis-à-vis d'une autre. Dans une œuvre, l'*ambiance* est un entourage du sujet principal. La *compassion* est un sentiment qui porte à plaindre et à partager les maux d'autrui. L'adjectif *descriptif*, *-ive* signifie en parlant de choses 'qui décrit, qui évoque concrètement des objets réels (style descriptif, poésie descriptive)'. Le *dialogue* est un entretien entre deux personnes, un ensemble des paroles qu'échangent les personnages (d'une pièce de théâtre, d'un film, d'un récit); manière dont l'auteur fait parler ses personnages ou un ouvrage littéraire en forme de conversation. L'adjectif *pastoral*, *-e* est relatif aux pasteurs, aux bergers. Cet adjectif signifie 'qui dépeint ou évoque les mœurs champêtres, la vie des bergers'.<sup>16</sup>

### 1.3 Les hypothèses

Nous posons que le genre littéraire influe sur l'emploi des diminutifs. Ainsi, nous avons inclu les *Eclogues* et les *Sonnets* de Ronsard dans notre corpus. En effet, les *Eclogues* sont des divertissements courtois où les mouvements, les costumes et les voix étaient autant ou plus importants que le texte. En outre, il y a des descriptions de nature et des portraits d'animaux sauvages dans ces pièces. Dans les *Sonnets*, l'amour charnel et les plaisirs sont défendus et l'écriture alexandrine est utilisée (vers de douze syllabes). La *Bergerie* de Belleau est sélectionnée à cause du fait qu'il relève du même genre que les *Eclogues* de Ronsard. C'est le genre religieux,

---

<sup>15</sup> Dressler-Barbaresi 208, 214.

qui se réalise avant tout dans les *Satiriques*, qui justifie le choix de Marot dans notre corpus. Nous avons inclu *La Judit* dans le corpus pour établir si le genre épique et biblique favorise des diminutifs. En plus, nous avons voulu comparer cet ouvrage aux *Satiriques* de Marot à cause du même genre biblique.

Nous posons aussi que la thématique influe sur la formation diminutive. Comme le contenu des contes de *l'Heptaméron* est fortement orienté vers la thématique amoureuse, nous avons voulu en établir l'incidence éventuelle sur l'emploi des diminutifs.

Notre hypothèse que le style langagier influe sur l'emploi des diminutifs justifie le choix d'inclure Rabelais dans le corpus à cause du style imaginaire, des créations verbales, des préoccupations linguistiques, des néologismes et de la langue parlée du *Pantagruel*. Nous avons l'intention d'étudier l'effet du style complexe et philosophique des *Essais* de Montaigne sur la formation diminutive. De plus, puisque le nombre des citations latines et italiennes est élevé, nous avons voulu étudier si ces langues riches en diminutifs ont eu un effet sur la formation diminutive de Montaigne. Montaigne fut aussi un précurseur du classicisme, ce qui est un fait intéressant en ce qui concerne l'étude de la formation diminutive.<sup>17</sup>

Nous posons que l'appartenance à la Pléiade influe sur l'emploi des diminutifs. Ronsard était l'un des dirigeants de la Pléiade. Nous avons voulu établir s'il ouvrit de nouvelles perspectives en utilisant la formation diminutive dans sa poésie. Ainsi, nous avons voulu comparer son emploi des diminutifs à celui d'autres auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous avons inclu Jean Lemaire des Belges dans le corpus puisqu'il écrivit avant l'époque de Ronsard. Rémy Belleau est choisi dans le corpus puisque nous avons voulu étudier s'il emploie une quantité de diminutifs comparable à celle de l'autre poète de la Pléiade, Pierre de Ronsard.

Notre dernière hypothèse est que le sexe influe sur l'emploi des diminutifs, ceci justifie le choix de Louise Labé et de Marguerite de Navarre dans le corpus. Nous posons qu'une femme utilise beaucoup de diminutifs dans sa poésie à cause de son approche émotionnelle.<sup>18</sup>

---

<sup>16</sup> Robert 1. 121, 150, 296, 327, 2. 56, 414, 751, 877, 3. 509, 4. 309, 7. 165.

<sup>17</sup> Les diminutifs synthétiques disparurent avec le classicisme. Cf. le chapitre 1.9.3.

<sup>18</sup> Cf. le chapitre 1.4.

#### 1.4 Le sexe et la langue

Dans ce qui suit, nous avons l'intention d'étudier s'il existe une différence entre les écrits féminin et masculin dans la littérature. Nous ne prendrons pas en compte les textes scientifiques. Nous nous concentrerons particulièrement sur le problème de l'existence éventuelle de certaines caractéristiques dans l'écrit féminin qui favorisent l'emploi des diminutifs.

L'observation des modèles de variation langagiers ne peut pas être classifiée comme "exclusive du sexe", mais comme "préférentielle du point de vue du sexe". Les deux sexes diffèrent dans l'emploi préférentiel/extensif de certaines formes ou certains comportements langagiers. Selon Bierbach et Ellrich, le style des hommes serait fonctionnel, rationnel, structuré et discipliné, tandis que les femmes utiliseraient un style flexible, personnel et émotionnel.<sup>19</sup> Selon Meese, il est caractéristique pour l'écrit féminin de ne pas respecter les limites littéraires, d'abandonner les constructions habituelles, de se concentrer aux choses considérées comme insignifiantes, et voire de remettre en question l'exigence de la compréhensibilité. En écrivant, une femme ne recherche pas la perfection, mais préfère l'ouverture et la simultanéité de plusieurs solutions.<sup>20</sup> Selon Dressler et Barbaresi, les personnes orientées vers le contact utiliseraient plus de diminutifs que les personnes orientées vers une position importante ou vers une fonction. Les femmes semblent être plus orientées au contact, ce qui aurait pour conséquence que les femmes utiliseraient une plus grande quantité de diminutifs. Dressler et Barbaresi constatent aussi que les femmes emploient plus de diminutifs vis à vis des enfants et que les sociétés sont plus permissives par rapport aux femmes qu'aux hommes en ce qui concerne l'expression des émotions.<sup>21</sup> Kristeva se montre réservée concernant l'idée d'un langage différent des femmes. Elle a constaté qu'au cas où il y a des caractéristiques thématiques ou stylistiques du langage féminin, il est difficile de dire si cela est dû à la femme ou au marginalisme socioculturel. Elle note aussi que s'il existe des différences entre les langages féminin et masculin, elles ne sont ni essentielles ni décisives. Elle admet pourtant que les femmes décrivent souvent des sensations de toucher, d'ouïe et d'odorat.<sup>22</sup>

---

<sup>19</sup> Bierbach-Ellrich, *LRL* 5.1/1990, 251, 261.

<sup>20</sup> 119.

<sup>21</sup> 413.

<sup>22</sup> *Moi* 111-113.

Nous posons que les différences entre les langages féminin et masculin sont dues aux exigences socioculturelles. À notre avis, la caractéristique flexible et la possibilité de l'écrit féminin de ne pas respecter les limites littéraires, d'abandonner les constructions habituelles et de préférer l'ouverture, peuvent favoriser l'emploi des diminutifs. Cela peut s'expliquer par le fait que les diminutifs étaient sentis comme des réintroductions au XVI<sup>e</sup> siècle, et ainsi, leur emploi exigea une certaine liberté de rédaction. Nous posons aussi que les caractéristiques personnelle et émotionnelle et le fait que l'écrit féminin décrit souvent des sensations, peuvent augmenter la quantité des diminutifs dans les textes des femmes puisque les diminutifs ont souvent une nuance affective. Il faut cependant appliquer avec prudence les résultats de la recherche moderne à la situation littéraire du XVI<sup>e</sup> siècle les auteurs ayant été à cette époque-là plus strictement liés aux conventions littéraires que de nos jours.

## 1.5 Les auteurs poétiques

### 1.5.1 Pierre de Ronsard

#### 1.5.1.1 La vie et la carrière

Pierre de Ronsard (1524 à Couture en Vendômois-1585 à Saint-Cosme) fut d'abord page royal<sup>23</sup> des dauphins et des princesses royales, mais, passionné par les classiques de l'Antiquité, il choisit la carrière littéraire.<sup>24</sup> Les *Sonnets* furent publiés en 1578 dans la cinquième édition collective des *Œuvres*. Ils comprennent cent onze sonnets et quatre autres poèmes répartis en deux livres. Dans la sixième édition, il y a trente pièces de plus (la plupart d'entre elles provenant des *Amours diverses* de 1578). Les *Sonnets* sont dédiés à Hélène de Surgères<sup>25</sup>. Ils sont essentiellement

---

<sup>23</sup> Jeune homme au service d'un seigneur féodal. Le service commençait dès la septième année et ressemblait souvent à celui d'un valet. En récompense, le seigneur féodal donnait au fils du page une formation gratuite en usages féodaux, Tuchman 52.

<sup>24</sup> En tant que page, Ronsard voyagea jusqu'en Écosse avec Madeleine de France [reine d'Écosse (1520-1536), P.L. NBG 32/1862 (1967), 616], Cohen, *NDA* 3/1994, 2751-2752.

<sup>25</sup> Fille d'honneur de Catherine de Médicis (reine de France, 1519-1589), Mazenod-Schoeller 161, 825.

fictifs.<sup>26</sup> En plus, dans les *Sonnets*, Ronsard reprend le thème du "carpe diem"<sup>27</sup> d'Horace qu'il avait déjà utilisé dans les vers de Cassandre.<sup>28</sup>

Les *Eclogues*, publiées séparément dès 1578, font partie des *Œuvres* de Ronsard qu'il composa en tant que poète de cour. La première d'entre elles est la *Bergerie* (1564). C'est un dialogue entre les personnalités de la cour de France qui sont représentées en bergers.<sup>29</sup>

### 1.5.1.2 La Pléiade

Après la mort de son père en 1544, Ronsard commença à travailler avec le diplomate humaniste Lazare de Baïf<sup>30</sup> à Paris. Après la mort de Lazare de Baïf en 1547, Ronsard fut inscrit au collège de Coqueret où il rencontra le poète Joachim Du Bellay<sup>31</sup> et d'autres, auxquels le philosophe limousin Jean Dorat<sup>32</sup> apprenait la poésie hellénique.<sup>33</sup> C'est de ce milieu que sortit en 1549 le premier manifeste littéraire du français, la *Défense et illustration de la langue française*<sup>34</sup> de Du Bellay. Selon Du Bellay, l'on devait écrire en français, non pas en latin, pour augmenter la dignité de la langue française vis-à-vis du latin. Ces poètes de la future Pléiade<sup>35</sup> se révoltèrent contre la

<sup>26</sup> Gendre, *NDO* 6/1994, 6814-6815.

<sup>27</sup> Locution latine signifiant 'Cueille le jour!'. Ce sont les mots d'Horace (*Odes*, 1, 11), qui veut rappeler que la vie est courte, et qu'il faut se hâter pour en profiter, Hornsby, *PEP*, 103. Quintus Horatius Flaccus (65 avant J.-C., -8 avant J.-C.). Il écrivit des odes célèbres, Stemplinger, *RE* 8. 2/1913, 2337.

<sup>28</sup> En 1552, Ronsard publie *Les Amours* où il célèbre sa Cassandre, fille de Salviati [riche banquier florentin, venu s'installer en France au début du XVI<sup>e</sup> siècle, en contact avec les Médicis (cf. la note 25)], Mazenod-Schoeller 153 et Cohen, *NDA* 3/1994, 2752-2754.

<sup>29</sup> Sauge, *NDO* 2/1994, 2134.

<sup>30</sup> Né vers la fin du quinzième siècle, mort en 1547. Il traduisit l'*Électre* de Sophocle (496-495 av. J.-C. – 406-405 av. –J.-C.) en vers français, ainsi que l'*Hécube* d'Euripide (480 av. J.-C.- 406 av. J.-C.). Il écrivit aussi les traités *de re navali*, *de re vestiaria* et *de re vascularia*, A.R., *NBG* 4/1852 (1964), 178.

<sup>31</sup> (vers 1524-1560). Il écrivit des sonnets, cantiques, odes, hymnes, discours ainsi que des épithalames (poème chanté devant la chambre nuptiale pour augmenter la fertilité, Bowra, *OCD*, 400.), mais sa *Défense et illustration de la langue française* (1549), l'un des écrits les plus remarquables du français du XVI<sup>e</sup> siècle, est le seul ouvrage qu'il ait écrit en prose, Amic, *NBG* 5/1853 (1964), 229-230.

<sup>32</sup> Un poète (vers 1502-1588) qui inspira les jeunes poètes de la Pléiade à une réforme littéraire, Highet 231.

<sup>33</sup> Cohen, *NDA* 3/1994, 2752.

<sup>34</sup> Cf. la note 31.

<sup>35</sup> Les membres de ce groupe étaient Ronsard, Du Bellay, Dorat, Antoine de Baïf, Rémy Belleau (cf. le chapitre 1.5.6), Jodelle et Pontus de Thyard. Le groupe s'appela d'abord la Brigade, mais étant sept, les poètes prirent, à l'imitation de sept poètes d'Alexandrie, le nom d'une constellation, la Pléiade. Les poètes d'Alexandrie étaient Aratus de Soli, Théocrite de Syracuse, Callimaque de Cyrène, Apollonius de Rhodes, Philéas de Cos, Simmias de Rhodes et Asclépiade de Samos. La poésie d'Alexandrie est en général la même chose que la poésie grecque entre les années 300 av. J.-C. et 30 av. J.-C., Abry-Audic-Crouzet 78 et Trypanis, *OCD*, 43-44.

poésie française traditionnelle et introduisirent en France les odes<sup>36</sup>, technique d'écriture héritée de la poésie grecque. La vraie révélation de cette école furent les *Quatre Premiers Livres des Odes* (1550) de Pierre de Ronsard. Cet ouvrage rivalisait avec le poète thébain Pindare<sup>37</sup> et le poète romain Horace.<sup>38</sup>

### 1.5.2 Clément Marot

Le père du poète Clément Marot (1496 à Cahors-1544 à Turin) fut le rhétoricien Jean Marot (1463-1523)<sup>39</sup>. Clément Marot n'ayant pas fait beaucoup d'études, il ne connut même pas le grec, et ses connaissances de latin ne furent pas bonnes non plus. En 1512, il rencontra Jean Lemaire des Belges<sup>40</sup>. Les premiers essais poétiques de Marot datent de cette époque-là: la traduction de la première des *Bucoliques* de Virgile<sup>41</sup> et *Le Jugement de Minos*<sup>42</sup>. En 1526, Marot fut arrêté pour avoir mangé le lard en carême. Alors, il adressa une *Épître à M. Bouchart, docteur en théologie* où il proclama son orthodoxie, et une *Epistre à Lyon Jamet*, seigneur de Chambrun qu'il appela au secours. En 1532, il fut à nouveau inquiété pour avoir rompu le jeûne du carême. En octobre 1534 à l'occasion de l'affaire des placards contre la messe, Marot fut tout de suite suspecté

<sup>36</sup> Chez les grecs, un poème chanté. À Rome, les odes furent indépendantes de la composition musicale, Hight 219.

<sup>37</sup> Πινδαρος (vers 518 avant J.-C.-vers 438 avant J.-C.). Il écrivit des hymnes, des sonnets et des poèmes lyriques avec du grand succès, Bowra, *OCD*, 833-834.

<sup>38</sup> Hight 231-233. Sur Horace, cf. la note 27.

<sup>39</sup> Pierquin, *NBG* 33/1860 (1967), 923. Le terme *rhétorique* fut employé pour la poésie par opposition à la prose dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Les grands rhétoriciens (un terme probablement introduit par Coquillart Guillaume (vers 1450-1510), poète et plus tard juriste et doyen de la cathédrale de Reims, Harvey-Heseltine 168.) furent les principaux poètes de cette école de cette période. Les caractéristiques de l'école étaient: manque d'émotion sincère, négligence ou mépris envers la nature, admiration acritique de la littérature latine, inclination à moraliser les thèmes banals et emploi fréquent de l'allégorie, des rêves, des symboles et de la mythologie pour les buts didactiques. Les types de leurs poèmes étaient doctrinal (complètement didactique), le débat, la plainte ou la déploration (lamentation), le testament et le blason (la description minutieuse des qualités d'un objet). Les rhétoriciens accordèrent de l'intérêt surtout à la technique métrique et à la complication des rimes. En outre, ils élaborèrent les formes des vers et furent prétentieux en prétendant être supérieurs intellectuellement en France. Les principaux poètes de cette école, qui prospéra surtout en Bourgogne, furent Georges Chastellain (vers 1405 ou 1415-1475), Jean Molinet (1435-1507), Jean Meschinot (vers 1420-1491), Olivier de la Marche (vers 1425-1502), Guillaume Crétin (?-1525), Jean Marot, Pierre Gringore (vers 1475-1538), Jean Bouchet (1476-vers 1557) et Jean Lemaire des Belges (cf. le chapitre 1.5.3.), Harvey-Heseltine 617.

<sup>40</sup> Cf. le chapitre 1.5.3.

<sup>41</sup> Publius Vergilius Maro, poète latin (70 avant J.-C.-19 avant J.-C.), Bailey, *OCD*, 949. Les *Bucoliques* (ou les *Églogues*) contiennent dix poésies écrites vers l'année 37 av. J.-C., Sarrabayrouse, *NDO* 1/1994, 786.

<sup>42</sup> *Minos* ou *De la loi* (*Μινως, η περι νομον*) est un dialogue attribué au philosophe grec Platon (428?-347? avant J.-C.). Il s'agit de la question posée par le philosophe grec Socrate (vers 379-entre 440 et 445): "Qu'est la loi?", Spilar, *NDO* 4/1994, 4689 et Lehman, *NDA* 3/1994, 3004.

d'hérésie. À la fin de novembre de cette année, il fut arrêté, mais réussit à se réfugier en Navarre. En 1535, il se rendit à la cour de Ferrare qui était alors le refuge de nombreux huguenots exilés. En juin 1536, il partit pour Venise et écrivit ses épîtres *Au Roy, du temps de son exil à Ferrare* et *À Monseigneur le Dauphin, du temps de son dict exil* où il se justifia des accusations d'hérésie. Bientôt, on permit à Marot de rentrer en France. Dans l'*Épître de Fripelipes, valet de Marot*, à Sagon Marot critiqua son adversaire, le poète François Sagon avec qui il s'était querellé sur des questions de religion en août 1534. En 1539 fut publié le *Sermon du bon pasteur et du mauvais* où Marot professe sa foi protestante.<sup>43</sup>

Son œuvre, *Poésies* (1544), comprend vingt-sept élégies, soixante-cinq épîtres, dix-neuf ballades, quelque quatre-vingts rondeaux, des chansons, des épitaphes humoristiques et sérieuses, des plaintes ou élégies funèbres, plus de trois cents épigrammes, cinquante psaumes mis en musique par Goudimel<sup>44</sup> ainsi que de nombreuses traductions plus ou moins paraphrasées de Pétrarque<sup>45</sup>, Virgile<sup>46</sup>, Lucien<sup>47</sup>, Martial<sup>48</sup>, Ovide<sup>49</sup> et Musée<sup>50</sup>. L'œuvre du poète est marquée par la thématique amoureuse traditionnelle dans un sens religieux.<sup>51</sup>

### 1.5.3 Jean Lemaire des Belges

Le poète et prosateur Jean Lemaire des Belges (1473 à Bavay-après 1515) fit ses études d'abord à Valenciennes auprès de l'écrivain Jean Molinet (1435-1507), parent éloigné. Plus tard, il s'inscrivit à l'université de Paris. En 1498, Lemaire des Belges devint clerc des finances dans la

<sup>43</sup> Vasquez, *NDA* 2/1994, 2067-2069.

<sup>44</sup> Claude Goudimel (vers 1505-1572). Compositeur français, Witkowski, *NDA* 2/1994, 1287.

<sup>45</sup> François Pétrarque (Francesco Petrarca) (1304-1347). Poète italien, Ricci, *NDA* 3/1994, 2489. Dans le sens le plus vaste, le pétrarquisme est l'imitation directe ou indirecte des écrits latins et italiens en prose ou en vers de Pétrarque. En général, le terme concerna cependant sa poésie italienne. Ces emprunts poétiques commencèrent au XIV<sup>e</sup> siècle et devinrent l'expression poétique prédominante au XVI<sup>e</sup> siècle partout en Europe occidentale, J.G.F., *PEP*/1965, 612.

<sup>46</sup> Cf. la note 41.

<sup>47</sup> Lucien de Samosate, Λουκιανός (né vers 120). Écrivain grec, Edwards, *OCD*, 515.

<sup>48</sup> Marcus Valerius Martialis (vers 40-vers 104). Poète latin, Duff, *OCD*, 542.

<sup>49</sup> Publius Ovidius Naso (43 av. J.-C.-17 après J.-C.). Poète latin, Owen, *OCD*, 630.

<sup>50</sup> Poète épique grec (Μουζοϊός). Peut-être l'auteur du poème *Héro et Léandre* (fin du V<sup>e</sup> siècle), Hanfmann, *OCD*, 583.

<sup>51</sup> Vasquez, *NDA* 2/1994, 2069.

maison de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon<sup>52</sup>, et allait rester au service de celui-ci jusqu'à sa mort en 1503. Alors, Jean Lemaire des Belges s'adressa à Marguerite d'Autriche<sup>53</sup>, fille de l'empereur Maximilien<sup>54</sup>, pour solliciter son aide. En 1504, Lemaire des Belges composa *La Couronne margaritique* à cause de la mort du mari de sa protectrice, Philibert de Savoie<sup>55</sup>. Après cela, il fut nommé indiciaire<sup>56</sup> et historiographe de Philippe le Beau<sup>57</sup>, frère de Marguerite. En 1505 furent publiées les deux *Épîtres de l'amant vert*. Ces épîtres furent dédiées à Marguerite d'Autriche. Dans cet ouvrage, il est question de la perte du perroquet de Marguerite d'Autriche. En 1512, le poète quitta le service de la cour de Savoie pour devenir historiographe d'Anne<sup>58</sup>, duchesse de Bretagne et reine douairière de France.<sup>59</sup> Lemaire des Belges est un rhétoriqueur<sup>60</sup>, son œuvre étant marqué par les formes traditionnelles.<sup>61</sup>

#### 1.5.4 Louise Labé

La poétesse Louise Labé (Louise Perrin, née Charly, 1516, 1523 à Lyon-vers 1566 en Parcieux-en-Dombes), fille d'un riche cordier lyonnais, Pierre Charly, dit Labé, reçut une éducation italienne: elle apprit le latin et l'italien, chanta et joua du luth, pratiqua l'équitation et les armes. Peut-être entre les années 1542 et 1545, elle se maria avec un cordier, Ennemond Perrin, mort entre le janvier de l'année 1555 et le septembre de l'année 1557.<sup>62</sup>

<sup>52</sup> Mort en 1502. Il fut connétable de France et régent de Charles VIII [ (1470-1498) roi de France entre 1483-1498, Labande-Mailfert, *LM* 5/1991, 980.], Viriville, *NBG* 4/1853 (1964), 930.

<sup>53</sup> Duchesse de Savoie et gouvernante générale des Pays-Bas (1480-1530), Mazonod-Schœller 552.

<sup>54</sup> Maximilien 1<sup>er</sup> (1459-1519), roi allemand, empereur, Wiesflecker, *LM* 6/1993, 419.

<sup>55</sup> (1480-1504) II, dit le Beau, duc de Savoie (1497-1504), Demotz, *LM* 6/1993, 2055.

<sup>56</sup> Le masculin *indiciaire* 'celui qui rédige les mémoires, chroniqueur' (attesté en français entre les années 1500 et 1534), cf. le latin *indicium* 'signe', *FEW* 4. 644-645.

<sup>57</sup> (1478-1506), archiduc, prince des Pays-Bas, fils de l'empereur Maximilien 1<sup>er</sup> (cf. la note 54), Blockmans, *LM* 6/1993, 2070.

<sup>58</sup> Anne de Bretagne (1476-1514), reine de France, mariée à Charles VIII (cf. la note 52), Rosenwald, *NBG* 2/1857 (1963), 700.

<sup>59</sup> Thirouin, *NDA* 2/1994, 1855.

<sup>60</sup> Cf. la note 39.

<sup>61</sup> Thirouin, *NDA* 2/1994, 1855-1856.

<sup>62</sup> Lauriol, *NDA* 2/1994, 1753-1754.

L'œuvre littéraire de Louise Labé, qui comprend *Le Débat de Folie et d'Amour*, dialogue en prose, vingt-quatre *Sonnets* et trois *Elégies*, fut publié en 1555, une seconde édition en 1556.<sup>63</sup> L'*Elégie* ainsi que le *Sonnet* sont consacrés aux plaintes, aux extases, aux bonheurs et aux malheurs de l'unique grand amour de sa vie, celui pour le poète Olivier de Magny<sup>64</sup>. Le premier sonnet est écrit en italien. Le style du *Sonnet* est simple.<sup>65</sup>

### 1.5.5 Guillaume Salluste du Bartas

Le poète Guillaume Salluste du Bartas (ou Salustre) (1544 à Monfort-1590 à Mauvezin, Gers), descendant d'une famille de marchands aisés, anoblie en 1565 par l'acquisition de la terre du Bartas qui conféra le titre de sieur, étudia le droit à Toulouse, mais, plus tard, préféra de fréquenter la cour de Navarre à Nérac. La reine Jeanne d'Albret<sup>66</sup> lui demanda de rédiger *La Judit*, poème épique et biblique. Ce poème ne fut publié qu'après la mort de sa protectrice en 1574 dans le recueil *La Muse chrétienne* où il y avait deux autres poèmes par lui, *Uranie* et *Le Triomphe de la foi*. Même s'il fut protestant convaincu, Du Bartas ne semble pas avoir participé aux guerres de religion, ce dont il s'excuse dans la *Muse chrétienne*. En 1589, le poète se retira de la vie publique à cause de mauvaise santé.<sup>67</sup>

### 1.5.6 Rémy Belleau

Rémy Belleau (1528 à Nogent-le-Rotrou-1577 à Paris) fut l'un des sept poètes de la Pléiade<sup>68</sup>. Le principal ouvrage de ce "peintre de la nature", nom donné par Ronsard, était le poème *Bergerie* (1565 et 1572).<sup>69</sup> Ce poème est un mélange de vers et de prose poétique. Il se caractérise par une

---

<sup>63</sup> *Ibid.* 1754.

<sup>64</sup> Poète français (1520-1561). En 1547, il devint secrétaire de son compatriote Hugues Salel, abbé de Saint-Cheron, poète de la cour de François I<sup>er</sup> [Roi de France (1494-1547), Renée, *NBG* 18/1856 (1965), 510]. En 1559, il fut nommé secrétaire du roi, Wybrands, *NDA* 2/1994, 2001.

<sup>65</sup> Génétiot, *NDO* 6/1994, 6808-6809.

<sup>66</sup> Reine de Navarre (1528-1572), mère d'Henri IV [(1553-1610), roi de France et de Navarre. Celui-ci fut le chef du parti protestant pendant les guerres de religion, Renée, *NBG* 24/1861 (1966), 88], Mazenod-Schœller 433.

<sup>67</sup> Bellenger, *NDA* 1/1994, 937-938.

<sup>68</sup> Cf. la note 35.

<sup>69</sup> Ravenel, *NBG* 5/1853 (1964), 231.

grande variété de mètres et de sujets: des dialogues entre les faux bergers et les vrais poètes, des épitaphes, des épithalames, des mascarades, des sonnets amoureux ainsi que des hymnes ou des odes sur les saisons et les mois.<sup>70</sup>

Le *Dictamen metricum de bello Huguenotico* (début de 1563) est un poème burlesque où des mots latins et des mots français avec des terminaisons latines sont mêlés. Avec ce poème, Belleau prit le parti des calvinistes<sup>71</sup> dans les guerres de religion. Une comédie plus modérée et partagée entre les deux religions, *La Reconnue*, fut composée à la même époque (1563).<sup>72</sup>

## 1.6 Les prosateurs

### 1.6.1 Marguerite de Navarre

Marguerite de Navarre (1492-1549), sœur de François I<sup>er</sup><sup>73</sup>, fut renommée pour son savoir, son adresse aux affaires politiques, sa piété et ses talents de poète. Ouverte aux idées nouvelles, elle fut protectrice des penseurs, des poètes et des réformés. Étant plutôt quiétiste, Marguerite rompit en 1545 avec Calvin<sup>74</sup>. En 1547, elle publia l'œuvre *Les Marguerites de la Marguerite des princesses* qui comprit essentiellement des poésies religieuses. L'œuvre qui fit pourtant sa réputation fut l'*Heptaméron* (en grec 'sept jours'), restée inédite et peut-être inachevée à sa mort. Cette œuvre contient soixante-douze contes en prose où l'on utilise les dialogues avec aisance. La première rédaction, *Histoires des amants fortunés*, fut imprimée en 1558. En 1559 parut l'*Heptaméron des Nouvelles de très illustre et très excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Navarre*. Claude Gruget, le serviteur de la reine, donna au recueil l'ampleur et le titre

---

<sup>70</sup> Fontaine, *NDO* 1/1994, 678.

<sup>71</sup> Cf. la note 74.

<sup>72</sup> Fontaine, *NDA* 1/1994, 295.

<sup>73</sup> Cf. la note 64.

<sup>74</sup> Jean Calvin (1509-1564), l'un des fondateurs du protestantisme, Joubert *NBG* 8/1854 (1964).

qui lui sont restés: l'*Heptaméron*. Le texte établi d'après manuscrit fut publié en 1853. En comparant les copies manuscrites, il reste encore à établir un texte aussi sûr que possible.<sup>75</sup>

Dans l'*Heptaméron*, une société de dames et de gentilshommes sont provisoirement isolés du monde et de leur vie quotidienne. Les personnages racontent des histoires pendant sept jours en référence au *Décameron*<sup>76</sup> (en grec 'dix jours') de Boccace (1313-1375). Les sujets varient de farce et de comédie psychologique en violences immédiates. De plus, l'amour et la religion sont des thèmes fréquemment abordés. Les contes sont le plus souvent romanesques, sérieux, pathétiques ou tragiques.<sup>77</sup>

### 1.6.2 François Rabelais

François Rabelais (vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup> près de Chinon-1553 à Paris) fut religieux, érudit et juriste.<sup>79</sup> Rabelais publia entre les années 1532 et 1564 les œuvres *Gargantua*, *Pantagruel*, *Tiers livre*, *Quart livre*, *Cinquiesme livre des faicts et dictz heroiques du bon Pantagruel*, *Pantagrueline prognostication* et *Sciomachie*. Les deux premiers romans de Rabelais sont signés du pseudonyme d'Alcofribas Nasier. L'œuvre *Pantagruel. Les horribles et espoventables faicts et prouesses du tresnomme Pantagruel Roy des Dipsodes/filz du grand geant Gargantua* parut vers l'année 1532. Rabelais inventa ainsi un fils au géant de l'ouvrage *Les grandes et inestimables Croniques: du grant et enorme geant Gargantua: Contenant sa genealogie/la grandeur et force de son corps. Aussi les merueilleux faicts darmes quil fist pour le Roy Artus*. Rabelais fut vraisemblablement l'éditeur de cet ouvrage anonyme.<sup>80</sup> En 1535, Rabelais fut absous de son crime d'apostasie par Clément VII<sup>81</sup>. Après la condamnation du *Tiers livre* par la Sorbonne, Rabelais fut nommé conseiller de la ville de Metz en 1546. Alors, il fut chargé d'une mission

<sup>75</sup> Cazauran, *NDO* 3/1994, 3189-3190, Brosse, *NDA* 2/1994, 2056-2057 et Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 109. L'édition la plus récente est celle de Salminen, R., éd., *Marguerite de Navarre, Heptaméron*. AASF B 258. Helsinki 1991.

<sup>76</sup> Dans le *Décameron*, dix personnes se réfugient à la campagne non seulement à cause de la peste, mais aussi de la corruption morale qu'elle engendra, Brand-Pertile, 76. Cette convocation fut typique à la Renaissance italienne.

<sup>77</sup> Cazauran, *NDO* 3/1994, 3190 et Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 109.

<sup>78</sup> Selon Huchon, il serait né vers 1483, par contre selon Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet vers 1494.

<sup>79</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 100.

<sup>80</sup> Huchon, *NDO* 3/1994, 2957.

diplomatique auprès des princes protestants. L'œuvre de Rabelais est une critique des moines, des pèlerinages, de la confession et des cultes des saints.<sup>82</sup> Il condamna la doctrine de la prédestination de Calvin<sup>83</sup>; par contre, il crut à la grâce de Dieu.

En suivant la trame traditionnelle des romans de chevalerie le *Pantagruel* raconte la naissance, l'enfance, la jeunesse, les voyages en France d'université en université et le séjour à Paris du héros ainsi que sa rencontre avec Panurge et la guerre qu'il vainquit contre les Dipsodes.<sup>84</sup> Les préoccupations linguistiques sont importantes; Pantagruel se fâche par exemple avec l'écolier limousin qui contrefait le français en francisant de nombreux termes latins. L'ouvrage est divisé en courts chapitres avec titres où alternent narrations, dialogues et énumérations comiques. Il y a un mélange de niveaux de style avec des créations et des emprunts verbaux qui en font une œuvre linguistiquement riche.<sup>85</sup> En outre, l'œuvre parodie le monde tel qu'il est et crée un nouvel art de vivre, le "pantagruélisme".<sup>86</sup>

### 1.6.3 Michel de Montaigne

Michel de Montaigne (Michel Eyquem) (1533 au château de Montaigne dans le Bordelais-1592) fut élevé en latin. En 1554, il fut nommé conseiller à la cour des aides de Périgueux et trois ans après au parlement de Bordeaux. En 1559 et de 1561 à 1562, il fit des voyages à la Cour à cause des troubles religieux qui le virent charger d'une mission par le parlement de Bordeaux. De 1572 à 1574, Montaigne dut rejoindre le duc de Montpensier<sup>87</sup>, chef de l'armée catholique en Poitou, et lui servir de messager auprès du parlement de Bordeaux. Après 1576, il fut fait gentilhomme de la chambre de Henri de Navarre<sup>88</sup>. En 1581, il fut élu maire de Bordeaux. Montaigne fut sceptique, mais pas forcément incroyant. Il suivit les sceptiques anciens qui recommandèrent

---

<sup>81</sup> Jules de Médicis, 223<sup>ème</sup> pape. Le 2 mai 1524, il donna une bulle pour la réformation des abus en Italie, Hauréau, *NBG* 10/1856 (1964), 766.

<sup>82</sup> Huchon, *NDA* 3/1994, 2634, 2636.

<sup>83</sup> Cf. la note 74.

<sup>84</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 101 et Huchon, *NDA* 3/1994, 2634.

<sup>85</sup> Huchon, *NDO* 3/1994, 2957-2958.

<sup>86</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 102, 105-106.

<sup>87</sup> François de Bourbon (1539-1592), connu d'abord sous le nom de prince dauphin, P.L., *NBG* 36/1861 (1968), 379.

<sup>88</sup> Cf. la note 66.

l'adoption des croyances et des usages de l'époque où l'on vivait.<sup>89</sup> Il aima les livres, les voyages et la conversation. Il eut un goût pour la fantaisie, une défiance des passions, un attachement au conservatisme et une remarquable aptitude au bonheur malgré la maladie, la mort, la guerre et la solitude. Il fut adepte de la morale du juste milieu, mondain raffiné ainsi que partisan du bonheur terrestre.<sup>90</sup>

Les *Essais* de Montaigne est un livre déconcertant et touffu. Dans l'œuvre, Montaigne traite la faiblesse de l'homme, le scepticisme, la philosophie de la nature, la maîtrise de soi-même et l'idéal moral. De plus, Montaigne apprend les qualités d'un gentilhomme et les principes de l'humanisme. Le style est vif et l'emploi des métaphores est abondant.<sup>91</sup> Dans l'avis au lecteur, Montaigne avertit que c'est lui-même qu'il peint dans les *Essais*. Le nombre des citations, latines, grecques ou italiennes, est élevé. Il s'agit d'un genre créé par l'auteur lui-même: l'essai. L'œuvre commence par la notation de faits divers de l'histoire. Le désir d'immortalité avec l'angoisse de la mort et le défi au temps sont souvent présents dans le livre.<sup>92</sup>

## 1.7 L'époque des auteurs

Au XVI<sup>e</sup> siècle, il y eut une rivalité entre les langues française et latine. Le premier humanisme français fut certes latin avec la floraison poétique néo-latine. Vers 1530, l'humanisme devint peu à peu français. Avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, le français fut imposé au lieu du latin et de toutes les langues et parlers régionaux comme langue administrative, judiciaire et diplomatique, et l'on observa les possibilités du français avec *La défense et illustration de la langue française*<sup>93</sup>. La langue évolua notamment avec les créations de la Pléiade. On créa la tragédie et la comédie en français, l'épître, l'épigramme, l'épique, l'épigramme, l'épigramme, l'ode et le sonnet. On tenta de restituer au français la prosodie quantitative des Anciens (le vers fondé sur la durée des voyelles) et on découvrit l'alexandrin. En prose, Rabelais et Marguerite de Navarre diffusèrent l'esprit nouveau tout en continuant de s'inspirer à des thèmes médiévaux. L'humanisme introduisit dans

<sup>89</sup> Grenier, *NDA* 2/1994, 2211-2213.

<sup>90</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 158-160, 163, 167, 170.

<sup>91</sup> Kohler, *NDO* 3/1994, 2405-2416.

<sup>92</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 160-161.

<sup>93</sup> Cf. la note 31.

la littérature de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle la réflexion sur les problèmes de civilisation, de pensée, de religion et ainsi, l'espoir d'un nouvel art de vivre. Cet âge nouveau favorisa la liberté d'esprit, la curiosité et l'esprit critique.<sup>94</sup> De plus, on s'intéressa à l'amour et à la vertu. On rêva d'un monde où les hommes vivraient en harmonie avec la nature et eux-mêmes. Les thèmes et les mythes riches et grandioses ainsi que les sociétés utopiques furent souvent décrits par les écrivains (par exemple l'*Utopia* (1516) de Thomas More (1478-1535) et *Thélème* (1534) de Rabelais).<sup>95</sup> Les humanistes lurent le grec, le latin, l'hébreu et l'arabe. On étudia la linguistique et examina les faits de civilisation. En outre, on voulut restituer l'authenticité des textes profanes et ainsi, on s'intéressa à l'exactitude des textes sacrés.<sup>96</sup>

## 1.8 L'emploi de la langue au XVI<sup>e</sup> siècle

### 1.8.1 La dérivation, les archaïsmes et les emprunts

En ajoutant de différents suffixes à des radicaux de noms, d'adjectifs, de verbes et d'adverbes, le groupe de la Pléiade multiplia l'emploi de la dérivation. Ni Du Bellay (1524-1560) ni Peletier (1517-1582) n'ont pourtant rien dit sur le sujet. Ronsard en donna des instructions tardives dans l'*Art poétique* (1565) et dans la préface posthume de la *Franciade* (1572). Il dit que l'on peut faire multiplier par certaine analogie tous les termes pour enrichir la langue française. Il encourage l'invention de nouveaux mots à condition qu'ils soient formés sur le modèle de la langue du peuple. Les inventions doivent être faciles à comprendre. Selon lui, il vaut mieux rechercher et faire un lexique de vieux mots que s'amuser aux grammaires latines qui ont passé leur temps.<sup>97</sup> Il ne faut pas rejeter les vieux mots, mais les choisir et employer prudemment. Selon Ronsard, s'il reste encore quelque partie de vieux mots soit en nom, en verbe, en adverbe ou en participe, l'on peut en dériver de nouveaux mots (p.ex. du nom *verve* on peut dériver le verbe *verver* et l'adverbe

<sup>94</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 82-83, 88.

<sup>95</sup> *Ibid.* 84 et Delumeau 318, 321.

<sup>96</sup> Brunel-Bellenger-Couty-Sellier-Truffet 79-82, 144.

<sup>97</sup> Laumonier, *Franciade* 348, 350-352 et Ronsard 5.

vervement).<sup>98</sup> Du Bellay encourage à inventer, à adopter et à composer à l'imitation des Grecs.<sup>99</sup> L'écrivain Peletier ne condamne pas l'innovation de nouveaux mots.<sup>100</sup> L'écrivain D'Aubigné (1552-1630) recommande l'emploi de vieux mots en incitant à les défendre hardiment contre ceux qui préfèrent les emprunts au latin ou à l'italien.<sup>101</sup> Laudun<sup>102</sup> préfère l'innovation aux dialectes et aux archaïsmes. Il conseille aussi à dériver des noms et des verbes avec discrétion en leur donnant la terminaison et l'accent français. En outre, il incite à écrire en français puisque c'est la langue naturelle des poètes français.<sup>103</sup> Sebillet<sup>104</sup> encourage aussi à innover de nouveaux mots ainsi qu'à imiter les mots innovés par les autres.<sup>105</sup>

Le grammairien Dubois consacre une grande partie de sa grammaire aux diminutifs. Il énumère les terminaisons des diminutifs grecs, latins et français. Il ne dit cependant rien sur l'acceptabilité de leur emploi.<sup>106</sup> En comparant la formation diminutive italienne et française, Henri Estienne dit dans sa *Precellence du langage françois* que les terminaisons françaises expriment mieux la diminution. Selon lui, la langue française a l'avantage de pouvoir former des superdiminutifs, c'est-à-dire des diminutifs formés sur diminutifs. En outre, il apprécie la forme française des diminutifs qui ressemble au grec *-on*: par exemple *moucheron* (< *mouche*), *laideron* (< *laide*) où il y a un changement de genre à l'imitation du neutre du grec. Estienne fait remarquer aussi la possibilité de former par analogie plusieurs formes diminutives (p.ex. à l'exemple de *trembloter*, *pinçoter* Belleau forma *fuçotter*).<sup>107</sup> La Ramée<sup>108</sup> traite la formation diminutive très brièvement en constatant seulement qu'il y a trois terminaisons de diminutifs: *-au* (p.ex. *arbre* > *arbrisseau*),

<sup>98</sup> Ronsard 4, 13-14. Cf. aussi *Breve exposition de quelques passages du premier livre des Odes de 1550 de Pierre de Ronsard* par I.M.P dans Laumonier, *Odes* 209. Les initiales désignent probablement Jean Martin Parisien, un poète architecte.

<sup>99</sup> Chamard, *Deffence* 248, 253.

<sup>100</sup> Laumonier, *Poétiques* 111.

<sup>101</sup> Fanlo 9.

<sup>102</sup> Pierre de (ou Delaudun), seigneur d'Aigaliers (1575-1629). Poète et avocat au parlement de Toulouse. Son ouvrage majeur *Art poétique français* fut publié en 1597, Delibes, *NDA* 2/1994, 1817.

<sup>103</sup> Dedieu 130, 133-135.

<sup>104</sup> Thomas (1512-1589). Son *Art Poétique français* indique signes de la transition de l'époque des rhétoriciens vers la poésie de la Renaissance, Harvey-Heseltine 668.

<sup>105</sup> 72.

<sup>106</sup> 102-105.

<sup>107</sup> 66-68, 71, Brunot, *Histoire* 2. 493, 498 et cf. Ristelhuber, P., éd., *Estienne, H., Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé principalement entre les courtisans de ce temps* 1. Paris 1885 (Genève 1970).

<sup>108</sup> Pierre de (1515-1572), philosophe et grammairien, auteur de la *Dialectique* (1555), Harvey-Heseltine 395.

-on (p.ex. *valee* > *valon*) et -et (p.ex. *jardin* > *jardinet*).<sup>109</sup> Selon La Noue<sup>110</sup>, on peut former des diminutifs sur presque tous les noms et les adjectifs avec le suffixe -et. Il dit que celui qui pratique un bon langage peut et sait les former.<sup>111</sup> Le grammairien Meigret ne traite pas d'une façon approfondie les diminutifs. Il constate qu'il y a innumérablement de diminutifs dont la formation ne peut pas se réduire à une certaine règle.<sup>112</sup>

Estienne fut en général contre les emprunts à l'italien, mais approuva complètement ceux au grec ou au latin. Selon lui, les emprunts tirés de l'italien ne contribuaient pas à l'évolution normale de la langue. Cette idée annonçait le classicisme où il ne suffirait plus d'utiliser beaucoup de mots, mais de les utiliser à bon escient.<sup>113</sup> Ronsard conseille d'utiliser tous les dialectes et d'étudier le grec, le latin et voire l'italien et l'espagnol, mais de composer en français.<sup>114</sup> Laudun encourage à imiter les poètes grecs et latins en essayant de faire mieux qu'eux. Il accepte les emprunts au grec et au latin.<sup>115</sup> Salluste du Bartas approuve la dérivation et les emprunts étrangers.<sup>116</sup>

Nous avons choisi les précédents auteurs comme témoignage du XVI<sup>e</sup> siècle selon le critère que c'étaient les principaux auteurs de grammaires de réflexion linguistique en général à cette époque-là. En somme, on peut dire qu'ils recommandèrent de ne pas rejeter les vieux mots et d'innover de nouveaux mots pour enrichir le français. Les emprunts au grec et au latin furent le plus souvent acceptés. Ils dirent pourtant peu sur les diminutifs et surtout sur leur acceptabilité. On pourrait en conclure que la formation diminutive ne fut pas considérée importante par les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>109</sup> 69-70.

<sup>110</sup> François de (1531-1591), un soldat protestant breton, défenseur de La Rochelle. Il écrivit les *Discours politiques et militaires* (1587) en captivité, Harvey-Heseltine 393.

<sup>111</sup> 404.

<sup>112</sup> Foerster 39.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> 5.

<sup>115</sup> Dedieu 130, 133-135.

### 1.8.2 La critique

Les contemporains des écrivains de la Pléiade reconnaissaient surtout à Ronsard le mérite d'avoir enrichi le français.<sup>117</sup> Entre autres Muret<sup>118</sup> donne Ronsard comme exemple du premier poète qui ait enrichi le français par l'innovation de nouveaux mots.<sup>119</sup> L'étrangeté du nouveau vocabulaire rencontra cependant une opposition féroce.<sup>120</sup> Une réaction contre la créativité lexicale se fait sentir déjà dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle surtout chez Amyot<sup>121</sup> et chez Pasquier<sup>122</sup>. Amyot conseille d'utiliser des mots français, non pas étrangers. Il ne rebute cependant pas ceux qui, reçus depuis longtemps, furent déjà enracinés en français. Amyot ne méprise pas non plus les vieux mots si on les emploie avec discrétion.<sup>123</sup> Pasquier condamne l'usage de vieux mots ainsi que l'introduction de nouveaux mots. Il permet l'emploi des emprunts aux langues étrangères si on les utilise d'une manière savante.<sup>124</sup> Montaigne propose d'enrichir le vocabulaire du français en remplaçant les sens anciens par des sens nouveaux. Puisque les idées de Montaigne dans ses œuvres sont très personnelles, il eut aussi besoin de nouveaux mots.<sup>125</sup> Selon Tory<sup>126</sup>, les innovateurs et forgeurs de nouveaux mots corrompent la langue française. Il pense que ces forgeurs sont incapables de saine raison. De telles monstruosité pourraient être supprimées si la

---

<sup>116</sup> Bellenger, *Sepmaine* 350.

<sup>117</sup> Chamard, *Histoire* 65-66, 68, 74.

<sup>118</sup> (Muretus), Marc-Antoine de (1526-1585), un humaniste cultivé de la Renaissance française. Il enseigna les classiques entre autres à Paris et à Bordeaux, édita des auteurs latins et écrivit des lettres, des orations et une pièce de théâtre *Julius Caesar* (1544) en latin élégant, Harvey-Heseltine 501.

<sup>119</sup> Cf. Chomarat, J.-Fragonard, M.-M.-Mathieu-Castellani, G., éd., *Muret, M.-A., Commentaires au premier livre des Amours de Ronsard*. Commentaires de Ronsard I. Genève 1985. Préface de Marc Antoine de Muret, sur ses commentaires.

<sup>120</sup> Marty-Laveaux 76.

<sup>121</sup> Jacques (1513-1593), humaniste. Il enseigna jusqu'au 1543 à l'université de Bourges, puis, fut nommé abbé par François I<sup>er</sup> (cf. la note 64). Il fut tuteur des deux fils de Henri II (cf. la note 438) [le futur Charles IX (cf. la note 370) et Henri III cf. la note 368]] et sous le pouvoir de ce dernier devint Grand Aumônier et évêque d'Auxerre. Amyot est important non seulement puisqu'il améliora la qualité de la prose française mais aussi qu'il popularisa la sagesse des Anciens par ses traductions de Plutarque (L.? Mestrius Plutarchus (avant 50 av. J.-C.-après 120 av. J.-C.), philosophe et biographe, *OCD* 1200), Harvey-Heseltine 18.

<sup>122</sup> Étienne (1529-1615), un juriste cultivé et un écrivain varié. Il écrivit des poèmes en latin et en grec, mais est surtout connu pour ses *Recherches de la France* (dont le premier livre apparut en 1560 et l'ouvrage entier en 1621) où il assembla de diverses informations sur l'histoire de la France, sa littérature et l'université de Paris. L'œuvre favorise la tolérance et condamne les guerres religieuses, Harvey-Heseltine 542.

<sup>123</sup> 89-90.

<sup>124</sup> Feugère 414-417.

<sup>125</sup> Gray 36-37.

<sup>126</sup> Geoffroy (vers 1480-?), grammairien et imprimeur royal. Il développa la typographie et fut l'auteur de plusieurs traductions des écrivains grecs, aussi de *Champfleury* (1529) dans lequel il incita à écrire les ouvrages savants en français et à perfectionner la langue, en protestant contre sa latinisation excessive, Harvey-Heseltine 712.

langue française était réglée. Ainsi, il conseille de purifier le français.<sup>127</sup> Tabourot<sup>128</sup> repousse la facilité de faire des rimes avec les diminutifs.<sup>129</sup> Selon l'écrivain Loiseau, la formation diminutive relevait de l'influence italienne.<sup>130</sup>

Entre autres les grammairiens Palsgrave<sup>131</sup> et Meigret critiquèrent les latinismes. Palsgrave prit parti surtout contre la tendance latinisante de Jean Lemaire des Belges. En ce qui concerne l'orthographe, Palsgrave accepte pourtant exceptionnellement une orthographe étymologique ou latinisante si elle s'adapte au système grammatical et qu'elle ne produise pas de confusions.<sup>132</sup> L'influence du latin sur la langue de Montaigne se remarque le plus dans le fait qu'il faut comprendre les mots dans leurs sens étymologiques.<sup>133</sup> En ce qui concerne les mots empruntés aux langues étrangères, ils se rencontrent surtout dans les œuvres de la période de la Pléiade, au moment où les pensées révolutionnaires furent à leur apogée. Dans la suite, ils deviennent plus rares. Le nombre des termes grecs et latins ne fut pas très élevé dans l'ensemble. L'emploi des termes italiens de technique, de guerre et d'art suivit la tendance générale du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis que l'imitation des sujets de Pétrarque<sup>134</sup> dans la poésie amoureuse fut plus novatrice. Là, il s'agit pourtant plutôt du style que de la langue. Ainsi, si l'on ne prend en considération que le vocabulaire, les mots italiens furent en général peu nombreux.<sup>135</sup> Dans le *Solitaire premier* de Pontus de Tyard<sup>136</sup>, Pasithée accuse les poètes de la Pléiade d'obscurcir le français à travers des emprunts étrangers de façon qu'on ne reconnaisse plus cette langue. Pontus de Tyard lui répond que l'intention du bon poète n'est pas d'être entendu.<sup>137</sup> Tabourot condamne les emprunts aux langues étrangères.<sup>138</sup>

<sup>127</sup> Cf. 'Aux lecteurs de ce present liure humble salut' de Cohen, G., éd., *Tory, G., Champ Fleury ou l'art et science de la proportion des lettres. Paris 1529*. Genève 1973.

<sup>128</sup> Étienne (1549-1590), avocat, écrivain et poète. L'auteur des *Bigarrures* (1582), des *Touches* (1585), des *Escraignes dijonnaises* (posthume 1614), Harvey-Heseltine 693.

<sup>129</sup> 25, 183.

<sup>130</sup> 434.

<sup>131</sup> John, grammairien anglais, né à Londres, où il est mort en 1554. Il fut le premier qui réduisit la langue française sous des règles grammaticales. Sa grammaire *Esclaircissement de la langue françoise* fut publiée en 1530, P.L., *NBG* 39/1863 (1968), 118-119.

<sup>132</sup> Neumann 48-49.

<sup>133</sup> Gray 36.

<sup>134</sup> Cf. la note 45.

<sup>135</sup> Chamard, *Histoire* 55-58.

<sup>136</sup> (1521-1605), poète et philosophe, membre de la Pléiade, plus tard, évêque de Chalon. Il écrivit une série des sonnets *Erreurs amoureuses* (1549, 1554, 1555) et *Dialogues philosophiques* en prose, Harvey-Heseltine 723.

<sup>137</sup> Baridon 67.

<sup>138</sup> 25, 183. Cf. la note 128.

Les écrivains qui suivirent la Pléiade utilisèrent les diminutifs d'une façon très modérée.<sup>139</sup> En outre, la plupart des prétendues innovations de cette école avaient déjà été pratiquées antérieurement. Les poètes de la Pléiade réunirent et systématisèrent les hardiesses des autres plutôt qu'en imaginèrent de très personnelles. Ils firent plutôt de curieuses recherches de mots que des trouvailles. Même Ronsard, qui, dans sa jeunesse, voulut accroître à tout prix le vocabulaire français, répudia les termes pompeux et insista exclusivement sur les emprunts à l'ancien français et aux dialectes vers la fin de sa carrière.<sup>140</sup> Comme le dit Belleau dans la préface du second livre des *Amours*, Ronsard modifia ses innovations à cause de la critique de la publique. Ronsard lui-même avoue ses modifications.<sup>141</sup>

## 1.9 Le diminutif

### 1.9.1 Remarques préliminaires

Dans un mot à la forme diminutive, il peut exister plus d'un suffixe diminutif. Quand on place deux ou plusieurs suffixes diminutifs à la suite les uns des autres, les suffixes en *-t* et en *-n* occupent la dernière place après les suffixes en *-l* et en *-ch*. La combinaison *-elet* est le plus souvent utilisée (*femmelette*, *grandelet*). Parfois, le suffixe en *-l* permet d'éviter la rencontre de deux syllabes en *-t* (*côtelette*, *gantelet*). Du point de vue de la langue moderne, le *l* fait parfois partie du radical dans la combinaison *-elet* (*agnelet*, *oiselet*, *ruisselet*). D'autres combinaisons sont par exemple *-illot*, *-illon*, *-ichon*, *-ichet*, *-icot*, et *-ulet*. Dans la combinaison *-eteau*, il y a un ordre inverse; le *-t* n'occupe pas la dernière place (*diableteau*). La place respective des suffixes en *-t* et en *-n* est variable: *-eton*, *-otin*, *-inet* (*caneton*, *ballotin*, *blondinet*). Dans les combinaisons, le *t* peut aussi être une consonne de transition.<sup>142</sup>

<sup>139</sup> Brunot, *Histoire* 2. 495.

<sup>140</sup> Marty-Laveaux 105-106, 112.

<sup>141</sup> Fontaine-Lecerclé 2-3, 9.

<sup>142</sup> Togeby, *Grammaire* 28-29. Sur la définition du diminutif, cf. le chapitre 1.2.

## 1.9.2 L'origine des suffixes diminutifs

### 1.9.2.1 Les suffixes indo-européens et latins

Les suffixes diminutifs des langues indo-européennes indiquaient originellement la ressemblance et l'appartenance à une espèce.<sup>143</sup> Les suffixes les plus employés à l'époque indo-européenne commune étaient *-lo-* et *-ko-*. Le latin hérita de l'indo-européen le suffixe *-(e)lo/-a* qui aboutit à *-olo/-a*, puis à *-ulo/-a*. Le suffixe *-olo-* persista pourtant après *e*, *i*, *u* et *w* du radical.<sup>144</sup> Le diminutif latin *-ulus* (*hortulus*, *casula*) était sous forme complexe *-ículus*, *-úculus*, *-cellus* (*genuculum*). Dans la langue populaire, il y avait une tendance à remplacer *-ulus* par *-éllus* qui portait l'accent (*anellus*, *vitellus* pour *anulus*, *vitulus*). En plus de *-ulus*, aussi *-eolus*, *-iolus* apparurent à l'époque de Virgile<sup>145</sup> (*linteolum*, *filiolus*), et fusionnèrent en *-yólu* à l'époque impériale<sup>146</sup> par déplacement de l'accent (*ostiolum*, *manuciolum*).<sup>147</sup> Le suffixe composite *-ellus*, *-illus*, *-a*, *-um* appartenait en propre aux thèmes en *-n-*, *-l-* et *-r-* (*\*asin(o)los* > *asellus*, *\*tabel(o)la* > *tabella*, *\*agr(o)los* > *agellus*).<sup>148</sup> Quelques autres suffixes, comme *-aster*, *-ino/-a* et *-itta* se rapprochèrent du suffixe diminutif par le sens ou par la nuance qu'ils donnèrent au dérivé.<sup>149</sup> Les suffixes *-áster*, *-áceus*, *-úceus* (*surdaster*, *oleaster*, *vinacea*, *\*guttacea*, *pavonaceus*) présentèrent une idée péjorative très nette.<sup>150</sup> Le sens adjectif du suffixe *-ino/-a* évolua vers le sens diminutif déjà en latin vulgaire. Ce suffixe est très populaire en portugais et en italien.<sup>151</sup>

Le suffixe latin *-culo/-a* est dérivé du suffixe indo-européen *-go-*. Le suffixe *-go-* ne se rencontre plus comme suffixe diminutif indépendant que dans *homuncio* 'petit homme, pauvre homme'.<sup>152</sup> Les suffixes *-culus* et *-cellus* furent le plus fréquemment employés avec les noms de la troisième,

<sup>143</sup> Hakamies 7.

<sup>144</sup> *Ibid.* 10.

<sup>145</sup> Sur Virgile, cf. la note 41.

<sup>146</sup> Ernout-Meillet 471.

<sup>147</sup> Si *i* ou *e* se trouvaient en hiatus, ils ont perdu l'accent qui s'est transféré sur la voyelle suivante en latin vulgaire. Ainsi p.ex. *parietem* devint *paréte*, Bourciez, *Éléments* 38 et Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 305.

<sup>148</sup> Väänänen 89.

<sup>149</sup> Hakamies 11. Sur le suffixe *-itta*, cf. la page 24.

<sup>150</sup> Bourciez, *Éléments* 63-66.

<sup>151</sup> Gamillscheg, *Behrens* 65.

quatrième et cinquième déclinaison. Le suffixe *-culus* fut employé après une voyelle avec un radical en *i* long ou *u* (*canicula*, *acucula*) et avec un radical consonantique: *-erculus* et *-orculus* (*paterculus*, *amatorculus*), *-unculus* (*homunculus*), *-s-culus* (*mas- lepus- mus- culus*). Les suffixes *-ulus*, *-ellus* et *-illus* eurent le plus souvent un radical avec *o* ou *a* (*digitulus* *foculus*, *ancillula* *cistellula*, *catellus*, *axilla*). La forme en *-llo-* s'utilisa après une voyelle longue: *-allo-* (*rallus*), *-ella* (*catella*), *-olla* (*persolla*), *-illo* (*hilla*). La forme en *-lo* s'employait pour désigner des personnes et pour former des noms propres masculins (*magula*, *barnilo*, *Wulfila*, *Attila*).<sup>153</sup>

De tous les suffixes diminutifs des langues romanes, les suffixes en *-tt-* sont les plus communs. En latin, il n'y a pas de suffixe diminutif en *-tt-* et on y rencontre un seul appellatif en *-itta*, *sagitta* 'flèche', dont l'étymologie est inconnue. Par contre, on trouve un certain nombre de *cognomina* (sobriquets) en *-itta* (p.ex. *Gallitta*, *Iulitta*, *Livilitta*, *Pollitta*<sup>154</sup>), *-itto* (p.ex. *Baritto*, *Saleritto*), *-ittus* (p.ex. *Piripittus*, *Oxittus*). Ces surnoms, le plus souvent féminins, avaient un caractère hypocoristique au moins à l'origine. Les *cognomina* latins en *-itta* ont une étroite parenté avec les suffixes romans. Ce suffixe hypocoristique ne provient pas de l'indo-européen, à la différence des suffixes diminutifs latins en *k*, *l* et *n*. On a cherché l'origine de *-itta* en général en dehors du latin.<sup>155</sup>

Il y a six théories principales. On a proposé des théories de l'origines latine, étrusque, basque, grecque, germanique et celtique. Nous pensons que la langue celtique est la plus probable en tant que l'origine du suffixe en *-tt-*. Parmi toutes les théories, l'évidence pour cette solution est la plus convaincante. La théorie d'une origine celtique est proposée par F. Brunot, Mätzner, Windisch, Walde et Zachrisson. Ils fondent leurs affirmations sur l'évidence fournie par J. U. Hubschmied

---

<sup>152</sup> Hakamies 10.

<sup>153</sup> Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 305-307, 310. Tous les suffixes latins en *-lo* ne furent pourtant pas diminutifs. Quelques mots en *-culum* furent formés à l'aide du suffixe instrumental *-clo*, *-culo* qui vient du suffixe indo-européen *-tlo-* (*cubiculum*, *curriculum*). En outre, ce suffixe forma des féminins en *-tla* > *-cula* (*inducula*, *novacula*) et des dénominatifs, peut-être par l'analogie des autres mots en *-clo-* (*conventiculum*, *umbraculum*). Le suffixe *-lo-* créa aussi des déverbatifs (*credulus*, *ferulus*) et surtout des dérivés onomatopéiques (*crepulus*, *garrulus*), des noms d'instruments ou d'outils dans un sens plus large (*capulus*, *vinculum*) et des féminins (*radula*, *tegula*). Les déverbatifs en *-ela* ne furent non plus des diminutifs (*loquela*, *suadela*) ni quelques dénominatifs (*clientela*, *custodela*). Un groupe particulier fut aussi formé par les noms d'oiseau en *-edula* d'après le type *fic-edula*. De plus, il exista un groupe de mots dont le classement présente des difficultés: *angulus*, *mulus*, *corulus*, *squalus*, *nebula*, *famulus*, *sibilus*, *stimulus*, *tutulus*, *vidulus*, *vitulus* etc., Hakamies 11.

<sup>154</sup> Kajanto 129.

<sup>155</sup> Hasselrot, *Formation* 9, 11-12, 14-15, 19-20, 26.

dans un article sur la toponymie celtique. Dans cet article, l'auteur signale des noms de lieux suisses en *-at* (*Morat, Jorat*). Selon Hubschmied, ce suffixe est issu du suffixe *-etto* (*Moretto, Juretto*) utilisé en tant que suffixe hypocoristique pour le nom entier (*Moridunum*) dans la langue celtique. Hasselrot approfondit cette théorie en présentant une grande documentation sur l'existence du suffixe *-tt-* en celtique. Par exemple, le nom *Karlitto* fut utilisé à propos de Charles de Provence<sup>156</sup> et Charles le Gros<sup>157</sup>, cousins. Ce surnom distingua soit l'apparence (Charles de Provence fut petit et malingre), soit l'âge (pour distinguer Charles le Gros de son oncle Charles le Chauve<sup>158</sup>). Les noms de lieux constituent pourtant la principale argumentation de Hasselrot. Ce qui est intéressant c'est le changement du sens toponymique en sens diminutif. D'après Hasselrot, le suffixe en *-tt-* primitivement toponymique et hypocoristique fut emprunté dans ce sens par le latin médiéval et par quelques dialectes germaniques. Plus tard, ce suffixe serait devenu un véritable suffixe diminutif dans le terrain gaulois. Ce suffixe n'a vraiment prospéré que dans les langues où il y a un substrat celtique ou celtibérien et aussi dans l'Italie septentrionale.<sup>159</sup> Craddock a critiqué Hasselrot en affirmant que l'évidence présumée n'est pas assez convaincante. Selon Craddock, Hasselrot fonde ses affirmations trop facilement sur les deux noms de lieux *Moretto* et *Juretto*.<sup>160</sup>

### 1.9.2.2 L'emploi des substantifs diminutifs latins

Les deux emplois principaux des diminutifs latins furent la désignation de la petitesse, surtout des objets (*cistula linteolum libellus ampulla pisciculus*), et l'emploi hypocoristique (affectif, émotionnel, expressif) dans l'atmosphère personnelle (*uxorcula muliercula filiulus, auricula ocellus*) ou spécialisé au mouvement (les suffixes *-ula, -ella, -illa; puella ancilla*).<sup>161</sup> Les diminutifs latins conservèrent aussi la fonction primitive, c'est-à-dire l'indication de l'appartenance ou de ressemblance (*armus* 'épaule' - *armilla* 'bracelet'). Les mots en *-lo-* et en *-culo-* furent pourtant le plus souvent des diminutifs (*ramus* 'la branche de l'arbre sur laquelle on

<sup>156</sup> (840-863), roi de Bourgogne (depuis 855), Zielinski, *LM* 5/1991, 971.

<sup>157</sup> Charles III (839-888), empereur, roi franc, Schneidmüller, *LM* 5/1991, 967.

<sup>158</sup> Charles II (823-877), roi franc, puis empereur, Schneidmüller, *LM* 5/1991, 967.

<sup>159</sup> Ettinger 31-33, Hasselrot, *Formation* 26-27, 38-39, 41 et Brunot, *Histoire* 1. 116.

<sup>160</sup> 290, 292.

<sup>161</sup> Leumann-Hofmann-Szantyr 284, 310.

greffe' - *ramulus* 'le scion qu'on greffe'). Les diminutifs latins eurent aussi l'emploi d'indiquer la partie d'un tout (Caton<sup>162</sup> *testam...resticula alligato*). Cet emploi permit de former des diminutifs des noms de matière: *aquola*, *pulvisculus*, *tusculum*. Certains diminutifs de noms de matière appartinrent surtout à la langue médicale et diététique, mais le point de départ fut à trouver dans la langue populaire.<sup>163</sup> Les dérivés dits diminutifs pouvaient avoir une valeur opposée aux diminutifs logiques quand ils furent employés d'une manière hypocoristique (Tullia<sup>164</sup> est pour son père *deliciolae nostrae*). On se servit aussi de diminutifs en parlant de l'argent, de ce qu'on possède, gagne [Cicéron (106 av. J.-C.-43 av. J.-C.) *omnes meas vindemiolas eo reservo*]. Les diminutifs latins purent aussi subir un changement de sens à l'aide de la métaphorisation ou de la métonymisation en tenant compte de la valeur diminutive du suffixe (*bestiola* eut le sens large de 'petite bête', mais il se spécialisa vers le sens d'"insecte'.)<sup>165</sup> Grâce à l'expressivité du suffixe, souvent aussi par la métaphorisation ou la métonymisation, quelques diminutifs eurent des acceptations techniques (*loculus* 'compartiment; cercueil' d'où vient un second diminutif *locellus* 'coffret; cercueil, sépulture', *capreolus* 'binette', *musculus* 'muscle'). Dans la langue familière, la valeur appréciative pouvait donner au diminutif une force élativ (Pétrone<sup>166</sup> *Cappadocem, longum, valde audaculum* 'un Cappadocien, un géant, qui n'avait peur de rien'). Enfin, le diminutif put être utilisé au lieu du mot simple (*Graeculus*, souvent dépréciatif, remplace d'autre part *Graecus* comme qualificatif; *masculus*, adjectif correspondant à *mas* 'mâle', remplace ce dernier aussi comme substantif pouvant distinguer les genres, etc.).<sup>167</sup>

### 1.9.2.3 L'emploi des adjectifs et des adverbes diminutifs latins

En général, les adjectifs diminutifs latins s'employèrent en parlant de ce qui est beau, élégant et bien fait. Chez les poètes, ces adjectifs diminutifs impliquèrent une certaine couleur lyrique. Un adjectif diminutif put parfois qualifier un substantif dont on ne put pas tirer de diminutif

<sup>162</sup> Censorius (Marcus Porcius Cato), orateur latin (234 av. J.-C. – 149 av. J.-C.), McDonald, *OCD*, 173.

<sup>163</sup> Hakamies 16, 17-21.

<sup>164</sup> (vers 78 av. J.-C.-45), fille de Cicéron (106 av. J.-C.-43 av. J.-C.), Momigliano, *OCD*, 34.

<sup>165</sup> Hakamies 21-24.

<sup>166</sup> Caius Petronius Arbiter, écrivain et poète latin. Mourut en 66 après J.-C., Gaselee, *OCD*, 672.

<sup>167</sup> Väänänen 90.

(Pétrone<sup>168</sup> *aeneolosque piscatores*).<sup>169</sup> Quelques adjectifs en *-lo-* s'utilisaient à l'origine en parlant d'une qualité propre aux primitifs dont ils furent formés (*corneolus*, *-a*, *-um* 'dur comme la corne'). Ces adjectifs purent aussi désigner une qualité approximative (*albulus* 'albâtre', *russulus* 'rougeâtre'). C'est de là que naquit le sens général des adjectifs diminutifs, celui d'une atténuation de la qualité exprimée par le primitif [Cicéron (106 av. J.-C.-43 av. J.-C.) *parvula lippitudine adductus*]. Chez les adjectifs, le suffixe diminutif put avoir une valeur intensifiante, tout comme chez les substantifs (*parvula* 'très petit, de très peu d'importance').<sup>170</sup>

Les adverbes diminutifs furent tirés en général des adjectifs correspondants (*longule*). L'emploi du suffixe diminutif s'étendit ensuite à d'autres adverbes sans adjectifs correspondants (*saepicule*, *clanculum*). Il arriva aussi que les neutres du type *paululum* donnassent naissance aux adjectifs diminutifs correspondants. Ces adverbes diminutifs, tout comme les adjectifs diminutifs, furent pourtant rares et occasionnels.<sup>171</sup> Dans les adjectifs et adverbes diminutifs, la nuance affective fut très sensible (*parvulus*, *misellus*, *maiusculus*, *minusculus*, *plusculum*).<sup>172</sup>

### 1.9.3 La formation diminutive dans les langues romanes

En ancien espagnol, la fréquence des diminutifs synthétiques<sup>173</sup> semble inférieure à celle de l'espagnol moderne, mais reste cependant au même niveau qu'en ancien italien et en italien moderne. Le suffixe *-ito* ne fut pas encore le suffixe le plus fréquemment utilisé en ancien espagnol, ce qu'il est aujourd'hui.<sup>174</sup> Selon Kratschmer et Metzeltin, les suffixes *-illo* et *-uelo* furent les plus fréquents en espagnol médiéval, tandis que le suffixe *-ito* ne fut pas encore très productif.<sup>175</sup> Au Moyen Âge, l'emploi des diminutifs en espagnol et en portugais fut assez fréquent, mais les deux langues diffèrent l'une de l'autre. Au centre de la péninsule, l'ancien

<sup>168</sup> Cf. la note 166.

<sup>169</sup> Hakamies 31.

<sup>170</sup> *Ibid.* 25-27, 29.

<sup>171</sup> *Ibid.* 32.

<sup>172</sup> Väänänen 90.

<sup>173</sup> Cf. le chapitre 1.2.

<sup>174</sup> Togeby, *Diminutifs* 195. Nous utilisons les termes *ancien espagnol* et *ancien italien* selon les auteurs auxquels nous nous référons. En fait, les langues de cette époque, desquelles sont issus l'espagnol et l'italien modernes, furent appelées le *castillan* et le *toscan*.

<sup>175</sup> LRL 2.2./1995, 568.

*-iccu* (l'espagnol *hermanico*, *bonico*) en contact avec *-ittu* produisit *-ito*, très fréquent (l'espagnol *librito*, *arbolito*). Le suffixe *-ito* fut aussi employé à l'ouest (le portugais *cordeirito*, *pequenito*), mais ce fut *-inho* (< latin *-inus*) qui devint le diminutif le plus important (le portugais *velhinho*, *cordeirinho*). Le suffixe *-ellus* garda aussi sa valeur diminutive en Espagne (*bolsillo*, *manecilla*), ainsi que *-eolus* (*bajuelo*, *pañuelo*). Le suffixe *-one* peut indiquer parfois la diminution (l'espagnol *carretón*, *callejón*). Ce suffixe est normalement augmentatif dans les deux langues (l'espagnol *hombrón*, *mujerona*; le portugais *casão*).<sup>176</sup>

En ancien italien, la fréquence de la formation diminutive fut comparable à celle de l'italien moderne. Le rapport entre les différents suffixes s'est pourtant modifié, *-ino* étant devenu plus utilisé en italien moderne. Le suffixe le plus fréquent en ancien italien fut celui en *-etto*; les autres suffixes utilisés furent ceux en *-ello*, *-uolo*, *-uccio*, *-accio*, *-occio*, *-uzzo*, *-azzo*, et *-ozzo*.<sup>177</sup> Au Moyen Âge, le suffixe *-ino* (< latin *-inus*) fut le plus fréquemment utilisé (*bicchierino*, *tavolino*, *carino*). Il put s'attacher à des formes déjà diminutives (*fiorellino*, *bestiolina*). Les suffixes *-ello*, *-cello* (< latin *-ellus* < *-r* + *-ulus*: *ager* > *agerulus* > *agellus*<sup>178</sup>), *-etto* (< latin *-itta*) et *-uccio* (< latin *-uceus*) furent aussi employés (*asinello*, *libretto*, *stanzetta*, *cavalluccio*). L'augmentatif par excellence fut *-one* (*portone* 'porte cochère', *librone*). En corse, ce suffixe prit une valeur diminutive (*fratedronu* < italien *fratellino*). Parmi les diminutifs latins, *-illus* ne se conserva qu'en Sardaigne et dans l'Italie méridionale (*furkidda* 'fourche', *kardiddu* 'chardonneret'). Le suffixe *-ullus* fut conservé seulement au Sud de l'Italie (*tsappudda* 'houe', *petrudda* 'petite pierre').<sup>179</sup>

En ancien français, la diminution fut encore vitale. Les suffixes les plus utilisés furent *-et*, *-el*, *-eau* et *-on*.<sup>180</sup> En moyen français, la diminution fut le plus souvent exprimée à l'aide du suffixe *-ot*, avec la variante *-et*, (*îlot*, *ballot*, *culotte*). Mais des formes comme *oiselet*, *rossignolet*, *buissonnet*, *ceinturette*, qui furent encore utilisées par les poètes du XVI<sup>e</sup> siècle, furent

<sup>176</sup> Bourciez, *Éléments* 425-426.

<sup>177</sup> Togeby, *Diminutifs* 193-194.

<sup>178</sup> Rohlfs 402.

<sup>179</sup> Bourciez, *Éléments* 199-200, 502.

<sup>180</sup> Gsell, *LRL* 2.2./1995, 283.

abandonnées au XVII<sup>e</sup> siècle. Le suffixe *-on*<sup>181</sup> eut aussi une valeur diminutive en moyen français (*carafon, veston*).<sup>182</sup> Selon Togeby, la formation diminutive fut relativement rare en ancien français appartenant plutôt à une atmosphère rustique ou pastorale, et loin des usages italien et espagnol déjà au Moyen Âge, c'est-à-dire que le français aurait alors préféré les diminutifs analytiques aux diminutifs synthétiques.<sup>183</sup> Selon Nyrop et Huguet, l'emploi des diminutifs fut assez étendu au Moyen Âge, mais au XVI<sup>e</sup> siècle, ils furent abondamment utilisés à cause de l'influence de la Pléiade.<sup>184</sup> Nous pensons avec Togeby que la formation diminutive était assez rare au Moyen Âge. Sinon, il nous semblerait illogique que les diminutifs auraient été surtout réintroduits au XVI<sup>e</sup> siècle. Nous suivons Togeby même si les diminutifs lexicalisés peuvent indiquer la productivité de la formation diminutive des époques antérieures<sup>185</sup>. Dans notre corpus, la quantité des diminutifs lexicalisés est assez importante (cf. l'appendice 2). Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'emploi des diminutifs français fut analogue à l'emploi des autres langues romanes ayant une grande quantité de diminutifs synthétiques. À cette époque-là, les diminutifs florirent comme phénomène littéraire, influencé par la littérature italienne. Cette grande quantité de diminutifs de la Renaissance disparut avec le classicisme.<sup>186</sup> Les suffixes diminutifs les plus fréquemment utilisés au XVI<sup>e</sup> siècle furent *-et(te)*, *-eau*, *-el(le)*<sup>187</sup>, *-ot* et *-on*. Pour former des diminutifs à partir de verbes, le suffixe *-oter* fut le plus répandu.<sup>188</sup> Aujourd'hui, le français préfère les diminutifs analytiques aux diminutifs synthétiques.<sup>189</sup> En outre, les formations étymologiquement diminutives ont été conservées dans la langue actuelle, mais dans beaucoup de cas, elles ont perdu leur caractère de diminutifs véritables.<sup>190</sup>

<sup>181</sup> Vient du suffixe latin *-o*, *-onis* qui servait à former à l'origine des noms faisant doublet avec les adjectifs en *-us*, *-a*, *-um*: *manducus-manduco* 'bâfreur'. Dans les surnoms dérivés de noms d'objets et dans les noms dérivés de verbes, ce suffixe expressif désigne la qualité caractéristique: *gula-gulo* 'gourmand', *bibere-bibo* 'ivrogne'. En outre, ce suffixe désigne une activité: *centurio*. La valeur péjorative persista en roman: it. *buffone*, esp. *buscón*, fr. *brouillon*, Väänänen 88-89.

<sup>182</sup> Bourciez, *Éléments* 657-658.

<sup>183</sup> Cf. le chapitre 1.2.

<sup>184</sup> 3. 71-72 et *Mots* 193. Cf. la note 35.

<sup>185</sup> Dressler-Barbaresi 404.

<sup>186</sup> Togeby, *Diminutifs* 193, 195-197 et Nyrop 3. 72.

<sup>187</sup> Ce suffixe provient du latin *-ellum*, *-ellam*, Brunot, *Précis* 158.

<sup>188</sup> Brunot, *Histoire* 2. 193-194.

<sup>189</sup> Marouzeau 2. Sur les diminutifs synthétiques et analytiques, cf. le chapitre 1.2.

<sup>190</sup> Togeby, *Diminutifs* 197. Sur un diminutif véritable, cf. le chapitre 1.2. Selon Golde, quelques diminutifs latins ne furent plus sentis comme tels en latin vulgaire, *Romanische Forschungen* 61-62/1928, 14.

#### 1.9.4 La tendance analytique du français

En ce qui concerne la disparition des diminutifs synthétiques en français, on peut recourir à l'explication que l'histoire du français se caractérise par une évolution du type synthétique latin au type analytique français.<sup>191</sup>

La prédétermination est devenue l'une des marques distinctives les plus importantes de la structure du français. Cette marque n'est reconnaissable que dans le cas où l'orthographe est considérée comme indifférente. Les formes française *tu chantes* et latine *cantas* ont la même fonction, mais leurs structures sont différentes. Dans la forme française, le morphème précède le radical et dans la forme latine, il est situé après le radical. Ainsi, la forme française est prédéterminée et la forme latine postdéterminée. Les formes diminutives et augmentatives du français sont prédéterminées en français moderne. On peut comparer la forme *un petit chien* avec l'italien *cagnolino* et avec l'espagnol *perrecito*, ainsi que *un gros travail* avec l'italien *lavorone* et avec l'espagnol *trabajucho*. Les morphèmes diminutif et augmentatif du français, *petit* et *gros*, mettent en évidence la même opposition vocalique *i : o* qui caractérise l'opposition diminutif : augmentatif dans différentes langues.<sup>192</sup>

On peut aussi recourir à l'explication selon laquelle la réaction contre l'influence italienne en français résulta à la condamnation des diminutifs, considérés comme faisant partie du style italien, et au déclin de la formation diminutive en français standard.<sup>193</sup>

<sup>191</sup> La formation synthétique utilise des suffixes et des préfixes, tandis que la formation analytique utilise des mots [par exemple l'allemand *Brötchen* (synthétique), le français *petit pain* (analytique)]. Dans la langue française, la formation synthétique avait une grande extension aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, Rohr, *Die Neueren Sprachen* 12/1966, 558, 560.

<sup>192</sup> Les autres prédéterminations en français sont les suivantes: le morphème prédéterminant utilisé dans le comparatif (*plus*), le superlatif (*le plus*) et dans l'élatif (*très*). La prédétermination s'utilise aussi de plus en plus dans les questions en français. Ainsi, l'inversion *Chantez-vous?* est remplacée par une forme avec le pronom *Est-ce que?* (surtout dans la langue parlée) qui est comparable aux pronoms latins *nonne*, *num* etc. Dans ce seul cas, le latin et le français présentent tous les deux la prédétermination. De plus, le participe présent est prédéterminé. La forme prédéterminée *qui chante* déplaça la forme postdéterminée plus ancienne *chantant* qui devint adjectif. Le gérondif avec le morphème *en* est aussi un élément de la prédétermination (*en chantant*), Weinrich, *Lebende Sprachen* 2/1963, 52-55.

<sup>193</sup> Dressler-Barbaresi 410.

## 1.9.5 Le choix du suffixe

### 1.9.5.1 Remarques préliminaires

Les suffixes productifs du XVI<sup>e</sup> siècle étaient *-et(te)*, *-el(le)*, *-elet(te)*, *-in*, *-on*, *-ille* et *-uche*. Les suffixes *-ot* et *-eau*, *-in* et *-ain*, *-et* et *-ais*, *-ait*, *-aid*, *-aie* pouvaient se confondre à cause d'une prononciation identique. De plus, à cause de difficultés d'identification suite à l'amuïssement du *-t* final, le suffixe masculin *-et* fut parfois remplacé par le suffixe féminin *-ette*.<sup>194</sup>

Le suffixe celtique *-ittu*<sup>195</sup> donna *-et* > *-at* > *-ot* en français. Dans le nord-est de la France, l'e fermé entravé fut transformé en *a* ou en *o*. Ainsi, *-ittu* est représenté par *-at*, *-ot*. Le suffixe *-ot* fut déjà atteint au XII<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *-ot* était senti comme un trait dialectal (bourguignon) et ainsi, il était souvent francisé en *-et(te)*. Comme il existe jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle des doublets tels que *vallaton* - *valloton* et *banquattar* – *bancota* 'banqueter', la filière *e* > *a* > *o* doit être la bonne hypothèse, et non pas celle d'*e* > *o*. Il est important de constater qu'il ne s'agit pas ici d'un changement de suffixe mais d'une évolution phonétique.<sup>196</sup>

Il n'est pas possible de déterminer si les différents suffixes diminutifs donnèrent des sens différents au mot-thème.<sup>197</sup> Selon Huguet, on tira d'un même mot plusieurs dérivés dont la valeur aurait été exactement la même au XVI<sup>e</sup> siècle (par exemple *berger* > *bergeret*, *bergerin*, *bergeron*, *bergerot*; *diable* > *diableteau*, *diableton*, *diablon*, *diablot*, *diabloteau*, *diabloton*, *diablotin*).<sup>198</sup> Lewicka affirme pourtant que les différents suffixes diminutifs n'auraient pas toujours été synonymes. Dans les pièces de théâtre de son corpus, des nuances différentes accompagnent différents suffixes diminutifs. Selon elle, les suffixes auraient varié selon les contextes et les circonstances. L'emploi de différents suffixes pour tirer des diminutifs d'un même

<sup>194</sup> Eckert 303. Cf. le chapitre 1.9.5.4.

<sup>195</sup> Cf. le chapitre 1.9.2.1 (p. 24).

<sup>196</sup> Hasselrot, *Formation* 44, 51, 86-87. Sur l'origine des suffixes en *-tt-*, cf. le chapitre 1.9.2.1. Une voyelle est libre si elle est suivie d'une seule consonne (*mare*), d'une occlusive + *r* ou *l* (*patre*) ou du groupe *ns*, où le *n* n'était pas prononcé en latin (*me(n)se*). Une voyelle est entravée si elle est suivie d'un groupe de deux ou plusieurs consonnes (autre que les groupes de consonnes attachés à une voyelle libre; *parte*, *pasta*), Bourciez, *Phonétique* 49.

<sup>197</sup> Eckert 287.

<sup>198</sup> *Mots*, 195.

radical s'explique selon Lewicka par une recherche d'expressivité: tel suffixe qui paraît suffisant dans une situation, n'est pas assez expressif dans une autre. En outre, l'affectivité des diminutifs peut disparaître facilement quand ils sont utilisés très souvent.<sup>199</sup> Malgré la variation de différents suffixes, le sens principal du suffixe diminutif, c'est-à-dire la diminution du sens du mot-thème, restait pourtant intact.<sup>200</sup>

Selon Gamillscheg, s'il y avait un *o* dans le mot-thème, le suffixe *-on* fut remplacé par le suffixe *-in* (p.ex. *levron*, *corbin*; *muron*, *fagotin*; *charron*, *robin*). Les suffixes *-on* et *-eron* s'employèrent avec les mot-thèmes féminins (*mouchon*, *mancheron*). Les consonnes influencèrent aussi le choix du suffixe: la combinaison *-illon* (*-ellus* + *-ione*; *-iculu* + *-one*) s'utilisa pour dériver des diminutifs des mot-thèmes en *r* (p.ex. *barbillon* < *barbe*, *carpillon*), la combinaison *-eron* (*-eur* + *-on*; *-ier* + *-on*) étant impossible dans cette position (p.ex. \* *barberon*, \* *carperon*; *bûcheron*, *vigneron*).<sup>201</sup>

Hasselrot proposa qu'il y aurait des règles euphoniques régissant la distribution des suffixes en *-tt-*. Selon lui, en francoprovençal, le *e* fermé accentué de *-ittu*, *-itta* aurait été changé en *a* ou en *o* quand *e* passait en syllabe protonique non initiale à cause de l'addition d'un second suffixe (généralement diminutif). L'*o* apparaît lorsque la syllabe précédente ou initiale contient un *a* (par exemple à Ollon *valé* 'garçon' - *valoté* 'garçonnet'), dans les autres cas, et surtout après *u* et *o*, il y a un *a* (par exemple à Ollon *polé* 'coq' - diminutif *polatô*).<sup>202</sup>

Normalement, les différents suffixes diminutifs ne forment pas d'oppositions distinctives; ils sont plutôt complémentaires. Ainsi, on peut employer l'un ou l'autre des suffixes selon le contexte.<sup>203</sup> Chacun des suffixes a un noyau sémantique propre et ils peuvent tous apparaître dans les mêmes environnements vocaliques et consonantiques. La variante *-ittu* est pourtant la plus anciennement attestée. Elle est donc vraisemblablement l'ancêtre de la famille. En outre, il est normal pour la plupart des suffixes romans d'être utilisés avec la majorité ou la totalité des phonèmes vocaliques

<sup>199</sup> 1. 283, 314, 331. Lewicka a étudié la langue et le style du théâtre comique français des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

<sup>200</sup> Eckert 288.

<sup>201</sup> Gamillscheg, *Behrens* 64-65, 75.

<sup>202</sup> Hasselrot, *Formation* 86.

<sup>203</sup> Togeby, *Grammaire* 22-23, 26-27.

disponibles.<sup>204</sup> Cependant, le choix des suffixes est souvent influencé par l'euphonie en latin comme dans d'autres langues.<sup>205</sup> Au suffixe *-eau*, *-elle* s'ajoutent souvent les combinaisons *-er* et *-et* (*poétereau*, *diableteau*), au suffixe *-et(te)* la combinaison *-el* (*aignelet*, *corpselet*) et au suffixe *-on* les combinaisons *-er* et *-ill* (*puceron*, *carpillon*).<sup>206</sup>

À notre avis, les différents suffixes diminutifs peuvent donner au mot-thème une nuance différente. Par exemple, le suffixe *-ot* eut une nuance péjorative plus facilement que le suffixe *-et(te)*.<sup>207</sup> Le choix du suffixe peut cependant être influencé aussi par le radical du mot-thème.

### 1.9.5.2 Les emplois du suffixe *-ot(te)*

Le suffixe *-ottu* se rencontre dans la France entière, en Italie et dans la péninsule ibérique. En plus de désigner les noms propres masculins (*Angelot*), le suffixe masculin *-ot* s'utilise aussi pour former des noms propres féminins (*Margot*). Le suffixe *-ottu* forme normalement peu de diminutifs véritables et il est surtout augmentatif ou péjoratif en dehors de la France.<sup>208</sup> La fonction du suffixe *-ot* de dériver des diminutifs désignant de petits animaux (*signot*) ne fut plus très productive au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>209</sup>. Les autres fonctions de ce suffixe furent de dériver de diminutifs de noms de personnes (*bergerot*, *frerot*), de noms des parties du corps (*menotte*, *tetot* 'tétin') et de diminutifs à partir d'adjectifs (*mignot*).<sup>210</sup>

### 1.9.5.3 Les emplois du suffixe *-at*

Le suffixe *-attu* est remarquable par sa rareté et aussi par la difficulté de le distinguer d'autres suffixes, par exemple de *-atu*, *-ard*, *-aster* et de *-aceu*. Ce suffixe se distingue des autres suffixes

<sup>204</sup> Hasselrot, *Formation* 102-103.

<sup>205</sup> Par exemple en français moderne, on n'ajoute pas un suffixe en *-tt-* directement à une racine se terminant par une dentale: *gantelet*, *grandelet*, *gouttelette*, *ibid.* 15.

<sup>206</sup> Brunot, *Précis* 158-160.

<sup>207</sup> Cf. la note 232.

<sup>208</sup> Hasselrot, *Formation* 103, 105. Sur un diminutif véritable, cf. le chapitre 1.2.

<sup>209</sup> En français moderne, les suffixes *-eau* et *-on* ont remplacé *-ottu* dans cette fonction, *ibid.* 106.

<sup>210</sup> Lewicka 1. 301-305.

en *-tt-* par le fait qu'il ne modifie ni adjectifs, ni adverbes. La principale fonction du suffixe *-at* est de désigner de jeunes animaux et des animaux essentiellement petits (p.ex. *bichat*, *cervat*, *bremat*). De la même manière que le suffixe *-ot*, le suffixe *-at* s'emploie à désigner des arbres jeunes ou petits (par exemple le savoyard *chénolat* 'petite chêne'). Il sert aussi à désigner ces mêmes valeurs dans la sphère humaine. Le suffixe *-at* s'utilise aussi à former des diminutifs véritables.<sup>211</sup>

#### 1.9.5.4 Les emplois du suffixe *-et(te)*

La forme féminine du suffixe *-et* garde sa valeur diminutive mieux que sa forme masculine à cause de l'amuïssement du *t* final<sup>212</sup>. En ce qui concerne les dérivés de noms, ce suffixe s'utilise pour désigner de petits et de jeunes animaux (*oiselet*, *rossignolet*), des noms de plantes (*fleurette*, *herbette*), des diminutifs de noms de personnes (*fillette*, *garcette*), des diminutifs de noms propres (*Mariette*, *Janette*), des noms des parties du corps qui ont souvent une nuance de tendresse (*cuisselette*, *collet*), des vêtements et des parties de vêtement (*robette*, *sachet*, *saquet*), des diminutifs désignant un logis ou un endroit (*logette*, *chambrette*), de petites monnaies (*maillette*, *niquet*) où le diminutif renforce la possible négation du type 'pas même un sou' et des mots signifiant un sentiment, une attitude etc. (*amourette*, *tendrette*). En ce qui concerne les dérivés d'adjectifs, le suffixe *-et(te)* peut former des diminutifs à valeur approximative. Ce sont souvent des dérivés d'adjectifs de couleur (*noiret*, *vermeillet*). Quelques adjectifs de ce type expriment différentes espèces de goût (*doucet*, *aigret*). Les dérivés d'adjectifs peuvent aussi désigner des diminutifs proprement dits (*douillet*, *pauvret*, *propret*, *seulet*). Le suffixe *-et(te)* s'utilise aussi pour dériver des diminutifs à partir d'adverbes (*doucettement*).<sup>213</sup>

<sup>211</sup> Hasselrot, *Formation* 118-120, 122-123. Sur un diminutif véritable, cf. le chapitre 1.2.

<sup>212</sup> Cf. le chapitre 1.9.5.1.

<sup>213</sup> Lewicka 1. 288-300.

### 1.9.5.5 Les emplois des suffixes *-eau*, *-elle*, *-on* et de *-in(e)*

Le suffixe *-eau*, *-elle* sert à désigner des petits d'animaux (*chevreau*, *baleineau*), des diminutifs de noms de personnes (*larronneau*, *pastoureau*) et des diminutifs de noms de choses (*cordelle*, *sentelle*).<sup>214</sup> Le suffixe *-on* sert à dériver des diminutifs désignant des petits d'animaux (*anon*, *oison*), des noms de personnes (*enfantçon*, *clergeon*), des prénoms féminins à la forme masculine *-on* (*Marion*, *Janeton*), des noms des parties du corps (*teton*) et des noms de choses (*cordillon*, *buisson*). Le suffixe *-on* s'utilise aussi à dériver des diminutifs déadjectivaux (*grison*, *tendron*).<sup>215</sup> En français, le suffixe *-in* ne fut pas beaucoup utilisé dans la formation diminutive au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce suffixe sert à désigner de diminutifs de noms propres masculins et féminins avec une nuance ironique (*Robin*, *Catin*) et de diminutifs dérivés d'adjectifs (*doucin*, *verdin*).<sup>216</sup>

### 1.9.6 Les sens des suffixes diminutifs

En plus de la petitesse, les suffixes diminutifs peuvent aussi exprimer l'admiration, l'amour, l'affection, la compassion, la modestie, le mépris, l'ironie et la servilité. La nature seule du mot-thème oriente souvent le sens de son diminutif vers un sens hypocoristique ou péjoratif, p.ex. *fillette* et *sœurette* ont presque toujours un sens hypocoristique alors que le sens de *roitelet* 'petit roi' est clairement péjoratif.<sup>217</sup> Le sens du *roi* étant normalement très positif le diminutif *roitelet* contribue facilement une nuance péjorative puisqu'il est difficile de songer à la petitesse des choses d'un rang élevé.

L'infixe diminutif des verbes diminutifs (ou fréquentatifs et itératifs) tels que *voleter*, *chantonner* ajoute à la valeur exprimée par le verbe simple le sens d'un peu, faiblement, doucement, légèrement'. Une nuance péjorative peut s'ajouter au sens du verbe diminutif (par exemple *crachouiller*, *pensoter*).<sup>218</sup> Les verbes diminutifs expriment l'idée de petits mouvements rapides

<sup>214</sup> *Ibid.* 284-286.

<sup>215</sup> *Ibid.* 309-313.

<sup>216</sup> *Ibid.* 306-309.

<sup>217</sup> Hasselrot, *Formation* 171, 173-174.

<sup>218</sup> Eckert 317.

ou d'actions souvent répétées.<sup>219</sup> Les verbes diminutifs en *-eler* correspondent aux noms diminutifs en *-el* (par exemple *ondeler* 'couler doucement', *esgorgeler*, fréquentatif d'*esgorger*), les verbes diminutifs en *-eter* aux noms diminutifs en *-et* (par exemple *rouleter* 'rouler doucement', *pinceter* 'pincer légèrement par des mouvements répétés') et les verbes diminutifs en *-oter* sont influencés par les noms diminutifs en *-ot* (par exemple *lisotter* 'lire souvent', *rongeoter* 'ronger peu à peu').<sup>220</sup>

En ce qui concerne les adjectifs diminutifs, le suffixe diminutif contribue le sens d'"un peu" au mot-thème en langage non-affectif, par exemple *pâlot* 'un peu pâle', *vieillot* 'un peu vieux'. L'affectivité de l'adjectif diminutif peut aussi donner au mot-thème une valeur intensifiée, par exemple *blondelette* peut aussi avoir les sens de 'blond', de 'd'un beau blond' et de 'très blond'. Cela est évident pour des adjectifs (ou adverbes) qui expriment déjà eux-mêmes la petitesse. Cette transformation de diminutif à renforcement est connue dans les autres langues romanes, tandis qu'en français moderne on ne trouve d'exemples correspondants que dans le cas du diminutif analytique de *peu*: *petit peu* 'très peu'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les exemples furent pourtant nombreux: *pauvret* 'très modeste', *nouvellet(e)*, *nouvelet(e)* 'tout nouveau', *doucettement* 'tout doucement'. Dans l'adjectif diminutif *rondelet* 'un peu rond', 'assez rond', 'd'une rondeur agréable' on discerne bien les trois sens où le suffixe diminutif peut orienter l'adjectif: diminution pure et simple, renforcement et un sens hypocoristique. La diminution marquée par l'adjectif peut pourtant concerner en réalité le substantif. Ainsi, les poètes de la Pléiade eurent tendance à utiliser à peu près indifféremment par exemple les unités suivantes: *tresselettes blondes* ou *tresses blondelettes* où *blondelettes* signifie 'petites et blondes'.<sup>221</sup>

---

<sup>219</sup> Huguet, *Mots* 189.

<sup>220</sup> Eckert 317.

<sup>221</sup> *Ibid.* 316 et Hasselrot, *Formation* 174-175, 195. Cf. l'exemple de *blondelettes* (43').

## 1.9.7 Sur le changement de genre

### 1.9.7.1 Remarques préliminaires

En général, les suffixes diminutifs romans, et surtout les plus populaires, *-ellu*, *-ittu*, *-inu*, ne changent pas le genre du mot-thème. Sur ce point, les langues romanes suivent la tradition latine en s'opposant au grec, à l'allemand et au néerlandais dont les suffixes diminutifs transforment les mots féminins ou masculins en noms neutres. Il y a pourtant des exceptions à cette règle et les raisons de ce comportement sont nombreuses.<sup>222</sup>

### 1.9.7.2 Explications du changement de genre

Selon Kruisinga, le changement de genre peut servir à des buts expressifs ainsi qu'à préciser, à mettre en évidence l'affectivité latente du suffixe diminutif.<sup>223</sup> Selon Dubois, les diminutifs sont le plus souvent féminins puisque le féminin, comme genre marqué, apporte une information plus grande que le masculin.<sup>224</sup> Quand le diminutif change le genre du mot-thème il est plus autonome, c'est-à-dire plus adaptable à se lexicaliser, que quand il ne le fait pas.<sup>225</sup>

Le latin peut expliquer quelques cas concernant le changement de genre. Ainsi, *le Loiret* et *amourette* datent d'une époque où *Liger* était un nom masculin, *amour* féminin<sup>226</sup>. Le genre de beaucoup d'autres mots a pu changer par analogie avec des termes de sens voisin, par exemple dans le département des Ardennes, le nom féminin *bakèt* 'baquette' à côté du nom masculin *bakè*

<sup>222</sup> Weinhold, *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik mit Einschluss des älteren Mittellateins* 4/1887, 170 et Hasselrot, *Formation* 133. En latin, le changement de genre chez les diminutifs put parfois se rencontrer. Ce phénomène put provoquer un changement de sens (seulement apparent: p.ex. *die-cula* 'jour bref', *dies* 'jour' fém., ou réel: p.ex. *ran-unculus* 'une plante', *rana* 'grenouille' fém.), Leumann-Hofmann-Szantyr 1. 307.

<sup>223</sup> *Mededeelingen d. nederl. Akad. V. Wetensch. Afdeeling Letterkunde, N. Reeks.* 9/1942, 501.

<sup>224</sup> *Grammaire* 63. Cf. aussi Wunderli, P. *Französische Lexikologie*. Einführung in die Theorie und Geschichte des französischen Wortschatzes. Romanistische Arbeitshefte 32. Tübingen 1989.

<sup>225</sup> Dressler-Barbatesi 406.

<sup>226</sup> *Ligeritum* date de l'année 900, *Loire* pouvait être masculin encore au XVII<sup>e</sup> siècle. Hasselrot, *Formation* 133. *Amourette* fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle et *amour* commença à devenir masculin à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, *FEW* 1. 90, Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 66 et Nyrop 3. 379.

'baquet' serait dû au nom féminin *tinèt* 'levier, bâton ayant deux chaînes avec crochets et servant à transporter des tonneaux, des seaux, des tines'.<sup>227</sup>

Un facteur phonétique est plus important pour le français que le phénomène du genre comme indice de grandeur. En ce qui concerne par exemple les dérivés en *-ette* de noms masculins, la voyelle seule du suffixe *-et* ne suffisait pas à exprimer l'affectivité après l'amuïssement du *-t* final, et ainsi le suffixe féminin *-ette* était utilisé au lieu du suffixe masculin *-et* puisqu'il était plus distinguable phonétiquement.<sup>228</sup> On peut dire qu'un suffixe diminutif forme des diminutifs véritables avec succès s'il ne transforme pas le genre du mot-thème (l'exception à cette règle est le suffixe *-one*).<sup>229</sup>

### 1.9.7.3 Changement de genre des noms propres

Les suffixes diminutifs *-in*, *-ot* et *-on* eurent une tendance à transformer morphologiquement en masculin les prénoms féminins auxquels ils s'attachèrent (par exemple *Catherine* > *Catin*, *Marguerite* > *Margot*, *Antoinette* > *Toinon*)<sup>230</sup>. Le suffixe *-on* diffère des suffixes *-in* et *-ot* par le fait qu'il ne se rencontre pas avec des noms propres référant aux mâles (*-in* et *-ot* se rencontrent aussi dans des noms propres masculins: *Jacques* > *Jacquot*, *Nicolas* > *Colin*). Ainsi, l'emploi du suffixe *-on* se limite aux noms propres référant aux féminins, tandis que les suffixes *-in* et *-ot* se rencontrent dans des noms propres référant aux deux genres.<sup>231</sup>

Il est clair que le sens du suffixe *-on* se transforma de façon à le rendre impossible avec le masculin. Le suffixe *-on* eut deux valeurs principales en français: celle de diminutif (par exemple *âne* > *ânon*) et celle d'augmentatif, à cause de l'influence italienne (par exemple la *salle* > le

<sup>227</sup> Hasselrot, *Formation* 133. *Tinette* 'petit baquet, petite cuve; grand pot à boire', Godefroy 7. 721-722.

<sup>228</sup> *Ibid.* 198 et Eckert 303. Cf. le chapitre 1.9.5.1.

<sup>229</sup> Hasselrot, *Formation* 105, 107. Sur un diminutif véritable, cf. le chapitre 1.2.

<sup>230</sup> Encore au XIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup d'hypocoristiques féminins avaient le suffixe *-ot*, Hasselrot, *Étude* 68 et *Formation* 107.

<sup>231</sup> Gilliéron 308. Dans p.ex. *ma petite Margot*, le manque d'accord grammatical pouvait causer des problèmes. Ainsi, on avait deux façons de les éviter: par la féminisation (*ma petite Margotte*) ou par la masculinisation (neutralisation) totale (*mon petit Margot*). L'on ignore la date de l'attestation du type *mon petit Margot*, mais p.ex. les correspondants de Ninon de Lenclos (femme de lettres et courtisane française (1620-1706), Mazonod-Schoeller 505.) l'appelèrent toujours *ma chère Ninon*, Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 138.

*salon*). Cela rendit le suffixe *-on* ambigu. Ainsi, selon Gilliéron, un nom propre masculin formé avec le suffixe *-on* devint impossible (par exemple *Jeannon* 'petit Jean' > '\*gros Jean') tandis qu'un nom propre féminin formé avec le suffixe *-on* put être utilisé (*Jeanne* > *Jeannon*). Ainsi, *Madelon*, *Suzon*, *Louison* etc. étaient des féminins, mais il n'y avait plus de diminutifs masculins comme par exemple *Jeannon*, *Henrion*, *Philippon*, *Michelon* qui n'étaient plus que des patronymiques. C'est le suffixe *-ot* qui remplaça le suffixe *-on* dans les prénoms masculins (par exemple *Jeannot*).<sup>232</sup>

Il nous semble pourtant improbable que la nature ambiguë du suffixe *-on* soit la raison de sa féminisation exclusive en ce qui concerne les noms propres puisque les noms communs n'ont pas été influencés par ce fait. Ainsi, le fait que le suffixe *-on* soit devenu exclusivement féminin remonte sans doute à son caractère: il n'était pas seulement diminutif. À côté du suffixe diminutif *-on* existait le suffixe *-on* cas oblique de noms germaniques (*Hugo*, *Hugun* > *Hue*, *Huon*). Au moment de la disparition du système de déclinaison, les formes du cas oblique (*Guy-Guion*, *Yves-Yvon*) prirent un sens diminutif, tandis que les formes de l'ex-cas sujet servirent de formes non-marquées. Les formes de l'ex-cas oblique n'indiquèrent pas très bien la diminution puisqu'elles n'eurent plus à côté d'eux l'autre forme (par exemple *Gaston* n'avait plus de \**Gast* à côté). L'oblique féminin en *-ain* n'a pourtant pas évolué vers la diminution (à l'exception de *Catin* < \**Catain* < *Catherine*, influencé par *putain* qui n'a pas en général de nuance diminutive). Ainsi, le féminin put former des diminutifs à partir de noms propres avec le suffixe *-on* (par exemple *Toine* 'Antoinette' > *Toinon*). C'est peut-être le caractère officiel de l'emploi du cas oblique dans des noms de famille (p.ex. *Charles Guion* était un Charles [fils de] Gui) qui empêcha l'évolution du type *Guion* vers le diminutif familial.<sup>233</sup> L'on attesta des prénoms féminins aux suffixes

<sup>232</sup> 309-313. C'est précisément la variante *-ot* qui remplaça le suffixe *-on* dans les prénoms masculins puisque dans les langues romanes, la variante *-ot* peut avoir plus facilement un sens négatif que *-et*. Le suffixe *-ot* n'est pas un simple diminutif, il a des nuances péjoratives et augmentatives. Ainsi, *Charlet* serait un petit garçon modeste, *Charlot*, par contre un petit garçon vilain, Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 143. Selon Hasselrot, les emprunts italiens n'eurent pourtant pas d'effet sur les formations françaises en *-on*, *Marion* 202. À notre avis, le suffixe augmentatif *-on* de l'italien contribua ce même sens au suffixe *-on* en français.

<sup>233</sup> Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 142-143. En latin tardif, on accentuait la distinction entre le nominatif et les cas obliques en parlant de personnes; cela se manifesta par le fait que la flexion des thèmes à nasale du type *latro*, *-onis* fut étendue aux thèmes en *-a*, et en *-e* d'abord dans les noms grecs, (*Cypareni* dat. de *Cypare*) et ensuite dans les substantifs latins (*amita*, *-ane*). Cette déclinaison survit en ancien français p.ex. dans: *none*, *nonain* < *nonna*, *-ane*; *ante*, *antain* < *amita*, *-ane*. En ancien français, même les noms de femmes conservent cette déclinaison: *Eve*, *Evain*, Väänänen 109. La langue moderne a conservé le cas sujet *nonne* et le cas régime *nonnain*, Nyrop 2. 189, mais dans le cas d'*Eve*, *Evain*, seul le cas sujet *Eve* est conservé. En ancien français, ce même déplacement d'accent frappait les

masculins déjà au début du XIII<sup>e</sup> siècle (*Alison* < *Aalis*, *Ermenjon* < *Ermenjart*, *Heloyson* < *Hélois*, *Margot* < *Marguerite*, *Marion* < *Marie*, etc.). On remarque parmi ces mots des radicaux de prénoms féminins à désinence consonantique, c'est-à-dire d'une désinence qui ressemble à la formation masculine (p.ex. *Aalis*, *Ermenjart*, *Hélois*). Comme on disait par exemple *la bele Aalis*, le type *la bele Aalison* continua tout simplement le même schéma.<sup>234</sup>

Spitzer suggère aussi une hypothèse psychologique. L'on voudrait, selon lui, voir dans un être féminin des caractères masculins ou neutres, c'est-à-dire sexuellement indifférenciés, en utilisant le suffixe masculin *-on*. Il se demande pourquoi il faudrait exiger la forme *\*Marionne* dans des noms propres, puisque même pas les appellatifs ne généralisèrent une formation analogique (cf. *cruchon*, *aileron*, *carafon*, etc., non pas *\*cruchonne*, *\*aileronne*, *\*carafonne*). *Marion* se rapporte à *Marie*, comme *cruche* à *cruchon*, etc. En outre, les petits d'animaux sont conçus le plus souvent comme tels, sans considération de sexe (on parle rarement p.ex. d'*oursonnes* ou de *chatonnes*). Cette sexuisemblance indifférenciée peut expliquer les formes comme *Marion*. Alors, le suffixe *-on* insiste selon lui sur l'asexualité et la péjorativité des filles et des femmes sans vouloir mentionner le sexe. Si un nom propre féminin était considéré comme asexué, il ne recevait pas de marque de sexualité. Ainsi, le suffixe masculin était employé au lieu du suffixe féminin. En fait, ce suffixe était plutôt neutre que masculin (par exemple *mon Linon* < *Céline*). Il est possible que ce suffixe neutre fut influencé par l'allemand où l'on dit *Suseli*, *Marieli* (en allemand suisse), etc. neutres (voire les prénoms féminins sans suffixe peuvent y être du genre neutre: *'s Marie* = *das Marie*).<sup>235</sup> Les formes féminines comme *Catin* et *Margot* pouvaient exister grâce à l'absence de correspondants radicaux masculins (par exemple *Charlotte* a un correspondant radical masculin *Charlot* et *Henriette*, *Henriet*). Ces formes sont donc des exceptions, tandis que par exemple *Toinon* et *Louison* sont devenus régulièrement des prénoms à suffixes masculins puisque, comme on l'a vu ci-dessus, le suffixe *-on* ne pouvait plus servir à former des noms propres masculins.<sup>236</sup>

---

noms propres masculins du type *Filippes* qui se présentait au cas régime sous la forme de *Filippon*, Brunot-Bruneau 131. Ainsi, le cas est devenu une forme de dérivation.

<sup>234</sup> Spitzer, *The Romanic Review* 37/1946, 135-136, 140, 142.

<sup>235</sup> *Ibid.* 128, 130, 133-134.

<sup>236</sup> Gilliéron 313.

## 2 ANALYSE

### 2.1 Remarques préliminaires

Dans ce qui suit, nous présenterons les formes diminutives utilisées dans le corpus. Comme exemple, nous donnerons des phrases où les diminutifs en question se trouvent. Dans l'appendice 3 sont indiquées les pages des ouvrages où les diminutifs en question se rencontrent. Si la forme diminutive se rencontre à plusieurs pages dans les ouvrages, la page de l'exemple est soulignée. Puisque les pages ne sont pas marquées dans le *Sonnet* de Labé nous donnerons au lieu de cela le numéro et la ligne du sonnet. Le sens et l'étymologie du diminutif et du mot-thème sont présentés. En analysant les exemples, nous ferons référence avec les termes *point essentiel* et *non-essentiel* au fait que les diminutifs peuvent être conçus comme les mots attirant ou non l'attention dans la phrase. Il est vrai que les points essentiels syntaxiques des phrases nominaux prennent de préférence des suffixes diminutifs que les points non-essentiels. Les diminutifs font souvent ressortir l'image et attirent l'attention à un mot particulier de la phrase.<sup>237</sup> En français, il y a une accentuation finale, ce qui corrobore la supposition que les diminutifs se rencontrant vers la fin du vers soient considérés comme importants. En ce qui concerne la prose, nous considérerons le diminutif comme final quand il se rencontre exactement avant le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation ou le point-virgule. Nous nous référerons à ces diminutifs avec le terme *point essentiel*. Il est vrai que cette hypothèse ne soit pas absolument détaillée (p.ex. le contexte peut changer la situation).

### 2.2 Le suffixe *-et(te)* en poésie

Le suffixe *-et(te)* s'ajoute, comme le suffixe *-ot*, à des noms ou à des verbes pour donner des substantifs, ainsi qu'à des adjectifs pour donner des adjectifs. Les syllabes *-el-*, *-er-* sont souvent placées entre le suffixe et le radical.<sup>238</sup> Ce suffixe est le plus fréquent dans le corpus poétique:

---

<sup>237</sup> Dressler-Barbaresi 381, 400.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-ET(TE)	18	48,6 %
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	37	100,0 %

TABLEAU 2 LE SUFFIXE -ET(TE)

Il y a 18 occurrences de *-et(te)*. Au total, il y a 37 occurrences de suffixes diminutifs dans le corpus poétique. Le pourcentage des formes en *-et(te)* est de 48,6%. La fréquence du suffixe *-et(te)* dans le corpus poétique suit la tendance générale de ce suffixe au XVI<sup>e</sup> siècle. Voici les occurrences des diminutifs en *-et(te)*:

- (1) Ainsi disoit Fresnet; Aluyot au contraire  
 Pour l'amour de sa Dame une chanson va faire.  
 Ma *Janette* mon cœur, dont je n'ose approcher,  
 Tant les yeux sont ardans, plus polie à toucher

*Janet, Jannet* est un diminutif de *Janel, Jannel, Janeau; Janot, -od* (en Franche-Comté), *Jannot*. *Jeannet* est un hypocoristique, fréquent aussi comme patronyme.<sup>239</sup> *Janette* est une variante graphique de *Jeannette*, matronyme de *Jeannet*.<sup>240</sup> Dans les *Eclogues*, *Janette* est utilisé pour Jeanne de Halluin, femme du seigneur d'Alluyes. Le diminutif *Janette* exprime l'amour (*Pour l'amour de sa Dame...*), l'admiration (*...dont je n'ose approcher*) et l'affection (*Ma Janette mon cœur...*) dans notre exemple. Il est utilisé dans un cadre amoureux. Comme le facteur *non-sérieux* est essentiel dans un contexte amoureux<sup>241</sup>, ce diminutif donne un aspect non-sérieux au texte<sup>242</sup>. Selon un cliché typique, les femmes faibles sont confrontées aux hommes forts. Ainsi, les diminutifs désignent de préférence les femmes.<sup>243</sup> Le diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre au début du vers<sup>244</sup>. Nous pensons que le cadre amoureux dans son ensemble attire l'attention principale dans le texte.

<sup>238</sup> Brunot, *Précis* 159. Sur *-el-*, *-er-*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>239</sup> Morlet 535. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *Janot* (142').

<sup>240</sup> OCR 1122.

<sup>241</sup> Dressler-Barbaresi 395.

<sup>242</sup> Le *texte* est une suite d'éléments du langage, de signes, qui constitue un écrit ou une œuvre (orale ou écrite), Robert 9. 272. Avec le *texte*, nous nous référons au vers où le diminutif se rencontre et lequel nous avons choisi comme exemple.

<sup>243</sup> La familiarité et l'intimité sont des facteurs régulateurs qui favorisent en général l'emploi des diminutifs. La familiarité, l'intimité et la spontanéité sont toujours présentes dans le langage d'amour, Dressler-Barbaresi 214, 384.

<sup>244</sup> Cf. le chapitre 2.1.

- (2) Ce que voyant, le bon Janot, mon pere,  
 Voulut gagner à *Jaquet*, son compere,  
 Contre ung veau gras deux aignelletz bessons,  
 Que quelque jour je feroys des chansons  
 A ta louange (o Pan, dieu tressacré),

*Jacques*, variante régionale *Jacq*, *Jacqz*, *Jack*, *Jac*, est un nom de baptême très fréquent et un nom de famille, issu de *Jacobus*. *Jacob* est un nom d'origine biblique qui représente le nom hébreu *Ya'akob*, latinisé en *Jacobus*, au sens de 'qui tient le talon, qui supplante'. Surtout les Israélites portent ce nom en tant qu'un nom de famille. Il fut popularisé chez les Chrétiens, à cause du prestige du patriarche *Jacob*, fils d'Isaac, mais aussi à cause des deux Saint Jacques, Saint Jacques le Majeur et le martyr Jacques le Mineur (au I<sup>er</sup> siècle). *Jacobs* est une variante flamande avec l's final du génitif fort marquant la filiation. *Jacobi*, *Jacoby*, *Jacouby* et *Jacqy* sont des formes latinisées. *Jacquet* est un hypocoristique de *Jacques*, variante *Jaques*.<sup>245</sup> *Jaquet* est une variante graphique de *Jacquet*. Ce diminutif est utilisé pour Jacques Colin, poète français du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>246</sup> Le diminutif *Jaquet* peut désigner soit l'admiration, soit le mépris. Il est employé dans un contexte descriptif. *Janot* et *Jaquet* peuvent aussi être considérés comme une paire humoristique à cause de la façon dont *Janot* voulut l'emporter sur *Jaquet*. Ainsi, il ajoute un élément ludique au texte qui rend l'impolitesse hors de propos<sup>247</sup>. Cette forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle se rencontre plutôt au milieu du vers. Nous pensons que l'humour attire l'attention principale dans ce texte.

- (3) Mais d'ung tel pleur esbahir ne se fault,  
 Car je faisoys chanter à ma musette  
 La mort (hélas), la mort de *Loysette*,  
 Qui maintenant au ciel prend ses esbatz  
 A veoir encor ses trouppeaulx icy bas.

*Louis*, variantes orthographiques *Louys*, *Loys*, *Louy*, matronyme *Louise*, est un nom de baptême et un patronyme fréquent. Il représente l'anthroponyme d'origine germanique *Hladowig* (*hlodo-*, cf. *Louin* note 241; *-wig*, *wic*, 'combat'). Ce nom fut mis à la mode par les Carolingiens (la forme mérovingienne *Chladowic* > *Clodovic* donna la forme française *Clovis*). Tout comme *Louiset* est

<sup>245</sup> Morlet 532.

<sup>246</sup> La Jonquière, *NBG* 11/1855 (1965), 143.

<sup>247</sup> Dressler-Barbaresi 251.

un hypocoristique de *Louis*,<sup>248</sup> *Loysette* l'est de *Louise*. Ce diminutif est employé pour Louise de Savoie (1476-1531), régente de France.<sup>249</sup> Dans notre exemple, *Loysette* exprime la compassion à l'occasion de sa mort, et vraisemblablement l'admiration à cause du fait qu'elle est régente de France. L'auteur peut aussi exprimer l'empathie envers la personne dramatique.<sup>250</sup> Ce diminutif se rencontre dans un contexte sérieux et tragique. Il allège l'ambiance malheureuse du texte puisque les diminutifs des noms propres expriment la familiarité.<sup>251</sup> La forme diminutive peut aussi être utilisée afin de construire une rime avec les mots *musette* et *Loysette*. La rime est une position importante dans le vers. Dans les rimes, on utilise de préférence des diminutifs puisqu'elles sont plus facilement construites grâce aux suffixes diminutifs<sup>252</sup>. Comme ce diminutif se rencontre à la fin du vers, il est le point essentiel dans le texte.

- (4) Ung pastoureau qui Robin s'appelloit  
 Tout à par soy nagueres s'en alloit  
 Parmi fousteaux (arbres qui font umbraige);  
 ...Escoute ung peu, de ton vert cabinet,  
 Le chant rural du petit *Robinet*.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot *robin* fut souvent employé d'une façon péjorative.<sup>253</sup> *Robert* est un nom de personne d'origine germanique *Hrodberht* > *Rodberht* (*hrod-* > *rod-* 'gloire'; *-berht* 'brillant, illustre'). *Robinet* est un diminutif de *Robin* (nom du mouton dans le *Roman de Renart*<sup>254</sup>). Dans *Robin*, il y a apocope de la finale de *Robert* substituée par le suffixe *-in*.<sup>255</sup> Ce diminutif est utilisé pour Clément Marot.<sup>256</sup> L'ironie<sup>257</sup> dans *Robin* peut donner une nuance ironique au diminutif

<sup>248</sup> *Louin* (en Normandie) est un nom de personne d'origine germanique *Hlodowin* (*hlod-* < l'ancien haut-allemand *hlud* 'louange', renommée'; *-win* 'ami'). Ce nom est aussi un nom de localité (*Deux-Sèvres*, canton de Saint-Loup-sur-Thou; *Loung* en 1095, *Loono* en 1113, *Looin* au XII<sup>e</sup> siècle), nom de domaine *Lutonius*, Morlet 638.

<sup>249</sup> Lebrun, *NBG* 32/1862 (1967), 2.

<sup>250</sup> Dressler-Barbaresi 381.

<sup>251</sup> Cf. la page 1.

<sup>252</sup> Dressler-Barbaresi 382. Sur un diminutif désignant une femme, cf. l'exemple (1).

<sup>253</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 613. Le nom masculin *robin* est issu du latin *Robin*. Il avait le sens de 'personnage sans considération' aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Au XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, *robin* en tant qu'adjectif avait le sens de 'niais'. Le nom masculin *robin* pouvait aussi avoir le sens de 'mouton (nom hypocoristique)' au XV<sup>e</sup> siècle, de 'béliér', de 'nom d'un mouton' et de 'fontaine d'où l'eau sort par un mascaron' au XVI<sup>e</sup> siècle, *FEW* 10. 431. *Robin*, altération familière de *Robert*, désigne dans la littérature française un paysan prétentieux, *NDE* 653.

<sup>254</sup> Cf. la note 719.

<sup>255</sup> Morlet 857. Ici, l'épithète *petit* précède le diminutif *Robinet*. Le groupe *petit Robinet* est conçu pourtant comme un seul bloc. Selon Hasselrot, *petit* s'utilise naturellement en place d'un second suffixe, puisque l'on n'a pas tendance à accumuler des suffixes diminutifs en français. Toutes les langues qui possèdent en même temps des adjectifs et des diminutifs synthétiques cumulent les deux formations diminutives pour des raisons rythmiques ou autres, Hasselrot, *Études* 208.

<sup>256</sup> *CM* 171.

*Robinet*. Ce diminutif s'emploie dans un contexte pastoral<sup>258</sup>. La forme diminutive peut être employée afin de construire une rime *cabinet-Robinet*<sup>259</sup>. Dans cet exemple, l'auteur a réélaboré le mot-thème *Robin* qui se rencontre à la première ligne du vers. Le diminutif est le point essentiel dans le texte puisqu'il est à la fin du vers.

- (5) Quant à moy, pour le prix, je depose une cage,  
Que je fis l'autre jour, voyant paistre mes bœufs,  
Devisant à *Thoinet* qui s'egale à nous deux;

*Antoine* est un nom de baptême et un nom de famille. C'est une adaptation ancienne du latin *Antonius*, nom de plusieurs saints. *Thoin* est une aphérèse d'*Antoin*, ancienne variante d'*Antoine*. *Thoinot* en est une forme diminutive<sup>260</sup> et nous pensons que l'est aussi *Thoinet*. Dans les *Eclogues*, *Thoinet* est utilisé pour Jean-Antoine de Baïf (cf. la note 30). Ce diminutif exprime la familiarité. Il est utilisé dans un contexte descriptif. Le diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre plutôt au début du vers.

- (6) J'ay dedans prisonniere une jeune aloüette,  
Qui desgoise si bien, qu'hier ma *Cassandrette*,  
Que j'aime plus que moy, m'en offrit un veau gras

Dans les *Eclogues*, *Cassandrette* s'utilise pour Cassandre, célébrée par Ronsard dans les *Amours* de 1552.<sup>261</sup> Ce diminutif exprime la familiarité et l'amour (*Que j'aime plus que moy...*). Il peut aussi être utilisé afin de construire une rime *aloüette-Cassandrette*<sup>262</sup>. Il est utilisé dans un contexte descriptif. Le diminutif se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel dans le texte.

- (7) Ce-pendant que Bellot chantoit sa *Dianette*,  
Et que Perrot faisoit apprendre à sa musette  
Le saint nom de Charlot, et d'Annot, que les bois,  
Les fleuves et les monts ont ouy tant de fois

---

<sup>257</sup> L'ironie est en général conçue comme l'usage des mots afin d'obtenir le sens opposé de leur sens littéral, Dressler-Barbaresi 337.

<sup>258</sup> L'idéalisation de la nature en tant qu'amicale et agréable ainsi que l'amour sont des ingrédients de la poésie pastorale, Dressler-Barbaresi 384.

<sup>259</sup> Cf. l'exemple (3).

<sup>260</sup> Dauzat 10-11, 569.

<sup>261</sup> OC 1123. Sur Cassandre, cf. la note 28. Sur le diminutif désignant une femme, cf. l'exemple (1).

<sup>262</sup> Cf. l'exemple (3).

*Dianette* est employé pour Diane de Poitiers dans les *Eclogues*.<sup>263</sup> Ce diminutif exprime la familiarité et l'affection (*Bellot chantoit sa Dianette*). Il peut aussi être employé afin de construire une rime *Dianette-musette*<sup>264</sup>. Il est utilisé dans un contexte descriptif. Le diminutif se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel dans le texte.

- (8) Les ondes refuiront contremont les ruisseaux,  
 Sans feuilles au printemps seront les arbrisseaux,  
 Venus sera sans torche, et Amour sans sagette,  
 Quand le pasteur *Fresnet* oubli'ra Mariette.

*Fresnet* (Limousin) est un ancien diminutif de *frêne*, rare isolément, un peu moins sous la forme archaïque *Fresne*, qui entre dans de nombreux noms de famille, en évoquant un ou des arbres caractéristiques de la propriété.<sup>265</sup> *Frêne* est issu du latin *fraxinus*.<sup>266</sup> Dans les *Eclogues*, *Fresnet* est utilisé pour le seigneur de Fresnes. Ce diminutif exprime la familiarité. Il est utilisé dans un contexte amoureux (*Fresnet n'oubliera jamais Mariette*). Ce diminutif se rencontrant plutôt au milieu du vers n'est pas le point essentiel dans le texte. Nous pensons que l'est le diminutif *Mariette*.

- (9) Le *ballet* fut divin, qui se souloit reprendre  
 Se rompre, se refaire, & tour dessus retour  
 Se mesler, s'escarter, se tourner à l'entour,  
 Contre-imitant le cours du fleuve de Meandre:

Le nom masculin *ballet* provient de l'italien *balletto*. Ce diminutif au sens de 'petit bal' fut attesté pour la première fois au XVI<sup>e</sup> siècle dans une œuvre d'Agrippa D'Aubigné (1552-1630).<sup>267</sup> À cette époque-là, il avait aussi les sens d'action scénique, danse mimée qui accompagne la musique' et de 'la musique elle-même'. *Balletto* est le diminutif de *ballo* 'bal', qui est le déverbal de *ballare* 'danser' et qui correspond au français *bal*.<sup>268</sup> *Bal* avait les sens de 'danse' et de 'mouvement des animaux, mouvement des astres' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>269</sup> Il est déverbal (attesté entre les années 1120 et 1150) de l'ancien et du moyen français *baller* 'danser, sauter' (attesté vers

<sup>263</sup> *Ibid.* 1124. Sur le diminutif désignant une femme, cf. l'exemple (1). Diane de Poitiers (1499-1566) fut une favorite des rois. Elle fut l'une des maîtresses de François I<sup>er</sup> (cf. la note 64), Ozanne, *NBG* 14/1855 (1965), 28.

<sup>264</sup> Cf. l'exemple (3).

<sup>265</sup> Dauzat 268-269.

<sup>266</sup> *FEW* 3. 771.

<sup>267</sup> *NDE* 68 et Harvey-Heseltine 35.

<sup>268</sup> Imbs et al. 4. 91.

l'année 1165). Ce verbe provient du bas latin *ballare* 'danser' qui est peut-être formé d'après le grec *ballein* (βαλλειν) 'lancer, jeter', dont *ballizein* (βαλλιζειν) 'se trémousser, danser' semble être un dérivé et un doublet secondaire. Le sens de 'danser' se conserva en italien et en gallo-roman, pourtant avec une grande restriction amenée par les sens secondaires. Comme le verbe *danser* l'emporta très vite, on peut dire que le verbe *ballare* ne s'évolua plus en gallo-roman.<sup>270</sup> Le diminutif *ballet* exprime la petitesse pure et simple au sens de 'petit bal'. Le facteur *petit* n'est pas concordant avec la familiarité et la plaisanterie. Le diminutif donne un élément ludique au texte et exprime la spontanéité à cause de la description qui donne l'impression du désordre.<sup>271</sup> Ce diminutif est utilisé dans un contexte descriptif. Le diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre au début du vers. Nous pensons que l'impression du désordre attire l'attention principale dans le texte.

- (10) Vecy l'esprit d'un gracieux amant,  
 Plus net, plus fin que perle ou dyamant,  
 Lequel j'ay prins, tout fres et nouvelet,  
 Lassus laissant son joli *corpselet*,  
 Prenant la mort pour l'amour d'une dame,  
 Que de plus noble au monde ne se clame.

Le nom masculin *corpselet* est le diminutif de *corps*. Le mot-thème est issu du latin *corpus* 'corps'. *Cors* eut le sens d'"ensemble des parties matérielles qui compose l'organisme de l'homme ou de l'animal' depuis le IX<sup>e</sup> siècle. Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, *corps* eut le sens de 'partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches' et de 'corsage de femme'. *Corps* au sens de 'cadavre (d'homme, de femme)' fut attesté depuis le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *corset* 'petit corps' fut attestée dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la forme du moyen français *corselet* entre le XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. En moyen français, *corselet* avait le sens de 'petit personnage' (au XV<sup>e</sup> siècle). *Corselet* avait aussi les sens de 'cuirasse légère, sans manches' entre le milieu du XV<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles, de 'piquier qui porte un corselet' dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et de 'corsage de femme' vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le latin *corpus*, *-oris* signifiait premièrement 'corps (d'homme ou d'animal)', opposé à l'âme. Il survécut dans toutes les langues romanes.<sup>272</sup> Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, *corpselet*

<sup>269</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 460.

<sup>270</sup> *FEW* 1. 217-218, 221.

<sup>271</sup> Dressler-Barbaresi 267, 396.

<sup>272</sup> *FEW* 2. 2. 1212-1216, 1218.

pouvait aussi signifier 'petit corps (d'un enfant)'.<sup>273</sup> Le diminutif *corpselet* exprime la diminution pure et simple. Ce diminutif est utilisé dans une atmosphère amoureuse et passionnée (*Vecy l'esprit d'un gracieux amant...*), mais aussi tragique à cause de la mort. Il apporte de la sympathie<sup>274</sup> au texte à cause de l'adjectif *joli*. L'épithète et le diminutif produisent un effet positif envers l'objet, c'est-à-dire du plaisir et de la joie<sup>275</sup>. Le diminutif peut aussi être utilisé afin de construire une rime *nouvelet-corpselet*<sup>276</sup>. Cette forme diminutive est le point essentiel dans le texte puisqu'elle se rencontre à la fin du vers.

- (11) Par quoy vivrons ensemble en joye eterne,  
 Sans plus passer l'inferralle cisterne;  
 Si aymerons ces castes tourterelles,  
 Et tournoirons bien souvent entour elles,  
 Et nous jourons sur fleurs et sur herbettes  
 Doulcettement avec les *coulombettes*.

*Coulombette* est le diminutif de *colombe* 'pigeon'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il pouvait aussi s'écrire *colombette*.<sup>277</sup> Le mot-thème vient du latin *columbus* 'pigeon'. Entre le IX<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècles, il se rencontre sous la forme de *colomb* 'pigeon', et de *coulombe* au même sens au XVI<sup>e</sup> siècle. Entre les milieux des XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, *colombe* avait le sens de 'femelle du pigeon'. La forme diminutive *colombette* 'petite colombe' fut attestée dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. *Colombe* est en français utilisé plutôt dans les expressions soutenues de la poésie ou de la religion.<sup>278</sup> Le diminutif *coulombette* 'petite colombe' exprime la petitesse pure et simple. Il est employé dans un contexte pastoral<sup>279</sup>. L'ambiance du texte est calme (*Par quoy vivrons ensemble en joye eterne... Doulcettement avec les coulombettes*). La forme diminutive peut être employée afin de construire une rime *herbettes-coulombettes*. Le diminutif se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel dans le texte.<sup>280</sup>

- (12) Premierement tu vois le fenix noble,  
 Vestu d'asur, d'or, de pourpre et cynoble,

<sup>273</sup> Imbs et al. 6. 239. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>274</sup> La sympathie représente des attitudes positives envers des personnes ou des choses. Partager les croyances, les idées, les sentiments, etc. est une caractéristique constitutive de la sympathie, Dressler-Barbaresi 206-207.

<sup>275</sup> Dressler-Barbaresi 267.

<sup>276</sup> Sur les rimes, cf. l'exemple (3) et sur le facteur *petit*, l'exemple (9).

<sup>277</sup> Huguët, *Dictionnaire* 2. 348-349. Sur l'ouïsme, cf. la note 531.

<sup>278</sup> FEW 2.2. 930-931.

<sup>279</sup> Cf. le chapitre 1.2.

<sup>280</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9) et sur les rimes, l'exemple (3).

...Merles faictiz, *gelines* utiles,  
Cignes tous blancz, aloêtes gentilles,

*Gelinette* est le diminutif de *geline* 'poule'.<sup>281</sup> Le mot-thème vient du latin *gallina* 'poule, femelle d'oiseau'. La forme *geline* fut attestée entre le XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *geline* 'petite poule' fut attestée au XIII<sup>e</sup> siècle (rare) et entre les deuxièmes moitiés des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En moyen français, *geline* pouvait aussi désigner 'geline' (au XVI<sup>e</sup> siècle). *Geline* avait le sens de 'jeune poule grasse' entre la fin du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècles. Le latin *gallina* se conserva dans presque toutes les langues romanes. *Gallina* dominait seul aussi en gallo-roman jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. À cette époque-là, *poule* (cf. *pullus*), qui désignait à l'origine 'jeune animal', commençait à se repousser probablement de Paris. Les représentants de *gallina* sont aujourd'hui vite disparus. Comme dans les autres langues romanes, *gallina* désignait aussi en gallo-roman d'autres animaux et voire des plantes.<sup>282</sup> Le diminutif *geline* désigne la diminution pure et simple. Il s'utilise dans un contexte descriptif. Le diminutif ajoute un élément ludique au texte et exprime la spontanéité<sup>283</sup> en opposant les *gelines utiles* au *fenix noble, vestu d'asur, d'or, de pourpre et cynoble...* Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il ne se rencontre pas à la fin du vers. Nous pensons que tous les animaux mentionnés attirent l'attention principale dans le texte.

(13) Quand tout repose et que la lune luyt,  
Viendront Silvan, Pan et les demydieux  
Des bois prouchains et circonvoisins lieux,  
Et avec eulx les fées et *nymphettes*,  
Tout alentour faisans joyeuses festes,

Le nom féminin *nymphette* est le diminutif de *nympe*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce mot-thème pouvait signifier 'eau', 'nympe d'insecte' ou 'Nymphéa, nénuphar'.<sup>284</sup> *Nympe* est issu du latin *nympha* 'nympe'. Au XIII<sup>e</sup> siècle et entre la première moitié du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècles, *nympe* avait le sens de 'divinité des bois etc., représentée sous les traits d'une jeune fille, chez les Anciens', ainsi que la forme *nympe* depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *nympe* pouvait aussi signifier 'fille galante'. La forme diminutive *nymphette* 'petite nympe' fut attestée entre le XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècles. Le latin *nympha* est emprunté par le français comme

<sup>281</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 286-287.

<sup>282</sup> *FEW* 4. 38-40.

<sup>283</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

aussi par les autres langues. Il ne fut utilisé très fréquemment qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>285</sup> Le diminutif *nymphette* désigne la diminution pure et simple. Ce diminutif se rencontre dans une atmosphère pastorale. L'amour a typiquement un caractère ludique dans la poésie pastorale ce qui s'accorde bien avec le facteur *non-sérieux* des diminutifs. L'idéalisation de la nature comme agréable et amicale est aussi un ingrédient de la poésie pastorale.<sup>286</sup> Le diminutif peut être utilisé afin d'obtenir la rime *nymphettes-festes*.<sup>287</sup> Cette forme diminutive se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel du texte.

- (14) A charpenter loges de boys portables,  
 A les rouler de l'ung en l'autre lieu,  
 A y semer la jonchée au mylieu,  
 A radouber treilles, buyssons & hayes,  
 A proprement entrelasser les clayes  
 Pour les *parquetz* des ouailles fermer;

Le nom masculin *parquet* est le diminutif de *parc* 'clôture légère et transportable où l'on enferme les moutons quand ils couchent dans les champs' (la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Le mot-thème vient du latin *parricus* dont le sens d'origine était de 'transportable et montable enclos pour les moutons' et le sens ultérieur d'enclos'. Le nom masculin *parc* au sens de 'clôture légère et transportable où l'on enferme les moutons quand ils couchent dans les champs' fut attesté depuis la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le nom masculin *parc* signifiait 'grande étendue de terres et de bois clôturée où l'on conserve les bêtes fauves et le gibier pour la chasse' entre le XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècles et depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *parquet* avait le sens de 'petit parc pour le bétail' entre la première moitié du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>288</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, *parquet* avait aussi les sens d'enceinte, lieu clos', de 'compartiment', de 'panneau', de 'salle', de 'lieu où siègent des magistrats, des juges, où l'on prononce des discours, où l'on rend des jugements', de 'salle d'audience d'un tribunal', de 'jonc' et de 'prison'. À cette époque-là, le mot-thème *parc* pouvait aussi désigner 'enceinte', 'lice', 'salle d'audience', 'champ d'un gonfanon (=gonfalon)' et 'sorte de racine'.<sup>289</sup> L'attestation la plus précoce en latin, *parricus*, se rencontre au moins au VIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit évidemment d'une forme ablative

<sup>284</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 470.

<sup>285</sup> *FEW* 7. 258. Ce néologisme fut introduit par V. Nabokov dans son roman *Lolita*, Hasselrot, *Étude* 50.

<sup>286</sup> Dressler-Barbatesi 384.

<sup>287</sup> Sur les rimes, cf. l'exemple (3) et sur le facteur *petit*, l'exemple (9).

<sup>288</sup> *FEW* 7. 663-667. Sur la marque du pluriel z, cf. la note 529.

<sup>289</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 621, 643-644.

du latin tardif \**parra* 'perche', dont le sens était à peu près de 'd'une perche réunie'. Le sens du mot s'étendit des animaux gardés au parc et à l'enclos.<sup>290</sup> Le diminutif *parquet* exprime la petitesse pure et simple. Il est employé dans un contexte descriptif. Le diminutif *parquet* n'est pas le point essentiel du texte puisqu'il ne se rencontre pas à la fin du vers.

- (15) Changeons propos, c'est trop chanté d'amours;  
Ce sont clamours; chantons de la *Serpette*;  
Tous Vignerons ont à elle recours,  
C'est leur secours pour tailler la Vignette.  
O *Serpillette*, o la *Serpillonnette*,  
La Vignolette est par toy mise sus,

Les noms féminins *serpette*, *serpillette* et *serpillonnette* sont des diminutifs de *serpe*. *Serpe* est la réfection (au XIII<sup>e</sup> siècle) de *sarpe*. *Sarpe* est issu (au début du XIII<sup>e</sup> siècle) du latin populaire *sarpa* qui est dérivé du latin classique *sarpere* 'tailler la vigne'. Le nom féminin *sarpe* 'large lame en croissant à manche court, dont on se sert pour élaguer les arbres' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle et entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles et la forme *serpe* au XIII<sup>e</sup> siècle et depuis la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. En moyen français, *sarpe* avait aussi le sens de 'coupeur de bourse' (au XV<sup>e</sup> siècle). Le diminutif *sarpeste* 'petite serpe' fut attesté au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la forme *sarpette* entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles et de *serpette* depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La forme *serpillonnette* fut attestée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Selon Wartburg, la forme diminutive *serpillette* 'petite serpe' ne fut attestée que dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, mais Marot l'utilise déjà au XVI<sup>e</sup> siècle. Le latin *sarpere* ne se conserva nulle part parmi les langues romanes.<sup>291</sup> Le suffixe *-ette* donne le sens de 'petit' au sens du mot-thème 'outil formé d'une large lame en croissant, à manche court, destiné à élaguer'.<sup>292</sup> Les formes diminutives *serpette*, *serpillette* et *serpillonnette* désignent la diminution pure et simple. Les formes *serpillette* et *serpillonnette* peuvent exprimer un certain respect à cause de la forme exclamative *o serpillette*, *o la serpillonnette*. Le caractère général des exclamations est qu'elles

<sup>290</sup> FEW 7. 667-668.

<sup>291</sup> FEW 11. 234-235.

<sup>292</sup> Imbs *et al.* 15. 394. Durant la période du moyen français, il y avait une hésitation entre la prononciation *ar* ou *er* + consonne. Le plus souvent, l'*e* suivi de *r* + consonne s'est ouvert en *a*, puisque de point de vue articulatoire, il est plus facile de passer de *a* à *r* dental que de *e* à *r*. Le changement de *er* en *ar* aurait peut-être persisté sans la substitution de *r* vélaire à *r* dental. La prononciation de *r* vélaire demande l'abaissement de la pointe de la langue. Ainsi, la série *er* devint plus facile à prononcer, et la transformation de *e* en *a* se ralentit au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Il est resté dans la langue littéraire *serpe* pour l'ancien français *sarpe*, Bourciez, *Phonétique* 58, 67. Sur les combinaisons *-illette* et *-illonnette*, cf. le chapitre 1.9.1.

expriment les sentiments et les attitudes avec emphase et émotion<sup>293</sup>. Les formes diminutives *serpette* et *vignette* peuvent être utilisées à cause de la rime.<sup>294</sup> Le contexte est descriptif. Les formes diminutives *serpette*, *serpillette* et *serpillonnette* sont des points essentiels dans le texte, les formes *serpette* et *serpillonnette* se rencontrant aux fins des vers. La forme *serpillette* se rencontre dans un vers où il n'y a que des diminutifs, ainsi, elle est aussi un point essentiel.

- (16) C'est leur secours pour tailler la *Vignette*.  
O *Serpillette*, o la *Serpillonnette*,  
La *Vignolette* est par toy mise sus,  
Dont les bons Vins tous les ans sont yssus.

Les diminutifs *vignette* et *vignolette* sont dérivés de *vigne*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *vignette* pouvait aussi signifier 'ornement représentant des branches de vigne et des raisins'.<sup>295</sup> Le mot-thème vient du latin *vinea* 'vigne, vignoble, cep de vigne'. Le nom féminin *vigne* 'vitis vinifera; terrain planté de vignes' fut attesté depuis la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (en anglo-normand). Le diminutif *vignette* 'petit cep de vigne' fut attesté entre la première moitié du XIV<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *vignolette* 'petit cep de vigne' fut attesté entre le XVI<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Le latin forma un adjectif *vineus* 'appartenant à la vigne' de *vinum*, dont le féminin s'employa déjà tôt en tant qu'un nom, d'où *vinea* 'vignoble, vigne'. En outre, l'on trouve *vitis* 'cep de vigne unique'.<sup>296</sup> Les formes diminutives *vignette* et *vignolette* expriment la petitesse pure et simple. *Vignette* peut aussi être utilisé afin de construire une rime.<sup>297</sup> Ces diminutifs sont employés dans un contexte descriptif. *Vignette* se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel dans le texte, lequel n'est pourtant pas *vignolette* se rencontrant au début du vers.

- (17) Soit qu'estendant la cire avec grand'industrie  
Il observe par tout si bonne symmetrie  
Que dessus et dessous par espaces egaux  
Cent mille *cabinets* il creuse en ses bornaux;

Le diminutif *cabinet* est dérivé de *cabine*. L'origine du mot-thème est obscure. Le latin \**cabin* avait le sens de 'hutte, chaumière, abri'. Il est possible que *cabane*, emprunté par le moyen anglais

<sup>293</sup> Dressler-Barbaresi 278.

<sup>294</sup> Sur les rimes, cf. l'exemple (3) et sur le facteur *petit*, l'exemple (9).

<sup>295</sup> Huguet, *Dictionnaire* 7. 471.

<sup>296</sup> FEW 14. 471-472, 474-475, 477. Sur la combinaison *-olette*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>297</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9) et sur les rimes, l'exemple (3).

*caban* au sens d'abri provisoire, refuge' et devenu l'anglais *cab(b)in*, ait été réemprunté par le moyen français (picard) *cabine*.<sup>298</sup> Le nom masculin *cabain* désignait 'cabine de bateau' dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, *cabinet* pouvait avoir le sens de 'petite chambre retirée et intime servant le plus souvent d'accessoire aux grandes pièces d'appartement'. *Cabinet* se rencontrait aussi sous la forme de *gabinet* entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. *Cabinet* au sens de 'petite chambre retirée et intime servant le plus souvent d'accessoire aux grandes pièces d'appartement' est le diminutif de l'ancien picard *cabine* 'cabane où l'on se réunit pour jouer' (attesté dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle à Lille).<sup>299</sup> La forme diminutive *cabinet* exprime la petitesse pure et simple. Elle exprime la spontanéité et ajoute un élément ludique au texte<sup>300</sup> à cause de l'image d'une grande quantité de cabinets que donne l'expression *cent mille cabinets il creuse en ses bornaux*. Il s'utilise dans un contexte descriptif. Le diminutif *cabinet* se rencontrant au début du vers n'est pas le point essentiel dans le texte. Nous pensons que l'élément ludique attire l'attention principale dans le texte.

- (18) D'ebene precieux deux arceaux deliés  
 Sur deux astres brillans sont dextrement pliés,  
 Sur deux yeux *noirelets* où Cupidon se cache  
 Et d'où les chastes traitz de sa trousse il delache.

*Noirelet(te)* est le diminutif de *noir*<sup>301</sup> à valeur approximative. Le mot-thème est issu du latin *niger* 'noir'. L'adjectif *neir* 'dont la couleur produit sur œil l'impression d'une obscurité complète' fut attesté entre le début du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle et la forme *noir* depuis la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *noiret* 'noirâtre' fut attestée vers le début du XIII<sup>e</sup> siècle et entre la première moitié du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Le latin possédait deux adjectifs pour désigner 'noir': *ater* et *niger*.<sup>302</sup> La forme diminutive *noirelet* ne se rencontre que dans le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* de Huguet. Il exprime la diminution pure et simple au sens d'un peu'. Ce diminutif se rencontre dans un contexte amoureux où le facteur *non-sérieux* est constitutif<sup>303</sup>. Le diminutif *noirelet* peut aussi avoir une

<sup>298</sup> Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 314 et *FEW* 2.1. 14.

<sup>299</sup> *FEW* 2.1. 13-15. Sur le changement de genre (*cabinet* m., *cabine* f.), cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>300</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>301</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 436.

<sup>302</sup> *FEW* 7. 129-132, 135.

<sup>303</sup> Dressler-Barbaresi 395. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

nuance hypocoristique à cause de cette thématique amoureuse. Cette forme diminutive est le point non-essentiel dans le texte puisqu'elle se rencontre au milieu du vers. Nous pensons que le contexte amoureux attire l'attention principale.

### 2.3 Le suffixe *-et(te)* en prose

Le suffixe *-et(te)* est le plus répandu dans le corpus prosaïque:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-ET(TE)	15	38,5 %
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	39	100,0 %

TABLEAU 3 LE SUFFIXE -ET(TE)

Il y a 15 occurrences du suffixe *-et(te)*. Au total, il y a 39 occurrences de suffixes diminutifs dans le corpus prosaïque. Le pourcentage des formes en *-et(te)* est de 38,5%. La grande quantité du suffixe *-et(te)* suit la tendance générale de ce suffixe au XVI<sup>e</sup> siècle. Voici les occurrences des diminutifs en *-et(te)*:

- (19) Je (dist Carpalim) y entreray si les oyseaulx y entrent, car j'ay le corps tant allaigre que je auray saulté leurs tranchées et percé oultre tout leur camp davant qu'ilz me ayent apperceu, et ne crains ny traict, ny flesche, ny cheval, tant soit légier, et feust-ce Pégase de Perséus ou *Pacolet*, que devant eulx je n'eschappe gaillard et sauf.

*Paquelet* est le diminutif de *paquet*, en moyen français *pacquet* 'ballot (d'étoffes)'. Le mot-thème est issu du néerlandais *pak*. C'était un surnom du porteur de paquets, du marchand de fagots, comme le dérivé *Paquetier*. *Paclot* et *Paclot* sont des formes contractées de *Pacquelet*.<sup>304</sup> Ainsi, *Pacolet* peut être une forme altérée de *Paclot* à notre avis. Dans le *Pantagruel*, *Pacolet* est un nain qui fabriqua un cheval de bois dont la vitesse était proverbiale.<sup>305</sup> Ce diminutif est familier. L'emploi des diminutifs s'attache à la présence de la familiarité et de l'intimité<sup>306</sup>. Le diminutif est

<sup>304</sup> Morlet 755.

<sup>305</sup> Demerson 448.

<sup>306</sup> Dressler-Barbaresi 243.

utilisé dans un contexte descriptif. Le ton du texte est un peu vantard quand Carpalim fait l'éloge de ses caractéristiques. La forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle n'est pas considérée comme finale<sup>307</sup>. À notre avis, le ton vantard attire l'attention principale.

- (20) "Je veiz Maistre Jean le Maire qui contrefaisoit du pape et à tous ces pauvres roys et papes de ce monde faisoit baiser ses piedz,..." Et appella Caillette et *Triboulet*, disant:

*Triboulet* était le nom d'un fou du roi à l'époque de Louis XII<sup>308</sup>. *Triboulet* est le diminutif de *triboul* 'intrigué'. En moyen français, le nom masculin *triboulet* signifiait 'fou, bouffon' (à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle). Le mot-thème vient du latin *tribulare* 'remuer'. En ancien et en moyen français, *triboul* désignait 'intrigue, machination; trouble, effroi, agitation' (entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles). Le latin forma à partir du nom *tribulum* le verbe *tribulare* qui fut attesté au sens de 'remuer' chez Caton.<sup>309</sup> Le diminutif *Triboulet* peut exprimer en plus de la familiarité le mépris, l'ironie et la servilité à cause de son porteur, fou du roi. La familiarité et l'intimité s'attachent à l'usage des diminutifs<sup>310</sup>. Il s'emploie dans un contexte descriptif. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

- (21) Et appella *Caillette* et *Triboulet*, disant: "Messieurs les Cardinaulx, dépeschez leurs bulles: à chascun un coup de pau sus les reins", ce que fut fait incontinent.

Le nom féminin *caillette* est le diminutif de *caille*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *caillette* avait aussi les sens de 'personne sotte et frivole', de 'quatrième estomac des ruminants' et de 'testicule'. *Caille* pouvait signifier aussi 'lait caillé, caillot de lait' et 'caillou'. Le pluriel *cailles* avait le sens de 'jeu, comme le jeu d'osselets'.<sup>311</sup> *Caillette* était un fou du roi aux cours de Charles VIII<sup>312</sup>, de Louis XII<sup>313</sup> et de François I<sup>er</sup><sup>314</sup>. Son nom fut substantivé au XVI<sup>e</sup> siècle: le féminin *caillette* 'personne d'esprit frivole'. Il fut d'abord utilisé seulement pour désigner des hommes, mais à cause de la désinence féminine, il commença à désigner aussi des femmes (dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle). Alors, il fut senti comme une forme dérivée de *caille*. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il

<sup>307</sup> Cf. le chapitre 2.1.

<sup>308</sup> (1462-1515). Roi de France entre 1498 et 1515. Se maria avec Anne de Bretagne (cf. la note 58), veuve de Charles VIII (cf. la note 52), Labande-Mailfert, *LM* 5/1991, 2189.

<sup>309</sup> *FEW* 13.2. 251-253. Sur Caton, cf. la note 162.

<sup>310</sup> Dressler-Barbaresi 243.

<sup>311</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 50-52

<sup>312</sup> Cf. la note 52.

<sup>313</sup> Cf. la note 308.

désignait à peine les hommes. Le mot-thème est issu du latin *quacula* 'caille'. Le nom féminin *caille* 'coturnix' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. Le nom masculin *caille* 'caille' fut attesté au XVI<sup>e</sup> siècle. *Calheta* 'jeune caille' fut attesté en ancien occitan et *caillette* en moyen français (au XVI<sup>e</sup> siècle). Le nom latin *coturnix* disparut très tôt des langues gallo-romanes. À son lieu, il existe une expression qui imite le son d'appel des cailles. Elle fut tôt attesté: *quacula* entre les IX<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (écrit *quaccula*) et *quacquara*.<sup>315</sup> Le diminutif *Caillette* désigne la familiarité. Comme cette personne fut un fou du roi, le diminutif peut aussi avoir une nuance péjorative exprimant la servilité, l'ironie et le mépris. Il est utilisé dans un contexte descriptif. L'emploi du diminutif s'attache à la familiarité et l'intimité<sup>316</sup>. Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il n'est pas considéré comme final.

- (22) pour y donner ordre, donna tant de commissions aux varletz, d'un cousté et d'autre, qu'elle demoura toute seulle avecques le maistre pallefrenier. Et, de peur que quelcun survint, luy dist: "Allez vous en dedans mon jardin, et me attendez en ung *cabinet* qui est au bout de l'allée."<sup>317</sup>

Le diminutif *cabinet* s'emploie dans le dialogue d'un contexte descriptif. Il exprime la petitesse pure et simple<sup>318</sup>. Ce diminutif n'étant pas considéré comme final n'est pas le point essentiel dans le texte.

- (23) Es aultres tant croissoit le nez qu'il sembloit la fleute d'un alambic, tout diapré, tout estincelé de *bubeletes*, pullulant, purpuré, à pompettes, tout esmaillé, tout boutonné et brodé de gueules,

Le nom féminin *bubelete* est le diminutif de *bube* 'tumeur', 'bulle' (par analogie).<sup>319</sup> Le mot-thème est issu du latin *bubon* 'tumeur; enflure'. *Bube* au sens de 'pustule' fut attesté entre les XIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. En ancien et en moyen français, *bubette* avait le sens de 'petite bustule' (entre le XIII<sup>e</sup> et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècles). Selon Wartburg, la forme diminutive *bubelette* ne fut attestée qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais Rabelais l'utilise déjà au XVI<sup>e</sup> siècle. Le mot latin *bubon* est une expression médicale qui vient du grec *βουβων*.<sup>320</sup> Le diminutif *bubelete* désigne la

<sup>314</sup> Cf. la note 64.

<sup>315</sup> FEW 2.1. 46 et 2.2. 1386-1388.

<sup>316</sup> Dressler-Barbaresi 243.

<sup>317</sup> Cf. l'exemple (13).

<sup>318</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>319</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 19.

<sup>320</sup> FEW 1. 581.

diminution pure et simple. En plus, il peut avoir une nuance péjorative à cause du contexte négatif. Comme le vers contient une description des caractéristiques désagréables, le diminutif réduit la quantité de l'évaluation négative<sup>321</sup>. Ce diminutif se rencontre dans un texte descriptif. Cette forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle n'est pas finale. Nous pensons que toutes les caractéristiques désagréables attirent l'attention principale dans le texte.

(24) Et trouva la librairie de saint Victor fort magnifique, mesmement d'aulcuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuit le repertoyre, et primo: ...Les *Brimbelettes* des Voyageurs.

Le nom féminin *brimbelette* est le diminutif de *brimbe*. Le mot-thème s'écrivait aussi *bribe* au XVI<sup>e</sup> siècle. À cette époque-là, il avait les sens de 'provisions de bouche', 'morceaux de pain ou autres aliments qu'on donne aux mendiants, aux moines quêtes', 'aumône' et de 'ressources, revenus'.<sup>322</sup> Le mot-thème est issu du latin *brim(b)-*. En français, *bribe* 'morceau de pain qu'on donne à un mendiant' fut attesté entre les XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En moyen français, *brimbelette* pouvait avoir le sens de 'bagatelle'. Le groupe des mots latins en *brim(b)-* se conserva aussi dans les autres langues romanes. À l'origine, *brib-* désignait 'choses petites en général'.<sup>323</sup> Le diminutif *brimbelette* désigne la diminution pure et simple<sup>324</sup>. Ce diminutif ne se rencontre que dans le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* de Huguët. Il s'utilise dans un contexte descriptif. Ce diminutif peut être considéré comme final puisque *Les Brimbelettes des Voyageurs* est conçu comme un ensemble. Alors, c'est le point essentiel dans le texte.

(25) Eulx disans ces parolles, voicy arriver Loup Garou avecques tous ses géans; lequel, voyant Pantagruel seul, Feut esprins de témérité et outrecuidance, par espoir qu'il avoit d'occire le pauvre *bonhomme*.

Le nom masculin *homme* est le diminutif d'*homme*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *homme* avait les sens d'"être humain", de 'cavalier lourdement armé', de 'vassal', de 'valet', d'"homme, jeu de cartes' et de 'sorte de mesure de terre'. Par une recherche d'archaïsme, on utilisait quelquefois l'ancienne forme du cas sujet *hom*, quel rôle qu'il eût dans la phrase. On écrivait aussi *homs* (l'ancienne forme du cas sujet), soit au singulier, soit au pluriel.<sup>325</sup> Le mot-thème est issu du latin *homo*, *-ine* 'homme, être

<sup>321</sup> Dressler-Barbaresi 272. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>322</sup> Huguët, *Dictionnaire* 1. 708, 716. Sur la combinaison *-elette*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>323</sup> FEW 1. 527-528.

<sup>324</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>325</sup> Huguët, *Dictionnaire* 4. 493-495.

humain'. Le nom masculin *omme* 'individu appartenant au genre humain; mâle adulte de ce genre' fut attesté en ancien français (au XIV<sup>e</sup> siècle, surtout en picard) et *homme* au XIII<sup>e</sup> siècle. Le nom masculin *bonhomme* 'homme droit, candide' fut souvent écrit en deux mots dans ce sens (dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle). *Bonhomme* avait aussi le sens de 'mari trompé par sa femme' entre le XIV<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles. En moyen français, *bonhomme* pouvait signifier 'vieillard' (dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle), 'paysan' (entre la première moitié du XVI<sup>e</sup> et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècles) et 'molène' (entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècles). Le diminutif *hommet* 'petit homme' fut attesté entre la première moitié du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>326</sup> Le diminutif *bonhommet* désigne la petitesse pure et simple. À cause de l'adjectif *pauvre*, il exprime aussi la compassion. L'épithète et le diminutif produisent un effet positif envers la personne, c'est-à-dire de la joie et du plaisir<sup>327</sup>. Ainsi, le diminutif donne de la sympathie<sup>328</sup> au texte due à la compassion exprimée par l'adjectif *pauvre*. Le contexte est descriptif. L'atmosphère du texte est un peu menaçante à cause de l'espoir de tuer le Loup Garou. Le diminutif se rencontrant à la fin du texte est le point essentiel.

(26) Pantagruel se pourmenoit après soupper avecques ses compaignons par la porte dont l'on va à Paris. Là rencontra un escolier tout *joliet* qui venoit par icelluy chemin; et, après qu'ilz se furent saluez, luy demanda: "Mon amy, dont viens-tu à ceste heure?"

L'adjectif *joliet*, *-e* est le diminutif de *joli*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *joli* avait le sens d'aimable, galant'.<sup>329</sup> Le mot-thème vient de l'ancien nordique *jol* 'fête de Noël'. La forme *jolif*, *-ive* au sens de 'joyeux, gai, porté au plaisir, galant, amoureux' fut attestée entre la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles et de *joli*, *-e* entre le XIII<sup>e</sup> et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècles. La forme *joliet* fut attestée au XIII<sup>e</sup> siècle. En ancien et en moyen français, *joliet* pouvait désigner 'gai, joyeux'. La forme *jolivet* existait au XV<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *joliet* 'assez joli' fut attesté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La fête nordique *jol* fut abondamment célébrée et elle dura douze jours. Cela peut expliquer le sens le plus ancien 'gai, joyeux'. Ces sens psychologiques devinrent sensuels au XIII<sup>e</sup> siècle: 'goûté' et 'joli'. Les attestations les plus précoces et sûres viennent de l'époque de

<sup>326</sup> FEW 4. 453-459.

<sup>327</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>328</sup> Cf. la note 274.

<sup>329</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 721.

Froissart.<sup>330</sup> Le diminutif *jolliet* 'assez joli' exprime le renforcement. Le contexte où ce diminutif est employé est descriptif. Le diminutif rend le texte plus sympathique<sup>331</sup> à cause de son sens positif. Le diminutif peut aussi être utilisé pour augmenter l'autorité de ce qui parle<sup>332</sup>. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

(27) Mais que diray-je des pauvres vérolez et goutteux? O quantes foys nous les avons veu, à l'heure que ilz estoient bien oingt et engressez à poinct, et le visaige leur reluysoit comme la claveure d'un charnier, et les dentz leur tressailloyent comme font les *marchettes* d'un clavier d'orgues ou d'espINETTE quand on joue dessus,

Le nom féminin *marchette* est le diminutif de *marche* 'endroit où l'on met le pied', 'degré, rang', 'touche d'un clavier' et 'pédale d'un métier à tisser'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *marche* avait aussi les sens de 'manière de marcher' et de 'gros grain d'un chapelet, de patenôtres' sous la forme de *marque*. En outre, *marche* signifiait 'pays de frontière, pays, région' et 'limite' à cette époque-là.<sup>333</sup> Le mot-thème est issu de l'ancien francique \**markôn* 'marquer, désigner'. Le nom féminin *marche* au sens de 'traces (du cerf)' fut attesté dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, de 'traces du sanglier' dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de 'traces de la loutre' entre les deuxièmes moitiés des XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et de 'traces des pas d'un homme' à la fin du XIV<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles. En moyen français, *marche* pouvait avoir les sens d'action de celui qui marche; manière de marcher' (au début du XVI<sup>e</sup> siècle), de 'partie d'un escalier sur laquelle on pose le pied' (dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) et de 'touche d'un clavier' (au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle). Le diminutif *marchette* fut attesté au XVI<sup>e</sup> siècle. À cette époque-là, ce nom féminin pouvait aussi signifier 'touche d'un clavier'. Le verbe *marcher* est seulement gallo-roman.<sup>334</sup> Le diminutif *marchette* exprime la petitesse pure et simple. Il s'utilise dans un contexte descriptif. L'atmosphère est un peu angoissante due à la description des malades. Le diminutif peut être employé à cause de l'euphémisme, c'est-à-dire pour déguiser les sujets désagréables<sup>335</sup>. La forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle n'est pas finale. À notre avis, l'atmosphère angoissante attire l'attention principale.

<sup>330</sup> FEW 16. 284-286. Jean Froissart (1333 ou 1337 – 1405?), chroniqueur et poète français, Demougin, *Historique* 1. 599.

<sup>331</sup> Cf. la note 274.

<sup>332</sup> Dressler-Barbaresi 269.

<sup>333</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 141-143, 145, 157.

<sup>334</sup> FEW 16. 527-528, 531-532.

(28) mais le quintal de ses quinqualleries ne vault que un boussin de pain; encores y en a-il  
mauvaise dépesche: ainsi les pauvres malautruz sont aulcunesfoys plus de troys sepmaines  
sans manger morceau ny *miette*, et travaillent jour et nuict, attendant la foyre à venir;

Le nom féminin *miette* est le diminutif de *mie* 'miette, parcelle'. *Mie* pouvait signifier 'amie' au XVI<sup>e</sup> siècle. En outre, c'était toujours une particule accessoire de négation à cette époque-là. *Non mie* avait le sens de 'non pas'.<sup>336</sup> Le mot-thème vient du latin *mica* 'miette'. Le nom féminin *mie* 'miette de pain' fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. *Miate* 'parcelle qui tombe du pain quand on le rompt, quand on le coupe' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle en ancien lorrain. La forme *miette* fut attestée au XIV<sup>e</sup> siècle, *miette* au sens de 'parcelle d'un aliment quelconque' au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Selon Wartburg, le diminutif *miette* 'très petit morceau d'un objet quelconque' fut attesté dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Alors, soit Rabelais l'utilise avant cette époque-là, soit il ne s'agit pas de diminutif chez lui. Nous pensons qu'il s'agit d'un diminutif à cause du contexte où le mot *morceau* précède le mot *miette* qui, à notre avis, a le sens de 'très petit morceau'. Le nom latin *mica* signifiait 'miette, un peu (du pain, du sel, de quoi que cela soit)'. De plus, il eut le sens de 'petit morceau de quelque chose'. Il existe plusieurs formations diminutives dans les langues gallo-romanes, surtout *miette*, puis *miotte*, *mioche*, *mion* etc. Elles adoptèrent le sens de *mica* qui avait déjà soi-même un sens diminutif.<sup>337</sup> Le diminutif *miette* désigne la diminution pure et simple en plus de la modestie. Il est employé dans un texte descriptif. Le diminutif renforce le ton négatif puisqu'il exprime le sens de 'même pas un très petit morceau'. Les diminutifs peuvent renforcer les émotions. Ce diminutif peut aussi être utilisé afin de chercher l'accord<sup>338</sup> au fait que la vie des pauvres n'est pas facile. Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il n'est pas considéré comme final. Nous pensons que la vie difficile des pauvres attire l'attention principale dans le texte.

(29) Ha, Badebec, ma mignonne, m'amyé, mon petit con (toutesfois elle en avoit bien troys  
arpens et deux sextérées), ma *tendrette*, ma braguette, ma savate, ma pantofle, jamais je ne  
te verray! Ha, pauvre Pantagruel, tu as perdu ta bonne mère, ta douce nourrisse, ta dame  
très aymée!

Le nom masculin *tendret* et le nom féminin *tendrette* désignaient 'jeune personne, enfant' au XVI<sup>e</sup> siècle et le nom féminin *tendrette* avait aussi le sens de 'péché mignon' vers le milieu du XVI<sup>e</sup>

<sup>335</sup> Dressler-Barbaresi 328. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>336</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 261.

<sup>337</sup> FEW 6.2. 68-69, 73, 76.

<sup>338</sup> Dressler-Barbaresi 233, 240. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

siècle.<sup>339</sup> Le diminutif *tendrette* exprime l'affection, l'admiration et l'amour envers Badebec. Il se rencontre dans un contexte de malheur plein d'affectivité où l'on pleure la mort de la mère de Pantagruel avec beaucoup de sympathie. Ce diminutif renforce le ton affectif du texte avec les autres mots de tendresse (*ma mignonne, m'amy, mon petit con... ma braguette, ma savate, ma pantofle...*). Les diminutifs peuvent renforcer les émotions. Ce diminutif est un vocatif même si Babedec est morte. Normalement, les vocatifs s'utilisent afin d'attirer ou de maintenir l'attention de celui à qui l'on parle. Les vocatifs expriment l'intimité.<sup>340</sup> Le diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte. À notre avis, tous les mots de tendresse attirent l'attention principale.

(30) Quand je fuz sur un petit *tucquet* qui est auprès, je me retourné arrière, comme la femme de Loth, et vys toute la ville bruslant, dont je fuz tant aise que je me cuydé conchier de joye; mais Dieu m'en punit bien.

Le nom masculin *tuquet* avait le sens de 'tertre, hauteur, monticule' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>341</sup> *Tuquet* est le diminutif de *tuc* 'tertre, coteau, mont, montagne'. Le mot-thème vient de l'indo-germanique *tukka* 'citrouille', 'colline'. Le nom féminin *tuche* 'terrain soutenu par un contrefort rocheux' fut attesté dans le dialecte du département des Basses-Alpes. Le nom masculin *tuc* au sens de 'sommet' fut attesté en Lot-et-Garonne (dans le Cantal), *tük* au sens de 'montagne', en Lavedan et en béarnais de 'tertre, coteau, mont'. Le diminutif *tucquet* 'monticule' fut attesté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècles. En Montignac (chef-lieu du canton de la Dordogne, arrondissement de Sarlat) *tuquet* avait le sens de 'sommet d'une petite colline'. Le sens de 'colline' était le plus fréquent.<sup>342</sup> Le diminutif *tucquet* exprime la petitesse pure et simple. Il s'utilise dans un texte descriptif. Ce diminutif renforce l'idée de la petitesse exprimée par l'adjectif *petit*.<sup>343</sup> Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

(31) Pittacus disoit que chacun avoit son défaut; que le sien estoit la mauvaise teste de sa femme; hors cela, il s'estimeroit de tout poinct heureux. C'est un bien poissant inconvenient, duquel un personnage si juste, si sage, si vaillant sentoit tout l'estat de sa vie alteré: que devons nous faire, nous autres *hommenez*?

<sup>339</sup> FEW 13.1. 206 Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *tendrette* (48').

<sup>340</sup> Dressler-Barbaresi 240, 313. Sur un diminutif désignant une femme, cf. l'exemple (1).

<sup>341</sup> Huguët, *Dictionnaire* 7. 369.

<sup>342</sup> FEW 13.2. 398-401. Sur le groupe *petit* + *diminutif*, cf. la note 255.

<sup>343</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

Le nom masculin *hommenet* est le diminutif d'*homme*.<sup>344</sup> Le mot-thème est issu du latin *homo*, *-ine* 'homme'. La forme occitane *houmenet* fut attestée à Toulouse. Celui-ci avait le sens de 'petit homme' en occitan.<sup>345</sup> Le diminutif *hommelet* 'petit homme, homme de peu de force, de valeur' est parallèle avec *femmelette*. Dans quelques éditions de Montaigne, il utilisait le mot français *hommelets* au lieu de la forme occitane *hommenetz*.<sup>346</sup> Le diminutif *hommelet* 'petit homme, homme de peu de force, de valeur' exprimant la petitesse a aussi un sens hypocoristique.<sup>347</sup> Il peut aussi avoir une nuance péjorative en désignant la modestie et le mépris. La forme diminutive *hommenetz* ne se rencontre que dans le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* de Huguet. Ce diminutif s'utilise dans un texte méditatif. Il renforce le contraste avec *un personnage si juste, si sage, si vaillant*. Cette forme diminutive est le point essentiel dans le texte puisqu'elle se rencontre à la fin du texte.

(32) contre la forme de nos peres et la particuliere liberté de la noblesse de ce Royaume, nous nous tenons descouverts bien loing autour d'eux, en quelque lieu qu'ils soient, et comme autour d'eux, autour de cent autres, tant nous avons de tiercelets et *quartelets* de Roys;

L'expression du moyen français *quartelet* de roy signifiait '(roi) de peu de valeur' (dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle).<sup>348</sup> Le diminutif *quartel* au sens de 'petit quart' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *quartel* avait aussi le sens de 'mesure de blé, de capacité variable selon les provinces'.<sup>349</sup> Le mot-thème *quart* est issu du latin *quartus* 'quatrième'. Le français *quart* 'quatrième' fut attesté en ancien français (jusqu'à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle). Le latin *quartus* survécut dans toutes les langues romanes, sauf en roumain.<sup>350</sup> Montaigne ajoute le suffixe *-et* au diminutif *quartel* 'petit quart'. L'expression *quartelet* de roy au sens de '(roi) de peu de valeur' exprime l'ironie, le mépris et la modestie. Le texte critique la grande quantité des rois non importants. Le ton étant critique le diminutif réduit la quantité de l'évaluation négative<sup>351</sup>. *Quartelets de Roys* est conçu comme un ensemble final. Alors, cette forme diminutive est le point essentiel dans le texte.

<sup>344</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 495.

<sup>345</sup> *FEW* 4. 453-454. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple (25).

<sup>346</sup> Littré 4. 577.

<sup>347</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>348</sup> *FEW* 2.2. 1423.

<sup>349</sup> Greimas-Keane 516.

<sup>350</sup> *FEW* 2.2. 1422-1423, 1427.

<sup>351</sup> Dressler-Barbaresi 272.

(33) tant nous avons de *tiercelets* et *quartelets* de Roys; et ainsi d'autres pareilles introductions nouvelles et vitieuses: elles se verront incontinent esvanouyes et descriées.

*Tiercelet* est le diminutif de l'ancien français *terçuel* (attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Il s'utilisait au XVI<sup>e</sup> siècle pour désigner 'personnage insignifiant, qui n'est pas la moitié de ce qu'il prétend être' dans un cadre familial.<sup>352</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, le diminutif *tiercelet* avait le sens d'un tiers plus petit que la femelle', 'ce qui est d'un degré inférieur en bien ou en mal'. À cette époque-là, il pouvait aussi désigner 'mâle du faucon et de divers oiseaux de proie', 'favori' et 'd'une troisième catégorie'.<sup>353</sup> Le mot-thème vient du latin *\*tertiolus* 'troisième'. Le nom masculin *terçuel* au sens de 'son' fut attesté dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. *Tiercelet* (de ministre, etc.) au sens de 'se dit d'un homme qui n'est qu'à demi ce qu'il prétend être' fut attesté entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècles (une expression familière). Le latin *\*tertiolus* est la forme dérivée de *tertius*.<sup>354</sup> Le diminutif *tiercelet* aux sens de 'personnage insignifiant, qui n'est pas la moitié de ce qu'il prétend être' et de 'ce qui est d'un degré inférieur en bien ou en mal' a une nuance péjorative. Il exprime la modestie et le mépris. Au sens d'un tiers plus petit que la femelle', il exprime la petitesse pure et simple<sup>355</sup>. Ce diminutif se rencontre dans un contexte descriptif dont le ton est négatif. Le diminutif réduit l'évaluation négatif<sup>356</sup>. Cette forme diminutive est le point essentiel dans le texte puisque l'ensemble *tiercelets et quartelets de Roys* est final.

#### 2.4 Le suffixe *-eau*, *-elle* en poésie

Nous traitons les occurrences des suffixes *-eau* et *-elle*<sup>357</sup> ensemble puisque dans beaucoup de cas, le terme peut être utilisé soit comme un nom masculin, soit comme un nom féminin. Quand

<sup>352</sup> Rey-Tomi-Hordé-Tanet 2. 2120.

<sup>353</sup> Huguet, *Dictionnaire* 7. 241-242.

<sup>354</sup> *FEW* 13.1. 265-266.

<sup>355</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>356</sup> Dressler-Barbaresi 272.

<sup>357</sup> Quand la terminaison *-el* (< *-ellum*) fut remplacée par *-eau*, il y eut une alternance entre *-eau* et *-el(le)*. L'usage ne se fixe qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Nyrop 2. 231, 287. La vocalisation de *l* se produisit déjà au X<sup>e</sup> siècle; des chartes latines employaient *au* pour *al* dans des noms propres germaniques (*Rainaudus*, *Gauterius*). La vocalisation fut peut-être accomplie dans tout le Nord de la France vers l'année 1100, bien que les manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle aient encore beaucoup utilisé des graphies comme p.ex. *albe*, *altre*, Bourciez, *Précis* 183.

le diminutif est masculin, il est formé avec le suffixe *-eau* et qu'il est féminin, il a le suffixe *-elle* dans notre corpus. La quantité de ces suffixes est très modeste dans notre corpus poétique:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-EAU, -ELLE	2 occ. sur 37	
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	37	100,0 %

TABLEAU 4 LE SUFFIXE -EAU, -ELLE

La quantité des diminutifs formés à l'aide du suffixe *-eau*, *-elle* est de 2 occurrences. Ce suffixe occupe la dernière place dans notre corpus poétique. Voici les occurrences des diminutifs en *-eau*, *elle*:

- (34) Non pour aller visiter mes chasteaux,  
 Mais bien pour veoir les petis *maroteaux*,  
 Et donner ordre à ung faiz qui me poise.

*Maroteau* est dérivé de *Marot* au moyen du suffixe diminutif *-eau* qui donne le sens de 'petit' au mot-thème. Le nom masculin *maroteau* désigne ainsi 'petit Marot, l'enfant de Marot'. Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple. Il peut aussi désigner l'amour et l'affection à cause du fait que Marot parle de ses enfants. Ce diminutif se rencontre dans un texte explicatif. Les situations concentrées aux enfants favorisent les diminutifs<sup>358</sup>. Cette forme diminutive est le point essentiel dans le texte puisqu'elle se rencontre à la fin du vers.

- (35) O ris, ô front, cheveux, bras, mains et doigts:  
 O lut pleintif, viole, archet et vois:  
 Tant de flambeaus pour ardre une *femmelle*!

*Femmelle* 'petite femme' est le diminutif de *femme*.<sup>359</sup> Le mot-thème vient du latin *femina* 'femme'. En ancien français, *feme* s'utilisait en tant que titre. La forme diminutive *femmele* fut attestée au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>360</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple. Il peut aussi désigner soit la modestie (tous ces éloges pour une simple femme), soit l'admiration, l'amour et l'affection

<sup>358</sup> Dressler-Barbaresi 320. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9). Sur la construction *petit* + *diminutif*, cf. la note 255.

<sup>359</sup> OC 221.

<sup>360</sup> FEW 3. 449. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *femmelettes* (85').

(la femme méritent les éloges). Il s'utilise dans un contexte amoureux et admiratif que le diminutif renforce. Les situations amoureuses favorisent les diminutifs et le diminutif peut renforcer les émotions.<sup>361</sup> Cette forme diminutive se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel dans le texte.

## 2.5 Le suffixe *-eau, -elle* en prose

La quantité du suffixe *-eau, -elle* n'est pas élevée dans notre corpus prosaïque:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-EAU, -ELLE	2 occ. sur 39	
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	39	100,0 %

TABLEAU 5 LE SUFFIXE -EAU, -ELLE

Il y a 2 occurrences de diminutifs en *-eau, -elle* dans le corpus prosaïque. Ce suffixe occupe la dernière place dans le corpus. Voici les occurrences des diminutifs en *-eau, -elle*:

(36) mais le pauvre Panurge en beut vaillamment, car il estoit eximé comme un haran soret...  
Je donne au diesble! (dist-il). Tu n'a pas trouvé tes petitz *beuvreaux* de Paris, qui ne beuvent en plus q'un pinson et ne prenent leur béchée sinon qu'on leurs tape la queue à la mode des passereaux.

Le nom masculin *bevereau* est le diminutif de *beuveur*.<sup>362</sup> Le mot-thème vient du latin *bibitor* 'buveur'. La forme *beveor* fut attestée en ancien français, de *beuveur* en moyen français. Le diminutif *bevereau* 'petit buveur' fut attesté entre la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>363</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple. Il peut aussi exprimer le mépris à cause du ton péjoratif. Le ton étant critique le diminutif réduit la quantité de l'évaluation négative<sup>364</sup>. Le diminutif renforce le contraste contre Panurge qui but

<sup>361</sup> Dressler-Barbaresi 240, 320. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9) et sur un diminutif désignant une femme l'exemple (1).

<sup>362</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 567.

<sup>363</sup> FEW 1. 351. Sur le groupe *petit + diminutif*, cf. la note 255.

<sup>364</sup> Dressler-Barbaresi 272. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

vaillamment. Le diminutif se rencontre dans le dialogue d'un contexte descriptif. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte. Nous pensons que le contraste attire l'attention principale.

(37) Mon vulgaire Perigordin appelle fort plaisamment "Lettreferits" ces *sçavanteaux*, comme si vous disiez "lettre-ferus", ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dict. De vray, le plus souvent ils semblent estre ravalez, mesmes du sens commun.

Selon Huguet, *sçavanteau* est un dérivé péjoratif de *sçavant*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *sçavant* pouvait désigner 'habile'.<sup>365</sup> Le mot-thème est issu du latin *sapere* 'goûter; savoir'. L'adjectif *savant* aux sens de 'qui sait beaucoup en matière d'érudition ou de science' et de 'qui est bien informé de quelque affaire' fut attesté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *savanteau* 'petit savant' fut attesté dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>366</sup> Le diminutif *savanteau* 'petit savant' exprime la petitesse. Il a aussi une nuance péjorative en désignant la modestie ou le mépris (*ravalez, mesmes du sens commun*). Le diminutif allège le ton critique du texte<sup>367</sup>. Ce diminutif est employé dans un texte explicatif. Cette forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle ne se rencontre pas à la fin du texte.

## 2.6 Le suffixe *-in(e)* en poésie

Le suffixe *-in(e)* forme des noms propres ou communs et des adjectifs. Il est répandu dans la langue savante et dans la langue populaire.<sup>368</sup> Ce suffixe diminutif est rare dans le corpus poétique:

<sup>365</sup> *Dictionnaire* 6. 720.

<sup>366</sup> *FEW* 11. 193, 195-196, 198.

<sup>367</sup> Dressler-Barbaresi 272.

<sup>368</sup> Le suffixe *-in(e)* vient du latin *-inum*, Brunot, *Précis* 160. Le suffixe *-in(e)*, sans valeur diminutive, sert à dériver des adjectifs à partir de toponymes et de noms de peuples, Togeby, *Grammaire* 25, 36. Comme exemple de cela, nous avons rencontré dans les *Eclogues Orleantin* (p. 917, 920, 926) pour Henri d'Orléans [Henri III (1551-1589), duc d'Orléans (1560-1574), roi de France (1574-1589), R. et J., *NBG* 24/1861 (1966), 81], *Navarrin* (p. 917, 922, 930) pour Henri de Navarre (cf. la note 66) et *Guisin* (p. 917, 923, 932) pour Henri de Guise [Henri 1<sup>er</sup> (1550-1588) de Corrairie, troisième duc de Guise, prince de Joinville, pair et grand-maître de France, gouverneur de Champagne et de Brie, Lacour, *NBG* 22/1857 (1966), 784], *OCR* 1120.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-IN(E)	4 occ. sur 37	
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	37	100,0 %

TABLEAU 6 LE SUFFIXE -IN(E)

La quantité des occurrences du suffixe *-in(e)* est de 4. Ce suffixe occupe l'avant-dernière place avec le suffixe *-on* dans le corpus poétique. Il n'y a que des diminutifs de noms propres formés à partir du suffixe *-in(e)* dans notre corpus poétique:

- (38) Au bon *Carlin* le Ciel fasse la grace  
 De voir çà-bas les enfans de sa race,  
 Tout courbé d'ans, des peuples adoré;  
 C'est ce *Carlin*, promis des destinées,  
 Sous qui courent les meilleures années  
 Du vieil Saturne et du siecle doré.

*Carle(s)* est une forme normande et picarde ou méridionale de *Charles*. *Carl* (en Flandre) et *Karl* (en Alsace-et-Lorraine) sont des variantes régionales. *Carly* est une forme latinisée. *Charles* est un nom de baptême popularisé par le culte de Charlemagne, aussi un nom de famille provenant du germanique *karl* 'homme', latinisé *karolus*, variante méridionale et picarde *Carle*. *Carlin* en est un diminutif. *Carlin* désigna aussi une monnaie italienne depuis la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>369</sup> Ce diminutif est utilisé pour le roi Charles IX dans les *Eclogues*.<sup>370</sup> Le diminutif *Carlin* exprime la familiarité. L'adjectif *bon* donne au diminutif un sens affectif. Ce diminutif s'utilise dans une louange. Il oppose avec son sens affectif au ton admiratif du texte (*Au bon Carlin le Ciel fasse la grace...*). Cette forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle se rencontre aux débuts des vers. À notre avis, le ton admiratif attire l'attention principale dans le texte.

- (39) Ny le Printemps n'est point si plaisant aux fleurettes,  
 Ny la rosée aux prez, ny les blondes avettes,  
 N'aiment tant à baiser les roses et le thin.  
 Que j'aime à celebrer les honneurs de *Catin*.

<sup>369</sup> Morlet 172, 203.

<sup>370</sup> OCR 1121. Roi de France, (1550-1574). Monta sur le trône en 1560, Viriville, *NBG* 9/1855 (1964), 844.

*Catherine, Catharina, Catarina* (dans le Midi) est un nom de baptême féminin. Ce nom vient du grec *Aikaterine*, variante probable d'*Ekaterine*, dérivé d'*Ekata* qui est un nom de divinité<sup>371</sup>. Dans le monde chrétien, ce nom fut lié par étymologie populaire à l'adjectif *katharos* 'pur', d'où la graphie *th* du latin *Catharina* et du français *Catherine*. Ce nom fut popularisé par Sainte Catherine d'Alexandrie, vierge et martyre en 307. Elle était la patronne des étudiants en théologie de l'Université de Paris. *Catin* est un hypocoristique.<sup>372</sup> Dans les *Eclogues*, *Catin* est utilisé pour Catherine de Médicis.<sup>373</sup> Dans le nom propre féminin *Catin*, le suffixe *-in* est employé au lieu du suffixe *-ine*.<sup>374</sup> Le diminutif exprime la familiarité et l'admiration (*Que j'aime à célébrer les honneurs de Catin*). Le contexte est descriptif. Le diminutif se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel dans le texte.

(40) Voicy venir *Bellin*, qui seul avoit erré  
 Tout un jour à chercher son belier adiré,  
 Qu'à peine il ramenoit, ayant lié sa corne  
 A un lasset coulant d'un tortis de viorne.

Dans les *Eclogues*, Ronsard utilise la forme diminutive *Bellin* pour Rémy Belleau. *Belin* est normalement un hypocoristique de *bélier* (< moyen néerlandais *belle*). C'est un nom donné au mouton dans le *Roman de Renart*, d'où son succès comme surnom.<sup>375</sup> Le diminutif exprime la familiarité. Il est utilisé dans un contexte descriptif. Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre au milieu du vers.

(41) Je veux de gazons verts, pour mieux luy faire hommage,  
 Luy dresser un Autel couvert de poliot,  
 Où de cormier taillé je mettray son image,  
 Celle des deux *Francins*, celle de Henriot.

*Francin* est un ancien diminutif de *Franc*. *Franc* est un ancien nom de baptême d'origine germanique (nom des Francs). Il devint de bonne heure adjectif et surnom se rattachant au sens dérivé du mot, symbole des franchises médiévales, et plus tard, de la franchise de caractère.<sup>376</sup>

<sup>371</sup> Une ancienne déesse chtonienne, Robertson-Rose, *OCD*, 490.

<sup>372</sup> Morlet 179-180. Sur le diminutif désignant une femme, cf. l'exemple (1).

<sup>373</sup> *OC* 1121. Sur les Médicis, cf. la note 25.

<sup>374</sup> Cf. le chapitre 1.9.7.3.

<sup>375</sup> Dauzat 35. Sur le *Roman de Renart*, cf. la note 719.

<sup>376</sup> *Ibid.* 266-267.

Ce diminutif s'emploie pour François I<sup>er</sup> et François II dans les *Eclogues*.<sup>377</sup> Il exprime la familiarité et l'admiration (*pour mieux luy faire hommage, Luy dresser un Autel couvert de poliot...*). Le diminutif est utilisé dans une louange. À notre avis, *Francins* est l'un des points essentiels dans le texte avec le diminutif *Henriot*. On peut considérer sa place dans le vers comme finale puisque *celle de Henriot* exprime la même chose que *Celle des deux Francins*.

## 2.7 Le suffixe *-in(e)* en prose

Voici la quantité et le pourcentage du suffixe *-in(e)* dans notre corpus prosaïque:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-IN(E)	7	17,9 %
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	39	100,0 %

TABLEAU 7 LE SUFFIXE -IN(E)

Le suffixe *-in(e)* se rencontre 7 fois. Le pourcentage en est de 17,9%. Alors, le suffixe *-in(e)* occupe la deuxième place dans notre corpus prosaïque. Ce suffixe est fréquemment utilisé dans les diminutifs des noms propres. Voici les occurrences des diminutifs en *-in(e)*:

- (42) Pantagruel, quelque jour, pour se recréer de son estude, se pourmenoit vers les faulxbours saint Marceau, voulant veoir la follie *Goubelin*.

*Goubel*, forme vocalique *Goubeau*, est une variante de l'ancien français *gobel*, *gobelet*, qui était un surnom de marchand. Le diminutif *Gobelot* avait les formes contractées de *Goublot* et de *Goublin*.<sup>378</sup> À notre avis, *Goubelin* est une variante de *Goublin*. Dans le *Pantagruel*, La Folie *Gobelin* est une maison de plaisance au faubourg Saint-Jacques.<sup>379</sup> La forme diminutive *Goubelin* exprime la familiarité. Elle se rencontre dans un contexte descriptif. Le texte a un ton dégradant dû au nom féminin *follie* et à la caractère péjorative des maisons de plaisance. Le diminutif réduit

<sup>377</sup> OC 1125. Sur François I<sup>er</sup>, cf. la note 64. François II (François des Étampes) (1435-1488) fut le duc de Bretagne entre 1458 et 1488, Leguay, *LM* 4/1989, 798.

<sup>378</sup> Morlet 471.

cette évaluation négative<sup>380</sup>. Ce diminutif est le point essentiel puisqu'il se rencontre à la fin du texte.

- (43) Lors Carpalim se voulut lever de là pour secourir son maistre; mais un géant luy dist:  
"Par *Golfarin*, nepveu de Mahom, si tu bouges d'icy, je te mettray au fond de mes chausses,  
comme on faict d'un suppositoire!

Selon Demerson, *Golfarin* était un nom burlesque et peut-être une forme du nom de géant *Galaffre*, ancêtre de *Pantagruel*.<sup>381</sup> Nous pensons que *Golfarin* est une forme diminutive de *Galaffre* formé avec le suffixe diminutif *-in*. Ce diminutif exprime la familiarité. Il est employé dans un contexte descriptif. Ce diminutif renforce la nuance menaçante puisqu'on jure par lui. Le diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il n'est pas final. Nous pensons que le juron en entier attire l'attention principale.

- (44) Et de ceulx-là sont venuz les Géans, et par eulx *Pantagruel*; Et le premier fut *Chalbroth*,  
Qui engendra *Sarabroth*,... Qui engendra *Falourdin*,

À notre avis, *Falourdin* peut être une forme diminutive de *Falour*, *Fallourd*, *-our*, *Falour*, *-ourde*, *-ourde* désignant 'tromperie, bourde'. La forme *falourde* fut attestée en ancien français. Le verbe *falourder* avait le sens de 'tromper, duper'. *Falour* était un sobriquet signifiant 'trompeur' comme le dérivé *falourdeur*.<sup>382</sup> Ce diminutif désigne la familiarité. Il se rencontre dans un texte descriptif. L'emploi des diminutifs s'attache à la présence de la familiarité et de l'intimité<sup>383</sup>. Cette forme diminutive n'étant pas finale n'est pas le point essentiel dans le texte.

- (45) Et, en mémoire de ce, n'est aujourd'huy passé aulcun en la matricule de ladicte université de Poitiers, sinon qu'il ait beu en la fontaine *Caballine* de Croustelles, passé à *Passelourdin* et monté sur la Pierre levée.

*Cabal*, forme vocalique *Calbau(x)* et les formes altérées *Cabaud*, *Cabaup*, *Cabailh*, *Cabaille* se rattachent à l'ancien occitan *cabal* 'puissant, riche' et *cabalh* 'fortune'.<sup>384</sup> Dans le *Pantagruel*, la

---

<sup>379</sup> Demerson 392, 440.

<sup>380</sup> Dressler-Barbaresi 272.

<sup>381</sup> 476.

<sup>382</sup> Morlet 396.

<sup>383</sup> Dressler-Barbaresi 243.

<sup>384</sup> Morlet 153.

fontaine *Caballine* est une source chevaline.<sup>385</sup> *Caballine* peut être une forme diminutive de *cabal* formé à l'aide du suffixe diminutif *-ine*. Dans ce cas-là, il a un sens renforcé de 'tout puissant, riche'. Ce diminutif est utilisé dans un contexte descriptif. Il renforce l'idée positive et édifiante qu'on veut donner de la fontaine puisque les diminutifs peuvent renforcer les émotions<sup>386</sup>. Cette forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle ne se rencontre pas à la fin du texte.

- (46) Et, quant il fut retourné en sa chambre, s'enquist qui estoit celle qu'il avoit veue à l'eglise.  
Et recongneut que autresfoys en sa jeunesse estoit elle allée au chasteau jouer aux *poupins*  
avecques sa seur, à laquelle il la fist reconnoistre.  
Celluy qu'elle ayme, elle passe outre, ainsy que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les  
*poupines* et autres petites choses,

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *poupine* signifiait aussi 'poupée, figurine' et 'dessin, maquette'. À ce temps-là, *poupée* avait aussi le sens de 'paquet de chanvre, de lin, de laine, dont on garnit la quenouille'.<sup>387</sup> Le mot-thème est issu du latin *\*puppa*. *Poupin* 'petit enfant' fut attesté en moyen français. Le nom féminin *poupée* 'petite figure humaine faite de bois, de cire, etc. pour servir de jouet'; 'dessin, modèle' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle. En moyen français, *poupée* avait aussi le sens de 'personne sans animation et sans expression'. La forme féminine *poupine* 'poupée d'enfant' fut attestée au début du XIII<sup>e</sup> siècle. *Poupine* fut attesté au XVI<sup>e</sup> siècle. Dans le dialecte de Morvan, *poupine* avait le sens de 'petite poupée'.<sup>388</sup> Les diminutifs *poupine* et *poupins* désignent la diminution pure et simple<sup>389</sup>. La forme *poupin* est utilisée dans un texte descriptif et *poupine* dans un texte explicatif. Ces diminutifs ne sont pas des points essentiels puisqu'ils ne se rencontrent pas à la fin du texte.

- (47) De là partant, passay entre les rochiers qui estoient ses dentz, et feis que je montay sus  
une, et là trouvoy les plus beaulx lieux du monde, beaulx grands jeux de paulme, belles  
galeries, belles praries, force vignes et une infinité de *cassines* à la mode Italicque par les  
champs pleins de délices, et là demouray bien quatre moys et ne feis oncques telle chère  
pour lors.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le diminutif *cassine* avait le sens de 'petite maison, cabane'. Il pouvait aussi signifier 'panier, corbeille' et 'sorte de boisson de jus d'herbes'. Le mot-thème *case* avait les sens

<sup>385</sup> Demerson 232.

<sup>386</sup> Dressler-Barbaresi 240.

<sup>387</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 108-109.

<sup>388</sup> FEW 9. 601-603.

de 'maison, cabane' et de 'famille' à cette époque-là. Henri Estienne (1531-1598) considère *case* comme un italianisme. *Case* fut aussi utilisé comme latinisme. En outre, *case* pouvait signifier 'cas'.<sup>390</sup> Le mot-thème est issu du latin *capsus* 'boîte, caisse'. En français, *chas* de maison 'corps de bâtiment' fut attesté entre les XII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En moyen français, on utilisait aussi la forme *chas* (au XVI<sup>e</sup> siècle). Le diminutif *cassine* 'petite maison de campagne, cabane' fut attesté au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le nom latin *capsus*, masculin de *capsa*, signifiait 'caisse d'une voiture' à l'époque de Vitruve<sup>391</sup> et 'cage pour les bêtes sauvages' à l'époque de Virgile<sup>392</sup>. Au III<sup>e</sup> siècle, *capsus* avait le sens de 'bulle' et plus tard, le sens de 'trou d'aiguille, chas'. Le nom italien *cassina* fut dérivé à partir du remplaçant de \**capseu* pendant la Renaissance. *Cassine* se transplanta en France à travers de haute société et son sens devint péjoratif en province.<sup>393</sup> Dans notre exemple, le diminutif *cassine* désigne la petitesse pure et simple<sup>394</sup> sans une nuance péjorative. Il se rencontre dans un contexte descriptif. Ce diminutif n'est pas le point essentiel puisqu'il n'est pas final dans le texte.

(48) il n'y eust rien meilleur à soy garder des canibales que prendre une liasse d'oignons, lyée de trois cens naveaulx, et quelque peu d'une fraize de veau, du meilleur alloy que ayent les alchimistes, et bien luter et calciner ces pantoufles, *mouflin*, mouflart, avecques belle saulce de raballe, et soy mucer en quelque petit trou de taulpe, salvant tousjours les lardons.

Les mots *mouflin mouflart* s'utilisèrent souvent ensemble au XVI<sup>e</sup> siècle. *Moufle* pouvait avoir les sens de 'gros gant sans séparation pour les doigts' et d'outre, sac' à cette époque-là. De plus, *moufle* s'employa souvent pour signifier 'chose quelconque sans aucune valeur'. Il était aussi un terme de monnayeur.<sup>395</sup> Le mot-thème vient du latin *muff-* qui est un mot expressif. Les formes féminines *muf* et *mouffe* avaient le sens de 'mousse' en Ille-et-Villaine (à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). L'adjectif *moufe* signifiait 'flasque'. En ancien français, *mouflart* désignait 'joufflu' et en moyen français, 'parties naturelles de la femme'.<sup>396</sup> À notre avis, *mouflin* est le diminutif de *moufe* 'flasque'. Ce diminutif au sens de 'tout flasque' exprime le renforcement. Il est employé dans un texte descriptif. Le diminutif qualifie le nom *pantoufles* en renforçant l'idée qu'elles sont toutes

<sup>389</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>390</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 116-117, 120.

<sup>391</sup> Vitruvius Pollio, architecte latin qui vécut au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., Richmond, *OCD*, 952.

<sup>392</sup> Cf. la note 41.

<sup>393</sup> *FEW* 2.1. 316-317.

<sup>394</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>395</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 348-349.

<sup>396</sup> *FEW* 6.3. 185-186.

flasques. Les diminutifs peuvent renforcer les émotions<sup>397</sup>. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

## 2.8 Le suffixe *-on* en poésie

Le suffixe *-on* forme des dérivés à partir de verbes ou à partir de noms. Ces dérivés sont des noms de personne ou d'animaux, ainsi que des noms de choses. En plus d'une valeur diminutive, ce suffixe donne quelquefois au mot une valeur augmentative, comme par exemple dans *caisson*.<sup>398</sup> Cela s'explique par l'influence de l'italien où le suffixe *-one* est l'augmentatif le plus fréquemment utilisé (*cassone* 'grosse caisse, boîte').<sup>399</sup> Voici la quantité et le pourcentage du suffixe *-on* dans le corpus poétique:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-ON	4 occ. sur 37	
OCCURRENCES DES SUFFIXES	37	100,0 %

TABEAU 8 LE SUFFIXE -ON

Il y a 4 occurrences de *-on* sur toutes les occurrences de suffixes diminutifs (37). Ce suffixe occupe l'avant-dernière place avec le suffixe *-in(e)* dans le corpus poétique. Sa quantité est loin de celle du suffixe *-et(te)* (18 occ., 48,6%) et *-ot(te)* (9 occ., 24,3%). Voici les occurrences des diminutifs en *-on*:

(49) Ma belle *Marion*, de qui le souvenir  
 Me fait comme Niobe en rocher devenir,  
 Pour l'absence de toy, je hay ma propre vie,  
 Qui, desdaignant mon cœur, malgré moy t'a suivie,

*Marion* est un diminutif de *Marie*.<sup>400</sup> Dans les *Eclogues*, *Marion* est utilisé pour Marie Clause, femme d'un seigneur de Fresnes.<sup>401</sup> Ce diminutif exprime l'affection, l'amour et l'admiration.

<sup>397</sup> Dressler-Barbaresi 240.

<sup>398</sup> Brunot, *Précis* 160.

<sup>399</sup> Cf. le chapitre 1.9.3 et Imbs et al. 5. 17.

<sup>400</sup> Morlet 664. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *Mariette* (1').

L'adjectif *belle* renforce ces sentiments. Le diminutif est utilisé dans un contexte amoureux et malheureux où l'absence de *Marion* rend l'homme triste. Le contexte amoureux favorise l'emploi des diminutifs. La forme diminutive renforce le ton admiratif et amoureux du texte en exprimant l'affection, l'amour et l'admiration puisque le diminutif peut renforcer les émotions. Ce diminutif est un vocatif.<sup>402</sup> *Marion* est un point non-essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre plutôt au début du vers. Nous pensons que le contexte amoureux attire l'attention principale dans le texte.

(50) Lors le Lyon ses deux grands yeux vestit,  
Et vers le Rat les tourna ung petit,  
En luy disant: ô pauvre vermyniere,  
Tu n'as sur toy instrument ne maniere,  
Tu n'as cousteau, serpe ne serpillon,  
Qui sceust couper corde ne *cordillon*,

*Cordillon* 'petite corde' est le diminutif de *corde*.<sup>403</sup> Le mot-thème vient du latin *chorda*. *Corde* aux sens de 'boyau ou fil de métal, uni ou tortillé, que l'on tend sur certains instruments de musique' et de 'tortis de boyau, de crin etc. pour bander un arc, une arbalète' fut attesté au XI<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *cordon* se rencontrait au XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *cordillon* fut attestée au XVI<sup>e</sup> siècle. À cette époque-là, cette forme pouvait aussi désigner 'ficelle forte'.<sup>404</sup> Le diminutif *cordillon* désigne la petitesse pure et simple. Il se rencontre dans un texte descriptif. Le diminutif ajoute un élément ludique au texte et exprime la spontanéité<sup>405</sup> (le Rat n'as couteau, serpe ni serpillon, qui ne sut couper même pas un cordillon). L'atmosphère n'est pas menaçante mais bienveillante où le lion prend soin du rat. L'auteur a réélaboré le mot-thème *corde* en utilisant le diminutif *cordillon*<sup>406</sup>. Ce diminutif se rencontrant à la fin du vers est le point essentiel dans le texte.

(51) Adonc le Rat, sans serpe ne cousteau,  
Y arriva joyeux & esbaudy,  
Et du Lyon (pour vray) ne s'est gaudy,  
Mais despita Chatz, Chates & Chatons,  
Et pris fort Ratz, Rates & Ratons,

<sup>401</sup> OC 1122.

<sup>402</sup> Dressler-Barbaresi 240, 320, 384. Sur un diminutif désignant une femme, cf. l'exemple (1). Sur le vocatif, cf. l'exemple (29).

<sup>403</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 549. Sur le changement de genre (*corde* f., *cordillon* m.), cf. le chapitre 1.9.7.2. Sur la combinaison *-illon*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>404</sup> FEW 2.1. 647. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *cordelle* (100').

<sup>405</sup> Dressler-Barbaresi 267.

<sup>406</sup> *Ibid.* 378. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

Dont il avoit trouvé temps favorable  
Pour secourir le Lyon secourable,

Le nom masculin *raton* est le diminutif de *rat*. Le mot-thème vient du latin *ratt-* 'rat'. *Rat* 'mus rattus' fut attesté depuis la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. *Rat* avait aussi le sens d'"engin de guerre pour perforer une muraille' entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Le féminin *rate* signifiait 'rat' dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et 'femelle du rat' depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *raton* 'petit rat' fut attestée dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. L'origine du mot est incertaine.<sup>407</sup> Le diminutif *raton* exprime la petitesse pure et simple. Ce diminutif s'utilise dans un contexte descriptif. Comme dans l'exemple précédent, l'auteur a réélaboré aussi ici le mot-thème *rat* en employant la forme diminutive *raton*<sup>408</sup>. Cette forme diminutive est le point essentiel dans le texte puisqu'elle se rencontre à la fin du vers.

(52) Or, si dans ce *vallon*, loing du peuple et du bruit,  
Tu me permetz d'aller prier Dieu chasque nuict,  
L'Hebrieu n'aura si tost attizonné son ire  
Qu'inspirée du ciel je te le viendray dire.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'adverbe *val* signifiait 'en bas'.<sup>409</sup> *Vallon* est le diminutif de *val*. Le mot-thème est issu du latin *vallis* 'vallée'. La forme *val* 'vallée' fut attestée entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, *vallon* avait le sens de 'grande vallée'. La forme diminutive *vallon* 'petite vallée' fut attestée dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Le latin *vallis* survécut dans toutes les langues romanes. En gallo-roman, *val* devint masculin déjà entre les XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, peut-être influé par le nom masculin *mont*. Le genre féminin subsista pourtant dans les noms de lieu formés avec l'adjectif aussi là, où le nom simple était masculin. En français, *val* était tôt concurrencé par *vallée* qui avait d'abord indubitablement un sens augmentatif (dans la *Chanson de Roland* (vers 1075-1100): *cez greignurs valees*, 710). Avec le temps, *val* eut le sens de 'val étroit'. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il ne s'employa que dans la littérature. En outre, *val* était presque complètement disparu au nord et très rare au sud. Le mot survécut dans tout le domaine

<sup>407</sup> FEW 10. 120-122, 126.

<sup>408</sup> Dressler-Barbatesi 267, 378. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>409</sup> Huguet, *Dictionnaire* 7. 397.

dans plusieurs noms de lieux.<sup>410</sup> Le diminutif *vallon* exprime la petitesse pure et simple. Il peut aussi désigner la modestie ou le mépris à cause de la phrase *loing du peuple et du bruit*. Ce diminutif se rencontre dans un texte religieux. L'ambiance en est sérieux<sup>411</sup>. Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre au milieu du vers. À notre avis, le ton sérieux attire l'attention principale dans le texte.

## 2.9 Le suffixe *-on* en prose

Le suffixe *-on* est assez fréquent dans le corpus prosaïque. En voici la quantité et le pourcentage:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-ON	6	15,4 %
<b>TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES</b>	39	100,0 %

TABLEAU 9 LE SUFFIXE -ON

Il y a 6 occurrences du suffixe *-on*, c'est-à-dire 15,4% de toutes les occurrences de suffixes diminutifs (39). Ce suffixe occupe la troisième place avec le suffixe *-ot(te)* dans notre corpus prosaïque. La différence entre ce suffixe et la deuxième suffixe en *-in* (7 occ., 17,9%) n'est pas importante. La première place occupée par le suffixe *-et(te)* avec le pourcentage de 38,5% est pourtant nette. Voici les occurrences des diminutifs en *-on*:

- (53) disant qu'il avoit veu les diables, avoit parlé à Lucifer familièrement et fait grand chère en enfer et par les Champs Elisées, et asseuroit devant tous que les diables estoient bons compagnons... Car je veis Alexandre le Grand qui repetassoit de vieilles chausses et ainsi gaignoit sa pauvre vie... Valentin et Orson servoient aux estuves d'enfer et estoient ragle torelz,

<sup>410</sup> FEW 14. 136, 138, 149. Un suffixe peut servir successivement à former d'abord des augmentatifs, puis des diminutifs (ou vice versa), mais, il ne peut pas être productif simultanément dans une fonction diminutive et augmentative dans une même langue, Hasselrot, *Formation* 153. Sur la valeur augmentative du suffixe *-on*, cf. le chapitre 1.9.3.

<sup>411</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

*Orson* est le diminutif d'*Ors*. *Ours* était un nom de baptême ancien et un patronyme assez rare. Le mot-thème est issu du latin *Ursus*, qui était un cognomen assez fréquent, surtout chez les chrétiens. Un saint Ours, de la région Thébaine et martyrisé en 286 à Solleure, et un saint originaire de Cahors qui fonda plusieurs monastères en Touraine, popularisèrent ce nom. *Ours* était aussi un sobriquet, avec l'article *Lours*, désignant 'manque de sociabilité, fruste'.<sup>412</sup> Dans le *Pantagruel*, *Orson* est un valet de bains chargé de racler les masques des femmes. Valentin et *Orson* sont normalement des neveux de Pépin le Bref<sup>413</sup> et des héros d'un roman de chevalerie.<sup>414</sup> Ce diminutif exprime la familiarité. Il s'emploie dans un contexte descriptif. L'emploi des diminutifs s'attache à la familiarité et à l'intimité<sup>415</sup>. Le diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il ne se rencontre pas à la fin du texte.

(54) laschant la bouline avecques les bouletz de bronze, dont les houssepailleurs pastissoyent conestablement ses légumaiges interbastez du Loyrre à tout les sonnettes d'espervier faictes à poinct de Hongrie que son beau-frère portoit mémoriallement en un penier limitrophe, brodé de gueulles à troys chevrons hallebrenez de canabasserie, au caignard angulaire dont on tire au papeguay vermiforme avecques la vistemperarde.

*Chevron* pouvait désigner 'sorte de flèche' et 'sorte de météore' au XVI<sup>e</sup> siècle. Le mot-thème *chèvre* avait aussi le sens d'"outre de peau de chèvre" à cette époque-là. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot-thème s'écrivait aussi *chièvre* et avait le sens de 'partie de l'arbalète' en langage baragouin.<sup>416</sup> Le mot-thème est issu du latin *capra* 'chèvre'. *Chievre* 'femelle de l'espèce *capra hircus*' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. La forme *chèvre* fut attestée en moyen français. Le diminutif *chevreau* 'petit de la chèvre' fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *chevron* avait le sens de *chevreau* 'petit de la chèvre' en moyen français.<sup>417</sup> Le diminutif *chevron* exprime la petitesse pure et simple. Il est utilisé dans un contexte descriptif. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

(55) mais tout soubdain rioit comme un veau, quand Pantagruel luy venoit en mémoire. "Ho, mon petit filz (disoit-il), mon coillon, mon *peton*, que tu es joly, et tant je suis tenu à Dieu de ce qu'il m'a donné un si beau filz, tant joyeux, tant riant, tant joly!

<sup>412</sup> Morlet 745.

<sup>413</sup> Roi des Francs, mort le 18 ou le 24 septembre en 768, Rolland, *NBG* 39/1862, 542.

<sup>414</sup> Demerson 484.

<sup>415</sup> Dressler-Barbaresi 243.

<sup>416</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 260, 262.

<sup>417</sup> *FEW* 2.1. 294-296, 300-302. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *chevreaux* (101').

Le nom masculin *peton* était une appellation affectueuse au XVI<sup>e</sup> siècle. *Pied* pouvait avoir les sens de 'mesure', de 'valeur' et dans l'argot de 'denier'. Le pluriel *pieds* était un terme de vénerie.<sup>418</sup> Le mot-thème est issu du latin *pes*, *-edis* 'pied'. Le nom masculin *piet* 'partie extrême de la jambe de l'homme, de l'animal, qui luisent à se soutenir' fut attesté au X<sup>e</sup> siècle, dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle et la forme *piet* au X<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *peton* 'petit pied d'enfant' fut attesté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, *piéton* entre la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Le nom latin *pes*, *pedis* se transplanta dans toutes les langues romanes, sauf en roumain où il y a *picior* (< *peciolus*). Les vieux dérivés (comme ceux de *-aticum* et de *-ata*) viennent du radical latin *ped-*, tandis que les plus récents (comme par exemple *peton*) se développèrent de l'ablatif de *peditare*. Dans *peton*, il y a une consonne de liaison *t*, alors que dans les dialectes de l'Italie du nord, c'est l'*s* qui a cette fonction.<sup>419</sup> Le diminutif *peton* désigne, en plus de la petitesse, l'affection. Il est employé dans le dialogue d'un texte descriptif. Ce diminutif renforce le ton affectif du texte en exprimant l'affection. Les diminutifs peuvent renforcer les émotions. Ce diminutif est aussi un vocatif.<sup>420</sup> Cette forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle ne se rencontre pas à la fin du texte. Nous pensons que tous les mots affectifs (*mon petit filz*, *mon coillon*) attirent l'attention principale.

(56) Incontinent courut après de telle roideur qu'il sembloit que feust un carreau d'arbaleste et l'attrapa en un moment, et en courant print de ses mains en l'air:... Quinze *sanglerons*,

Le nom masculin *sangleron* 'petit du sanglier' est le diminutif de *sanglier*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on utilisait encore souvent les anciennes formes *sengler* et *sangler*.<sup>421</sup> Le mot-thème est issu du latin *singularis* 'qui appartient à quelque chose particulière, isolée, séparée'. Le nom masculin *sengler* 'mammifère de l'ordre des pachydermes et qui est une sorte de porc sauvage' fut attesté entre la première moitié du XII<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *sangleron* 'jeune, petit sanglier' fut attesté entre la première moitié du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>422</sup> Le diminutif *sangleron* 'petit, jeune du sanglier' exprime la petitesse pure et simple. Il est utilisé dans un texte

<sup>418</sup> Hugué, *Dictionnaire* 5. 753, 776.

<sup>419</sup> *FEW* 8. 293, 296-299, 301, 305-306.

<sup>420</sup> Dressler-Barbatesi 240. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9). Sur le vocatif, cf. l'exemple (29).

<sup>421</sup> Hugué, *Dictionnaire* 6. 689.

<sup>422</sup> *FEW* 11. 644-646.

descriptif. Le diminutif ajoute un ton ludique au texte et exprime la spontanéité<sup>423</sup> en donnant l'image incroyable qu'on prend de ses mains quinze sanglerons. Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il n'est pas considéré comme final.

- (57) Quant à l'erreur et incertitude de l'opération des sens, chacun s'en peut fournir autant d'exemples qu'il luy plaira, tant les fautes et tromperies qu'ils nous font sont ordinaires. Au retantir d'un *valon*, le son d'une trompette semble venir devant nous, qui vient d'une lieue derriere:<sup>424</sup>

Le diminutif *valon* se rencontre dans un contexte descriptif. Il désigne la petitesse pure et simple<sup>425</sup>. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

- (58) Notre monde n'est formé qu'à l'ostentation: les hommes ne s'enflent que de vent, et se manient à bonds, comme les *balons*. Cettuy-cy ne se propose point des vaines fantasies: sa fin fut nous fournir de choses et de preceptes qui reelement et plus jointement servent à la vie,

Le nom masculin *ballon* 'petite balle' est le diminutif de *balle*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *ballon* pouvait aussi avoir le sens de 'balle, ballot'. Alors, *balot* pouvait signifier 'cheval sauteur'. *Balle* désignait aussi 'ballot de marchandise' à cette époque-là.<sup>426</sup> Le mot-thème vient du germanique *\*balla* 'ballot'. *Balon* au sens de 'ballot de marchandise' fut attesté en ancien français. On peut retrouver l'emprunt du mot déjà en latin vulgaire à cause de sa distribution large aussi en Italie et en Espagne. Il fut peut-être introduit par les gens de commerce.<sup>427</sup> Selon Gamillscheg, *ballon* est issu de l'italien *pallone*, influé par la forme *balle* au XVI<sup>e</sup> siècle. *Pallone* est un augmentatif de *palla* 'boule' (< langobard *\*palla*).<sup>428</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple. Il s'emploie dans un contexte descriptif. Le diminutif ajoute un élément ludique au texte et exprime la spontanéité<sup>429</sup> en donnant l'image des hommes qui se manient à bonds, comme les balons. Ce diminutif étant considéré comme final est le point essentiel dans le texte.

<sup>423</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>424</sup> Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple (52).

<sup>425</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>426</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 464-465.

<sup>427</sup> FEW 1. 216-217. Sur le changement de genre, cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>428</sup> *Etymologisches* 76.

## 2.10 Le suffixe *-ot(te)* en poésie

Le suffixe *-ot(te)* s'utilise comme celui en *-et(te)*.<sup>430</sup> Dans le corpus poétique, le suffixe *-ot(te)* est fréquemment utilisé avec les noms propres. Le tableau suivant en indique la quantité et le pourcentage:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-OT(TE)	9	24,3 %
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	37	100,0 %

TABLEAU 10 LE SUFFIXE -OT(TE)

Il y a 9 occurrences de *-ot(te)* dans le corpus poétique, c'est-à-dire 24,3% de toutes les occurrences de suffixes diminutifs (37). Ce suffixe occupe la deuxième place dans le corpus poétique. La différence entre ce suffixe et le premier suffixe en *-et(te)* (18 occ., 47,4%) est pourtant importante. Voici les occurrences des diminutifs en *-ot(te)*:

- (59) Les quatre bergers et la bergere se presentent ensemble, sortans d'un antre à part.  
Orleantin commence... *Angelot*: Je gage mon grand bouc, qui, par mont et par plaine,  
Conduit seul un troupeau, comme un grand Capitaine;

*Ange* (à Artois), *Angel* (dans le Midi), la forme vocalique *Angeau* et le matronyme assez rare *Angèle*, *Angelle*, sont des anciens noms de baptême de caractère religieux. Ces noms viennent du grec *angelos* (*ἄγγελος*, *-ον*) 'messenger'. *Angely* est une forme latinisée. *Angelot* en est un diminutif.<sup>431</sup> Dans les *Eclogues*, *Angelot* est utilisé pour François d'Anjou.<sup>432</sup> Alors, il est probable qu'il s'agisse du diminutif d'Anjou au sens de 'chère personne qui vient d'Anjou'. Ce diminutif exprime la familiarité. Il s'utilise dans un texte pastoral. L'usage des diminutifs s'attache à la familiarité et à l'intimité<sup>433</sup>. Ce diminutif ne se rencontrant pas à la fin du vers n'est pas le point essentiel dans le texte.

<sup>429</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>430</sup> Cf. le chapitre 2.2.

<sup>431</sup> Morlet 41.

<sup>432</sup> (1554-1584); duc d'Anjou, de Berry et d'Alençon, E.D., *NBG* 1/1857 (1963), 787. Cf. l'exemple d'*Angelette* (8').

- (60) Xandrin, mon doux soucy, mon œillet, et ma rose,  
 Qui peux de mes troupeaux et de moy disposer,  
 Le Soleil tous les soirs dedans l'eau se repose,  
 Mais *Margot* pour t'amour ne sçauroit reposer.

*Marguerite*, -*itte* est un nom de baptême et un matronyme provenant d'un nom de personne d'origine grecque *Margarita* 'perle'. Ce nom fut popularisé par Sainte Marguerite d'Antioche, martyre du III<sup>e</sup> siècle, honorée dès le VI<sup>e</sup> siècle en Occident. Son culte ne devint cependant populaire qu'au XII<sup>e</sup> siècle.<sup>434</sup> Dans les *Eclogues*, *Margot* est utilisé pour Marguerite de Valois.<sup>435</sup> Ce diminutif désigne la familiarité et l'affection. Il est employé dans un contexte amoureux. La forme diminutive renforce la nuance affective du texte en exprimant l'affection. Les diminutifs peuvent renforcer les émotions. Dans un texte amoureux et joyeux, on peut s'attendre à une grande quantité de diminutifs.<sup>436</sup> Le diminutif *Margot* ne constitue pas le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre au début du vers. Nous pensons que le contexte amoureux attire l'attention principale dans le texte.

- (61) Quand le bon *Henriot*, par fiere destinée,  
 Avant la nuit venuë accomplist sa journée,  
 Nos troupeaux, prevoyans quelque futur danger,  
 Languissoient par les champs sans boire ny manger,

*Henri*, nom de baptême et nom de famille, variante plus fréquente *Henry*, est issu du germanique *Haimric*, *Hainric*. Ce nom entra tardivement en Gaule (à la fin du X<sup>e</sup> siècle), influencé par les noms des empereurs germaniques. Le premier porteur de ce nom fut *Henri I<sup>er</sup>* (876-936). *Henriot* en est un diminutif.<sup>437</sup> *Henriot* est employé pour Henri II dans les *Eclogues*.<sup>438</sup> Ce diminutif exprime l'affection à cause de l'adjectif *bon*. L'épithète et le diminutif ajoutent une attitude positive envers la personne, c'est-à-dire de la joie et du plaisir<sup>439</sup>. Le diminutif se rencontre dans un contexte descriptif. L'atmosphère du texte est triste à cause du dépérissement des troupeaux. Le diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre au milieu du vers. Nous pensons que l'atmosphère triste attire l'attention principale dans le texte.

<sup>433</sup> Dressler-Barbaresi 243. Sur le contexte pastoral, cf. le chapitre 1.2.

<sup>434</sup> Morlet 664.

<sup>435</sup> (1553-1615) reine de Navarre, Eichhoff, *NBG* 33/1860 (1967), 574. Sur la masculinisation, cf. le chapitre 1.9.7.3.

<sup>436</sup> Dressler-Barbaresi 240, 385. Sur un diminutif utilisé d'une femme, cf. l'exemple (1).

<sup>437</sup> Morlet 506.

<sup>438</sup> (1519-1559) roi de France entre les années 1547 et 1559, R. et J., *NBG* 24/1861 (1966), 76.

- (62) Nous ferons en ton nom des autels tous les ans  
Verds de gazons de terre, et comme aux Egipans,  
Aux faunes, aux Satyrs, te ferons sacrifice;  
Ton *Perrot* le premier chantera le service

*Perrot* est le diminutif de *Pierre*. Dans les *Eclogues*, *Perrot* est utilisé pour Pierre de Ronsard.<sup>440</sup> Ce diminutif désigne la familiarité. Il est utilisé dans une louange. On parle d'une divinité dans le texte. Le diminutif se rencontrant au début du vers est un point non-essentiel dans le texte. Nous pensons que le fait de louer attire l'attention principale dans le texte.

- (63) De fortune, *Bellot* et Perrot, dessous l'ombre  
D'un vieil chesne touffu, avoient serré par nombre,  
L'un à part ses brebis, et l'autre ses chèvresaux,

*Bellot* désigne Du Bellay dans les *Eclogues*.<sup>441</sup> Ce diminutif exprime la familiarité. Il est utilisé dans un contexte descriptif. *Bellot* se rencontrant au milieu du vers n'est pas le point essentiel dans le texte.

- (64) Et que Perrot faisoit apprendre à sa musette  
Le saint nom de Charlot, et d'*Annot*, que les bois,  
Les fleuves et les monts ont ouy tant de fois

*Annot* est utilisé pour Anne de Montmorency<sup>442</sup>, le Connétable, dans les *Eclogues*. Ce diminutif exprime la familiarité et l'admiration (*Le saint nom d'Annot*). Il s'emploie dans un contexte descriptif. Le diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il ne se rencontre pas à la fin du vers. À notre avis, l'admiration attire l'attention principale dans le texte.

- (65) Je le cognois, Bellot, je l'ay ouy chanter;  
Autant comme tu fais, je l'ose bien vanter,  
Car il a bien souvent daigné prendre la peine  
De louer mes chansons à *Charlot* de Lorraine.

---

<sup>439</sup> Dressler-Barbaresi 267.

<sup>440</sup> OC 1121. Cf. l'exemple de *Perrete* (49').

<sup>441</sup> OC 1124. Cf. la note 31.

<sup>442</sup> (1492-1567), premier duc de Montmorency, célèbre capitaine et homme d'État français, Ozenne, *NBG* 36/1861 (1968), 342.

*Charlot* est utilisé pour Charles de Guise, cardinal de Lorraine dans les *Eclogues*.<sup>443</sup> Ce diminutif exprime la familiarité. Il est employé dans un contexte descriptif. *Charlot* est le point essentiel dans le texte puisqu'il se rencontre vers la fin du vers (*Charlot de Lorraine* est un ensemble).

(66) Or-sus ! Mon *Aluyot*, allon, je te supplie,  
Soulager en chantant le soin qui nous ennuye,  
Allon chercher le frais de cet antre moussu,  
Creusé dedans le flanc de ce tertre bossu;

Dans les *Eclogues*, *Aluyot* désigne le seigneur d'Alluyes au sens de 'chère seigneur qui vient d'Alluyes'. Ce diminutif exprime la familiarité. Il se rencontre dans une demande (*je te supplie...*). Ce diminutif se rencontrant au milieu du vers est un point non-essentiel dans le texte.

(67) Moïse d'un *bergerot* devint législateur  
Devint grand Capitaine, et comme un grand pasteur  
Guida par les deserts ses troupes vagabondes,  
Et fist passer son peuple entre les murs des ondes.

*Bergerot* est le diminutif de *berger*.<sup>444</sup> Il est formé à l'aide du suffixe *-ot*. C'est un nom masculin au sens de 'petit berger' (attesté entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles et dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). Le nom *bergier*, *-iere*, 'celui, celle qui garde les bêtes à laine' (entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles) provient du latin populaire *vervecarius*, *verbecarius* 'pâtre' qui sont dérivés de *vervex* 'brebis'. La forme *berger*, *-ère* fut attestée depuis la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le nom féminin *bergère* fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle. Le sens de 'celui, celle qui garde un troupeau quelconque' fut attesté entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles. Ce mot ne survécut qu'en gallo-roman du nord, ainsi qu'en roumain *berbecar* 'berger, pâtre' et en logudorien (le dialecte du centre de la Sardaigne) *berβegardzu*. Le mot fut attesté déjà en 600 dans *Lex Romana Burgundionum*<sup>445</sup> 2, 6 sous la forme de *birbicarius*, ainsi que la forme *berbicarius* dans les *Gloses de Reichenau* vers l'année 800.<sup>446</sup> Ce diminutif désigne la diminution

<sup>443</sup> OC 1123. Charles de Lorraine (1524-1574), L.L., NBG 22/1859 (1966), 779.

<sup>444</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 555.

<sup>445</sup> La *Loi Gombette* (ainsi s'appelle la *Loi des Burgondes* [*Lex Burgundorum*]), qui s'applique aux sujets barbares de son auteur le roi Gondebaud (480-516), est complétée par la *Loi romaine des Burgondes* (*Lex Romana Burgundionum*) qui s'appliquait aux Gallo-Romains vivant sous la domination burgonde, Markowicz, NDO 4/1994, 4208.

<sup>446</sup> FEW 14. 334-336.

pure et simple<sup>447</sup>. Il est utilisé dans un contexte religieux. Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'il ne se rencontre pas à la fin du vers.

## 2.11 Le suffixe *-ot(te)* en prose

Le suffixe *-ot(te)* n'est pas très fréquent dans le corpus prosaïque:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-OT(TE)	6	15,4 %
TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES	39	100,0 %

TABLEAU 11 LE SUFFIXE -OT(TE)

Il y a 6 occurrences du suffixe *-ot(te)*, autrement dit 15,4% de toutes les occurrences de suffixes diminutifs (39). Ce suffixe occupe la troisième place avec le suffixe *-on* dans le corpus prosaïque. Voici les occurrences des diminutifs en *-ot(te)*:

- (68) mais les physiciens disoyent que à son urine ilz ne congnoissoyent signe évident au pas d'ostarde de manger bezagues à la moustarde, sinon que Messieurs de la Court feissent par bémol commandement à la vérolle de non plus allebouter après les maignans, car les marrouffles avoient jà bon commencement à danser l'estrindore au diapason, un pied au feu et la teste au mylieu, comme disait le bon *Ragot*.

*Ragot* est le diminutif de *Rago*. *Rague(s)*, ancien cas régime *Ragon*, est un nom de personne d'origine germanique *Rago*, *-onis* (*rag*, forme courte de *ragin* 'conseil').<sup>448</sup> Dans le *Pantagruel*, *Ragot* est le roi des mendiants.<sup>449</sup> Ce diminutif exprime l'affection à cause de l'adjectif *bon*. L'épithète et le diminutif ajoutent une attitude positive envers la personne, c'est-à-dire de la joie et du plaisir<sup>450</sup>. Le diminutif est employé dans un texte descriptif. Ce diminutif est le point essentiel dans le texte puisqu'il est considéré comme final.

<sup>447</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>448</sup> Morlet 829.

<sup>449</sup> Demerson 370.

<sup>450</sup> Dressler-Barbaresi 267.

- (69) Les aultres croissoyent en long du corps. Et de ceulx-là sont venuz les Géans, et par eulx Pantagruel; Et le premier fut Chalbroth,... Qui engedra *Offot* lequel eut terriblement beau nez à boyre au baril,

*Of, Off, Offe* (en Alsace-et-Lorraine) est un nom de personne d'origine germanique *Offo*, qui est issu du vieux haut-allemand *offanon* 'ouvrir'.<sup>451</sup> Nous pensons que le nom *Offot* est une forme diminutive d'*Off* formée à l'aide du suffixe diminutif *-ot*. Ce diminutif exprime la familiarité. L'emploi des diminutifs s'attache à la familiarité et à l'intimité<sup>452</sup>. Le diminutif est utilisé dans un texte descriptif. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

- (70) "Mais, en ce qu'il met sus au défendeur qu'il fut rataconneur, tyrofageux et goildronneur de mommye, que n'a esté en brimbalant trouvé vray, comme bien l'a débastu ledict défendeur, la court le condamne en troys verrassées de *caillebotes* assimentées, prelorelitantes et gaudepisées comme est la coustume du pays, envers ledict défendeur, payables à la my d'oust, en may;

Le mot féminin *caillebote* 'petit caillé' est le diminutif de *caillé*.<sup>453</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, *caillebote* avait aussi les sens de 'lait caillé' et de 'masse de lait caillé'. *Caille* avait les sens de 'lait caillé' et de 'caillot de lait' à cette époque-là. *Caillé* avait alors les sens de 'gras, dodu', de 'sorte d'appeau pour prendre les cailles', de 'coagulé, durci' et de 'blanc comme le lait caillé'.<sup>454</sup> Le mot-thème vient du latin *coagulare* 'se coaguler'. *Caillé* 'lait coagulé, fromage mou, frais' fut attesté dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Entre la fin du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècles, *caillé* désignait aussi 'présure'. *Caillebote* au sens de 'masse de lait caillé, fromage blanc' fut attesté au XVI<sup>e</sup> siècle. Le mot *caillebote* est formé de deux parties comme par exemple le verbe *tournevirer*, un mot composé synonyme renforçant le sens du mot. La deuxième partie du mot, *botter* 'se tasser en boules (surtout de la neige et de la boue)', se rencontre surtout à l'ouest de la France.<sup>455</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple. Il se rencontre dans un contexte descriptif. Le diminutif ajoute un ton ludique au texte<sup>456</sup> en donnant l'image que la cour condamne les personnes à boire de la caillebote. Ce diminutif n'est pas le point essentiel puisqu'il n'est pas considéré comme final. À notre avis, le ton ludique attire l'attention principale dans le texte.

<sup>451</sup> Morlet 738.

<sup>452</sup> Dressler-Barbaresi 243.

<sup>453</sup> Demerson 383.

<sup>454</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 51.

<sup>455</sup> FEW 2.1. 816-818.

<sup>456</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

- (71) Partant du lieu du trophée, print le mast de leur navire en sa main comme un bourdon, et mist dedans la hune deux cens trente et sept poinçons de vin blanc d'Anjou, du reste de Rouen, et atacha à sa ceinture la barque toute pleine de sel aussi aisement que les Lansquenettes portent leurs petitz *panerotz*, et ainsi se mist en chemin avecques ses compagnons.

Le nom masculin *panerot* est le diminutif de *panier*.<sup>457</sup> Le mot-thème est issu du latin *panarium* 'panier, corbeille pour le pain'. Le nom masculin *panier* 'réceptacle en osier, en jonc tressé, de dimensions et de formes variées, qui sert à contenir, à transporter des provisions, et des denrées, etc.' fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, *pannier* entre 1250 et 1650 environ, *pennier* entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles (surtout en bourguignon, champenois et en haut-breton), *penier* au XV<sup>e</sup> siècle et dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (à Dijon) et *penneir*, *prenier* et *parenier* dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *panerot* 'petit panier' fut attesté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le nom latin *panarium*, la forme ablative de *panis*, fut attesté au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Il y avait aussi le diminutif *panariolum* en latin.<sup>458</sup> Le diminutif *panerot* exprime la petitesse pure et simple. Il s'emploie dans un contexte descriptif. L'épithète *petit* et le diminutif *panerot* ajoutent une attitude positive envers l'objet, c'est-à-dire de la joie et du plaisir<sup>459</sup>. Ce diminutif n'étant pas final n'est pas le point essentiel dans le texte.

- (72) C'est don de Dieu que la divination; voylà pourquoi ce devroit estre une imposture punissable, d'en abuser. Entre les Scythes, quand les devins avoient failli de rencontre, on les couchoit, enforgez de pieds et de mains, sur des *charriotes* pleines de bruyere, tirées par des bœufs, en quoy on les faisoit brusler.

Le nom féminin *charriote* 'petit chariot, charrette' est le diminutif de *char*.<sup>460</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, *chariote* pouvait aussi signifier 'char', 'nom d'une constellation', 'sorte d'appareil pour apprendre aux enfants à marcher' et 'sorte d'instrument pour battre le grain'. *Char* désignait aussi 'chair dans les jurons'.<sup>461</sup> Le mot-thème vient du latin *carrus* 'charrette'. Le français *char* 'voiture à quatre roues, sans ressorts' fut attesté dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle. En moyen français, *char* avait les sens de 'voiture à deux roues dont les anciens se servaient dans les combats, les jeux, les cérémonies publiques' (dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) et d'espèce d'instrument de

<sup>457</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 600.

<sup>458</sup> *FEW* 7. 535-536, 538.

<sup>459</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>460</sup> Greimas-Keane 104.

<sup>461</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 197, 201.

torture' (au début du XVI<sup>e</sup> siècle). Le diminutif *chariote* 'petite charrette à deux roues munie d'une litière sans brancard' fut attestée entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Le nom latin *carrus* est d'origine gauloise. Il ne fut pas attesté avant le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et à cette époque-là ainsi qu'à l'époque de César (100 av. J.-C. – 44 av. J.-C.), il désignait seulement les 'charrettes (surtout de la guerre que les Gaulois utilisaient)'. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le mot s'introduisit en latin, peut-être par les soldats. *Carrus* survécut dans toutes les langues romanes et remplaça *plaustrum* 'camion' au sens de 'voiture de course'.<sup>462</sup> À notre avis, il s'agit d'un diminutif ici puisque les charriotes étaient *pleines de bruyere* et le diminutif inclut le sens de 'munie d'une litière'. Le diminutif *charriote* exprime la diminution pure et simple<sup>463</sup>. Il est utilisé dans un texte explicatif. L'atmosphère du texte est sérieuse à cause du brûlage des devins. La forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle n'est pas considérée comme finale. Nous pensons que l'atmosphère sérieuse attire l'attention principale.

(73) Si j'en avoy la memoire suffisamment informée, je ne pleindroy mon temps à dire icy l'infinie varieté que les histoires nous presentent de l'usage des coches au service de la guerre,... J'en diray seulement cecy, que tout freschement, du temps de nos peres, les Hongres les mirent très-utilement en besongne contre les Turcs, en chacun y ayant un rondellier et un mousquetaire, et nombre de harquebuzes rengées, prestes et chargées: le tout couvert d'une pavesade à la mode d'une *galliotte*.

Le nom féminin *galliotte* 'petite galère' est le diminutif de *galee* 'galère'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *galliotte* pouvait aussi signifier 'sorte de danse'.<sup>464</sup> Le mot-thème est issu du moyen grec *galea* (γαλεα) 'sorte de bateau'. *Galiote* fut attesté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, *galioute* dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle et *galéote* entre le début du XV<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>465</sup> La forme diminutive *galiot(t)e* 'petit navire, léger et rapide, entre le brigantin et la galère' fut attestée au XVI<sup>e</sup> siècle. Le nom féminin *galee* fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il avait les sens de 'grand navire de guerre méditerranéen' et de 'navire en général'.<sup>466</sup> Le diminutif *galliotte* désigne la petitesse pure et simple<sup>467</sup>. Le suffixe *-iotte* est une variante du suffixe *-otte*. Ce diminutif se rencontre dans un contexte explicatif. Cette forme diminutive considérée comme finale est le point essentiel dans le texte.

<sup>462</sup> FEW 2.1. 426-427, 431-432, 434, 436.

<sup>463</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>464</sup> Huguët, *Dictionnaire* 4. 257.

<sup>465</sup> FEW 4. 27.

<sup>466</sup> Greimas-Keane 318. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *gallion* (137').

<sup>467</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

## 2.12 Les divers diminutifs en prose

Nous présenterons ici les diminutifs qui ne font pas partie des catégories précédentes. Souvent, il s'agit des diminutifs dont les suffixes n'ont qu'une occurrence dans le corpus. Dans l'*Heptaméron*, il n'y a aucun diminutif faisant partie de cette catégorie. Avec le tableau suivant, nous en indiquerons la quantité et le pourcentage:

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>DIMINUTIFS DIVERS</b>	3 occ. sur 39	
<b>TOTAL DES OCCURRENCES DES SUFFIXES</b>	39	100,0 %

TABLEAU 12 DIVERS DIMINUTIFS

Il y a 3 occurrences de divers diminutifs sur toutes les occurrences de diminutifs de notre corpus prosaïque (39). C'est l'avant dernière catégorie dans le corpus. La différence entre cette catégorie et le suffixe *-eau*, *-elle* (2 occ. sur 39) n'est pas importante. Voici les occurrences de divers diminutifs:

- (74) "Que diable de langaige est cecy? Par Dieu, tu es quelque hérétique. –Seignor, non (dist l'escolier), car libentissiment, dès ce qu'il illucesce quelque minutule lesche du jour, je démigre en quelc'un de ces tant bien architectez moustiers, et là me irrorant de belle eaeue lustrale, grignotte d'un transon de quelque missicque précaction de nos sacrificules, et, submirmillant mes *precules* horaires, élue et absterge mon anime de ses inquinamens nocturnes.

Le nom féminin *precule* avait le sens de 'petite prière' au XVI<sup>e</sup> siècle. Il vient du latin *prex*, *precis* avec un suffixe diminutif.<sup>468</sup> Le nominatif et le génitif singulier du nom féminin *\*prex*, *\*precis* 'demande', spécialement 'prière(s)' ne furent pas attestés en dehors des glossateurs et des grammairiens. L'on retrouve seulement le datif *preci*, l'accusatif *precem* (les deux sont antéclassiques) et l'ablatif *prece*. Le pluriel *preces*, *-um* fut plus fréquent. Le mot est ancien et classique. Il ne survécut pas dans les langues romanes.<sup>469</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple. Il est employé dans le dialogue d'un texte descriptif. La forme diminutive donne une

<sup>468</sup> Greimas-Keane 500.

<sup>469</sup> Ernout-Meillet 534.

nuance plaisante et ajoute un ton ludique au texte en imitant le latin. Le diminutif accélère l'intimité entre les inconnus<sup>470</sup> (Pantagruel et l'écolier). Ce diminutif n'est pas le point essentiel dans le texte, puisqu'il n'est pas considéré comme final. À notre avis, la nuance plaisante attire l'attention principale.

(75) Et trouva la librairie de saint Victor fort magnifique, mesmement d'aulcuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuit le repertoyre, et primo:... La *Profiterolle* des indulgences.

Le nom féminin *profiterolle* 'petit profit' est le diminutif de *profit*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *profiterolle* pouvait aussi signifier 'pâte cuite sous la cendre'.<sup>471</sup> Le mot-thème est issu du latin *profectus* 'avantage'. Le nom masculin *profit* 'avantage quelconque, utilité' fut attesté dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. *Profiterolle* au sens de 'petite gratification que reçoivent les domestiques' fut attesté dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle et au sens de 'pâte cuite dans la cendre' entre les milieux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La forme *proufiterolle* fut attestée entre la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècles et *pourfiterolle* entre la fin du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>472</sup> Le diminutif *profiterolle* désigne la diminution pure et simple. Il se rencontre dans un contexte descriptif. Le diminutif ajoute un élément ludique au texte et exprime la spontanéité<sup>473</sup> en imitant le latin. Il n'est pas considéré comme final. Alors, ce n'est pas le point essentiel dans le texte.

(76) et ainsi d'autres pareilles introductions nouvelles et vitieuses: elles se verront incontinent esvanouyes et descriées. Ce sont erreurs superficielles, mais pourtant de mauvais prognostique; et sommes advertis que le massif se desment, quand nous voyons *fendiller* l'enduict et la crouste de nos parois.

Le verbe *fendiller* est le diminutif de *fendre*.<sup>474</sup> Le mot-thème est issu du latin *findere* 'fendre'. Le verbe *fendre* au sens de 'se fendre, être brisé' fut attesté en ancien français et au sens de 'diviser en écartant les parties peu adhérentes (p.ex. les ondes en ramants, l'air en courant, une foule en la 'traversant)' au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le verbe diminutif *fendiller* 'produire de petites fentes' fut attesté au XVI<sup>e</sup> siècle. Le latin *findere* se trouve en tant qu'un verbe normal pour désigner 'fendre'

<sup>470</sup> Dressler-Barbaresi 233, 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>471</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 207.

<sup>472</sup> *FEW* 9. 427-428. Sur le changement du genre, cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>473</sup> Dressler-Barbaresi 267. Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

<sup>474</sup> Gamillscheg, *Étymologisches* 420.

dans toutes les langues romanes, sauf en roumain et en sarde.<sup>475</sup> Le verbe diminutif *fendiller* 'produire de petites fentes' ajoute à la valeur exprimée par le verbe simple un sens d'"un peu"<sup>476</sup>. Ce diminutif s'utilise dans un texte explicatif. Cette forme diminutive n'est pas le point essentiel dans le texte puisqu'elle n'est pas considérée comme finale.

## 2.13 Les suffixes dans le corpus poétique

### 2.13.1 Les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres

Nous illustrerons la quantité et le pourcentage de tous les diminutifs formés à partir de noms propres et de noms communs dans notre corpus poétique avec le tableau suivant:

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>NOM COMMUN</b>	16	43,2 %
<b>NOM PROPRE</b>	21	56,8 %
<b>TOTAL</b>	37	100,0 %

TABLEAU 13 LA QUANTITÉ ET LE POURCENTAGE DES SUFFIXES DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES

Au total, il y a 37 occurrences de diminutifs dans le corpus. Les suffixes attachés aux noms communs sont attestés 16 fois et les suffixes attachés aux noms propres 21 fois. Il y a 43,2% d'occurrences de suffixes diminutifs de noms communs et 56,8% d'occurrences de suffixes diminutifs de noms propres. La différence entre les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres n'est pas très importante. Les différents suffixes utilisés pour former des diminutifs à partir de noms propres sont présentés au tableau suivant:

<sup>475</sup> FEW 3. 549-552.

<sup>476</sup> Sur le facteur *petit*, cf. l'exemple (9).

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-ET(TE)	8	38,1 %
-OT(TE)	8	38,1 %
-EAU, -ELLE	0 occ. sur 21	
-ON	1 occ. sur 21	
-IN(E)	4 occ. sur 21	
TOTAL	21	100,0 %

TABLEAU 14 LES SUFFIXES DES NOMS PROPRES

Les suffixes *-ot(te)* et *-et(te)* sont les plus fréquents dans le corpus; il y en a 8 occurrences sur toutes les occurrences du corpus (21), le pourcentage en étant de 38,1%. Le suffixe *-in(e)* occupe la deuxième place avec la quantité de 4. La quantité du suffixe *-on* est d'une. Le suffixe *-eau, -elle* n'est pas du tout utilisé pour former des diminutifs de noms propres dans le corpus. La fréquence du suffixe *-ot(te)* était attendue. On pourrait expliquer sa fréquence par le fait que c'était lui qui remplaçait le suffixe exclusivement féminin *-on* dans les prénoms masculins.

## 2.13.2 Les emplois des suffixes

### 2.13.2.1 Le suffixe *-et(te)*

On peut classer les emplois de chaque suffixe dans différentes catégories. En ce qui concerne les dérivés de noms, le suffixe *-et(te)* est utilisé pour désigner de petits et de jeunes animaux: *coulombette* dans l'exemple (11), *gelinette* (12), des diminutifs des noms propres: *Janette* (1), *Jaquet* (2), *Loysette* (3), *Robinet* (4), *Thoinet* (5), *Cassandrette* (6), *Dianette* (7) et *Fresnet* (8), des diminutifs désignant un logis ou un endroit: *parquet* (14), *cabinet* (17), d'autres dérivés des noms concrets: *ballet* (9), *serpillette*, *serpillonnette* (15), des noms de plantes et de la nature en général: *vignolette* (16), des diminutifs des noms de personnes: *nymphette* (13) et des noms des parties du corps: *corpselet* (10). En ce qui concerne les dérivés d'adjectifs, il y a une occurrence de diminutifs purs et simples: *noirelet* (18).

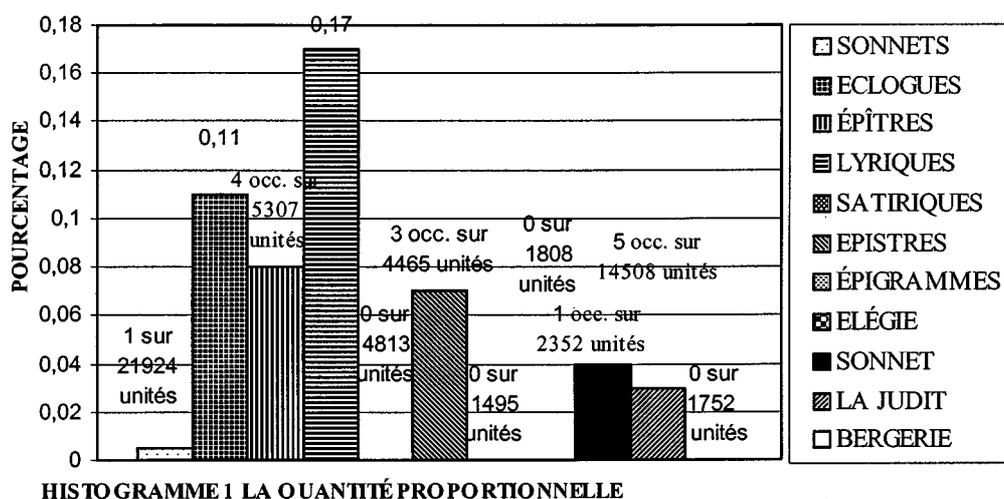
### 2.13.2.2 Les suffixes *-ot(te)*, *-in(e)*, *-on* et *-eau*, *-elle*

À partir de noms, le suffixe *-ot(te)* s'utilise pour désigner des diminutifs des noms de personnes: *bergerot* (67) et des diminutifs des noms propres: *Angelot* (59), *Margot* (60), *Henriot* (61), *Perrot* (62), *Bellot* (63), *Annot* (64), *Charlot* (65) et *Aluyot* (66). Le suffixe *-in(e)* n'est utilisé dans le corpus qu'à partir de noms propres: *Carlin* (38), *Catin* (39), *Bellin* (40) et *Francins* (41). À partir de noms, le suffixe *-on* est employé pour désigner de petits (d')animaux: *raton* (51), des prénoms féminins en *-on*: *Marion* (49), des noms de choses: *cordillon* (50) et des diminutifs désignant la nature: *vallon* (52). Le suffixe *-eau*, *-elle* s'utilise pour désigner des diminutifs des noms de personnes: *maroteaux* (34) et *femmelle* (35).

## 2.14 La quantité des diminutifs dans le corpus poétique

### 2.14.1 La quantité proportionnelle

Nous avons voulu comparer la formation diminutive dans les différents ouvrages. Ainsi, nous avons compté les unités typographiques des ouvrages pour recevoir la quantité proportionnelle des diminutifs:



En ce qui concerne les ouvrages de Marot, la formation diminutive est la plus répandue dans les *Lyriques*, le pourcentage en étant de 0,17% (8 occ./4 725 unités typographiques). Cet ouvrage est le premier de tous les ouvrages. Les *Epistres* occupent la quatrième place avec un pourcentage de 0,07% (3 occ./4 465 unités typographiques). Dans les *Épigrammes* et les *Satiriques*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs. Ainsi, on peut dire que le genre satirique et religieux ne favorise pas la formation diminutive chez Marot.

Sur les 5 307 unités typographiques des *Épîtres* de Jean Lemaire des Belges, le pourcentage des diminutifs est de 0,08% (4 occ.). Cet ouvrage occupe la troisième place. Ainsi, la formation diminutive de Jean Lemaire des Belges est plus fréquente que celle de Ronsard dans les *Sonnets*, tandis que les *Eclogues* sont plus riches en diminutifs que les *Épîtres*.

En comparant les ouvrages de Ronsard, les *Sonnets* et les *Eclogues*, on remarque inattendument que les *Eclogues* sont plus riches en diminutifs avec un pourcentage de 0,11% (20 occ./18 177 unités typographiques) que les *Sonnets* avec une occurrence sur 21 924 unités typographiques (0,005%). Le genre lyrique ainsi que l'écriture alexandrine mélodieuse des *Sonnets* permettaient de s'attendre à une grande quantité de diminutifs. De tous les ouvrages, les *Eclogues* occupent la deuxième et les *Sonnets* la septième place. Ainsi, le genre des *Eclogues* semble favoriser la formation diminutive. Ronsard emploie plus de diminutifs que l'autre poète de la Pléiade, Rémy Belleau.

*La Judit* de Guillaume Salluste du Bartas n'est pas très riche en diminutifs: cet ouvrage occupe la sixième place avec un pourcentage de 0,03% (5 occ./14 508 unités typographiques). Alors, *La Judit* diffère de l'autre ouvrage biblique, les *Satiriques* de Marot, avec une assez grande quantité de diminutifs.

Dans les ouvrages de Labé, l'*Elégie* et le *Sonnet*, la formation diminutive est très pauvre: sur les 1808 unités typographiques de l'*Elégie*, il n'y a aucune occurrence de diminutif et sur les 2 352 unités typographiques du *Sonnet*, il n'y a qu'une occurrence de diminutif (0,04%). Le *Sonnet* occupe l'avant-dernière et l'*Elégie* la dernière place de tous les ouvrages. Alors, la seule poétesse de notre corpus utilise le moins de diminutifs, bien qu'on puisse s'imaginer le contraire.

Au total, il y a 37 occurrences de diminutifs dans le corpus poétique. La quantité des unités typographiques de tous les ouvrages est de 81 326. Alors, la quantité proportionnelle de toutes les occurrences de diminutifs dans le corpus poétique est de 0,05%.

### 2.14.2 La quantité sur toutes les occurrences du corpus

La fréquence de la formation diminutive varie dans les ouvrages de notre corpus. Voici les quantités sur toutes les occurrences de diminutifs du corpus:

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>SONNETS</i>	1 occ. sur 37	
<i>ECLOGUES</i>	20	54,1 %
<i>ÉPÎTRES</i>	4 occ. sur 37	
<i>LYRIQUES</i>	8	21,6 %
<i>SATIRIQUES</i>	0 occ. sur 37	
<i>EPISTRES</i>	3 occ. sur 37	
<i>ÉPIGRAMMES</i>	0 occ. sur 37	
<i>ELÉGIE</i>	0 occ. sur 37	
<i>SONNET</i>	1 occ. sur 37	
<i>LA JUDIT</i>	5 occ. sur 37	
<i>BERGERIE</i>	0 occ. sur 37	
<b>TOTAL</b>	37	100,0 %

TABLEAU 15 LES DIMINUTIFS DANS LES OUVRAGES

54,1% de toutes les occurrences de diminutifs se trouvent dans les *Eclogues*. Il y en a 20. Dans les *Lyriques*, il y a 8 occurrences de diminutifs, le pourcentage en étant de 21,6%. La troisième place est occupée par *La Judit* avec la quantité de 5 sur toutes les occurrences de diminutifs (37). Les *Épîtres* sont le quatrième avec la quantité de 4 occurrences sur 37. Les *Epistres* occupent la cinquième place avec la quantité de 3. Le *Sonnet* et les *Sonnets* occupent l'avant-dernière place avec une occurrence. Dans les *Satiriques*, les *Épigrammes*, l'*Elégie* et la *Bergerie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs. Les *Eclogues* l'emportent nettement les autres ouvrages, la différence avec les *Lyriques* n'étant cependant pas tellement importante qu'avec les autres ouvrages. Le genre lyrique ne semble pas favoriser la formation diminutive chez Ronsard (les *Sonnets* 1 occ./37) ni non plus chez Labé (le *Sonnet* 1 occ./37, l'*Elégie* 0 occ./37), tandis que chez Marot, la

quantité des diminutifs sur toutes les occurrences du corpus poétique est la plus grande dans ce genre. Voici les suffixes diminutifs utilisés dans les ouvrages:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-ET(TE)	6	30,0 %
-OT(TE)	9	45,0 %
-EAU, -ELLE	0 occ. sur 20	
-ON	1 occ. sur 20	
-IN(E)	4 occ. sur 20	
TOTAL	20	100,0 %

TABEAU 16 LES SUFFIXES DANS LES *ECLOGUES*

Le suffixe *-ot(te)* est le plus utilisé dans les *Eclogues*, il se rencontre 9 fois sur toutes les occurrences de cet ouvrage (20), le pourcentage en étant de 45,0%. Le deuxième suffixe est celui en *-et(te)*. Le pourcentage en est de 30,0% (6 occ./20). La fréquence de ces suffixes était attendue. Le troisième suffixe est celui en *-in(e)* avec 4 occurrences sur toutes les occurrences de diminutifs utilisées dans les *Eclogues* (20). Le suffixe *-on* est attesté une fois. Le suffixe *-eau, -elle* n'est pas du tout utilisé dans les *Eclogues*. La rareté du suffixe *-in(e)* et la richesse des suffixes *-et(te)* et *-ot(te)* suivent la tendance générale du XVI<sup>e</sup> siècle. En revanche, les suffixes *-on* et *-eau, -elle* furent normalement fréquemment utilisés au XVI<sup>e</sup> siècle.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
-ET(TE)	1 occ. sur 1	
-OT(TE)	0 occ. sur 1	
-EAU, -ELLE	0 occ. sur 1	
-ON	0 occ. sur 1	
-IN(E)	0 occ. sur 1	
TOTAL	1	100,0 %

TABEAU 17 LES SUFFIXES DANS LES *SONNETS*

Il n'y a que le suffixe *-et(te)* qui est utilisé dans les *Sonnets*: il y en a une occurrence. La fréquence du suffixe *-et(te)* et le manque du suffixe *-in(e)* suivent la tendance générale, mais le manque des suffixes *-eau, -elle* et de *-on* est dans une certaine mesure surprenant. Les suffixes *-on* et *-eau, -elle* s'utilisèrent normalement assez fréquemment au XVI<sup>e</sup> siècle. Le manque du

suffixe *-ot(te)* peut être expliqué par le fait qu'il forme normalement peu de diminutifs véritables<sup>477</sup> à partir de noms communs.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	4 occ. sur 4	
<b>-OT(TE)</b>	0 occ. sur 4	
<b>-EAU, -ELLE</b>	0 occ. sur 4	
<b>-ON</b>	0 occ. sur 4	
<b>-IN(E)</b>	0 occ. sur 4	
<b>TOTAL</b>	4	100,0 %

TABLEAU 18 LES SUFFIXES DANS LES *ÉPÎTRES*

Il n'y a que le suffixe *-et(te)* qui est utilisé dans les *Épîtres*. Il est attesté 4 fois. Les autres suffixes ne sont pas du tout attestés. Le manque du suffixe *-ot(te)* est exceptionnel.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	7	87,5 %
<b>-OT(TE)</b>	1 occ. sur 8	
<b>-EAU, -ELLE</b>	0 occ. sur 8	
<b>-ON</b>	0 occ. sur 8	
<b>-IN(E)</b>	0 occ. sur 8	
<b>TOTAL</b>	8	100,0 %

TABLEAU 19 LES SUFFIXES DANS LES *LYRIQUES*

Avec une quantité de 7 et un pourcentage de 87,5%, le suffixe *-et(te)* est comme prévu le plus utilisé dans les *Lyriques*. Le suffixe *-ot(te)* est attesté une fois. Les autres suffixes ne se rencontrent pas du tout.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	0 occ. sur 3	
<b>-OT(TE)</b>	0 occ. sur 3	
<b>-EAU, -ELLE</b>	1 occ. sur 3	
<b>-ON</b>	2 occ. sur 3	
<b>-IN(E)</b>	0 occ. sur 3	
<b>TOTAL</b>	3	100,0 %

TABLEAU 20 LES SUFFIXES DANS LES *EPISTRES*

<sup>477</sup> Cf. le chapitre 1.2.

Dans les *Epistres*, le suffixe *-on* est le plus répandu (2 occ./3). La deuxième place est occupée par le suffixe *-eau, -elle* avec la quantité d'une. Les autres suffixes ne sont pas attestés. Il est surprenant que le suffixe *-et(te)* ne se rencontre pas dans cet ouvrage. D'un autre côté, les différences entre les quantités ne sont pas grandes et ainsi, on ne peut pas tirer de grandes conclusions de ce détail.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	0 occ. sur 1	
<b>-OT(TE)</b>	0 occ. sur 1	
<b>-EAU, -ELLE</b>	1 occ. sur 1	
<b>-ON</b>	0 occ. sur 1	
<b>-IN(E)</b>	0 occ. sur 1	
<b>TOTAL</b>	1	100,0 %

TABLEAU 21 LES SUFFIXES DANS LE *SONNET*

Il n'y a qu'une occurrence du suffixe *-eau, -elle* dans le *Sonnet*. Les autres suffixes ne sont pas attestés. Il est inattendu que le seul suffixe utilisé ne soit pas celui en *-et(te)* mais celui en *-eau, -elle*. D'autre côté, il n'y a qu'une occurrence de suffixes diminutifs dans l'ouvrage. Cet état de faits ne fait donc pas de grande différence entre les suffixes.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	4 occ. sur 5	
<b>-OT(TE)</b>	0 occ. sur 5	
<b>-EAU, -ELLE</b>	0 occ. sur 5	
<b>-ON</b>	1 occ. sur 5	
<b>-IN(E)</b>	0 occ. sur 5	
<b>TOTAL</b>	5	100,0 %

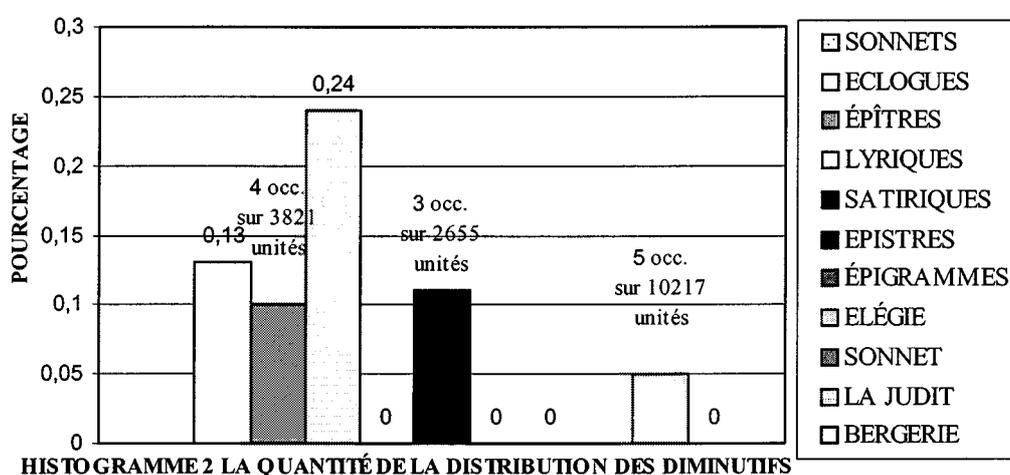
TABLEAU 22 LES SUFFIXES DANS *LA JUDIT*

Le suffixe *-et(te)* occupe la première place dans *La Judit*. La quantité en est de 4 sur toutes les occurrences de l'ouvrage (5). Le suffixe *-on* est le deuxième avec une occurrence. Les autres suffixes ne sont pas attestés dans cet ouvrage. Le manque du suffixe *-ot(te)* peut s'expliquer par le fait qu'il n'est pas utilisé pour dériver des diminutifs de noms propres dans *La Judit*.

Dans les *Satiriques*, les *Épigrammes*, l'*Elégie* et la *Bergerie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs.

### 2.14.3 La distribution des diminutifs dans le texte

Dans le tableau suivant, nous indiquerons la quantité et le pourcentage de la distribution des diminutifs. Nous avons compté les unités typographiques des pages où les diminutifs se rencontrent et comparé la quantité des diminutifs à celle des unités typographiques.

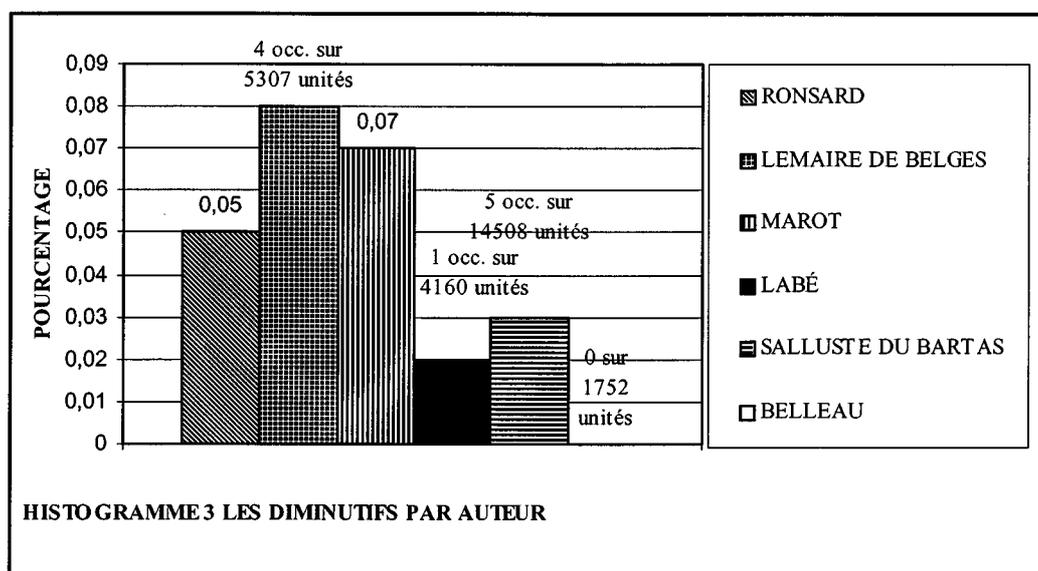


Dans les *Lyriques*, il y a 8 occurrences de diminutifs sur 3 396 unités typographiques, le pourcentage en étant de 0,24%. Les *Eclogues* occupent la deuxième place avec un pourcentage de 0,13%. La différence entre les troisième et quatrième ouvrages n'est pas importante: les *Epistres* ont 3 occurrences de diminutifs sur 2 655 unités typographiques (0,11%) et les *Épîtres* 4 occurrences sur 3 821 unités typographiques (0,10%). Dans *La Judit*, il y a 5 occurrences de diminutifs sur 10 217 unités typographiques (0,05%). Comme dans les *Sonnets* et le *Sonnet*, il n'y a qu'une occurrence de diminutif, nous avons exclu ces ouvrages des statistiques. Dans les *Satiriques*, les *Épigrammes*, l'*Elégie* et la *Bergerie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs. Ces résultats suivent ceux de la quantité sur toutes les occurrences de diminutifs (cf. le chapitre

2.14.2), tandis que dans les résultats de la quantité proportionnelle (cf. le chapitre 2.14.1), les *Eclogues* n'occupent que la quatrième place.

## 2.15 La formation diminutive par auteur dans le corpus poétique

Dans ce qui suit, nous comparerons l'emploi des diminutifs par auteur dans notre corpus. Après avoir compté les unités typographiques des ouvrages, nous avons comparé la quantité des diminutifs à celle des unités typographiques. Voici la quantité proportionnelle des diminutifs par auteur:



La plus grande quantité proportionnelle des diminutifs se trouve chez Jean Lemaire des Belges avec la quantité de 4 sur 5 307 unités typographiques (0,08%). La deuxième place est occupée par Clément Marot avec un pourcentage de 0,07% (11 occ./15 498 unités typographiques). Ronsard est troisième avec le pourcentage de 0,05% (21 occ./40 101 unités typographiques). La quantité des diminutifs utilisés par Salluste du Bartas est de 5 occurrences sur 14 508 unités typographiques (0,03%). Louise Labé occupe la quatrième place avec un pourcentage de 0,02% (1 occ./4 160 unités typographiques). La dernière place est occupée par Remy Belleau. Dans sa *Bergerie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs spontanément produits au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous avons le but d'étudier si Rémy Belleau suit Pierre de Ronsard et la Pléiade dans la formation diminutive. Belleau n'est pas fidèle à la tradition de la Pléiade en ignorant la formation spontanée des diminutifs. Il est aussi surprenant que Ronsard ne soit pas plus riche en diminutifs dans notre corpus. On ne peut pourtant pas dire que Belleau suive Ronsard dans la formation diminutive. Ainsi, il ne suit ni la Pléiade ni Ronsard.

Nous voulions étudier si l'époque de Ronsard a influé sur la formation diminutive. Jean Lemaire des Belges écrivit avant Ronsard, mais il est plus riche en diminutifs dans notre corpus par rapport à Ronsard. On pouvait en conclure que l'emploi des diminutifs était assez répandu déjà avant Ronsard.

Comme on l'a vu ci-dessus, l'œuvre biblique de Salluste du Bartas, *La Judit*, diffère des *Satiriques*, l'œuvre biblique de Marot, avec une assez grande quantité de diminutifs. Ainsi, on ne peut pas dire que le genre littéraire ait eu une influence sur la formation diminutive dans ce cas.

Il est difficile de savoir si le sexe a influé sur la rareté des diminutifs chez la poétesse Louise Labé. C'est la seule poétesse de notre corpus poétique. Notre hypothèse initiale avait été qu'une femme produirait un langage affectif avec une grande quantité de diminutifs. Ici, le cas est plutôt le contraire exact.

## **2.16 Le contexte où sont utilisés les diminutifs dans le corpus poétique**

Dans ce qui suit, nous étudierons les contextes où sont utilisés les diminutifs, ce qu'ils apportent au texte ou la raison pour leur emploi, ce qu'ils expriment, l'ambiance du texte et si les diminutifs sont des points essentiels ou non dans les textes.

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
AMOUR	1 occ. sur 60	
AMOUR, ADMIRATION, AFFECTION	3 occ. sur 60	
MÉPRIS	2 occ. sur 60	
COMPASSION	1 occ. sur 60	
ADMIRATION	5 occ. sur 60	
IRONIE	1 occ. sur 60	
PETITESSE PURE ET SIMPLE	17	28,3 %
MODESTIE	2 occ. sur 60	
FAMILIARITÉ	15	25,0 %
INTIMITÉ	0 occ. sur 60	
AFFECTIVITÉ	4 occ. sur 60	
PÉJORATIVITÉ	0 occ. sur 60	
RENFORCEMENT	0 occ. sur 60	
EMPATHIE	1 occ. sur 60	
HUMOUR	1 occ. sur 60	
SPONTANÉITÉ	4 occ. sur 60	
RESPECT	1 occ. sur 60	
AMOUR ET AFFECTION	1 occ. sur 60	
MÉPRIS, IRONIE ET SERVILITÉ	0 occ. sur 60	
IRONIE, MÉPRIS ET MODESTIE	0 occ. sur 60	
MODESTIE ET MÉPRIS	0 occ. sur 60	
HYPOCORISTIQUE	1 occ. sur 60	
TOTAL DES OCCURRENCES	60	100,0 %

TABLEAU 23 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS

La plupart des diminutifs expriment la petitesse pure et simple (28,3%) ce qui était attendu. La familiarité occupe la deuxième place avec un pourcentage de 25,0% (15 occ./60), ce qui est sans doute dû au fait que la quantité importante des diminutifs de noms propres expriment la familiarité. L'amour, l'admiration et l'affection (3 occ./60), la modestie (2 occ./60), l'admiration (5 occ./60), le mépris (2 occ./60), l'empathie (1 occ./60), la spontanéité (4 occ./60) et l'affection (4 occ./60) ne sont pas exprimés très souvent. Les diminutifs exprimant l'amour, la compassion, l'hypocoristique, l'humour, le respect, l'amour et l'affection et l'ironie ne sont attestés qu'une fois. La péjorativité, le mépris, l'ironie et servilité, l'hypocoristique, l'intimité, l'ironie, le mépris et la modestie, la modestie et le mépris ni le renforcement ne sont pas du tout attestés dans le corpus poétique. Alors, les diminutifs expriment le plus fréquemment des idées positives (la familiarité, l'admiration, l'affection). La petitesse ne peut pas être considérée ni comme positive ni comme négative.

CONTEXTE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
DEMANDE	1 occ. sur 38	
AMOUREUX	5 occ. sur 38	
DESCRIPTIF	18	47,4 %
SÉRIEUX ET TRAGIQUE	2 occ. sur 38	
PASTORAL	4 occ. sur 38	
EXPLICATIF	1 occ. sur 38	
LOUANGE	3 occ. sur 38	
RELIGIEUX	2 occ. sur 38	
DIALOGUE D'UN TEXTE DESCRIPTIF	0 occ. sur 38	
MÉDITATIF	0 occ. sur 38	
CRITIQUE	0 occ. sur 38	
AMOUREUX ET ADMIRATIF	1 occ. sur 38	
AMOUREUX ET MALHEUREUX	1 occ. sur 38	
AFFECTIF ET MALHEUREUX	0 occ. sur 38	
TOTAL DES OCCURRENCES	38	100,0 %

TABLEAU 24 LE CONTEXTE

La plupart des formes diminutives s'utilisent dans un contexte descriptif (47,4%). Le contexte amoureux occupe la deuxième place avec la quantité de 5. Le contexte pastoral est en troisième rang avec 4 occurrences. Les autres contextes sont très rares dans le corpus: la louange contient 3 occurrences et les cadres sérieux et tragique ainsi que religieux incluent 2 occurrences de diminutifs sur toutes les occurrences du corpus (38). Les contextes explicatif, amoureux et admiratif, amoureux et malheureux ainsi qu'une demande ne sont attestés qu'une fois. La différence entre ces catégories n'est pas importante. Les contextes affectif et malheureux, méditatif, critique et celui du dialogue d'un texte descriptif ne sont pas du tout attestés. La fréquence du contexte amoureux après le contexte descriptif était attendu.<sup>478</sup>

<sup>478</sup> Les contextes amoureux incluent normalement une grande quantité de diminutifs, Dressler-Barbaresi 385.

NUANCE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
FAMILIÈRE ET INTIME	0 occ. sur 23	
ALLÈGE L'AMBIANCE	1 occ. sur 23	
SYMPATHIQUE	1 occ. sur 23	
RENFORCE L'AMOUR ET L'ADMIRATION	2 occ. sur 23	
RENFORCE L'AFFECTION	1 occ. sur 23	
RÉDUIT LA PÉJORATIVITÉ	0 occ. sur 23	
RENFORCE LA PÉJORATIVITÉ	0 occ. sur 23	
RENFORCE LA PETITESSE	0 occ. sur 23	
RENFORCE LE CONTRASTE	0 occ. sur 23	
RENFORCE UNE IDÉE POSITIVE	0 occ. sur 23	
RENFORCE LA NUANCE MENACANTE	0 occ. sur 23	
RENFORCE L'ÉMOTION	0 occ. sur 23	
LUDIQUE	4 occ. sur 23	
NON-SÉRIEUX	1 occ. sur 23	
AFIN D'OBTENIR UNE RIME	9	39,1 %
SITUATION CONCENTRÉE AUX ENFANTS	1 occ. sur 23	
AJOUTE UNE ATTITUDE POSITIVE	2 occ. sur 23	
VOCATIF	1 occ. sur 23	
VOCATIF RENFORCANT L'AFFECTION	0 occ. sur 23	
AUGMENTER L'AUTORITÉ DE CE QUI PARLE	0 occ. sur 23	
EUPHÉMISME	0 occ. sur 23	
CHERCHER L'ACCORD	0 occ. sur 23	
ACCÉLÉRER L'INTIMITÉ ENTRE LES INCONNUS	0 occ. sur 23	
TOTAL DES OCCURRENCES	23	100,0 %
TABLEAU 25 LA NUANCE APPORTÉE PAR LES DIMINUTIFS OU LA RAISON POUR LEUR EMPLOI		

39,1% des diminutifs sont utilisés afin d'obtenir une rime (9 occ.) Cette catégorie l'emporte nettement sur les autres catégories: celle d'un ton non-sérieux (1 occ./23), ludique (4 occ./23) et sympathique (1 occ./23), ce qui renforce l'amour et l'admiration (2 occ./23) et l'affection (1 occ./23), qui allège l'ambiance (1 occ./23), qui ajoute une attitude positive (2 occ./23), le diminutif qui est utilisé dans une situation concentrée aux enfants (1 occ./23) et le diminutif utilisé comme un vocatif (1 occ./23). Les autres catégories ne sont pas du tout attestées. Il est un peu surprenant que la catégorie renforçant l'amour et l'admiration ne soit pas mieux représentée, puisque le contexte amoureux favorise normalement la formation diminutive. La quantité des diminutifs utilisés afin d'obtenir une rime est importante.<sup>479</sup>

<sup>479</sup> Sur le contexte amoureux, cf. la note précédente. Sur les rimes, cf. l'exemple (3).

AMBIANCE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
CALME	1 occ. sur 5	
ADMIRATIVE	1 occ. sur 5	
BIENVEILLANTE	1 occ. sur 5	
SÉRIEUSE	1 occ. sur 5	
TRISTE	1 occ. sur 5	
VANTARDE	0 occ. sur 5	
MENACANTE	0 occ. sur 5	
ANGOISSANTE	0 occ. sur 5	
CRITIQUE	0 occ. sur 5	
<b>TOTAL DES OCCURRENCES</b>	<b>5</b>	

TABLEAU 26 L'AMBIANCE

Dans les 5 exemples du corpus poétique, on peut remarquer une certaine ambiance<sup>480</sup>. Toutes les ambiances calme, admirative, bienveillante, sérieuse et triste sont attesté une fois. On ne peut pas tirer de conclusions de ces rares attestations.

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
POINT ESSENTIEL	15	40,5 %
POINT NON-ESSENTIEL	22	59,5 %
<b>TOTAL DES OCCURRENCES</b>	<b>37</b>	<b>100,0 %</b>

TABLEAU 27 LA POSITION DES DIMINUTIFS

La plupart des formes diminutives sont des points non-essentiels dans le corpus poétique (59,5%). Ces formes n'attirent pas l'attention générale dans le texte. Elles se rencontrent au début ou vers le milieu du vers. La différence entre ces points et les points essentiels n'est pas très importante (40,5%).

---

<sup>480</sup> Cf. le chapitre 1.2.

## 2.17 Les suffixes dans le corpus prosaïque

### 2.17.1 Les suffixes attachés aux noms communs et aux noms propres

Nous illustrerons la quantité et le pourcentage de tous les diminutifs formés à partir de noms propres et de noms communs dans notre corpus prosaïque avec le tableau suivant:

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>NOM COMMUN</b>	29	74,4 %
<b>NOM PROPRE</b>	10	25,6 %
<b>TOTAL</b>	39	100,0 %

TABEAU 28 LA QUANTITÉ ET LE POURCENTAGE DES SUFFIXES DES NOMS COMMUNS ET DES NOMS PROPRES

Au total, il y a 39 occurrences de diminutifs dans le corpus prosaïque. Les suffixes diminutifs attachés aux noms communs sont attestés 29 fois et les suffixes diminutifs attachés aux noms propres 10 fois. Il y a 74,4% d'occurrences de suffixes diminutifs de noms communs et 25,6% d'occurrences de suffixes diminutifs de noms propres. Nous pensons que la quantité des suffixes attachés aux noms propres est assez élevée dans le corpus prosaïque. Les différents suffixes utilisés pour former des diminutifs à partir de noms propres sont présentés au tableau suivant:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	3 occ. sur 10	
<b>-OT(TE)</b>	2 occ. sur 10	
<b>-EAU, -ELLE</b>	0 occ. sur 10	
<b>-ON</b>	1 occ. sur 10	
<b>-IN(E)</b>	4 occ. sur 10	
<b>DIVERS DIMINUTIFS</b>	0 occ. sur 10	
<b>TOTAL</b>	10	100,0 %

TABEAU 29 LES SUFFIXES DES NOMS PROPRES

Dans le corpus prosaïque, le suffixe *-in(e)* est utilisé le plus fréquemment pour former des diminutifs de noms propres; il y en a 4 occurrences sur toutes les occurrences de noms propres (10). Le suffixe *-et(te)* occupe la deuxième place avec la quantité de 3. Le suffixe *-ot(te)* est le

troisième avec 2 occurrences sur toutes les occurrences du corpus (10). Le suffixe *-on* est attesté une fois. Dans le corpus prosaïque, il n'y a aucune occurrence de divers diminutifs ni non plus de suffixe *-eau*, *-elle* formés à partir de noms propres. La troisième place occupée par le suffixe *-ot(te)* était dans une certaine mesure inattendu puisqu'il forme normalement une grande quantité de diminutifs de noms propres en remplaçant le suffixe exclusivement féminin *-on* dans les prénoms masculins. D'un autre côté, on ne peut pas en tirer de grandes conclusions, les différences étant modestes entre ces trois premiers suffixes.

## 2.17.2 Les emplois des suffixes

### 2.17.2.1 Le suffixe *-et(te)*

En ce qui concerne les dérivés de noms, le suffixe *-et(te)* est utilisé pour désigner de la nature en général: *tucquet* (30), des diminutifs des noms de personnes: *bonhomme* (25) et *hommenetz* (31), des diminutifs des noms propres: *Pacolet* (19), *Triboulet* (20), *Caillette* (21), un logis ou un endroit: *cabinet* (22), des diminutifs désignant de la nourriture: *brimbelettes* (24) et *miette* (28), d'autres dérivés des noms concrets: *bubeletes* (23), *marchettes* (27), des dérivés des noms abstraits: *quartelets* (32) et *tiercelets* (33) et un sentiment ou une attitude: *tendrette* (29). En ce qui concerne les dérivés d'adjectifs, il y a un diminutif à valeur renforcée formé à l'aide du suffixe *-et(te)*: *jolliet* (26).

### 2.17.2.2 Les suffixes *-ot(te)*, *-eau*, *-elle* et les divers diminutifs

À partir de noms, le suffixe *-ot(te)* s'emploie pour désigner des diminutifs des noms propres: *Ragot* (68) et *Offot* (69) et des noms concrets: *caillebotes* (70), *paneretz* (71), *charriotes* (72) et *galliotte* (73). À partir de noms, le suffixe *-eau*, *-elle* s'utilise pour désigner des diminutifs des noms de personnes: *beuvreaux* (36) et *sçavanteaux* (37). À partir de noms, il existe de divers diminutifs désignant un nom concret: *precoles* (74) et un nom abstrait: *profiterolle* (75). Dans le

corpus prosaïque, il y a aussi un diminutif de verbe: *fendiller* (76) appartenant au groupe de divers diminutifs.

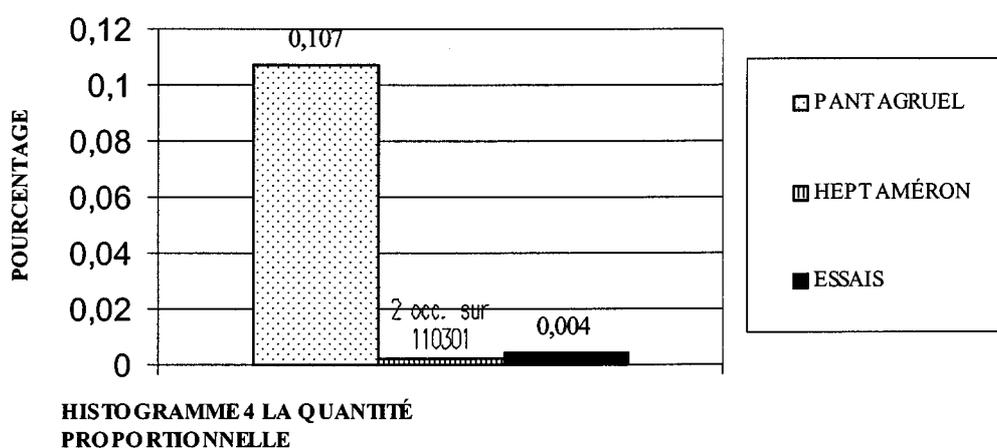
### 2.17.2.3 Les suffixes *-in(e)* et *-on*

En ce qui concerne les dérivés de noms, le suffixe *-in(e)* s'utilise pour former des noms propres: *Goubelin* (42), *Golfarin* (43), *Falourdin* (44) et *Caballine* (45), un logis: *cassines* (47) et un nom concret: *poupins* (46). Dans le corpus, il y a un diminutif d'adjectif exprimant le renforcement en *-in(e)*: *mouflin* (48). À partir de noms, le suffixe *-on* est employé pour désigner de petits (d') animaux: *chevrons* (54) et *sanglerons* (56), de la nature: *valon* (57), un sentiment: *peton* (55), un nom propre: *Orson* (53) ainsi qu'un nom concret: *balons* (58).

## 2.18 La quantité des diminutifs dans le corpus prosaïque

### 2.18.1 La quantité proportionnelle

Afin de pouvoir comparer la formation diminutive dans les différents ouvrages, nous avons compté les unités typographiques des ouvrages pour obtenir la quantité proportionnelle des diminutifs:



En ce qui concerne la quantité proportionnelle, le *Pantagruel* est nettement le plus riche dans notre corpus prosaïque: sur ses 26 270 unités typographiques, on rencontre 28 occurrences de diminutifs (0,107%). Ainsi, les créations verbales et le style imaginaire favorisent la formation diminutive.

Les *Essais* occupent la deuxième place avec un pourcentage modeste de 0,004% (10 occ./266 151 unités typographiques). Ainsi, on peut en conclure que le style complexe et philosophique de Montaigne ne favorise pas la formation diminutive. En outre, l'italien et le latin, langues riches en diminutifs, n'ont pas contribué à sa formation diminutive [2 occurrences de diminutifs sur toutes les occurrences sont influencées par le latin: *precules* (74) et *Profiterolle* (75)]. Il est difficile de savoir si les pensées du classicisme ont diminué la quantité proportionnelle des diminutifs de Montaigne.

Dans l'*Heptaméron*, la quantité proportionnelle est la plus petite dans notre corpus prosaïque: 2 occurrences sur 110 301 unités typographiques (0,002%). Chez Marguerite de Navarre, le sujet d'amour ne semble pas avoir augmenté la quantité proportionnelle des diminutifs. Alors, le seul auteur féminin de notre corpus prosaïque utilise le moins de diminutifs.

Au total, il y a 39 occurrences de diminutifs dans le corpus prosaïque. La quantité des unités typographiques de tous les ouvrages est de 402 722. Alors, la quantité proportionnelle de toutes les occurrences de diminutifs dans le corpus prosaïque est de 0,01%.

### 2.18.2 La quantité sur toutes les occurrences du corpus

Voici les quantités sur toutes les occurrences du corpus prosaïque:

OUVRAGE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<i>PANTAGRUEL</i>	28	71,8 %
<i>HEPTAMÉRON</i>	2 occ. sur 39	
<i>ESSAIS</i>	10	25,6 %
<b>TOTAL</b>	39	100,0 %

TABLEAU 30 LES DIMINUTIFS DANS LES OUVRAGES

71,8% de toutes les occurrences de diminutifs se trouvent dans le *Pantagruel*. Il y en a 28. Dans les *Essais*, il y a 10 occurrences de diminutifs, le pourcentage en étant de 25,6%. Dans l'*Heptaméron*, la quantité des occurrences de diminutifs est de 2 sur toutes les occurrences du corpus prosaïque (39). La formation diminutive dans l'*Heptaméron* est nettement moins importante que dans les deux autres ouvrages. La thématique amoureuse ne semble pas favoriser la formation diminutive chez Marguerite de Navarre. Les créations verbales et le style imaginaire semblent cependant favoriser la formation diminutive chez Rabelais. Voici les suffixes diminutifs utilisés dans les ouvrages:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	11	39,3 %
<b>-OT(TE)</b>	4 occ. sur 28	
<b>-EAU, -ELLE</b>	1 occ. sur 28	
<b>-ON</b>	4 occ. sur 28	
<b>-IN(E)</b>	6	21,4 %
<b>DIVERS DIMINUTIFS</b>	2 occ. sur 28	
<b>TOTAL</b>	28	100,0 %

TABLEAU 31 LES SUFFIXES DANS LE *PANTAGRUEL*

Le suffixe *-et(te)* est le plus fréquemment utilisé dans le *Pantagruel*: il se rencontre 11 fois avec un pourcentage de 39,3%. Le deuxième suffixe est celui en *-in(e)*. La quantité en est de 6 et le pourcentage de 21,4%. La troisième place est occupée par les suffixes *-ot(te)* et *-on* avec la quantité de 4 occurrences sur toutes les occurrences de cet ouvrage (28). Le groupe de divers diminutifs est quatrième avec la quantité de 2. Le suffixe *-eau, -elle* est le suffixe le plus rare

dans le *Pantagruel*: il n'y en a qu'une occurrence sur toutes les occurrences de diminutifs utilisées dans l'ouvrage (28). La fréquence du suffixe *-et(te)* suit la tendance générale du XVI<sup>e</sup> siècle. La fréquence du suffixe *-in(e)* s'explique par le fait qu'il est fréquemment utilisé pour former des noms propres. Les différences entre les quantités des autres suffixes et le groupe de divers diminutifs sont modestes.

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	1 occ. sur 2	
<b>-OT(TE)</b>	0 occ. sur 2	
<b>-EAU, -ELLE</b>	0 occ. sur 2	
<b>-ON</b>	0 occ. sur 2	
<b>-IN(E)</b>	1 occ. sur 2	
<b>DIVERS DIMINUTIFS</b>	0 occ. sur 2	
<b>TOTAL</b>	2	100,0 %

TABLEAU 32 LES SUFFIXES DANS L'*HEPTAMÉRON*

Il n'y a que les suffixes *-et(te)* et *-in(e)* qui sont utilisés dans l'*Heptaméron*: il y en a une occurrence de chacun. Le fait qu'il n'y a aucun diminutif formé à partir de noms propres dans l'*Heptaméron* peut expliquer le manque du suffixe *-ot(te)* qui forme normalement fréquemment de diminutifs de noms propres. La fréquence du suffixe *-et(te)* suit la tendance générale du XVI<sup>e</sup> siècle. Le manque des suffixes *-on* et *-eau, -elle* était un peu inattendu. La quantité des diminutifs dans cet ouvrage est cependant tellement modeste qu'on peut pas tirer de grandes conclusions de la statistique. La thématique des dialogues au sujet de l'amour de l'*Heptaméron* ne semble pas favoriser la formation diminutive.

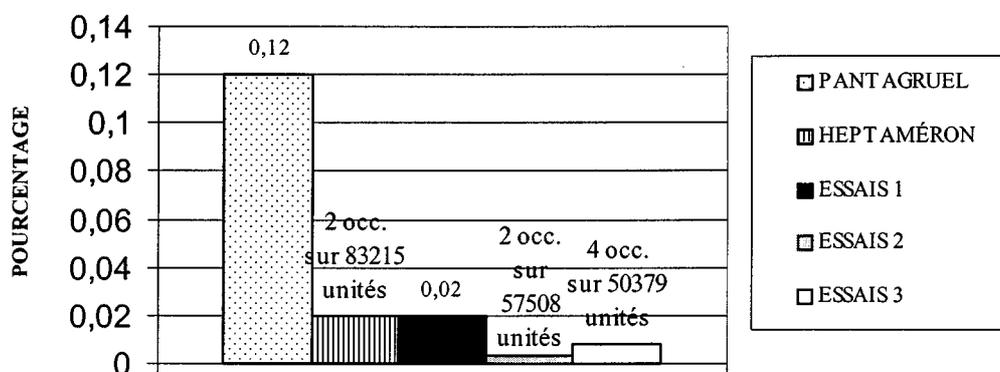
SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	4 occ. sur 10	
<b>-OT(TE)</b>	2 occ. sur 10	
<b>-EAU, -ELLE</b>	1 occ. sur 10	
<b>-ON</b>	2 occ. sur 10	
<b>-IN(E)</b>	0 occ. sur 10	
<b>DIVERS DIMINUTIFS</b>	1 occ. sur 10	
<b>TOTAL</b>	10	100,0 %

TABLEAU 33 LES SUFFIXES DANS LES *ESSAIS*

Avec la quantité de 4 sur toutes les occurrences de diminutifs (10), le suffixe *-et(te)* est, comme prévu, le plus répandu dans les *Essais*. Les différences entre les autres suffixes ne sont pas grandes: il y a 2 occurrences des suffixes *-ot(te)* et de *-on*. Le suffixe *-eau*, *-elle* et le groupe de divers diminutifs se rencontrent une fois. Le suffixe *-in(e)* n'est attesté pas du tout dans cet ouvrage. Le suffixe *-ot(te)* forme normalement une grande quantité de noms propres, mais dans les *Essais*, il ne forme que des noms communs. Le manque du suffixe *-in(e)* suit la tendance générale du XVI<sup>e</sup> siècle, tandis que la rareté des suffixes *-on* et *-eau*, *-elle* était un peu inattendue.

### 2.18.3 La distribution des diminutifs dans le texte

Dans le tableau suivant, nous indiquerons la quantité et le pourcentage de la distribution des diminutifs. Nous avons compté les unités typographiques des pages où les diminutifs se rencontrent. Nous comparerons la quantité des diminutifs à celle des unités typographiques.



HISTOGRAMME 5 LA QUANTITÉ DE LA DISTRIBUTION DES DIMINUTIFS

Dans le *Pantagruel*, il y a 28 occurrences de diminutifs sur 22 963 unités typographiques (0,12%). Sur les 34 932 unités typographiques des *Essais 1*, il y a 6 occurrences de diminutifs, le pourcentage en étant de 0,02%. Cette deuxième place est partagée avec l'*Heptaméron*, où il y a 2 occurrences de diminutifs sur 83 215 unités typographiques. Dans les *Essais 3*, il y a 4 occurrences de diminutifs sur les 50 379 unités typographiques. Dans les *Essais 2*, il n'y a que 2

occurrences de diminutifs sur les 57 508 unités typographiques. La différence entre ces résultats et ceux concernant la quantité sur toutes les occurrences et la quantité proportionnelle est que l'*Heptaméron* occupe la deuxième place avec les *Essais* 1 ici, tandis que dans les autres statistiques, il est le dernier (cf. les chapitres 2.18.1 et 2.18.2).

### **2.19 La formation diminutive par auteur dans le corpus prosaïque**

Dans ce qui suit, nous comparerons l'emploi des diminutifs par auteur dans notre corpus prosaïque d'un point de vue de la quantité proportionnelle.<sup>481</sup> La plus grande quantité proportionnelle des diminutifs se trouve chez François Rabelais avec un pourcentage de 0,107% (28 occ./26 270 unités typographiques). La deuxième place est occupée par Michel de Montaigne avec un pourcentage de 0,004% (10 occ./266 151 unités typographiques). La formation diminutive de Marguerite de Navarre est la plus pauvre dans le corpus prosaïque avec une quantité de 2 occurrences sur 110 301 unités typographiques (0,002%).

Rabelais utilise un nombre considérablement plus élevé de diminutifs que Montaigne et Marguerite de Navarre. On pourrait en conclure que le style imaginaire et les créations verbales favorisent la formation diminutive, tandis que le style complexe et philosophique ainsi que la thématique amoureuse ne semblent pas contribuer à la quantité des diminutifs. Il est difficile de savoir si le sexe a influé sur la formation diminutive chez Marguerite de Navarre.

---

<sup>481</sup> Cf. l'histogramme 4 à la page 108.

## 2.20 Le contexte où sont utilisés les diminutifs dans le corpus prosaïque

IDÉE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
AMOUR	0 occ. sur 55	
AMOUR, ADMIRATION, AFFECTION	1 occ. sur 55	
MÉPRIS	2 occ. sur 55	
COMPASSION	1 occ. sur 55	
ADMIRATION	0 occ. sur 55	
IRONIE	0 occ. sur 55	
PETITESSE PURE ET SIMPLE	24	43,6 %
MODESTIE	2 occ. sur 55	
FAMILIARITÉ	8	14,5 %
INTIMITÉ	1 occ. sur 55	
AFFECTIVITÉ	2 occ. sur 55	
PÉJORATIVITÉ	2 occ. sur 55	
RENFORCEMENT	3 occ. sur 55	
EMPATHIE	0 occ. sur 55	
HUMOUR	0 occ. sur 55	
SPONTANÉITÉ	3 occ. sur 55	
RESPECT	0 occ. sur 55	
AMOUR ET AFFECTION	0 occ. sur 55	
MÉPRIS, IRONIE ET SERVILITÉ	2 occ. sur 55	
IRONIE, MÉPRIS ET MODESTIE	1 occ. sur 55	
MODESTIE ET MÉPRIS	2 occ. sur 55	
HYPCORISTIQUE	1 occ. sur 55	
TOTAL DES OCCURRENCES	55	100,0 %

TAB LEAU 34 L'IDÉE EXPRIMÉE PAR LES DIMINUTIFS

43,6% des diminutifs expriment la petitesse pure et simple. La familiarité occupe la deuxième place avec un pourcentage de 14,5%. Entre les catégories de la spontanéité (3 occ./55), la péjorativité (2 occ./55), le renforcement (3 occ./55), la modestie (2 occ./55), le mépris (2 occ./55), le mépris, l'ironie et la servilité (2 occ./55), la modestie et le mépris (2 occ./55) et de l'affection (2 occ./55), les différences ne sont pas importantes. La compassion, l'affection, l'amour et l'admiration, la hypocoristique, l'ironie, le mépris et la modestie ainsi que l'intimité ne sont attestés qu'une fois. Les autres catégories ne sont pas du tout utilisées dans le corpus. Il est un peu surprenant que l'amour, l'admiration et l'affection ne soient pas plus répandus puisqu'en général, les diminutifs expriment par exemple l'attachement et l'admiration<sup>482</sup>. Il était attendu que la petitesse et la familiarité soient fréquentes dans le corpus puisque l'emploi des diminutifs

<sup>482</sup> Dressler-Barbaresi 147-148.

s'attache à la familiarité et que les diminutifs expriment la petitesse.<sup>483</sup> Alors, les diminutifs désignent le plus fréquemment des choses positives (la familiarité). Dans le corpus prosaïque, les idées négatives sont cependant aussi exprimées par les diminutifs (la péjorativité, le mépris, l'ironie et la servilité, la modestie).

CONTEXTE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
DEMANDE	0 occ. sur 39	
AMOUREUX	0 occ. sur 39	
DESRIPTIF	27	69,2 %
SÉRIEUX ET TRAGIQUE	0 occ. sur 39	
PASTORAL	0 occ. sur 39	
EXPLICATIF	5 occ. sur 39	
LOUANGE	0 occ. sur 39	
RELIGIEUX	0 occ. sur 39	
DIALOGUE D'UN TEXTE DESCRIPTIF	4 occ. sur 39	
MÉDITATIF	1 occ. sur 39	
CRITIQUE	1 occ. sur 39	
AMOUREUX ET ADMIRATIF	0 occ. sur 39	
AMOUREUX ET MALHEUREUX	0 occ. sur 39	
AFFECTIF ET MALHEUREUX	1 occ. sur 39	
TOTAL DES OCCURRENCES	39	100,0 %

TABLEAU 35 LE CONTEXTE

Le contexte descriptif comporte le nombre nettement le plus élevé de diminutifs dans le corpus (69,2%). Le cadre explicatif occupe la deuxième place avec la quantité de 5. Dans 4 dialogues, il y a des diminutifs. Dans les contextes affectif et malheureux, méditatif et critique, les diminutifs ne sont utilisés qu'une fois. Les autres catégories ne sont pas du tout attestées. Les première et la deuxième places occupées par les contextes descriptif et explicatifs peuvent être expliquées par le fait que ces genres sont typiques de la prose. Le manque total du cadre amoureux est surprenant puisque les contextes amoureux incluent normalement une grande quantité de diminutifs.<sup>484</sup>

<sup>483</sup> *Ibid.* 243, 267.

<sup>484</sup> *Ibid.* 385.

NUANCE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
FAMILIÈRE ET INTIME	6	16,7 %
ALLÈGE L'AMBIANCE	0 occ. sur 36	
SYMPATHIQUE	3 occ. sur 36	
RENFORCE L'AMOUR ET L'ADMIRATION	0 occ. sur 36	
RENFORCE L'AFFECTION	2 occ. sur 36	
RÉDUIT LA PÉJORATIVE	6	16,7 %
RENFORCE LA PÉJORATIVITÉ	1 occ. sur 36	
RENFORCE LA PETITESSE	1 occ. sur 36	
RENFORCE LE CONTRASTE	2 occ. sur 36	
RENFORCE UNE IDÉE POSITIVE	1 occ. sur 36	
RENFORCE LA NUANCE MENACANTE	1 occ. sur 36	
RENFORCE L'ÉMOTION	1 occ. sur 36	
LUDIQUE	5 occ. sur 36	
NON-SÉRIEUX	0 occ. sur 36	
AFIN D'OBTENIR UNE RIME	0 occ. sur 36	
SITUATION CONCENTRÉE AUX ENFANTS	0 occ. sur 36	
AJOUTE UNE ATTITUDE POSITIVE	1 occ. sur 36	
VOCATIF	0 occ. sur 36	
VOCATIF RENFORCANT L'AFFECTION	2 occ. sur 36	
AUGMENTER L'AUTORITÉ DE CE QUI PARLE	1 occ. sur 36	
EUPHÉMISME	1 occ. sur 36	
CHERCHER L'ACCORD	1 occ. sur 36	
ACCÉLÉRER L'INTIMITÉ ENTRE LES INCONNUS	1 occ. sur 36	
TOTAL DES OCCURRENCES	36	100,0 %
TABLEAU 36 LA NUANCE APPORTÉE PAR LES DIMINUTIFS		
OU LA RAISON POUR LEUR EMPLOI		

La familiarité et l'intimité ainsi que les diminutifs réduisant la péjorativité occupent la première place avec un pourcentage de 16,7%. La nuance ludique apportée par les diminutifs est deuxième avec une quantité de 5. Les formes diminutives donnent une touche sympathique (3 occ./36) et de l'euphémisme (1 occ./36), augmentent l'autorité de ce qui parle (1 occ./36), renforce la péjorativité, la petitesse, la nuance menaçante, une idée positive et l'émotion (1 occ./36), cherchent l'accord (1 occ./36), renforcent le contraste (2 occ./36) et l'affectivité (2 occ./36), ajoutent une attitude positive (1 occ./36), accélèrent l'intimité entre les inconnus (1 occ./36) et s'utilisent comme un vocatif renforçant l'affection (2 occ./36) très rarement. Les autres catégories ne sont pas du tout attestées. La fréquence de la familiarité et de l'intimité ainsi que d'une nuance ludique était attendue puisque les diminutifs ajoutent un élément ludique au texte et leur emploi

s'attache à la familiarité et à l'intimité.<sup>485</sup> La fréquence des diminutifs réduisant la péjorativité était un peu surprenante puisque les diminutifs expriment en général des idées positives.

AMBIANCE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
CALME	0 occ. sur 10	
ADMIRATIVE	0 occ. sur 10	
BIENVUEILLANTE	0 occ. sur 10	
SÉRIEUSE	1 occ. sur 10	
TRISTE	0 occ. sur 10	
VANTARDE	1 occ. sur 10	
MENACANTE	2 occ. sur 10	
ANGOISSANTE	1 occ. sur 10	
CRITIQUE	5 occ. sur 10	
<b>TOTAL DES OCCURRENCES</b>	<b>10</b>	

TABLEAU 37 L'AMBIANCE

Dans 10 exemples du corpus prosaïque, on peut repérer une certaine ambiance. Dans 5 occurrences de toutes les occurrences, l'ambiance est critique. Le ton de 2 exemples est menaçant. Les ambiances sérieuse, vantarde et angoissante sont attestés chacun une fois. Ainsi, la plupart des diminutifs réduisent la quantité de l'évaluation négative dans les phrases critiques<sup>486</sup>.

	QUANTITÉ	POURCENTAGE
POINT ESSENTIEL	10	25,6 %
POINT NON-ESSENTIEL	29	74,4 %
<b>TOTAL DES OCCURRENCES</b>	<b>39</b>	<b>100,0 %</b>

TABLEAU 38 LA POSITION DES DIMINUTIFS

Dans le corpus prosaïque, les diminutifs employés comme des points non-essentiels (74,4%) l'emportent nettement sur les diminutifs employés comme des points essentiels (25,6%). Cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas de besoin de construire des rimes dans la prose. Dans la poésie, les rimes se rencontrent en général à la fin des vers, de même que font aussi les points essentiels.

<sup>485</sup> Dressler-Barbaresi 243, 267.

<sup>486</sup> *Ibid.* 272.

## 2.21 La comparaison des corpus poétique et prosaïque

### 2.21.1 Les emplois des suffixes

Dans les deux corpus, les mêmes suffixes sont employés: *-et(te)* (< latin *-ittu*), *-eau*, *-elle* (< latin *-ellum*, *-ellam*), *-on* (< latin *-o*, *-onis*), *-ot(te)* (< latin *-ittu*) et *-in(e)* (< latin *-inum*). En plus, il y a de divers diminutifs dans le corpus prosaïque.

Dans les deux corpus, le suffixe *-et(te)* est le plus fréquemment utilisé (48,6% dans le corpus poétique, 38,5% dans le corpus prosaïque). La deuxième place est occupée par le suffixe *-ot(te)* (24,3%) et la troisième place par les suffixes *-on* et *-in(e)* (4 occ./37) dans le corpus poétique. Dans le corpus prosaïque, le suffixe *-in(e)* est le deuxième avec un pourcentage de 17,9%. Les suffixes *-on* et *-ot(te)* sont les troisièmes avec un pourcentage de 15,4% dans ce corpus. Le suffixe *-eau*, *-elle* (2 occ./37) occupe la dernière place dans le corpus poétique. Dans le corpus prosaïque, le groupe de divers diminutifs est quatrième (3 occ./39). Dans ce corpus, le suffixe *-eau*, *-elle* occupe la dernière place (2 occ./39). Le suffixe *-et(te)* occupe comme prévu la première place dans les deux corpus. Entre les suffixes *-on*, *-ot(te)* et *-eau*, *-elle*, on ne peut pas faire de grande différence dans ces deux corpus. La quantité assez importante du suffixe *-in(e)* dans le corpus prosaïque est un peu frappante puisque ce suffixe formait normalement peu de diminutifs au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les diminutifs formés à partir de noms communs sont les plus fréquents dans le corpus prosaïque (74,4%), tandis que dans le corpus poétique, il y a le plus des diminutifs formés à partir de noms propres (56,8%). La différence entre les diminutifs de noms communs n'est pourtant pas importante (43,2%). Dans le corpus prosaïque, le suffixe *-in(e)* forme le plus fréquemment des diminutifs de noms propres (4 occ./10). Dans le corpus poétique, les suffixes *-ot(te)* et *-et(te)* sont les premiers (38,1%). Dans le corpus prosaïque, le suffixe *-et(te)* occupe la deuxième place (3 occ./10). Le peu du suffixe *-ot(te)* (2 occ./10) dans ce corpus était inattendu puisque le suffixe *-ot(te)* forme normalement une grande quantité de diminutifs de noms propres en remplaçant le suffixe exclusivement féminin *-on* dans les prénoms masculins. On ne peut pas cependant en

tirer de grandes conclusions, les différences entre les trois premiers suffixes étant peu importantes. Dans le corpus poétique, la deuxième place est occupée par le suffixe *-in(e)* (4 occ./21). Dans ce corpus, le suffixe *-on* n'est attesté qu'une fois. Le suffixe *-on* occupe la quatrième place dans le corpus prosaïque (1 occ./10). Le suffixe *-eau, -elle* n'est utilisé pas du tout dans les deux corpus. En plus, les divers diminutifs partagent la dernière place avec ce suffixe dans le corpus prosaïque (0 occ./10). Ainsi, l'emploi des suffixes *-et(te), -on, -in(e)* et d'*eau, elle* est semblable dans les deux corpus. L'absence du suffixe *-eau, -elle* était attendue. C'est le suffixe *-ot(te)* qui fait différer ces corpus l'un de l'autre.

Le suffixe *-et(te)* s'utilise dans les mêmes catégories dans les deux corpus. En plus, ce suffixe s'utilise pour désigner de la nourriture, des noms abstraits, un sentiment ou une attitude et un adjectif à valeur renforcé dans le corpus prosaïque. Dans le corpus poétique, le suffixe *-et(te)* désigne aussi de petits et de jeunes animaux, du corps et un adjectif pur et simple. Le suffixe *-ot(te)* est employé dans les deux corpus pour former des noms propres. En plus, ce suffixe forme des noms de personnes dans le corpus poétique et des noms concrets dans le corpus prosaïque. En ce qui concerne le suffixe *-in(e)*, il s'utilise à former des noms propres dans les deux corpus. Ce suffixe ne désigne pourtant pas les catégories des noms concrets, du logis ni non plus de l'adjectif à valeur renforcée du corpus prosaïque dans le corpus poétique. Les catégories du sentiment et des noms propres masculins se trouvant dans le corpus prosaïque n'existent pas dans le corpus poétique en ce qui concerne les dérivés du suffixe *-on*. Dans le corpus prosaïque, ce suffixe n'est pas utilisé pour désigner les catégories du corpus poétique des noms propres féminins. Le suffixe *-eau, elle* désigne dans les deux corpus des noms de personnes. En plus, il y a une catégorie entière qui n'existe que dans le corpus prosaïque: celui de divers diminutifs. À partir de noms, il existe de divers diminutifs désignant des noms concrets et des noms abstraits. Dans le corpus, il y a un diminutif de verbe: *fendiller* appartenant à ce groupe.

Parmi les formes diminutives qui se rencontrent dans les corpus poétique et prosaïque, il y a en a deux qui sont attestées dans les deux corpus: *cabinet* et *valon*. Les formes diminutives *Margot, corpselet* et *parquets* sont attestées dans plusieurs ouvrages du corpus poétique ainsi que la forme diminutive *cabinets* dans le corpus prosaïque.

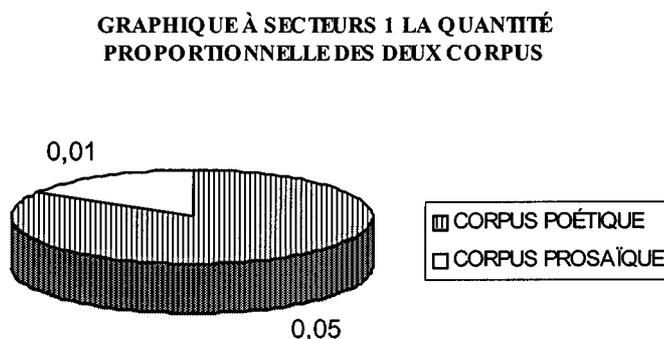
### 2.21.2 La quantité proportionnelle

En ce qui concerne la quantité proportionnelle dans le corpus poétique, le genre des *Lyriques* (0,17%) et des *Eclogues* (0,11%) semble favoriser la formation diminutive. Les *Épîtres* de Jean Lemaire des Belges occupent la troisième place (0,08%, 4 occ./5 307 unités typographiques). Ainsi, les *Eclogues* sont plus riches en diminutifs que les *Épîtres*, tandis que ceux-ci l'emportent sur les *Sonnets* (0,005%, 1 occ./21 924 unités typographiques). On peut dire que le genre satirique et religieux ainsi que le genre des épîtres et des épigrammes ne favorisent pas la formation diminutive chez Marot (0 occ./4 813 unités typographiques dans les *Satiriques*, 3 occ./4 465 unités typographiques dans les *Epistres* et 0 occ./1 495 unités typographiques dans les *Épigrammes*). Les *Eclogues* (0,05%) sont plus riches en diminutifs que les *Sonnets* (0,005%) dont le genre lyrique ainsi que l'écriture alexandrine mélodieuse permettaient de s'attendre à une grande quantité de diminutifs. *La Judit* (0,03%) diffère de l'autre ouvrage biblique, les *Satiriques* (0 occ./4 813 unités typographiques) de Marot, avec une assez grande quantité de diminutifs. La seule poétesse de notre corpus, Louise Labé, utilise peu de diminutifs, bien qu'on puisse s'imaginer le contraire (0 occ. dans l'*Élégie* et 1 occ./2 352 unités typographiques dans le *Sonnet*).

En ce qui concerne la quantité proportionnelle dans le corpus prosaïque, le *Pantagruel* est nettement le plus riche dans notre corpus prosaïque (0,107%). Ainsi, les créations verbales et le style imaginaire favorisent la formation diminutive. On peut dire que le style complexe et philosophique de Montaigne ne favorise pas la formation diminutive puisque le pourcentage des *Essais* n'est que de 0,004%. Dans l'*Heptaméron*, la quantité proportionnelle est la moins importante dans notre corpus prosaïque (0,002%). Chez Marguerite de Navarre, le sujet de l'amour ne semble pas avoir augmenté la quantité proportionnelle des diminutifs. Le seul auteur féminin de notre corpus prosaïque utilise le moins de diminutifs.

Ainsi, le genre lyrique ou la thématique amoureuse ne favorisent pas la formation diminutive dans les deux corpus, sauf dans les *Lyriques* du corpus poétique: dans le corpus poétique, les *Sonnets* sont pauvres en diminutifs et dans le corpus prosaïque, c'est l'*Heptaméron* qui ne favorise pas la formation diminutive. En plus, les seuls auteurs féminins des deux corpus utilisent une quantité modeste de diminutifs. Les deux corpus ne comportent pas d'autres ressemblances.

Avec le graphique à secteurs suivant, nous indiquons la quantité proportionnelle de toutes les occurrences des corpus poétique et prosaïque:



Au total, il y a 37 occurrences de diminutifs dans le corpus poétique, la quantité des unités typographiques de tous les ouvrages en étant de 81 326. Ainsi, le pourcentage de toutes les occurrences de diminutifs dans le corpus poétique est de 0,05%. Dans le corpus prosaïque, il y a 39 occurrences de diminutifs sur les 402 722 unités typographiques. Le pourcentage en est de 0,01%. Alors, la quantité proportionnelle des diminutifs est nettement plus grande dans le corpus poétique que dans le corpus prosaïque, même si tous les deux genres en comportent très peu. On pourrait en conclure qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la formation diminutive appartenait plutôt à la poésie où les différents suffixes diminutifs pouvaient permettre une création facile aux poètes.

### 2.21.3 La quantité sur toutes les occurrences

Dans le corpus poétique, les *Eclogues* contiennent la plus grande quantité d'occurrences de diminutifs sur toutes les occurrences du corpus (54,1%). Dans le corpus prosaïque, le *Pantagruel* occupe la première place (71,8%). La deuxième place est occupée par les *Essais* avec un pourcentage de 25,6%. La différence entre ces deux premiers ouvrages est assez importante. Dans le corpus poétique, la deuxième place est occupée par les *Lyriques* (21,6%). La différence entre ces deux premiers ouvrages dans le corpus poétique est importante. *La Judit* occupe la troisième place dans le corpus poétique (5 occ./37). Dans ce corpus, la quatrième place est

occupée par les *Épîtres* (4 occ./37) et la cinquième place par les *Epistres* (3 occ./37). Les *Sonnets* et le *Sonnet* sont les sixièmes avec une occurrence. Dans les *Satiriques*, les *Épigrammes*, l'*Élégie* et la *Bergerie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs. Parmi ces cinq derniers ouvrages, la différence entre la quantité d'occurrences de diminutifs sur toutes les occurrences du corpus poétique n'est pas grande. Dans le corpus prosaïque, l'*Heptaméron* forme nettement le moins de diminutifs en ce qui concerne la quantité sur toutes les occurrences du corpus (2 occ./39).

Les genres des églogues et le genre lyrique (chez Marot) favorisent la formation diminutive dans le corpus poétique. Le fait que le genre lyrique des *Sonnets* de Ronsard et de *Sonnet* et de l'*Élégie* de Labé ne soient pas riches en diminutifs est surprenant. Le genre épique et biblique de *La Judit* contient un nombre assez élevé de diminutifs dans le corpus poétique. En revanche, le genre religieux des *Satiriques* ne favorise pas la formation diminutive. Le genre des épîtres de Marot est aussi pauvre en diminutifs. Ses épigrammes ne contiennent pas du tout de diminutifs. Le sujet d'amour ne semble pas favoriser non plus la formation diminutive chez Marguerite de Navarre. Le *Pantagruel* est l'œuvre la plus riche en diminutifs dans le corpus prosaïque. Ainsi, les créations verbales et le style imaginaire semblent favoriser la formation diminutive chez Rabelais. En fait, on ne peut pas tirer des conclusions dans les deux corpus en ce qui concerne le genre des œuvres et la quantité d'occurrences de diminutifs sur toutes les occurrences des corpus. Le genre ne semble pas avoir une influence importante sur la formation diminutive dans les deux corpus.

Dans le corpus poétique, la première place est occupée par le suffixe *-et(te)* dans tous les autres ouvrages sauf dans les *Epistres*, où le premier suffixe est celui en *-on*, dans le *Sonnet*, où le premier suffixe est celui en *-eau*, *-elle* et dans les *Eclogues*, où le premier suffixe est celui en *-ot(te)*. En outre, le suffixe *-et(te)* partage la première place avec le suffixe *-ot(te)* dans les *Sonnets*. Dans le corpus prosaïque, le suffixe *-et(te)* occupe la première place dans tous les ouvrages. Dans l'*Heptaméron*, ce suffixe partage cependant la première place avec le suffixe *-in(e)*. Les suffixes *-on* et *-in(e)* sont rares dans toutes les œuvres du corpus poétique (sauf le suffixe *-on* dans les *Epistres*). Dans le corpus prosaïque, le suffixe *-on* est assez fréquents (sauf dans l'*Heptaméron*). Le suffixe *-in(e)* est abondamment utilisé dans le *Pantagruel*. Dans le corpus prosaïque, le suffixe *-eau*, *-elle* est rare, ainsi que les divers diminutifs. Dans le corpus

poétique, le suffixe *-eau*, *-elle* est aussi rare. Dans le *Sonnet*, il est pourtant le seul suffixe utilisé et dans les *Epistres*, il est attesté une fois sur 3 occurrences. Le suffixe *-ot(te)* est assez rare dans les deux corpus, sauf dans les *Eclogues* du corpus poétique. Ainsi, l'emploi des suffixes *-on* et de *-in(e)* diffère les deux corpus l'un de l'autre. En plus, la catégorie de divers diminutifs ne se trouve que dans le corpus prosaïque.

#### 2.21.4 La distribution des diminutifs dans le texte

Dans les deux corpus, la quantité et le pourcentage de la distribution des diminutifs sont les plus importants dans les mêmes ouvrages où il y a aussi le plus de diminutifs proportionnellement et sur toutes les occurrences des corpus. La seule différence est que l'*Heptaméron* occupe la deuxième place avec les *Essais 1* ici, tandis que dans les autres statistiques, il est le dernier. Les *Eclogues* n'occupent non plus que la quatrième place dans les résultats de la quantité proportionnelle. Dans les *Lyriques*, il y a 8 occurrences de diminutifs sur 3 396 unités typographiques, le pourcentage en étant de 0,24%. Les *Eclogues* occupent la deuxième place avec un pourcentage de 0,13%. Les *Epistres* ont 3 occurrences sur 2 655 unités typographiques (0,11%) et les *Épîtres* 4 occurrences sur 3 821 unités typographiques (0,10%). Dans *La Judit*, il y a 5 occurrences de diminutifs sur 10 217 unités typographiques (0,05%). Comme dans les *Sonnets* et le *Sonnet* il n'y a qu'une occurrence de diminutif, nous avons exclu ces ouvrages de la statistique. Dans les *Satiriques*, les *Épigrammes*, l'*Élégie* et la *Bergerie*, il n'y a aucune occurrence de diminutifs. Dans le *Pantagruel*, il y a 28 occurrences de diminutifs sur 22 963 unités typographiques (0,12%). Sur les 34 932 unités typographiques des *Essais 1*, il y a 6 occurrences de diminutifs, le pourcentage en étant de 0,02%. Cette deuxième place est partagée avec l'*Heptaméron* où il y a 2 occurrences de diminutifs sur 83 215 unités typographiques. Dans les *Essais 3*, il y a 4 occurrences de diminutifs sur les 50 379 unités typographiques. Dans les *Essais 2*, il n'y a que 2 occurrences de diminutifs sur les 57 508 unités typographiques.

### 2.21.5 La formation diminutive par auteur

La plus grande quantité proportionnelle des diminutifs se trouve chez Jean Lemaire des Belges (0,08%) dans le corpus poétique. La deuxième place est occupée par Clément Marot avec un pourcentage de 0,07%. Ronsard est troisième avec le pourcentage de 0,05%. Dans le corpus prosaïque, Rabelais (0,107%) utilise considérablement plus de diminutifs que Montaigne (0,004%) et Marguerite de Navarre (0,002%).

Alors, les seuls auteurs féminins des deux corpus utilisent une quantité modeste de diminutifs. Le genre lyrique ou la thématique amoureuse des auteurs ne semblent pas augmenter la quantité proportionnelle des diminutifs chez les auteurs des deux corpus, sauf chez Marot dans les *Lyriques* du corpus poétique. On ne peut pas repérer d'autres ressemblances dans la formation diminutive chez les auteurs des deux corpus.

### 2.21.6 Le contexte où sont utilisés les diminutifs

Dans les deux corpus, la plupart des diminutifs expriment la petitesse pure et simple (28,3% dans le corpus poétique et 43,6% dans le corpus prosaïque) ce qui était attendu. La familiarité occupe la deuxième place dans les deux corpus (25,0% dans le corpus poétique et 14,5% dans le corpus prosaïque). La fréquence de cette catégorie est due à la grande quantité de diminutifs de noms propres exprimant la familiarité. L'on aurait attendu que la catégorie de l'amour, de l'admiration et de l'affection eût été plus répandue dans les deux corpus puisqu'en général, les diminutifs expriment par exemple l'attachement et l'admiration<sup>487</sup>. Il était attendu que la petitesse et la familiarité soient fréquentes dans les corpus puisque l'emploi des diminutifs s'attache à la familiarité et que les diminutifs expriment la petitesse.<sup>488</sup>

La plupart des formes diminutives s'utilisent dans un contexte descriptif dans les deux corpus (47,4% dans le corpus poétique et 69,2% dans le corpus prosaïque). Le contexte amoureux occupe la deuxième place avec la quantité de 5 et le contexte pastoral la troisième place avec la

---

<sup>487</sup> Dressler-Barbaresi 147-148.

quantité de 4 dans le corpus poétique. Dans le corpus prosaïque, le cadre explicatif occupe la deuxième place avec la quantité de 5. Les diminutifs utilisés dans le dialogue d'un contexte descriptif sont attestés 4 fois dans ce corpus. Les contextes amoureux et explicatif font différer les deux corpus puisque le contexte amoureux manque totalement dans le corpus prosaïque et le contexte explicatif n'est attesté qu'une fois dans le corpus poétique. La fréquence du contexte amoureux après le contexte descriptif dans le corpus poétique était attendu. Les première et deuxième places occupées par les contextes descriptif et explicatifs dans le corpus prosaïque peuvent être expliquées par le fait que ces genres sont typiques de la prose. Le manque total du cadre amoureux dans le corpus prosaïque est surprenant puisque les contextes amoureux incluent normalement une grande quantité de diminutifs.<sup>489</sup>

39,1% des diminutifs dans le corpus poétique sont utilisés afin de construire une rime. Dans le corpus prosaïque, la nuance familière et intime ainsi que les diminutifs réduisant la péjorativité occupent la première place (16,7%). La deuxième place est occupée par la nuance ludique dans les deux corpus (dans le corpus poétique avec une quantité de 4 et dans le corpus prosaïque avec une quantité de 5). Il est un peu surprenant que la catégorie renforçant l'amour et l'admiration ne soit pas plus fréquente dans les deux corpus puisque le contexte amoureux favorise normalement la formation diminutive. La catégorie des diminutifs utilisés afin de recevoir une rime fait différer les deux corpus puisqu'elle est première dans le corpus poétique, mais pas du tout utilisée dans le corpus prosaïque. La fréquence d'une nuance ludique dans les deux corpus et de la familiarité et de l'intimité dans le corpus prosaïque était attendue puisque les diminutifs ajoutent un élément ludique au texte et leur emploi s'attache à la familiarité et à l'intimité.<sup>490</sup>

Dans les 5 exemples du corpus poétique et les 10 exemples du corpus prosaïque, on peut repérer une certaine ambiance. Toutes les ambiances calme, admirative, bienveillante, sérieuse et triste sont attestées une fois dans le corpus poétique. On ne peut pas tirer de conclusions de ces rares attestations. Dans 5 occurrences de toutes les occurrences du corpus prosaïque, l'ambiance est critique. Dans ce corpus, le ton de 2 exemples est menaçant. Les ambiances sérieuse, vantarde et

---

<sup>488</sup> *Ibid.* 243, 267.

<sup>489</sup> *Ibid.* 385.

<sup>490</sup> Dressler-Barbaresi 243, 267.

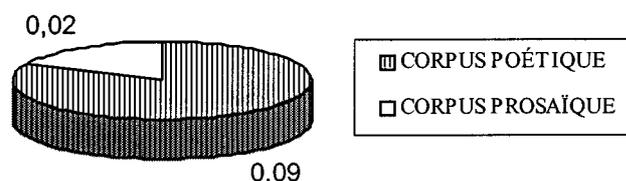
angoissante sont attestées chacune une fois. Ainsi, la plupart des diminutifs réduisent la quantité de l'évaluation négative dans les phrases critiques du corpus prosaïque<sup>491</sup>.

La plupart des formes diminutives sont des points non-essentiels dans le corpus poétique (59,5%). La différence entre ces points et les points essentiels n'est pourtant pas importante (40,5%). Dans le corpus prosaïque, la différence entre les diminutifs utilisés comme des points non-essentiels et essentiels est nette: les diminutifs employés comme des points non-essentiels l'emportent avec un pourcentage de 74,4%, celui des formes diminutives employées comme des points essentiels étant de 25,6%.

## 2.22 La comparaison des diminutifs spontanés et non-spontanés

De la même façon que les diminutifs spontanés (cf. le graphique à secteurs 1 à la page 120), aussi les diminutifs qui ne furent pas formés spontanément au XVI<sup>e</sup> siècle sont utilisés le plus fréquemment dans le corpus poétique: il y en a 72 occurrences sur environ 81 326 unités typographiques (0,09%). Sur les 402 722 unités typographiques du corpus prosaïque, il y a 85 occurrences de diminutifs non spontanés, le pourcentage en étant de 0,02%.

GRAPHIQUE À SECTEURS 2 LES DIMINUTIFS SPONTANÉS ET NON SPONTANÉS



Les diminutifs qui ne furent pas formés spontanément au XVI<sup>e</sup> siècle l'emportent sur les diminutifs spontanés dans les deux corpus. La grande quantité de diminutifs non-spontanés peut

<sup>491</sup> *Ibid.* 272.

indiquer une formation riche des diminutifs pendant les époques antérieures. La quantité des diminutifs spontanément formés au XVI<sup>e</sup> siècle fut très modeste.

### 3 CONCLUSION

Notre corpus poétique est constitué par les *Sonnets pour Helene* et les *Eclogues* de Ronsard, les *Épîtres de l'amant vert* de Jean Lemaire des Belges, les œuvres lyriques, les œuvres satiriques, les épîtres et les épigrammes de Clément Marot, les *Elégies et sonnets* de Louise Labé, *La Judit* de Guillaume Salluste du Bartas ainsi que par la *Bergerie* de Rémy Belleau. Le corpus prosaïque inclut l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, le *Pantagruel* de Rabelais et les *Essais* de Montaigne.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'emploi des diminutifs en français fut vivant. Dans notre corpus, la formation diminutive est cependant très modeste. Les suffixes diminutifs les plus utilisés dans notre corpus poétique sont *-et(te)* (< latin *-ittu*), *-eau*, *-elle* (< latin *-ellum*, *-ellam*), *-on* (< latin *-o*, *-onis*), *-ot(te)* (< latin *-ittu*) et *-in(e)* (< latin *-inum*). Voici un tableau récapitulatif de tous les suffixes diminutifs utilisés dans notre corpus poétique:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	18	48,6 %
<b>-OT(TE)</b>	9	24,3 %
<b>-EAU, -ELLE</b>	2 occ. sur 37	
<b>-ON</b>	4 occ. sur 37	
<b>-IN(E)</b>	4 occ. sur 37	
<b>TOTAL</b>	37	100,0 %

TABEAU 39 LES SUFFIXES DIMINUTIFS

Le suffixe *-et(te)* est le plus fréquemment utilisé: il y en a 18 occurrences, c'est-à-dire 48,6% de toutes les occurrences de suffixes diminutifs. Le deuxième est le suffixe *-ot(te)* avec un pourcentage de 24,3% (9 occ.). Les suffixes *-on* et *-in(e)* sont attestés 4 fois. Le suffixe *-eau*, *-elle* ne se rencontre que 2 fois sur toutes les occurrences du corpus poétique (37). La fréquence des suffixes *-et(te)* et *-ot(te)* était attendue. Il est vrai que le suffixe *-ot(te)* forme normalement

peu de diminutifs véritables<sup>492</sup>, mais il est fréquemment utilisé pour dériver des diminutifs des noms propres.

Les suffixes diminutifs les plus utilisés dans notre corpus prosaïque sont *-et(te)*, *-on*, *-in(e)*, *-ot(te)* et *-eau*, *-elle*. En plus, il y a de divers diminutifs dans ces ouvrages. Voici un tableau récapitulatif de tous les suffixes diminutifs utilisés dans notre corpus prosaïque:

SUFFIXE	QUANTITÉ	POURCENTAGE
<b>-ET(TE)</b>	15	38,5 %
<b>-OT(TE)</b>	6	15,4 %
<b>-EAU, -ELLE</b>	2 occ. sur 39	
<b>-ON</b>	6	15,4 %
<b>-IN(E)</b>	7	17,9 %
<b>DIVERS DIMINUTIFS</b>	3 occ. sur 39	
<b>TOTAL</b>	39	100,0 %

TABEAU 40 LES SUFFIXES DIMINUTIFS

Le suffixe *-et(te)* est le plus fréquemment utilisé: il y en a 15 occurrences, c'est-à-dire 38,5% de toutes les occurrences de suffixes diminutifs. Le suffixe *-in(e)* occupe la deuxième place avec un pourcentage de 17,9% (7 occ.). Les troisièmes suffixes sont ceux en *-on* et en *-ot(te)* avec une quantité de 6 et un pourcentage de 15,4%. Les divers diminutifs ont 3 occurrences sur toutes les occurrences du corpus prosaïque (39). Le suffixe *-eau*, *-elle* est le plus rare avec 2 occurrences sur toutes les occurrences du corpus. La fréquence du suffixe *-et(te)* suit la tendance générale du XVI<sup>e</sup> siècle. La quantité assez importante du suffixe *-in(e)* est dans une certaine mesure frappante puisque ce suffixe formait normalement peu de diminutifs au XVI<sup>e</sup> siècle. La rareté du suffixe *-eau*, *-elle* était aussi dans une certaine mesure inattendue.

Dans les deux corpus, la formation diminutive est très pauvre. La quantité proportionnelle des diminutifs spontanés est cependant plus importante dans le corpus poétique (0,05%) que dans le corpus prosaïque (0,01%). Les diminutifs formés non spontanément au XVI<sup>e</sup> siècle l'emportent sur les diminutifs spontanés (0,09% dans le corpus poétique et 0,02% dans le corpus prosaïque).

<sup>492</sup> Cf. le chapitre 1.2.

On peut en conclure que déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, l'on utilisait très peu de diminutifs synthétiques en français, en poésie un peu plus qu'en prose.

En ce qui concerne les hypothèses que le genre littéraire et la thématique influeraient sur l'emploi des diminutifs, le résultat le plus important est que le genre lyrique ou la thématique amoureuse ne favorisent pas la formation diminutive dans les deux corpus plus que les autres genres et thématiques. Notre hypothèse sur l'influence d'un style langagier sur l'emploi des diminutifs ne s'est réalisée que chez Rabelais dont les créations verbales et le style imaginaire semblent favoriser la formation diminutive. L'hypothèse que les poètes de la *Pléiade* auraient un emploi des diminutifs typique à eux ne s'est pas réalisée non plus: tous les poètes utilisent une quantité modeste de diminutifs. On ne peut cependant pas remarquer une ligne uniforme dans leur formation diminutive. Notre hypothèse que les femmes utiliseraient une quantité plus importante de diminutifs que les hommes à cause de leur approche émotionnelle s'est complètement renversée: Louise Labé dans le corpus poétique et Marguerite de Navarre dans le corpus prosaïque ne favorisent pas du tout les diminutifs.

Le classicisme n'élimina donc pas l'emploi des diminutifs, puisque déjà ils étaient très rares dans la littérature du XVI<sup>e</sup> siècle. L'emploi des diminutifs n'est pas conforme à la tendance analytique du français, qui préfère exprimer une idée par une épithète au lieu d'un suffixe. Ainsi, la formation diminutive faisait déjà au XVI<sup>e</sup> siècle la différence entre le français et les autres langues romanes, qui continuent à utiliser une grande quantité de diminutifs synthétiques.

Par la suite, nous aborderons la question concernant la fonction des diminutifs d'un point de vue stylistique et de la pragmatique historique. Nous nous concentrerons aussi sur l'étude de l'influence d'un genre littéraire, de la thématique et d'un style idiosyncrasique sur l'emploi des diminutifs. En outre, nous approfondirons la recherche du contexte. La rareté des diminutifs synthétiques dans notre corpus présente une question importante concernant l'histoire des diminutifs analytiques et leur rapport à la formation synthétique. Il serait intéressant d'approfondir cet aspect en le comparant au corpus du moyen français (1350-1550) de l'Université de Jyväskylä ainsi qu'à l'ancien français, utilisant par exemple le matériel du corpus des textes littéraires de l'ancien français de l'Universiteit Vrije d'Amsterdam.

## BIBLIOGRAPHIE

### *Corpus:*

Belleau, R. 'La Bergerie', *PP*, 139-150.

Demerson, G., éd., *Rabelais, F., Œuvres complètes*. Paris 1973.

Frappier, J., éd., *Lemaire de Belges, J., Les Épîtres de l'amant vert*. Lille, Genève 1948.

Labé, L. 'Œuvres complètes', *OC*, 129-164.

Marot, C. 'Les epistres, les œuvres satiriques, les œuvres lyriques, les épigrammes', *CM*, 71-192.

Micha, A., éd., *Montaigne, M. de, Essais 1-3*. Paris 1995.

Ronsard, P. 'Les Eclogues', *OCR 1*, 915-996.

Salluste du Bartas, G. 'La Judit', *Œ*, 13-83.

Salminen, R., éd., *Navarre, M. de, Heptaméron*. AASF B 258. Helsinki 1991.

Smith, M. éd., *Ronsard, P., Les Sonnets pour Helene*. Genève 1970.

### *Ouvrages consultés:*

Abry, É.-Audic, C.-Crouzet, P. *Histoire illustrée de la littérature française*<sup>2</sup>. Précis méthodique. Paris 1942 (1955).

Amic, A. 'du Bellay (Joachim)', *NBG 5/1853* (1964), 229-230.

Amyot, J. *Projet d'éloquence royale*. Préface de Salazar, P.-J. Le corps éloquent. Paris 1992.

A.R. 'Baïf (Lazare de)', *NBG 4/1852* (1964), 178.

Bailey, C. 'Virgil (Publius Vergilius Maro)', *OCD*, 949.

Baridon, S.F., éd., *Pontus de Tyard, Œuvres, Solitaire premier*. Genève, Lille 1950.

Bellenger, Y. 'Du Bartas Guillaume Salustre', *NDA 1/1994*, 937-938.

Bellenger, Y., éd., *Saluste du Bartas, G. de, La semaine*. Paris 1992.

- Biedermann-Pasques, L. *Les grands courants orthographiques au XVII<sup>e</sup> siècle et la formation de l'orthographe moderne*. Impacts matériels, interférences phoniques, théories et pratiques (1606-1736). Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie 245. Tübingen 1992.
- Bierbach, C.-Ellrich, B. 'Sprache und Geschlechter/Langue et sexes', *LRL* 5.1/1990, 248-266.
- Bloch, O. *Les parlers des Vosges méridionales*. Paris 1917.
- Blockmans, W.P. 'Philipp der Schöne', *LM* 6/1993, 2070.
- Bourciez, *Éléments* = Bourciez, É. *Éléments de linguistique romane*. Tradition de l'humanisme 10. Paris 1967.
- Bourciez, *Phonétique* = Bourciez, É. et J. *Phonétique française*. Étude historique. Tradition de l'humanisme 3. Paris 1967.
- Bourciez, *Précis* = Bourciez, É. *Précis de phonétique française*<sup>9</sup>. Paris 1958.
- Bowra, C. M. 'epithalamium', *OCD*, 400.
- Bowra, C. M. 'Pindar', *OCD*, 833-834.
- Brand, P.-Pertile, L. *The Cambridge History of Italian Literature*. New York 1996.
- Brosse, J. 'Henri Estienne', *NDA* 1/1994, 1026.
- Brosse, J. 'Marguerite d'Angoulême', *NDA* 2/1994, 2056-2057.
- Brunel, P.-Bellenger, Y.-Couty, D.-Sellier, P.-Truffet, M. *Histoire de la littérature française*. Paris 1972.
- Brunot, F.-Bruneau, C. *Précis de grammaire historique de la langue française*<sup>4</sup>. Paris 1887 (1969).
- Brunot, *Histoire* = Brunot, F. *Histoire de la langue française des origines à nos jours* 1-13. Paris 1966-1972.
- Brunot, *Précis* = Brunot, F. *Précis de grammaire historique de la langue française avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue*. Paris 1889.
- Cazauran, N. 'Heptaméron', *NDO* 3/1994, 3189-3190.
- Chamard, *Deffence* = Chamard, H., éd., Du Bellay, J., *La deffence et illustration de la langue francoyse (1549)*. Genève 1969<sup>2</sup>.
- Chamard, *Histoire* = Chamard, H. *Histoire de la Pléiade* 4. Paris 1939.
- Chomarat, J.-Fragonard, M.-M.-Mathieu-Castellani, G., éd., Muret, M.-A., *Commentaires au premier livre des Amours de Ronsard*. Commentaires de Ronsard 1. Genève 1985.
- CM = Seghers, P., éd., *Clément Marot*. Écrivains d'hier et d'aujourd'hui 16. Vienne 1964.

- Cohen, G. 'Ronsard, Pierre de', *NDA* 3/1994, 2751-2754.
- Cohen, G., éd., *Tory, G., Champ Fleury ou l'art et science de la proportion des lettres*. Genève 1973.
- Craddock, J.R. 'A Critique of Recent Studies in Romance Diminutives', *Romance Philology* 1965-1966/19, 286-325.
- Dauzat, A. *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*. Paris 1951.
- Dedieu, J., éd., *Laudun, P. de, L'art poétique françois*. Essai sur la poésie dans le languedoc de Ronsard a Malherbe. Genève 1969.
- Delibes, L. 'Laudun Pierre de (ou Delaudun)', *NDA* 2/1994, 1817.
- Delumeau, J. *La civilisation de la Renaissance*. Collection Les Grandes Civilisations. Paris 1984.
- Demotz, B. 'Philibert II der Schöne', *LM* 6/1993, 2055.
- Demougin, *Littératures* = Demougin, J. *Dictionnaire des Littératures française et étrangères*. Paris 1985 (1992).
- Demougin, *Historique* = Demougin, J. *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures* 1-2. Littératures française et étrangères, anciennes et modernes. Paris 1985.
- Dressler, U.-Barbaresi, L.M. *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and Other Languages*. Trends in Linguistics, Studies and Monographs 76. Berlin-New York 1994.
- Dubois, J. *Iacobi Sylvii Ambiani in Linguam gallicam isagoge*. Paris 1531. (Genève 1971).
- Duff, J.W. 'Martial (Marcus Valerius Martialis)', *OCD*, 542.
- Eckert, G. *Sprachtypus und geschichte*. Untersuchungen zum typologischen Wandel des Französischen. Tübinger Beiträge zur Linguistik 265. Tübingen 1986.
- E.D. 'Alençon', *NBG* 1/1857 (1963), 787.
- Edelstein, L. 'Celsus, Aulus Cornelius', *OCD*, 177.
- Edwards, W.M. 'Lucian of Samosata', *OCD*, 515.
- Eichhoff, G. 'Marguerite de Valois', *NBG* 33/1860 (1967), 574.
- Ernout, A.-Meillet, A. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*<sup>4</sup>. Histoire des mots. Paris 1959 (1967).
- Estienne, H. *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec (1565) suivi de De latinitate falso suspecta (1576) et de Project du livre intitulé: de la precellence du langage françois (1579)*. Paris 1565, 1576 et 1579 (Genève 1972).

- Ettinger, S. *Form und Funktion in der Wortbildung*<sup>2</sup>. Die Diminutiv- und Augmentativmodifikation im Lateinischen, Deutschen und Romanischen (Portugiesisch, Spanisch, Italienisch und Rumänisch). Ein kritischer Forschungsbericht 1900-1975. Tübinger Beiträge zur Linguistik 47. Tübingen 1980.
- Fanlo, J.-R., éd., *D'Aubigné, A., Les tragiques 1*. Textes de la Renaissance 6. Paris 1995.
- Ferrari, P. 'Brantôme Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de', *NDA* 1/1994, 452.
- Feugère, L., éd., *Pasquier, É., Œuvres choisies 2*. Genève 1968.
- FEW = Wartburg, W. von *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes 1-21 + Beiheft. Tübingen 1948-Basel 1965.
- Foerster, W., éd., *Meigret, L., Le tretté de la grammere françoeeze nach der einzigen pariser ausgabe (1550)*. Genève 1970.
- Fontaine, M.-M. 'Belleau Rémy', *NDA* 1/1994, 295.
- Fontaine, M.-M. 'Bergerie (La)', *NDO* 1/1994, 678.
- Fontaine, M.-M.-Lecerclé, F., éd., *Belleau, R., Commentaire au second livre des Amours de Ronsard*. Commentaires de Ronsard 2. Genève 1986.
- Gamillscheg, Behrens = Gamillscheg, E. 'Zur Frage der Auswahl bei der suffixalen Ableitung', *Behrens-Festschrift, Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*. Supplementheft 13/1929, 56-76.
- Gamillscheg, *Etymologisches* = Gamillscheg, E. *Etymologisches wörterbuch der französischen sprache*<sup>2</sup>. Heidelberg 1969.
- Gaselee, S. 'Petronius Arbitr', *OCD*, 672.
- Gendre, A. 'Sonnetts pour Hélène', *NDO* 6/1994, 6814-6815.
- Génetiot, A. 'Sonnetts de Labé', *NDO* 6/1994, 6808-6809.
- Gilliéron, J. *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*. D'après l'Atlas linguistique de la France. Paris 1918.
- Godefroy, F. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* 1-10. Paris 1880-1902 (Vaduz 1961).
- Golde, M. 'Die altfranzösischen Diminutiva', *Romanische Forschungen* 61-62/1928, 1-98.
- Gougenheim, G. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Connaissance des langues 8. Paris 1974.
- Gray, F. *Le style de Montaigne*. Paris 1958.

- Greimas, A. J.-Keane, T. M. *Dictionnaire du moyen français*. La Renaissance. Paris 1992.
- Grenier, J. 'Montaigne Michel Eyquem, seigneur de', *NDA* 2/1994, 2211-2213.
- Gsell, O. 'Französische Koine/La koinè française', *LRL* 2.2./1995, 271-289.
- Hakamies, R. *Étude sur l'origine et l'évolution du diminutif latin et sa survie dans les langues romanes*. Helsinki 1951.
- Hanfmann, G.M.A. 'Musaeus Grammaticus', *OCD*, 583.
- Harvey, P.-Heseltine, J. E., eds., *The Oxford Companion to French Literature*. London 1959.
- Hasselrot, Étude = Hasselrot, B. *Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX<sup>e</sup> siècle*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 8. Uppsala 1972.
- Hasselrot, Formation = Hasselrot, B. *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes*. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala universitets Årsskrift 1957:2. Uppsala 1957.
- Hauréau, B. 'Clément VII (Jules de Médicis)', *NBG* 10/1856 (1964), 766.
- Hight, G. *The Classical Tradition*<sup>4</sup>. Greek and Roman Influences on Western Literature. s.l. 1959.
- Hornsby, R. A. 'Carpe diem', *PEP*, 103.
- Huchon, M. 'Gargantua, Pantagruel, Tiers livre, Quart livre, Cinquiesme livre des faicts et dictz heroiques du bon Pantagruel', *NDO* 3/1994, 2957-2958.
- Huchon, M. 'Rabelais François', *NDA* 3/1994, 2634, 2636.
- Huguet, Dictionnaire = Huguet, E. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle 1-7*. Nogent-le-Rotrou 1925-1967.
- Huguet, Mots = Huguet, E. *Mots disparus ou vieillis depuis le XVI<sup>e</sup> siècle*. Études de philologie et d'histoire 2. Genève 1967.
- Imbs, P. et al., eds., *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960) 1-16. Paris 1971-1994.
- Jal, A. *Glossaire nautique: répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes*. Torino 1964.
- J.G.F. 'Petrarquism', *PEP*/1965, 612.
- Joubert, L. 'Calvin ou Cauvin (Jean)', *NBG* 8/1854 (1964), 262.
- Kajanto, I. *The latin cognomina*. Helsinki 1965.
- Kohler, D. 'Essais de Montaigne', *NDO* 3/1994, 2405-2416.
- Kratschmer, A.-Metzeltin, M. 'Morphologie und Syntax des mittelalterlichen

- Kastilischen/Morfología y sintaxis del castellano medieval', *LRL* 2.2./1995, 564-617.
- Kruisinga, E. 'Diminutieve en affektieve suffixen in de germaanse talen', *Mededeelingen d. nederl. Akad. V. Wetensch. Afdeeling Letterkunde, N. Reeks.* 9/1942, 501.
- Labande-Mailfert, Y. 'Karl VIII', *LM* 5/1991, 980.
- Labande-Mailfert, Y. 'Ludwig XII', *LM* 5/1991, 2189.
- Lacour, L. 'Henri I<sup>er</sup>', *NBG* 22/1857 (1966), 784.
- La Jonquière 'Jacques Colin', *NBG* 11/1855 (1965), 143.
- La Noue, P. de *Le grand dictionnaire des rimes françoises selon l'ordre alphabétique*. Genève 1623. (Genève 1972).
- La Ramée, P. de *Grammaire de P. de la Ramee*. Paris 1572.
- Laumonier, *Franciade* = Laumonier, P., éd., *Ronsard, P. de, La Franciade 1572*. Société des textes français modernes<sup>2</sup>. Paris 1983.
- Laumonier, *Odes* = Laumonier, P., éd., *Ronsard, P. de, Œuvres complètes, II Odes et Bocage de 1550*. Paris 1973.
- Laumonier, *Poétiques* = Laumonier, P., éd., *Peletier du Mans, J., Œuvres poétiques*. Genève 1970.
- Lauriol, C. 'Labé Louise', *NDA* 2/1994, 1753-1754.
- Lebrun, C. 'Louise de Savoie', *NBG* 32/1862 (1967), 2.
- Leguay, J.P. 'François II', *LM* 4/1989, 798.
- Lehman, M.-B. 'Socrate', *NDA* 3/1994, 3004.
- Leumann, M.-Hofmann, J. B.-Szantyr, A. *Lateinische Grammatik* 1. Lateinische Laut- und Formenlehre. Handbuch der Altertumswissenschaft 1. München 1977.
- Levens, R.G.C. 'Pliny The Elder', *OCD*, 703-704.
- Lewicka, H. *La langue et le style du théâtre comique français des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles* 1-2. Paris 1960.
- Littré, É. *Dictionnaire de la langue française* 1-7. Paris 1956-1958.
- L.L. 'Guise (Charles de Lorraine, cardinal de)', *NBG* 22/1859 (1966), 779.
- LM* = Avella-Widhalm, G.-Lutz, L.-Mattejiet, R.-Mattejiet, U., eds., *Lexikon des Mittelalters*<sup>10</sup> 1- + Registerband. München und Stuttgart 1977-1999.
- Loiseau, A. *Histoire de la langue française. Ses origines et son développement jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris 1881.

*LRL* = Holtus, G.-Metzeltin, M.-Schmitt C., éd., *Lexikon der Romanistischen Linguistik* 1-7. Tübingen 1995-1998.

Markowicz, A. 'Loi Gombette', *NDO* 4/1994, 4208.

Marouzeau, J. 'Les déficiences de la dérivation française', *Le français moderne*. Revue consacrée à l'étude de la langue française du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. 1/1951, 1-8.

Marty-Laveaux, C. *Études de langue française (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)*. Paris 1901 (Genève 1968).

Mazenod, L.-Schoeller, G., éd., *Dictionnaire des femmes célèbres*. De tous les temps et de tous les pays. Paris 1992.

McDonald, A.H. 'Cato Censorius', *OCD*, 173.

Meese, E. A. *Crossing the Double Cross*. The Practice of Feminist Criticism. The University of North Carolina Press 1986.

Mellerio, L. *Lexique de Ronsard*. New York 1974.

Meyer-Lübke, W. *Historische Grammatik des französischen Sprache*<sup>3</sup> 1-2. Heidelberg 1913-1921.

Moi, T., ed., *Kristeva, J., Talking about Polylogue*. French Feminist Thought. A Reader. Norwich 1987.

Momigliano, A. 'Tullia', *OCD*, 34.

Morlet, M.-T. *Dictionnaire étymologique des noms de famille*. Paris 1991.

*NBG* = Hoefler, éd., *Nouvelle biographie générale*. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1850-60 1-46. Paris 1852-1866 (Copenhague 1963-1969).

*NDA* = De Roux, P., éd., *Le Nouveau Dictionnaire des auteurs*. De tous les temps et de tous les pays 1-3. s.l. 1994.

*NDE* = Dauzat, A.-Dubois, J.-Mitterand, H. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. Paris 1964.

*NDO* = De Roux, P., éd., *Le Nouveau Dictionnaire des œuvres*. De tous les temps et de tous les pays 1-7. s.l. 1994.

Neumann, S.-G. *Recherches sur le français des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*. Études romanes de Lund 13. Lund 1959.

Nyrop, C. *Grammaire historique de la langue française*<sup>4</sup> 2-3. Morphologie. Genève 1979.

*OC* = Giudici, E., éd., *Œuvres complètes*. Genève 1981.

*OCD* = Hammond, N. G. L.-Scullard, H. H., eds., *The Oxford Classical Dictionary*<sup>2</sup>. London

1970.

OCR = Cohen, G., éd., *Œuvres complètes de Ronsard* 1-2. s.l. 1950.

Œ = Baiche, A., éd., *Œuvres I*. Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Toulouse A 12. Toulouse 1971.

Owen, S.G. 'Ovid (Publius Ovidius Naso)', *OCD*, 630.

Ozenne, L. 'Anne de Montmorency', *NBG* 36/1861 (1968), 342.

Ozenne, L. 'Diane de Poitiers', *NBG* 14/1855 (1965), 28.

PEP = Preminger, A., ed., *Princeton Encyclopedia of Poetry and Poetics*. New Jersey 1965.

Pierquin 'Jean Marot', *NBG* 33/1860 (1967), 923.

P.L. 'Madeleine de France', *NBG* 32/1862 (1967), 616.

P.L. 'Montpensier (François de Bourbon, duc de)', *NBG* 36/1861 (1968), 379.

P.L. 'Palsgrave (John)', *NBG* 39/1863 (1968), 118-119.

PP = Gillequin J.-Cie, éd., *Les poètes de la Pléiade*. Pièces choisies. La renaissance du livre. Paris s.d.

Ravenel, J. 'Belleau, Remy', *NBG* 5/1853 (1964), 231.

RE = Pauly, A.-Wissowa G., éd., *Paulys Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* 1-15. Stuttgart 1893-München 1978.

Renée, A. 'François I<sup>er</sup>', *NBG* 18/1856 (1965), 510.

Renée, A. 'Henri IV', *NBG* 24/1861 (1966), 88.

R. et J. 'Henri II', *NBG* 24/1861 (1966), 76.

R. et J. 'Henri III', *NBG* 24/1861 (1966), 81.

Rey, A.-Tomi, M.-Hordé, T.-Tanet, C., éd., *Dictionnaire historique de la langue française*<sup>2</sup> 1-2. Paris 1992 (1994).

Ricci, P. G. 'Pétrarque François', *NDA* 3/1994, 2489.

Richmond, H.W. 'Vitruvius Pollio', *OCD*, 952.

Ristelhuber, P., éd., *Estienne, H., Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé et autrement desguizé principalement entre les courtisans de ce temps* 1. Paris 1885 (Genève 1970).

Robert, P. *Le grand Robert de la langue française*<sup>2</sup>. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française 1-9. Paris 1985.

Robertson, C.M.-Rose, H.J. 'Hecate', *OCD*, 490.

- Rohlf, G. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*. Sintassi e formazione delle parole. Piccola Biblioteca Einaudi 150. Torino 1969.
- Rohr, R. 'Synthese und Analyse in Satzbau und Wortbildung des Neufranzösischen', *Die Neueren Sprachen* 12/1966, 551-565.
- Rolland, S. 'Pépin le Bref', *NBG* 39/1862, 542.
- Ronsard, P. de *Abbrege de l'art poétique françois (1565)*, *Art poétique françois (1585)*. Paris 1565 et 1585 (Genève 1972).
- Rose, H. J. 'Hermes (' *Ἑρμείας*, ' *Ἑρμῆς*)', *OCD*, 417.
- Rose, H. J. 'Mercurius (Mercurius, Mircurius, Mircurios)', *OCD*, 559.
- Rosenwald, V. 'Anne de Bretagne', *NBG* 2/1857 (1963), 700.
- Sarrabayrouse, A. 'Bucoliques de Virgile', *NDO* 1/1994, 786.
- Sauge, A. 'Églogues de Ronsard', *NDO* 2/1994, 2134.
- Schneidmüller, B. 'Karl (III) der Dicke', *LM* 5/1991, 967.
- Schneidmüller, B. 'Karl (II) der Kahle', *LM* 5/1991, 967.
- Sebillet, T. *Art poetique françoys*. Paris 1555 (Genève 1972).
- Spilar, O. 'Minos ou De la loi (*Μίνως, η περι νομον*)', *NDO* 4/1994, 4689.
- Spitzer, L. 'Suffixes masculins dans les prénoms féminins en français', *The Romanic Review*. A Quarterly publication of the department of Romance languages in Columbia University. 37/1946, 130.
- Stemplinger, E. 'Horace', *RE* 8. 2/1913, 2337.
- Tabourot, E. *Les bigarrures du Seigneur des Accords* 1. Paris 1588 (Genève 1986).
- Thirouin, L. 'Lemaire de Belges Jean', *NDA* 2/1994, 1855-1856.
- Togoby, *Diminutifs* = Togoby, K. 'Les diminutifs dans les langues romanes du moyen âge', *Studia neophilologica* 2/1958, 192-199.
- Togoby, *Grammaire* = Togoby, K.-Berg, M.-Merad, G.-Spang-Hanssen, E. *Grammaire française* 5. La Structure de la Proposition + index. Copenhague 1985.
- Togoby, *Précis* = Togoby, K. *Précis historique de grammaire française*. Odense 1979.
- Trypanis, C.A. 'Alexandrian poetry', *OCD*, 43-44.
- Tuchman, B.W. *A Distant Mirror*. The Calamitous 14<sup>th</sup> Century. s.l. 1978 (1985).
- Vasquez, C. 'Marot Clément', *NDA* 2/1994, 2067-2069.
- Vignes, J. 'Jean-Antoine de Baïf', *NDA* 1/1994, 215.

- Viriville, V. 'Beaujeu (Pierre II de Bourbon, sire de)', *NBG* 4/1853 (1964), 930.
- Viriville, V. 'Charles IX', *NBG* 9/1855 (1964), 844.
- Väänänen, V. *Introduction au latin vulgaire*<sup>3</sup>. Manuels et études linguistiques 6. Paris 1981.
- Wasserman 'Nivard de Gand', *NDA* 3/1994, 2329.
- Weinhold, A. 'Genuswechsel der Deminutiva', *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik mit Einschluss des älteren Mittellateins* 4/1887, 169-188.
- Weinrich, H. 'Ist das Französische eine analytische oder synthetische Sprache?', *Lebende Sprachen* 2/1963, 52-55.
- Wiesflecker, H. 'Maximilian I', *LM* 6/1993, 419.
- Witkowski, N. 'Goudimel Claude', *NDA* 2/1994, 1287.
- Wunderli, P. *Französische Lexikologie*. Einführung in die Theorie und Geschichte des französischen Wortschatzes. Romanistische Arbeitshefte 32. Tübingen 1989.
- Wybrands, F. 'Olivier de Magny', *NDA* 2/1994, 2001.
- Zielinski, H. 'Karl v. der Provence', *LM* 5/1991, 971.

## APPENDICE 1

Voici les pièces des *Eclogues*.<sup>493</sup>

OUVRAGE	PIÈCES	DATE
<i>ECLOGUES</i>	<i>BERGERIE</i>	1578
	<i>ECLOGUE II</i>	1578
	<i>ECLOGUE III OU LE CHANT PASTORAL SUR LES NOPCES DE MONSEIGNEUR CHARLES, DUC DE LORRAINE, ET MADAME CLAUDE, FILLE DEUXIESME DU ROY HENRI II</i>	1578
	<i>CHANT PASTORAL A TRES-ILLUSTRE ET VERTUEUSE PRINCESSE MADAME MARGUERITE DE FRANCE, DUCHESSE DE SAVOIE</i>	1578
	<i>ECLOGUE IV OU DU-THEIR</i>	1578
	<i>ECLOGUE V</i>	1578
	<i>CYCLOPE AMOUREUX</i>	1578

TABLEAU 41 LES *ECLOGUES*

<sup>493</sup> OCR 917, 947, 954, 966, 973, 981, 990.

Les pièces des *Lyriques*:<sup>494</sup>

OUVRAGE	PIÈCES	DATE
<i>LYRIQUES</i>	<i>CHANSON III</i>	A VANT 1531
	<i>CHANSON IV</i>	A VANT 1528
	<i>CHANSON VII</i>	A VANT 1529
	<i>CHANSON X</i>	A VANT 1532
	<i>CHANSON XII</i>	A VANT 1528
	<i>CHANSON XVIII</i>	A VANT 1529
	<i>CHANSON XIX</i>	A VANT 1529
	<i>CHANSON XXIV</i>	A VANT 1530
	<i>CHANSON XXXII</i>	A VANT 1528
	<i>POUR LA BRUNE</i>	A VANT 1538
	<i>LA TROISIÈME ELEGIE, EN MANIERE D'EPISTRE</i>	A VANT 1533
	<i>LA DOUZIESME ELEGIE</i>	A VANT 1533
	<i>LES ADIEUX DE MAROT À LA VILLE DE LYON</i>	JANVIER 1537
	<i>LE DIEU GARD DE MAROT À LA COURT DE FRANCE</i>	PRINTEMPS 1537
	<i>CHANT NUPTIAL DU MARIAGE DE MADAME RENÉE, FILLE DE FRANCE, &amp; DU DUC DE FERRARE</i>	A VANT JUIN 1528
	<i>AVANT-NAISSANCE DU TROIZIESME ENFFANT DE MADAME RENÉE, DUCHESSE DE FERRARE, COMPOSÉ PAR CLEMENT MAROT, SECRETAIRE DE LADICTE DAME, EN JUILLET MDXXXVI, ESTANT AUDICT FERRARE</i>	JUILLET 1535
	<i>EGLOGUE DE MAROT AU ROY, SOUBZ LES NOMS DE PAN &amp; ROBIN</i>	1539
TABLEAU 42 LES <i>LYRIQUES</i>		

<sup>494</sup> CM 148-155, 158-159, 161, 164, 168, 171.

Voici les pièces des *Satiriques*:<sup>495</sup>

OUVRAGE	PIÈCES	DATE
<i>SATIRIQUES</i>	<i>ENFER</i>	MARS 1526
	<i>ÉPÎTRE DE FRIPPELIPPES</i>	1537
	<i>LE 3<sup>e</sup> COQ-À-L'ÂNE</i>	AOÛT 1536
TABLEAU 43 LES <i>SATIRIQUES</i>		

Voici les pièces des *Epistres*:<sup>496</sup>

OUVRAGE	PIÈCES	DATE
<i>EPISTRES</i>	<i>EPISTRE À SON AMY LYON</i>	PRINTEMPS 1526
	<i>MAROT, PRISONNIER, ESCRIPT AU ROY POUR SA DÉLIVRANCE</i>	OCTOBRE 1527
	<i>AU ROY</i>	FIN 1531
	<i>MAROT, ARRIVÉ À FERRARE, ESCRIPT À MADAME LA DUCHESSE</i>	A VRIL 1535
	<i>EPISTRE AU ROY, DU TEMPS DE SON EXIL À FERRARE</i>	ÉTÉ 1535
	<i>AU TRESVERTUEUX PRINCE FRANCOYS, DAULPHIN DE FRANCE</i>	ÉTÉ 1536
	<i>A LA ROYNE DE NAVARRE</i>	ÉTÉ 1536
	<i>A UNE DAMOYSELLE MALADE</i>	OCTOBRE 1537
	<i>POUR LA PETITE PRINCESSE DE NAVARRE À MADAME MARGUERITE</i>	NOVEMBRE 1537
TABLEAU 44 LES <i>EPISTRES</i>		

<sup>495</sup> *Ibid.* 108, 127, 139.

Voici les pièces des *Épigrammes*:<sup>497</sup>

OUVRAGE	PIÈCES	DATE
<i>ÉPIGRAMMES</i>	<i>DE LA ROSE ENVOYÉE POUR ESTREINES</i>	AVANT 1527
	<i>DU MOIS DE MAY &amp; D'ANNE</i>	AVANT 1527
	<i>DU LIEUTENANT CRIMINEL DE PARIS ET DE SAMBLANCAY</i>	1527
	<i>D'ANNE QUI LUI JECTA DE LA NEIGE</i>	AVANT 1533
	<i>DU BEAU TETIN</i>	1535
	<i>DE SON FEU ET DE CELLUY QUI SE PRINT AU BOSQUET DE FERRARE</i>	VERS 1535-1536
	<i>DURIS DE MA DAMOYSELLE D'ALLEBRET</i>	AVANT 1538
	<i>DES CINQ POINCTS EN AMOURS</i>	AVANT 1538
	<i>DE BLANCHE DE TOURNON</i>	AVANT 1538
	<i>A LA BOUCHE DE DYANE</i>	AVANT 1538
	<i>A ANNE</i>	AVANT 1538
	<i>DE OUY &amp; NENNY</i>	AVANT 1538
	<i>DU PASSEREAU DE MAUPAS</i>	AVANT 1538
	<i>D'ANNE</i>	AVANT 1538
	<i>DU BAISER</i>	AVANT 1538
	<i>IL SALUE ANNE</i>	AVANT 1538
	<i>DU MOY DE MAY &amp; DE ANNE</i>	AVANT 1538
	<i>A ANNE</i>	ENTRE 1538 ET 1544
	<i>DE LA CHIENNE DE LA ROYNE ELIENOR</i>	ENTRE 1538 ET 1544
	<i>DU LIEUTENANT DE B.</i>	ENTRE 1538 ET 1544

TABLEAU 45 LES *ÉPIGRAMMES*

Voici les pièces de la *Bergerie*:<sup>498</sup>

OUVRAGE	PIÈCES	DATE
<i>BERGERIE</i>	<i>AVRIL</i>	1565 ET 1572
	<i>MAY</i>	1565 ET 1572
	<i>AMOUR OISEAU</i>	1565 ET 1572
	<i>CHANSON</i>	1565 ET 1572
	<i>ÉLÉGIE CHAMPÊTRE</i>	1565 ET 1572

TABLEAU 46 LA *BERGERIE*

<sup>496</sup> *Ibid.* 71, 74, 77, 82, 84, 92, 96, 102, 104.

<sup>497</sup> *Ibid.* 180-182, 184-191.

<sup>498</sup> *PP* 139, 141, 143, 145, 148.

Voici les autres ouvrages principaux de Ronsard:<sup>499</sup>

OUVRAGE	DATE
<i>LES AMOURS</i>	1552
<i>CONTINUATION ET NOUVELLE CONTINUATION DES AMOURS</i>	1555-1556
<i>DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS</i>	1562
<i>CONTINUATION DU DISCOURS DES MISÈRES DE CE TEMPS, REMONTRANCE AU PEUPLE DE FRANCE</i>	1563
<i>INSTITUTION POUR L'ADOLESCENCE DU ROI TRÈS CHRÉTIEN</i>	1560
<i>FOLASTRIES</i>	1553
<i>TOMBEAU DE MARGUERITE DE VALOIS, ROYNE DE NAVARRE</i>	1551
<i>EXHORTATION POUR LE PRIX</i>	1558
<i>L'ART POÉTIQUE</i>	1565
<i>ÉLÉGIES, MASCARADES ET BERGERIE</i>	1565
<i>LA FRANCIADE</i>	1572
<i>SONNETS POUR ASTRÉE</i>	1578
<i>LE BOCAGE ROYAL</i>	1584
<i>MASCARADES, COMBATS ET CARTELS</i>	1584
TABLEAU 47 LES OUVRAGES DE RONSARD	

<sup>499</sup> Cohen, *NDA* 3/1994, 2753-2754.

Voici les ouvrages de Marot:

<b>OUVRAGE</b>	<b>DATE</b>
TRADUCTION DES <i>BUCOLIQUES</i>	1512
TRADUCTION DU <i>JUGEMENT DE MINOS</i>	1512
<i>ÉPISTRE À M. BOUCHART, DOCTEUR EN THÉOLOGIE</i>	1526
<i>EPISTRE À LYON JAMET</i>	1526
<i>L'ENFER</i>	1526
<i>RONDEAU PARFAICT À SES AMYS APRÈS SA DÉLIVRANCE</i>	1526
<i>ÉPISTRE AU ROY, POUR LE DÉLIVRER DE PRISON</i>	1527
<i>ÉGLOGUE AU ROY SOUBS LES NOMS DE PAN ET DE ROBIN</i>	1532
<i>AU ROY, DU TEMPS DE SON EXIL À FERRARE ET À MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, DU TEMPS DE SON DICT EXIL</i>	1536
<i>LE DIEU GARD DE MAROT À LA COUR DE FRANCE</i>	1536
<i>ÉPÎTRE DE FRIPELIPES, VALET DE MAROT, À SAGON</i>	1536
<i>À UNG SIEN AMY</i>	1544
<i>À MONSIEUR D'ANGUYEN</i>	1544
<i>POÉSIES</i>	1544

TABLEAU 48 LES OUVRAGES DE MAROT

Voici les autres ouvrages principaux de Lemaire des Belges:

<b>OUVRAGE</b>	<b>DATE</b>
<i>LE TEMPLE D'HONNEUR ET DE VERTU</i>	1503
<i>LES REGRETS DE LA DAME INFORTUNÉE SUR LE TRESPAS DE SON TRÈS CHER FRÈRE UNIQUE</i>	1507
<i>TRAITÉ DES POMPES FUNÈBRES ANTIQUES ET MODERNES</i>	1507
<i>CHANSON DE NAMUR</i>	1507
<i>CONCORDE DU GENRE HUMAIN</i>	1508
<i>ILLUSTRATIONS DE LA GAULE ET SINGULARITÉS DE TROIE, CONNUS D'ABORD SOUS LE TITRE TROIS LIVRES DES ILLUSTRATIONS DE LA GAULE BELGIQUE (1509-1512)</i>	1512-1513
<i>TRAITÉ DE LA DIFFÉRENCE DES SCHISMES ET DES CONCILES DE L'ÉGLISE ET DE LA PRÉÉMINENCE ET UTILITÉ DES CONCILES DE LA SAINTE ÉGLISE GALLICANE</i>	1511
<i>COUPLETS DE LA VALITUDE ET DE LA CONVALESCENCE DE LA REINE</i>	1512

TABLEAU 49 LES OUVRAGES DE LEMAIRE DES BELGES

Voici les ouvrages de Labé:

<b>OUVRAGE</b>	<b>DATE</b>
<i>LE DÉBAT DE FOLIE ET D'AMOUR</i>	1555
<i>SONNETS</i>	1555
<i>ELÉGIES</i>	1555

TABLEAU 50 LES OUVRAGES DE LABÉ

Voici les autres ouvrages principaux de Salluste du Bartas:

<b>OUVRAGE</b>	<b>DATE</b>
<i>SEMAINE</i>	1578
<i>ACCUEIL DE LA REINE DE NAVARRE</i>	1578
<i>HYMNE DE LA PAIX</i>	1582
<i>SONNETS DES NEUF MUSES</i>	1582
<i>LA SECONDE SEMAINE</i>	1584, 1593, 1603
<i>BRIEF ADVERTISSEMENT SUR SA PREMIÈRE ET SECONDE SEMAINE</i>	1584

TABLEAU 51 LES OUVRAGES DE SALLUSTE DU BARTAS

Voici d'autres ouvrages de Rémy Belleau:

<b>OUVRAGE</b>	<b>DATE</b>
<i>AMOURS ET NOUVEAUX ESCHANGES DES PIERRES PRÉCIEUSES</i>	1576
<i>UNE TRADUCTION DES ODES D'ANACRÉON</i>	1554
<i>RECONNAISSANCE</i>	1577
<i>DICTAMEN METRIFICUM DE BELLO HUGUENOTICO</i>	DÉBUT DE 1563

TABLEAU 52 LES OUVRAGES DE BELLEAU

Voici d'autres ouvrages de Marguerite de Navarre:

<b>OUVRAGE</b>	<b>DATE</b>
<i>DIALOGUE EN FORME DE VISION NOCTURNE</i>	1533
<i>MIROIR DE L'ÂME PÉCHERESSE</i>	1531
<i>LES MARGUERITES DE LA MARGUERITE DES PRINCESSES</i>	1547
<i>DERNIÈRES POÉSIES DE LA REINE DE NAVARRE</i>	1895
<i>COMÉDIE SUR LE TRÉPAS DU ROI</i>	1547

TABLEAU 53 LES OUVRAGES DE MARGUERITE DE NAVARRE

Voici les ouvrages de Rabelais:

OUVRAGE	DATE
<i>PANTAGRUEL. LES HORRIBLES ET ESPOVENTABLES FAICTS ET PROUESSES DU TRESNOMME PANTAGRUEL ROY DES DIPSODES/FILZ DU GRAND GEANT GARGANTUA.</i>	VERS 1532
<i>PANTAGRUELINE PROGNOSTICATION</i>	1533
<i>LA VIE INESTIMABLE DU GRAND GARGANTUA, PERE DE PANTAGRUEL, JADIS COMPOSEE PAR L'ABSTRACTEUR DE QUINTESSENCE. LIVRE PLEIN DE PANTAGRUELISME</i>	VERS 1535
<i>GRANDES ANNALES OU CRONICQUES TRESVERITABLES DES GESTES MERVEILLEUX DU GRAND GARGANTUA ET PANTAGRUEL SON FILZ</i>	1542
<i>TIERS LIVRE DES FAICTZ ET DICTZ HEROÏQUES DU NOBLE PANTAGRUEL, COMPOSEZ PAR M.FRANC. RABELAIS DOCTEUR EN MEDICINE, ET CALLOÏER DES ISLES HIERES</i>	1546
<i>SCIOMACHIE</i>	1547-1549
<i>QUART LIVRE DES FAICTS ET DICTS HEROIQUES DU BON PANTAGRUEL</i>	1552
<i>TIERS LIVRE REVEU, ET CORRIGÉ PAR L'AUTHEUR SUS LA CENSURE ANTIQUE</i>	1552
<i>ISLE SONANTE</i>	1562 (POSTHUME)
<i>CINQUIESME ET DERNIER LIVRE DES FAICTS ET DICTS HEROÏQUES DU BON PANTAGRUEL</i>	1564 (POSTHUME)

TABLEAU 54 LES OUVRAGES DE RABELAIS

Voici les ouvrages de Montaigne:

OUVRAGE	DATE
TRADUCTION DE LA <i>THÉOLOGIE NATURELLE</i>	1569
<i>JOURNAL DE VOYAGE EN ITALIE</i>	1774 (POSTHUME)
<i>ESSAIS</i>	1580

TABEAU 55 LES OUVRAGES DE MONTAIGNE

## APPENDICE 2

Nous présenterons ici les diminutifs du corpus qui n'étaient pas utilisés spontanément au XVI<sup>e</sup> siècle, mais furent attestés déjà aux siècles précédents.

### Le suffixe *-et(te)* en poésie:

(1') Quand le pasteur Fresnet oubli'ra *Mariette*.

*Marie, Maria, Mariam*, variante régionale *Mariaz* (en Dauphiné), cas régional *Marien, Maroie* (en Picardie), est un nom de baptême très fréquent et un matronyme. Il vient du nom de la Vierge, en hébreu *Miryam*, en grec *Maria(m)* [*Μαρια(μ)*]. *Mariette* est un hypocoristique de *Marie*. Elle se conserva comme matronyme.<sup>500</sup> Ce diminutif exprime la familiarité.

(2') En poussant le *crouillet*, de sa corne ouvre l'huis

Le nom masculin *crouillet* est une forme syncopée de *courrouillet* qui est le diminutif de *courrouil*.<sup>501</sup> *Crouillet* signifie 'verrou' dans le dialecte de la Sarthe.<sup>502</sup> À notre avis, la nature du mot-thème n'oriente le sens de son diminutif ni vers le hypocoristique ni vers la péjorativité. De

<sup>500</sup> Morlet 665.

<sup>501</sup> Mellerio 62.

<sup>502</sup> Littré 2. 1956.

cette manière, le diminutif *crouillet* exprime la petitesse pure et simple sans valeur affective. Ainsi, il a le sens de 'petit courrouil'. L'étymologie du mot est inconnue.

(3') Or' en semant le bord de *vergette* gluées

*Vergette* est le diminutif de *verge*.<sup>503</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, il avait le sens de 'petite verge, petite branche'. Il désignait aussi une sorte de jeu qui se jouait avec de petites baguettes. À ce moment-là, *verge*, *vergue* avait le sens de 'bague toute unie'.<sup>504</sup> Le nom féminin *verge* est issu (au XI<sup>e</sup> siècle) du latin classique *virga* 'branche souple et flexible, baguette'. Le moyen français *verge* fut attesté au XIV<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *vergete* 'petite baguette' fut attestée dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. L'étymologie de *virga* n'est pas connue.<sup>505</sup> Le diminutif *vergette* exprime la petitesse pure et simple.

(4') Le col pour s'abreuver, *pauvret* qui ne songeait

*Pauvret(te)* est le diminutif de *pauvre*. *Pauvre* provient, sous la forme de *povre* (au XI<sup>e</sup> siècle), du latin *pauper*, *-eris* 'nécessiteux'. L'adjectif *povre* 'qui n'a pas ou à peine le nécessaire pour vivre' fut attesté entre les milieux des XI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *pauvret* 'qui a tout juste le nécessaire pour vivre (avec nuance de pitié), un peu pauvre, très modeste' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle (en bourguignon) et au sens de 'pauvre petit(e)' au XV<sup>e</sup> siècle. En France, la forme *pauvre* l'emporta sur celle de *povre* au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>506</sup> L'humaniste et l'imprimeur Henri Estienne (1531-1598) donne en 1579 encore *povre* comme la forme normale, mais les auteurs de la Pléiade utilisèrent *pauvre*. Du Bellay<sup>507</sup> utilisa l'expression *langue pauvre*.<sup>508</sup> En tant qu'adjectif, *pauvret* 'un peu pauvre' exprime la diminution pure et simple en langage non-affectif tandis qu'en langage affectif, il a une valeur intensifiée 'très modeste'. En tant que substantif, ce diminutif exprime la petitesse et la compassion.

<sup>503</sup> *Ibid.* 7. 1633.

<sup>504</sup> Huguët, *Dictionnaire* 7. 437-438.

<sup>505</sup> *FEW* 14. 490-492.

<sup>506</sup> La diphtongue latine *au*, libre ou entravée, donna en français l'*o* (*pauper* > *povre*). Dans *pauvre*, il y a une restitution étymologique de la graphie *-au-*, Bourciez, *Phonétique* 97-98.

<sup>507</sup> Cf. la note 31.

<sup>508</sup> *FEW* 8. 56-58 et Imbs et al. 12. 1213-1214.

(5') Xandrin, mon doux soucy, mon *œillet*

*œillet* est le diminutif d'*œil*. C'était une terme de tendresse au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>509</sup> Ce nom fut attesté au sens propre de 'petit œil' au XII<sup>e</sup> siècle.<sup>510</sup> Son emploi courant comme nom de fleur est attesté depuis l'année 1493. Le nom masculin *œil*, *yeux* provient (vers l'année 980) du latin *oculus* 'organe de la vue' qui désigne aussi tout objet en forme d'œil. La forme diminutive du moyen français *œillet* 'petit œil' fut attestée entre le XIV<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>511</sup> Ce diminutif exprime l'amour dans un sens hypocoristique.

(6') Je liay d'un *filet* de soye cramoisie

Le nom masculin *filet* est le diminutif de *fil*. Ce diminutif se dit d'un 'petit fil, fil très délié' depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>512</sup> Le mot-thème *fil* est issu (au XII<sup>e</sup> siècle) du latin *filum* 'fil, filament'. Son origine est inconnue. Le diminutif *filet* 'fil très délié' (depuis le XII<sup>e</sup> siècle) remplaça dans une partie du gallo-roman le mot-thème.<sup>513</sup> Le diminutif *filet* exprime la petitesse pure et simple au sens de 'petit fil'.

(7') Car toujours par les prez l'ondoyant *ruisselet*

*Ruisselet* avait le sens de 'petit ruisseau' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>514</sup> C'est le diminutif de l'ancienne forme *ruissel*. Le mot-thème *ruisseau* (attesté vers 1120 sous la forme de *russeal* 'cours d'eau moins large qu'une rivière') est issu du latin populaire *\*rivuscellus* 'ruisseau' qui est le diminutif du latin classique *rivus* 'petit cours d'eau'. La forme diminutive *ruisselet* fut attestée vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, entre le XV<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles et depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>515</sup> Le diminutif *ruisselet* exprime la petitesse pure et simple 'petit ruisseau'.

<sup>509</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 498.

<sup>510</sup> Imbs et al. 12. 423.

<sup>511</sup> *FEW* 7. 310, 313, 316.

<sup>512</sup> Littré 3. 1580 et *FEW* 3. 527.

<sup>513</sup> *FEW* 3. 526-527.

<sup>514</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 654.

<sup>515</sup> *FEW* 10. 424-425. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

(8') Des fleurs sur l'*Angelette*

*Angelette* est un terme d'affection et de caresse dont on se servait entre les XIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>516</sup> en parlant ou en écrivant à une jeune fille.<sup>517</sup> Ce nom féminin est le diminutif d'*ange*<sup>518</sup> par l'intermédiaire du masculin *angelet* 'petit ange' (attesté en ancien français). Le mot-thème *ange* provient du latin chrétien *angelus*. En français, il se rencontrait d'abord sous la forme d'*angele* (en 980), parfois altéré en *angle*, *angre* et *angel* (aux XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles). *Angelot* est aussi un diminutif d'*ange* [cf. l'exemple (59)]. Le latin *angelus* est interroman et se trouve dans toutes les langues chrétiennes. Le mot resta toujours en contact avec la langue ecclésiastique, d'où provient aussi la graphie *angele*.<sup>519</sup> En plus de la petitesse, le diminutif *angelette* exprime l'affection.

(9') Où le *mollet* Zephyre en haletant secoue

Le mot-thème *mol*, *mou* vient du latin *mollis* 'mou, tendre; flexible, souple'. Le diminutif *mollet(te)* aux sens d'"un peu mou" et de 'qui a une mollesse agréable et douce au toucher' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. L'adjectif *mol* au sens de 'qui cède facilement au toucher, qui reçoit facilement l'impression d'autres corps' fut attesté entre la première moitié du XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>520</sup> Le diminutif *mollet(te)* au sens d'"un peu mou" exprime la diminution pure et simple. Le sens de 'qui a une mollesse agréable et douce au toucher' oriente le diminutif vers un sens hypocoristique.

(10') Songer me faict en *amourettes*

Le diminutif *amourette* est dérivé d'*amour* à l'aide du suffixe diminutif *-ette*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le nom féminin *amourette* avait aussi les sens de 'dame d'amourettes', 'maîtresse', 'fleur' et 'pommes d'amourettes'.<sup>521</sup> Le mot *amour* vient du latin *amor* 'amour'.<sup>522</sup> La forme d'*amorete* fut attestée à

<sup>516</sup> Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 74.

<sup>517</sup> Mellerio 14.

<sup>518</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 212.

<sup>519</sup> FEW 1. 95. Sur le changement de genre (*angelette* f., *ange* m.), cf. le chapitre 1.9.7.2. Sur la combinaison *-elette*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>520</sup> FEW 6.3. 49-50.

<sup>521</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 200.

<sup>522</sup> FEW 1. 90. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, l'/o/ latin, accentué et libre, devient /œ/ (écrit *eu*) en français (*amor* > *ameur*). *Ameur* devient *amour* sous l'influence d'*amoureux*. On a aussi supposé que l'occitan et la lyrique

la fin du XII<sup>e</sup> siècle et la forme d'*amourette* au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>523</sup> Le genre des mots à l'initiale vocalique fut toujours incertain (*un ost/une ost*). En ancien français, le genre d'*ameur* était le féminin. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que le genre d'*amour* se transforma en masculin. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les auteurs donnèrent surtout aux noms à l'initiale vocalique leur genre latin (*en une arbre; arbor* était féminin en latin, mais il devint masculin à cause de la désinence *-us*).<sup>524</sup> Selon Wartburg, le mot était féminin au Moyen Âge et masculin déjà au XVI<sup>e</sup> siècle à cause d'une influence savante. À cette époque-là, François de Sales (1567-1622) utilisait le mot soit au féminin, soit au masculin sans faisant la différence entre les deux genres. La règle où le singulier est masculin et le pluriel féminin se forma au XVII<sup>e</sup> siècle. Comme le genre se chancelle aussi en occitan moderne, il faut y voir une influence du français. Le latin *amor* est interroman.<sup>525</sup> Le diminutif *amourette* exprime en plus de la petitesse l'amour, l'admiration et l'affection.

(11') Les *aigneletz* de sainte Marguerite<sup>526</sup>

Le diminutif *aignelet* a le sens de 'petit agneau'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il se rencontrait aussi sous la forme d'*agnelet*.<sup>527</sup> La forme d'*aignelet* fut attestée au XII<sup>e</sup> siècle. Ce diminutif est dérivé d'*agnel*, d'*aignel* (attestés au début du XII<sup>e</sup> siècle) qui sont des formes anciennes d'*agneau* (attesté au XIII<sup>e</sup> siècle).<sup>528</sup> Le nom masculin *agneau* vient du latin *agnellus* qui est le diminutif d'*agnus* 'agneau'.<sup>529</sup> Le diminutif *aignelet* exprime la petitesse pure et simple 'petit agneau'.

---

des Troubadours (dont les formes comme *flour*, *doulour*, semblables à celles de la Champagne et des dialectes de l'Est, étaient encore employées par les auteurs du XV<sup>e</sup> siècle) aient influencé la forme *amour*, Bourciez, *Phonétique* 88-89. Sur une voyelle libre, cf. la note 196.

<sup>523</sup> Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 66.

<sup>524</sup> Togeby, *Précis* 51-52. Cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>525</sup> *FEW* 1. 90.

<sup>526</sup> Sur Marguerite d'Autriche, cf. la note 53.

<sup>527</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 118. L'a initial devant n mouillé suivi d'une voyelle eut tendance à devenir ai (*agnel*, *aignel*, *agnelet*, *aignelet*). Dans le groupe latin écrit gn, g représentait un n d'arrière, dit souvent n guttural. Quant à n, c'était ici un n dental. Une fusion de ces deux consonnes se produisit dans la zone palatale, d'où resulta n mouillé (*agnellus*, *agneau*). La transformation de ces deux consonnes /nn/ en n mouillé commença à apparaître dès le II<sup>e</sup> siècle. En ancien et en moyen français, les mots d'emprunt (p.ex. *digne*, *règne*) se prononçaient avec n dental. Cette prononciation resta usuelle jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à Paris, où l'on disait aussi *aneau* pour *agneau*, Bourciez, *Phonétique* 104, 195-196. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>528</sup> Imbs et al. 2. 166-168.

<sup>529</sup> *FEW* 1. 53-54. En ce qui concerne la lettre z /ts/, elle fut employée autrefois au lieu de s dans les cas où la consonne finale du thème était t, d, n appuyé, l mouillé ou n mouillé (*fruit* < *fructum*, *nu* < *nudum*, *jorn* < *diurnum*, *travail* < *trepalium*, *coin* < *cuneum*). Au Moyen Âge, l'affriquée sourde z se rencontrait souvent à la fin des mots (*aigneletz*, *bontez*, *citez*). Au XIII<sup>e</sup> siècle, cette affriquée se réduisit à l'oral à un s simple mais on continuait à écrire z. Après la disparition de la déclinaison, on écrivit toujours z qui devint, comme s, une marque du pluriel. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas de règle fixe et ainsi, on hésitait entre s et z. Pourtant, z s'employait dans les mots qui se

(12') Aussi y sont sur *flourettes* couchans

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *flourette* pouvait aussi être écrit *florette*, *fleurette*.<sup>530</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, les locuteurs hésitent entre *o* et *ou* à l'atone et même en syllabe tonique. Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que cette question de l'ouïsme prendra fin.<sup>531</sup> Le diminutif *flourette* désigne une 'petite fleur'. Le mot-thème *fleur* est l'aboutissement (au XII<sup>e</sup> siècle) de *flor*, *flur* (au XI<sup>e</sup> siècle). Il provient du latin *florem* qui est l'accusatif de *flos*, *floris* 'fleur'. Le diminutif *florete* 'petite fleur' fut attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>532</sup> Le diminutif *flourette* 'petite fleur' désigne la petitesse pure et simple.

(13') Lequel j'ay prins, tout fres et *nouvelet*

*Nouvellet(e)*, *nouvelet(e)* 'tout nouveau' est le diminutif de *nouvel*. Il exprime le renforcement. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce diminutif avait les sens figurés de 'naïf, novice' et de 'nouveau venu'. À cette époque-là, la forme *nouvel* pouvait être employée devant une consonne, *nouveau* devant une voyelle.<sup>533</sup> Le mot-thème *nouveau*, *nouvel(le)*, attesté sous la forme de *novel* 'relativement récent' au début du XII<sup>e</sup> siècle, devient *nouveau* au XIII<sup>e</sup> siècle. Il provient du latin *novellus* 'jeune, récent' qui est le diminutif de *novus*. Le diminutif *nouvelet* 'tout nouveau' fut attesté entre le XIII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, *nouvelet* pouvait désigner 'jeune, naïf, simple'.<sup>534</sup>

---

terminaient par un *é* fermé (*bonté-bontez*, *cité-citez*). L'emploi de *z* se maintient jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, Nyrop 2. 199, 211-212. En 1762, selon l'Académie française, le pluriel du substantif est marqué par *és* et la deuxième personne du pluriel de verbes par *ez* (*amitiés*, *vous trouvez*), Biedermann-Pasques 414.

<sup>530</sup> Huguét, *Dictionnaire* 4. 129. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, l'/o/ latin, accentué et libre, devient /œ/ (écrit *eu*) en français (*florem* > *fleur*). L'/o/ initial, libre ou entravé, est devenu en français /u/ (écrit *ou*) pendant le XIII<sup>e</sup> siècle (*florette*, *flourette*) Bourciez, *Phonétique* 88, 112. Sur une voyelle libre et entravée, cf. la note 196.

<sup>531</sup> Gougenheim 17. On retrouve *ou* en général: 1) à la tonique, là où l'*o* latin était fermé et entravé (*boucle*, *bouche*), 2) à l'atone, là où l'*o* latin était soit fermé, soit ouvert, mais entravé (*courtine*, *pourceau*), 3) à l'atone, là où l'*o* latin était fermé et libre (*nourrir*, *souris*), 4) à l'atone, là où l'*o* latin était ouvert et libre et où dès le Moyen Âge, *o* ouvert > *o* fermé > *ou* (*douleur*, *couleur*, *pouvoir*; aussi *pouoyt*), 5) à l'atone, là où l'on avait en latin *au* > *o* ouvert > *o* fermé, devant voyelle (*louer*, *ouyans*). En *o* fermé se transforment: 1) tous les *o* ouverts < *au* latin qui se trouvaient devant une consonne autre que *m* et *r* (*chose*, *povre*), 2) tous les *o* ouverts toniques placés devant un groupe de consonnes dont la première était devenu muette (*hoste*, *pastenostre*; aussi *patenoutres*), 3) tous les atones dans les mêmes conditions (*costé*, *broder* pour *brosder*; aussi *cousté*, *broudures*). Sont restés avec un *o* ouvert: 1) les mots en *o* ouvert qui viennent d'un *o* ouvert latin tonique entravé (*porte*), 2) ceux en *o* ouvert venant de *o* ouvert protonique entravé qui était resté entravé en français (*porter*), 3) ceux en *o* ouvert qui sont issus de *au* devant *r*, *m* (*corde*, *girofle*; *corvée*, *porreau*; *or*; aussi *courde*, *girouffle*; *courvée*, *pourreau*), Brunot, *Histoire* 2. 251-254. Sur une voyelle libre et entravée, cf. la note 196.

<sup>532</sup> FEW 3. 630.

<sup>533</sup> Huguét, *Dictionnaire* 5. 457.

<sup>534</sup> FEW 7. 201-203, 206. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

(14') Des *oiseletz* en tous lieux te convoyent

Le nom masculin *oiselet* est le diminutif d'*oysel*, d'*oiseau*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'humaniste et l'imprimeur Henri Estienne (1531-1598) considère la forme *oisel* comme hors d'usage.<sup>535</sup> Le nom masculin *oiseau*, d'abord *oisel* (au début du XII<sup>e</sup> siècle), puis *oiseau* d'après le pluriel *oiseaus* (à la fin du XII<sup>e</sup> siècle),<sup>536</sup> est issu du bas latin *aucellus* 'oiseau', forme syncopée de \**avicellus*, -a (< *avicula*, comme *vitellus*, *vitulus*). Ce dernier est le diminutif du latin classique *avis* 'oiseau'. À l'est de la France, *oiselet* avait en partie le sens d'"oiseau".<sup>537</sup> Le diminutif *oiselet* exprime la petitesse pure et simple.

(15') Et semeront des branches *verdelettes*

*Verdelet(te)*, l'adjectif qualificatif, est le diminutif de *vert*. Le mot-thème *vert,-e* est issu (au XI<sup>e</sup> siècle) du latin *viridis* 'vert, frais, vigoureux' et 'jeune'. Son étymologie est inconnue. *Vert* s'utilisa pour le féminin jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>538</sup>. L'adjectif *vert* au sens de 'd'une couleur semblable à celle des feuilles, des herbes' fut attesté depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle. Au XIV<sup>e</sup> siècle, *verdelet* avait les sens d'"un peu vert" et de 'cru' (p.ex. *viande verdelette* désignait 'viande crue'). Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce diminutif avait aussi le sens de 'qui a encore de la vigueur (d'un vieillard)'.<sup>539</sup> Les autres sens au XVI<sup>e</sup> siècle étaient 'frais', 'vêtu de vert' et 'n'ayant pas achevé de mûrir'.<sup>540</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple. Le nom latin *viridis* survécut dans toutes les langues romanes.<sup>541</sup>

(16') Qui rapporta la *branchette* d'olive

<sup>535</sup> Huguét, *Dictionnaire* 5. 507-508 et Brosse, *NDA* 1/1992, 1026.

<sup>536</sup> Imbs et al. 12. 464.

<sup>537</sup> *FEW* 1. 170-171. Sur la marque du pluriel z, cf. la note 529. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>538</sup> En latin, les adjectifs de la troisième déclinaison n'avaient pas de forme spéciale pour le féminin. En ancien français, ces adjectifs avaient la forme du masculin pour les deux genres. Au XVI<sup>e</sup> siècle, tous les adjectifs se réduisent au type: *bon*, *bone*, Brunot-Bruneau 149-150.

<sup>539</sup> *FEW* 14. 507, 509.

<sup>540</sup> Huguét, *Dictionnaire* 7. 434. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>541</sup> *FEW* 14. 515.

*Branchette* est le diminutif de *branche*.<sup>542</sup> Ce diminutif fut attesté depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. Le mot-thème *branche* est issu du latin *branca* 'patte'. Le latin *branca* ne fut attesté qu'une fois (au VI<sup>e</sup> siècle) et son étymologie est inconnue. Une hypothèse est de l'évoluer du celtique.<sup>543</sup> Le diminutif *branchette* exprime la petitesse pure et simple.

(17') En denombant les autres *bestelettes*

*Bestelette* est le diminutif de *beste*.<sup>544</sup> Le mot-thème *beste* (attesté en ancien français) vient du latin *bestia* 'animal'. Les formes *bestele* de l'ancien français et *bestelete* (encore dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle) de l'ancien et du moyen français signifiaient 'petite bête'.<sup>545</sup> Le diminutif *bestelette* désigne la diminution pure et simple au sens de 'petite bête'.

(18') A la *bichete* et la mectoit gesir

Le mot *bichete* 'petite biche' est le diminutif de *biche*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce diminutif pouvait aussi signifier 'une mesure de grains'.<sup>546</sup> Le mot-thème est issu du latin *bestia*. En ancien français, il se rencontrait sous la forme de *bisse* 'femelle du cerf'. En moyen français, il s'écrivait *biche* (empruntée au picard ou au normand). *Bichat*<sup>547</sup> en moyen français signifiait 'petit de la biche'. Les formes *bissette* de l'ancien français et *bichette* du moyen français avaient le sens de 'petite biche'.<sup>548</sup> Le diminutif *bichete* exprime la petitesse pure et simple 'petite biche'.

(19') Que impossible est noter leurs *chansonnettes*

Le mot-thème de *chansonnette* est *chanson*. Il est issu du latin *cantio* 'chant, chanson'. *Chanson* au sens de 'poésie lyrique' fut attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Le pluriel *chansons* signifiait 'propos de peu d'importance, baliverne' depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *chansonnette* avait le sens de 'petite chanson sur un sujet léger et gracieux' (attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle). Le sens du

<sup>542</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 681.

<sup>543</sup> *FEW* 1. 496, 498.

<sup>544</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 565. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>545</sup> *FEW* 1. 340.

<sup>546</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 569.

<sup>547</sup> Sur le suffixe *-at*, cf. le chapitre 1.9.5.3.

mot *chanson* est lié d'abord au rapport entre la poésie lyrique et la musique. Après l'année 1500, il devint l'expression générale pour toutes les chansons, tandis qu'en poésie, il désignait 'poème chanté (aussi les odes et les sonettes)' (chez Ronsard et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle).<sup>549</sup> Le diminutif *chansonnette* 'petite chanson sur un sujet léger et gracieux' exprimant la petitesse a aussi une nuance hypocoristique.

(20') Et outreplus, dessus les fleurs *doulcettes*  
Le gentil rossignolet, *doucelet*

Les adjectifs *doucet(te)* 'qui est d'un caractère très doux ou qui simule la douceur' et *doucelet* sont dérivés du féminin de l'adjectif *doux, douce*. Le mot-thème vient du latin *dulcis* 'doux', de l'ancien français *dols, dous* et du moyen français *doux*. La forme *doucelet* se rencontrait encore dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>550</sup> Le diminutif *doucet(te)* 'qui est d'un caractère très doux ou qui simule la douceur' exprime le renforcement.

(21') *Doucettement* avec les coulombettes

L'adverbe *doucettement* est le diminutif de *doucement*.<sup>551</sup> Le mot-thème est issu du latin *dulcis*, par l'intermédiaire du féminin de l'adjectif *doux, douce*. Ce diminutif fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle au sens de 'tout doucement'.<sup>552</sup> Ainsi, il exprime le renforcement.

(22') Tous vertueux, joliz et *genteletz*

Le diminutif *gentelet(te)* est dérivé de l'adjectif *gent* 'gentil, joli, gracieux'.<sup>553</sup> Le mot-thème vient du latin *genitus* qui est le participe passé de *gignere* (*genere*) 'engendrer; produire, causer'. La forme *gent, -e* se rencontre au XII<sup>e</sup> siècle et entre les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles au sens d'agréable à

<sup>548</sup> FEW 1. 340. Il est possible que la forme *biche*, en ancien français *bisse*, soit issue d'un type *\*bistia*, Bourciez, *Phonétique* 156.

<sup>549</sup> FEW 2.1. 235.

<sup>550</sup> FEW 3. 174, 177. Cf. aussi Meyer-Lübke, W. *Historische Grammatik des französischen Sprache*<sup>3</sup> 1-2. Heidelberg 1913-1921. À l'époque du moyen français, pour se rapprocher du latin, on favorisa des graphies avec un *l* qui s'était vocalisé en *u* depuis longtemps et que l'on ne prononçait pas (*doulcette* < *dulcis*, *aultre* < *alteru*), Bourciez, *Phonétique* 188. Cf. la note 357. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>551</sup> Huguét, *Dictionnaire* 3. 259.

<sup>552</sup> FEW 3. 174. Sur *l*, cf. la note 550. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple précédent de *doulcettes, doucelet* (20').

<sup>553</sup> Huguét, *Dictionnaire* 4. 300-301.

regarder, gracieux, joli, beau' et entre le XII<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles au sens de 'gentil, aimable, poli'. *Gentelet* fut attesté au XV<sup>e</sup> siècle. À cette époque-là, il avait aussi le sens de 'gracieux'.<sup>554</sup> À notre avis, le diminutif *gentelet* exprime le renforcement au sens de 'tout gentil'.

(23') En devisant dessus l'*herbette* fresche  
Qui sont cœans, vivans des *herbelettes*

*Herbette* et *herbelette* sont des diminutifs d'*herbe*.<sup>555</sup> Le mot-thème *herbe* 'plante à tige non ligneuse; ensemble des herbes qui forment le gazon des prés et des pâturages' (au début du XII<sup>e</sup> siècle) est issu du latin *herba* 'herbe'. En ancien français, *erbet* signifiait 'petite herbe' ainsi que *herbelette* qui fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle. *Herbette* au sens d'"herbe courte et menue des champs' fut attesté depuis la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (poétique). *Herbelette* pouvait aussi désigner 'la courte-paille' au XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>556</sup> Les formes diminutives *herbette* et *herbelette* désignent la diminution pure et simple.

(24') Si n'eut de moy ne denier ne *maillette*

*Maillette* 'petite pièce de monnaie' est le diminutif de *maille*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot-thème avait en plus du sens de 'petite monnaie valant la moitié du denier' aussi les sens de 'cotte de mailles' et de 'tache sur les yeux'.<sup>557</sup> La forme *maille* fut attestée depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle vient du latin *medialis* 'au milieu'. Les formes diminutives de *maaillete* 'petite monnaie valant la moitié du denier', de *maallete* et de *maalete* se rencontraient en ancien français (au début du XIII<sup>e</sup> siècle). La forme *maillette* fut attestée aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. En moyen français, *maillete* avait le sens de 'petite médaille que l'on vend aux pèlerins' (dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle).<sup>558</sup> Le diminutif *maillette* exprime la petitesse pure et simple.

<sup>554</sup> FEW 4. 103, 105. Sur la marque du pluriel z, cf. la note 529. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>555</sup> Huguët, *Dictionnaire* 4. 468.

<sup>556</sup> FEW 4. 404-405. Sur la combinaison *-elette*, cf. le chapitre 1.9.1. En ce qui concerne *erbet*, le radical féminin a donné un dérivé masculin (*herbe*, *erbet*) ce qui n'est pas répandu, Togeby, *Grammaire* 23. Selon Hasselrot, bien que le féminin avec une valeur augmentative est très rare en français, le mot féminin désigne en général un objet plus grand que le masculin, *Formation* 134, 136. Ainsi, le dérivé masculin pourrait souligner la diminution dans notre cas. Cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>557</sup> Huguët, *Dictionnaire* 5. 78-79.

(25') *Rossignoletz* doux et mélodieux

Le nom masculin *rossignolet* est le diminutif de *rossignol*. Le mot-thème se rencontre aussi sous la forme de *ronsignol* au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>559</sup> *Rossignol* (attesté au XII<sup>e</sup> siècle) vient du latin \**lusciniolus* 'rossignol' qui est le diminutif de la forme masculine *luscinius*. Le diminutif *rossignolet* 'rossignol (poétique)' fut attesté depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle.<sup>560</sup> Le diminutif *rossigolet* exprime la petitesse pure et simple.

(26') Sa barque estoit desbiffée et *viellette*

Le diminutif *viellet(te)*, *vieillet(te)* au sens d'un peu vieux' est dérivé du féminin de l'adjectif *vieux*, *vieille*.<sup>561</sup> Le mot-thème est issu du latin *vetulus* 'assez vieux'. La forme *vielz* (nominatif) 'qui existe depuis longtemps' fut attestée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. L'adjectif *viellet* fut attesté au XV<sup>e</sup> siècle.<sup>562</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(27') Aultant suis ferme et *jeunette*

La forme diminutive *jeunet(te)* est dérivée de l'adjectif *jeune*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot-thème avait les sens de 'jeune d'un peu plus de seize ans', de 'jeune personne' et de 'fort'. À cette époque-là, on trouvait aussi la forme *jenne*.<sup>563</sup> L'adjectif *jeune* vient du latin *juvenis* 'jeune'. La forme *jovene* au sens de 'qui n'est pas avancé en âge (s'applique aussi aux animaux, aux végétaux); qui appartient, qui convient à une jeune personne' fut attestée entre les XI<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *jeunet* exprimant le renforcement 'très jeune, trop jeune' fut attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>564</sup>

(28') Ou pas à pas, le long des *buissonnetz*

---

<sup>558</sup> FEW 6.1. 571-572.

<sup>559</sup> Huguét, *Dictionnaire* 6. 634.

<sup>560</sup> FEW 5. 471-472. Sur la marque du pluriel z, cf. la note 529.

<sup>561</sup> Huguét, *Dictionnaire* 7. 468.

<sup>562</sup> FEW 14. 360-361.

<sup>563</sup> Huguét, *Dictionnaire* 4. 717.

<sup>564</sup> FEW 5. 92-93.

*Buissonnet* 'petit buisson' est le diminutif de *buisson*.<sup>565</sup> Le diminutif *bo(u)isson* 'petit bois; buisson' fut attesté en ancien français, la forme *buisson* depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Au XIV<sup>e</sup> siècle, *buissun* signifiait 'ronce'.<sup>566</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(29') Puis, tost apres, sur le prochain *bosquet*

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le diminutif *bosquet* 'petit bois; sorte d'arbrisseau' se rencontrait aussi sous les formes de *boquet* et de *bochet*.<sup>567</sup> Il est possible que l'italien *boschetto* eût influé sur la naissance de *bosquet* qui se trouvait dans la chanson de geste *Aiol* à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.<sup>568</sup> Le nom masculin en occitan *bosquet* 'petit bois' (attesté selon *FEW* vers l'année 1343) est le diminutif de l'ancien occitan *bosc* 'bois'. La forme *boschet* 'petit bois' fut attestée en ancien français. Le nom masculin *bois* (au XI<sup>e</sup> siècle) est d'origine germanique, probablement issu du francique *bosk* 'buisson' qui se décline au singulier \**boscu* et au pluriel \**bosci* selon la déclinaison en *-u*. [cf. latin médiéval *boscus* (l'année 704)]. Il est clair que les deux types \**boscu* et \**bosci* se mélangèrent à diverses reprises surtout dans les formes ablatives.<sup>569</sup> Le diminutif *bosquet* désigne la diminution pure et simple.

(30') Viens hardiment, car quant *grandet* seras

Le diminutif *grandet(te)* avait les sens d'"un peu grand" (exprimant la diminution pure et simple) et d'"assez grand" (exprimant le renforcement) au XVI<sup>e</sup> siècle. Le mot-thème *grand* s'employait encore souvent au féminin sans *e* final à cette époque-là. Une apostrophe était aussi employée (*grand' rue*).<sup>570</sup> *Grand* est issu du latin *grandis* 'grand'. *Grant* signifiant 'qui passe les dimensions ordinaires; considérable, important (de choses)' fut attesté au IX<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *grandet* se rencontre entre les XIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>571</sup>

(31') Et tout *seullet* en tripignant aller

<sup>565</sup> Huguët, *Dictionnaire* 2. 25. Sur l'étymologie du mot, cf. les exemples de *buschettes* (50'), *bouquet* (52') et de *bosquet* (29'). Sur la marque du pluriel *z*, cf. la note 529.

<sup>566</sup> *FEW* 1. 450.

<sup>567</sup> Huguët, *Dictionnaire* 1. 632.

<sup>568</sup> *NDE* 98.

<sup>569</sup> *FEW* 1. 447-448, 453.

<sup>570</sup> Huguët, *Dictionnaire* 4. 358. Cf. la note 538.

L'adjectif et nom *seulet* est le diminutif de *seul*. Il fut attesté sous les formes de *solet*, *-ete* et de *seulet* au XIII<sup>e</sup> siècle, puis de *soulet* entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Le mot-thème est issu du latin *solus* 'seul, unique'. Son origine est inconnue. Il fut attesté pour la première fois sous la forme de *sols* au sens d'"à l'exclusion de toute autre personne ou chose" vers l'année 980 au cas sujet, puis de *sol* au XII<sup>e</sup> siècle au cas régime.<sup>572</sup> Le diminutif *seullet* exprime le renforcement au sens de 'tout seul'.

(32') Semble à la fresche & vermeillette Rose

*Vermeillet(te)* est le diminutif de *vermeil* 'couleur vermeille; soie vermeille'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot-thème avait aussi le sens de 'sorte de grenat'.<sup>573</sup> *Vermeil* 'd'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat' (depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle) est issu du latin *vermiculus* 'petit ver' qui est le diminutif de *vermis*. Le diminutif à valeur approximative *vremellet* 'un peu rouge' fut attesté au début du XIII<sup>e</sup> siècle et la forme *vermeillet* entre le XIII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>574</sup>

(33') Nymphes de bois et fontaines *proprettes*

*Propret(te)* est le diminutif de *propre*. Le mot-thème vient du latin *proprius* 'propre, personnel'. L'adjectif *propre* 'qui appartient exclusivement à une personne' fut attesté depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle. *Propet* 'élégant' fut attesté à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la forme *propret* au même sens au XVI<sup>e</sup> siècle, *propret* au sens de 'vêtu, arrangé avec soin, avec quelque recherche (p.ex. d'un vieillard)' depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle et la forme *propet* au même sens au XVI<sup>e</sup> siècle et entre la première moitié du XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècles.<sup>575</sup> Jean Lemaire des Belges emploie le diminutif au sens renforçant de 'd'une extrême propreté'.<sup>576</sup>

(34') Que je trouvay dedans le *Chastellet*

<sup>571</sup> FEW 4. 219-220. Sur l'étymologie du latin *grandis*, cf. l'exemple de *grandelet* (83').

<sup>572</sup> *Ibid.* 12. 78-79.

<sup>573</sup> Huguët, *Dictionnaire* 7. 442.

<sup>574</sup> FEW 14. 288-289.

<sup>575</sup> *Ibid.* 9. 457-458, 460-461.

<sup>576</sup> Frappier 94.

*Chastellet* est le diminutif de *chastel*, qui est une ancienne forme de *chasteau*, *château*. Le mot-thème vient du latin *castellum* 'château'. La forme *château* au sens de 'construction élevée qui surmontait autrefois la proue et la poupe des grands navires' fut attestée depuis la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (vieilli depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle). Au XVI<sup>e</sup> siècle, *chasteau* avait le sens d'"hôpital' dans l'argot. La forme diminutive *chastelet* 'petit château' fut attestée depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>577</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(35') Chaines de fer & *crochets* sonneront

*Crochet* est le diminutif de *croc*. Le mot-thème est issu de l'ancien francique \**krôk* 'crochet'. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, *croc* désigna 'grappin de suspension à extrémité recourbée' et 'gaffe, harpon'. La forme diminutive *crochet* fut attestée au XII<sup>e</sup> siècle. Alors, il avait aussi le sens d'"instrument à extrémité recourbée', ainsi que la forme *croichot*.<sup>578</sup> Le diminutif *crochet* désigne la diminution pure et simple.

(36') Qui poingt ung souldart au *collet*

Le nom masculin *collet* 'petit cou' est le diminutif de *col*, *cou*.<sup>579</sup> Le mot-thème vient du latin *collum* 'cou'.<sup>580</sup> Le diminutif *collet* 'petit cou' fut attesté à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. *Col* représente le singulier de *collum*, dont *cou* est le cas régime au pluriel. Par la suite, ces formes sont devenues de simples variantes phonétiques. Elles furent employées indifféremment jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Depuis, la forme *col* s'emploie dans les contextes concernant l'habillement.<sup>581</sup> *Col* 'partie du corps de l'homme, de l'animal qui unit la tête au tronc' fut attesté entre le XI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles, la forme *cou* au même sens en moyen français.<sup>582</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(37') Pour prendre au bric l'oyseau nyce & *foyblet*

<sup>577</sup> FEW 2.1. 468. Le *Châtelet* était la principale prison de Paris au temps de Marot, CM 109. Sur la combinaison *-el(l)et*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>578</sup> FEW 16. 397, 399 et NDE 212. Ici, le radical féminin a donné un dérivé masculin (*croche*, *crochet*). Cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>579</sup> Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 444.

<sup>580</sup> FEW 2.2. 911.

<sup>581</sup> Rey-Tomi-Hordé-Tanet 1. 444.

*Foyblet(te)* se trouvait aussi sous la forme de *foible* au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est le diminutif de *foible*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot-thème s'écrivait aussi *floible* et *floibe*.<sup>583</sup> *Foible* est issu du latin *flebilis* 'déplorable, regrettable'. En ancien (dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle) et en moyen français, *foible* avait le sens de 'qui manque de force physique ou intellectuelle, de fermeté, de volonté'. La forme diminutive *foible* 'un peu faible' exprimant la diminution pure et simple se rencontre jusqu'à la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>584</sup>

(38') En ces *livretz* tout cela qui accorde

*Livret* est le diminutif de *livre*. Le mot-thème est issu du latin *liber* 'livre'. Depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle, le nom masculin *livre* avait les sens de 'réunion de plusieurs cahiers de pages manuscrites' et d'ouvrage d'esprit assez étendu pour faire au moins un volume'. La forme diminutive *livret* 'petit livre, carnet' fut attestée depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle (ne se dit que dans les expressions spéciales dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle).<sup>585</sup> Le diminutif *livret* désigne la petitesse pure et simple.

(39') S'eleve un *montelet*, qui d'un trait inegal

*Montelet* est le diminutif de *mont*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *mont* pouvait aussi désigner 'tas' et 'billot'.<sup>586</sup> Le mot-thème est issu du latin *mons* 'mont, montagne'. *Mont* 'grande masse de terre et de roche, élevée au-dessus du terrain qui l'entourne' fut attesté depuis le X<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *montelet* fut attestée au XII<sup>e</sup> siècle et entre les deuxièmes moitiés des XIV<sup>e</sup> XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>587</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(40') Le pepiant *poulet* emporte par la nue

*Poulet* est le diminutif de *poule*. Le mot-thème est issu du latin *pullus* 'jeune animal'. Le nom masculin *poul* 'coq' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle et *pol* à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le nom féminin *poule*

<sup>582</sup> FEW 2.2. 911.

<sup>583</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 142.

<sup>584</sup> FEW 3. 615-616.

<sup>585</sup> *Ibid.* 5. 296-297. Sur la marque du pluriel z, cf. la note 529.

<sup>586</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 325, 327. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>587</sup> FEW 6.3. 84.

'femelle du coq' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle, *polle* entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et *poule* depuis la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *poulet* 'petit d'une poule' fut attestée depuis la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et la forme *pollet* dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> et vers la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècles. Ainsi, la forme diminutive fut formée à l'époque où le mot-thème était masculin. Le nom féminin *polete* 'jeune poule' fut attesté dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et *poulette* depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>588</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, *poulet* pouvait aussi avoir le sens de 'petit d'oiseaux autres que la poule'.<sup>589</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(41') Un *ventelet* s'emeut qui ce fueillet abat

Le diminutif *ventelet* est dérivé du nom masculin *vent*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *ventelet* avait aussi le sens de 'volet'. Les sens secondaires de *vent* à cette époque-là étaient d'"avantage, dessus, faveur' et de 'souffle, haleine, soupir'.<sup>590</sup> Le mot-thème vient du latin *ventus* 'vent'. Le nom masculin *vent* 'déplacement plus ou moins rapide de l'air, suivant une direction déterminée' fut attesté depuis le XI<sup>e</sup> siècle et *vam* au XII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *vantelet* 'petit vent' fut attesté dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et *ventelet* dans les premières moitiés des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>591</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple.

(42') Son enfant demy-mort sur la *couchette* avive

Le nom féminin *couchette* est le diminutif de *couche*. Le mot-thème est issu du latin *collocare* 'poser, placer'. Le nom féminin *couche* 'lit' fut attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *couchette* 'petite couche simple, sans rideau' fut attestée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>592</sup> Le diminutif *couchette* exprime la petitesse pure et simple.

(43') Sur les tresses *blondelettes*

<sup>588</sup> *Ibid.* 9. 535-538. Sur le changement de genre (*poulet* m., *poule* f.), cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>589</sup> Huguét, *Dictionnaire* 6. 106.

<sup>590</sup> *Ibid.* 7. 424-426. Sur la combinaison *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>591</sup> *FEW* 14. 255, 259.

<sup>592</sup> *Ibid.* 2.2. 905, 907-908.

*Blondelet(te)* est le diminutif de *blond*. Ce diminutif s'utilisait en tant qu'épithète des cheveux et de la barbe. Il avait aussi le sens de 'jaune' et en tant que substantif le sens de 'qui a les cheveux blondelets'.<sup>593</sup> Le mot-thème est issu du germanique \**blund* 'blond'. Il fut attesté dans la *Chanson de Roland* en 1080.<sup>594</sup> Au Moyen Âge, les cheveux blonds furent l'idéal de beauté. On chantait pour les femmes blondes et de là, *blonde* eut le sens d'"aimé" dans les chansons populaires. La définition chancelait entre 'bien-aimée, amante, amoureuse, bonne amie, maîtresse' en parlant des femmes. Ces concepts purent être compris de plusieurs manières. Il paraît pourtant que *blonde* désignait en général 'blonde s'empressee auprès du mariage'. En moyen français, *blonde* pouvait aussi signifier 'molène, bouillon blanc'. La forme diminutive *blondelet* fut attestée en moyen français. En ancien français, le masculin se trouva souvent sous la forme de *blonde*. Le mot ne fut pas attesté en germanique, mais il est plausible qu'il existât là. Dans l'empire de Rome, on faisait du commerce avec les beaux Germains aux cheveux blonds et de là, le mot s'introduisit aussi en latin vulgaire. L'allemand *blond* etc. sont des emprunts en arrière au français.<sup>595</sup> Nous pensons que le diminutif *blondelette* a une valeur intensifiée de 'très blond'.

(44') Qu'ils mussent en leurs *cuissettes*

*Cuissette* est le diminutif de *cuisse*.<sup>596</sup> Le mot-thème vient du latin *coxa* 'hanche'. Depuis le XI<sup>e</sup> siècle, *cuisse* avait le sens de 'partie supérieure de la jambe, qui finit au genou' et depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle d'"un des quartiers de la noix dépouillée de sa coquille". La forme diminutive *cuissette* 'petite cuisse' fut attestée entre le milieu du XIV<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>597</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(45') Et que les brebis *camusettes*

*Camuset* est le diminutif de *camus* 'penaud, déçu'.<sup>598</sup> Le mot-thème est issu du latin médiéval *musus* 'gueule', dont l'étymologie est inconnue. L'adjectif *camus* 'court et plat (en parlant du nez)' fut attesté dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Entre les débuts des XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles,

<sup>593</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 606. Sur la combinaison *-elet(te)*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>594</sup> *NDE* 93.

<sup>595</sup> *FEW* 1. 415. Cf. le chapitre 1.9.6.

<sup>596</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 677.

<sup>597</sup> *FEW* 2.2. 1260-1261.

*camus* avait le sens de 'désappointé, confus, trompé dans ses espérances'. En moyen français, il avait le sens de 'rond, arrondi' (au XVI<sup>e</sup> siècle). La forme diminutive *camuset* 'un peu camus, aplati' fut attestée entre le milieu du XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>599</sup> Le diminutif *camuset* 'un peu camus' exprime la diminution pure et simple en langage non-affectif.

(46') L'ombre mollet de la *coudrette*

*Coudrette* est le diminutif de *coudre*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *coudrette* pouvait aussi désigner 'coudraie' et 'bois de coudrier'. À cette époque-là, *coudre* avait les sens de 'coudrier; bois de coudrier' et de 'percer'.<sup>600</sup> Le mot-thème est issu du latin *corylus* 'coudrier, noisetier'. Depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle, *coudre* avait le sens de 'noisetier'. Le diminutif *coudrette* n'est attesté que dans les pastorales et auprès les poètes du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>601</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(47') Toujours il a dans sa *logette*

*Logette* est le diminutif de *loge*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *logette* pouvait désigner 'petit logis, échoppe'. À cette époque-là, *logis* avait les sens d'"étape" et de 'camp, lieu où l'on campe, où l'on s'établit'. La forme *logeis* se rencontrait aussi à ce temps-là. *Loge* désignait 'abri pour camper', 'habitation, demeure', 'cabane, chaumière', 'abri de feuillage', 'nid', 'tanière' et peut-être 'terrasse'.<sup>602</sup> Le mot-thème est issu du francique *laubja* 'tonnelle, berceau'.<sup>603</sup> Entre le XII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècles, *loge* avait les sens de 'baraque (p.ex. pour les soldats)' et de 'cabane'. La forme diminutive *logette* 'petite cabane' se rencontrait entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>604</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple.

(48') Pendant que la vigne *tendrette*

---

<sup>598</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 68-69.

<sup>599</sup> FEW 6.3. 275-276.

<sup>600</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 580-581.

<sup>601</sup> FEW 2.2. 1240-1241.

<sup>602</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 37-38.

<sup>603</sup> NDE 427.

<sup>604</sup> FEW 16. 446-447.

*Tendret(te)* est le diminutif de *tendre*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *tendret(te)* pouvait aussi désigner 'mou, tendre' et 'jeune et délicat'. À cette époque-là, *tendre* avait les sens de 'délicat, fragile' et de 'délicat, difficile à contenter'. Le nom féminin *tendrette* désignait 'douceur, caresse'.<sup>605</sup> Le mot-thème vient du latin *tener*. Vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, l'adjectif *tendre* avait le sens de 'jeune, plein de fraîcheur'. *Tendre* désignait 'qui ressent vivement ce qui agit moralement, sensible' entre le début du XII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècles, 'où se manifeste de l'amitié, de la compassion, de l'amour', 'délicat et faible (vue, yeux)' et en tant que nom 'partie tendre d'une chose' au XVI<sup>e</sup> siècle, 'douillet, délicat' jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle et 'vif, tranchant (dans ses paroles, dans ses actes)' en moyen français. L'adjectif *tendret(e)*, *tendret(te)* avait le sens de 'jeune' entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *tendret(te)* exprimant la diminution pure et simple 'un peu tendre, par opposition à dur' fut attestée entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècles. En ancien occitan (au XIII<sup>e</sup> siècle) et en moyen français (dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle), *tendret(te)* avait le sens de 'délicat, tout tendre, douillet' (exprimant le renforcement). L'adjectif du latin classique *tener*, *-era*, *-erum* 'jeune, tendre, délicat, doux, sensible' se transplanta dans toutes les langues romanes.<sup>606</sup>

### Le suffixe *-et(te)* en prose:

(49) "O *Perrete*, le galant et suffisant homme de maistre que tu as!"

*Perret*, le matronyme *Perrette*, est un hypocoristique de *Pierre*. *Pierre* est un nom de baptême et un patronyme. C'est une forme populaire du nom latin *Petrus* qui représente le nom araméen *kepha* 'rocher' et le grec *petros* (λίθος). *Pierre* est le nom grec correspondant à *Cephas*, surnom donné à Simon, fils de Jean, le premier des douzes apôtres. Cette faveur de *Pierre* fut affirmée à Césarée de Philippe quand il reconnut dans le Christ le fils de Dieu et reçut le nouveau nom de *Pierre*. *Pere*, *Perre* est une forme ancienne qui vient de *Petrus*.<sup>607</sup> Le diminutif *Perrete* désigne la familiarité.

<sup>605</sup> Huguet, *Dictionnaire* 7. 209-210.

<sup>606</sup> *FEW* 13.1. 205-206, 208.

<sup>607</sup> *Ibid.* 774, 784.

(50') Le berger, qui entendit myeux sa neccessité en le voyant que en escoutant sa parolle, le print par la main et le mena en sa pouvre maison, où, avecques petites *buschettes*, le seicha le mieulx qu'il peut.

Le diminutif *buschette* avait les sens de 'petit bois' et de 'brin de bois' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>608</sup> Le mot-thème *buche* est issu du latin \**busca*. En moyen français, *buschette* avait aussi le sens de 'courtepaille'.<sup>609</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(51') Aussy bien sont *amourettes* soubz bureaux que soubz brunettes<sup>610</sup>

(52') Et nostre *boucquet* sera plus beau, tant plus il sera remply de differentes choses.<sup>611</sup>

Le diminutif *boucquet* s'écrivait aussi *bosquet* au XVI<sup>e</sup> siècle. *Boucquet* avait aussi le sens d'une sorte d'arbre' à cette époque-là.<sup>612</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple.

(53') Las! la *pouvrette*, toute seulette<sup>613</sup>

Ce diminutif a une valeur intensifiée de 'très pauvre' à notre avis.

(54') Quoy? dist Ennasuytte, battre tresbien sa femme, la faire coucher en la *couchette*, et celle qu'il aymoit au grant lict.<sup>614</sup>

(55') lequel avoit sur son saye attaché ung petit gand comme pour femme, à *crochetz* d'or<sup>615</sup>

(56') Mais la pouvre femme, de sa petite *maisonnette*, à coups de harquebuze, deffendoit que la chair de son mary n'eust tel sepulchre.

Le mot-thème *maison* vient du latin *mansio* 'séjour; logis'. Le nom féminin *maison* 'bâtiment servant de logis, d'habitation, de demeure' fut attesté au X<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *meisonete*

<sup>608</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 21.

<sup>609</sup> *FEW* 1. 648. Sur le groupe *petit* + *diminutif*, cf. la note 255. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *bosquet* (29').

<sup>610</sup> Ce diminutif se trouve dans une locution. Cf. l'exemple d'*amourettes* (10').

<sup>611</sup> Cf. l'exemple de *bosquet* (29').

<sup>612</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 628.

<sup>613</sup> Ce diminutif se trouve dans une chanson. Cf. l'exemple de *pauvret* (4').

<sup>614</sup> Cf. l'exemple de *couchette* (42').

<sup>615</sup> Cf. l'exemple de *crochets* (35'). Sur la marque du pluriel *z*, cf. la note 529.

'petite maison' fut attestée à la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La forme *maisonnette* fut attestée au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>616</sup> Le diminutif *maisonnette* exprime la petitesse pure et simple.

(57') Las! la pouverette, toute *seulette*<sup>617</sup>

(58') sept chameaulx chargez d'*anguillettes*,

Le diminutif *anguillette* 'petite anguille' avait aussi le sens de 'sorte de bateau long' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>618</sup> Le mot-thème vient du latin *anguilla* 'anguille'. *Anguille* au sens de 'sorte de bateau allongé' fut attesté entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *anguillette* 'petite anguille' fut attestée en ancien français.<sup>619</sup> Le diminutif *anguillette* exprime la petitesse pure et simple.

(59') me monstra dix ou douze de ses *bougettes* pleines d'argent

Le nom féminin *bougette* est le diminutif de *bouge* 'sac de cuir, poche, bourse'. Selon Huguet, le diminutif *bougette* 'petit sac, bourse' pouvait aussi avoir les sens de 'coffre', 'coffret' ou de 'cassette' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>620</sup> Le mot-thème est issu du gallois *bulga* 'sac de cuir'. En français, *bouge* avait le sens de 'poche' au XV<sup>e</sup> siècle et de 'valise' jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. En ancien et en moyen français, *bougette* pouvait aussi signifier 'sac de cuir qu'on portait en voyage' (entre les XII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Selon Wartburg, *bougette* au sens de 'coffre' fut attesté au début du XVII<sup>e</sup> siècle et au sens de 'bourse' au XVII<sup>e</sup> siècle. En Normandie, *bougette* avait le sens de 'petit sac de toile', en dialecte de Bessin (en Calvados) *boujéte* de 'petit sac en toile pour mettre de l'avoine', en Bourgogne *boujôte* de 'petite valise', en dialecte de Bas-Maine *buzet* de 'petite poche' et en dialecte de Mouzon (en Ardennes et en Sedan) *gougette* désignait 'petite bourse'. Le français *bougette* fut emprunté à l'anglais *budget* au sens de 'poche de cuir'. Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(60') puis mettoit le poulce de la main gauche sur l'*anglet* de l'œil gauche

<sup>616</sup> FEW 6.1 234, 239. Sur le groupe *petit + diminutif*, cf. la note 255.

<sup>617</sup> Cf. l'exemple de *seullet* (31').

<sup>618</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 216.

<sup>619</sup> FEW 1. 95-96.

Le diminutif *anglet* 'petit angle' avait aussi les sens d'angle, coin', d'angle d'un édifice', de 'coin' et dans le sens d'espace restreint 'recoin' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>621</sup> Le mot-thème vient du latin *angulus* 'coin'. *Angle* au sens d'angle, coin' fut attesté en ancien français. Le diminutif *anglet* fut attesté en ancien français.<sup>622</sup> Ce diminutif désigne la petitesse pure et simple.

(61') un tas de *cornetz* tous pleins de pulses et de poux

Le nom masculin *cornet* est le diminutif de *cor* et de sens propre de *corne*.<sup>623</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, *cornet* pouvait aussi signifier 'partie de l'écritoire où l'on met l'encre', 'instrument pour ventouser' et 'angle, coin'. *Corne* avait aussi les sens de 'marque indiquant un taureau dangereux', de 'sabot (d'un cheval)', d'extrémité, aile (d'une armée)' et peut-être le sens de 'portion'.<sup>624</sup> Le mot-thème est issu du latin *cornu* 'corne'. *Corn* au sens de 'corne d'un ruminant' fut attesté en ancien français (au début du XIV<sup>e</sup> siècle, surtout en anglo-normand). Le diminutif *cornete* 'petite corne' fut attesté au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>625</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(62') un *daviet*, un pellican, un crochet et quelques autres ferremens,

Le nom masculin *daviet* est le diminutif de *dauid* 'outil de menuisier'.<sup>626</sup> Le mot-thème est issu du latin *David*. Le diminutif *daviet* fut attesté à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le mot-thème *dauid* 'instrument de menuisier' dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>627</sup> Le diminutif *daviet* exprime la petitesse pure et simple.

(63') J'en scay en beau *chapellet* de fines Esmerauldes marchées de Ambre gris coscoté,

Le nom masculin *chapellet* 'petit chapeau' est le diminutif de 'chapeau'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il pouvait aussi désigner 'couronne de fleurs, de feuillages', 'guirlande', 'cercle', 'sorte de danse en rond' et 'genre de pièce de vers'. Le mot-thème *chapeau* avait les sens secondaires de 'couronne',

---

<sup>620</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 644-645.

<sup>621</sup> *Ibid.* 213-214.

<sup>622</sup> *FEW* 1. 96.

<sup>623</sup> Littré 2. 886-887.

<sup>624</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 552-553.

<sup>625</sup> *FEW* 2.2. 1191.

<sup>626</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 1305.

'couronne de fleurs, de feuillage etc.' et de 'guirlande'. Il pouvait s'écrire encore *chapel* à cette époque-là.<sup>628</sup> Le mot-thème est issu du latin *cappellus* 'sorte de coiffure', diminutif de *cappa*. Le nom masculin *chapeau* 'coiffure d'hommes ou de femmes' fut attesté depuis le XI<sup>e</sup> siècle. *Chapelet* fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>629</sup> Le diminutif *chapellet* désigne la diminution pure et simple.

(64') en grande liesse et petites *chansonnettes* villaticques,<sup>630</sup>

(65') portoit deux petites *filletes* de l'eage de deux ou de troys ans au plus,

Le nom féminin *fillette* pouvait avoir le sens de 'sorte de tonneau' au XVI<sup>e</sup> siècle. À cette époque-là, le mot-thème *fil* signifiait 'jeune fille' et 'embarras de la langue'.<sup>631</sup> Le mot-thème est issu du latin *filia* 'fille'. Le nom féminin *fil* au sens de 'personne du sexe féminin non mariée' fut attesté au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *fillette* 'petite fille, jeune fille' fut attestée depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>632</sup> Le diminutif *fillette* désigne la diminution pure et simple.

(66') en sorte qu'elle ne tient que à un *fillet*<sup>633</sup>

(67') la gueulle ouverte pour en avoir quelque *goutellete*,

Le nom féminin *gouttelette* est le diminutif de *goutte*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *goutte* pouvait être utilisé pour désigner 'très petite quantité'. En outre, *goutte* devint une sorte de particule accessoire de la négative, comme *pas* et *point*. *La goutte* avait aussi le sens de 'sorte de danse' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>634</sup> Le mot-thème vient du latin *gutta* 'goutte'. Le nom féminin *gote* 'globule qui se détache de la masse d'un liquide ou qui résulte de la condensation d'une vapeur' et 'petite quantité de liquide' fut attesté en ancien français (dans la deuxième moitié du X<sup>e</sup> siècle). Le diminutif *goutete* 'petite goutte' fut attesté entre la première moitié du XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive

<sup>627</sup> FEW 3. 20.

<sup>628</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 191-194.

<sup>629</sup> FEW 2.1. 287, 289, 293.

<sup>630</sup> Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *chansonnettes* (19'). Sur le groupe *petit* + *diminutif*, cf. la note 255.

<sup>631</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 105-106.

<sup>632</sup> FEW 3. 516. Sur le groupe *petit* + *diminutif*, cf. la note 255.

<sup>633</sup> Cf. l'exemple de *fillet* (6').

<sup>634</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 349.

*gouttelette* fut attestée au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>635</sup> Le diminutif *goutellete* exprime la diminution pure et simple.

(68') et en boire à plein *godet*

Le nom masculin *godet* est le diminutif de *gode*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *godet* pouvait aussi signifier 'verre, coupe'. *Gode* avait aussi les sens de 'brebis qui a cessé de porter', d'"homme mou, efféminé' et de 'bon'.<sup>636</sup> Le mot-thème vient du latin *guttus* 'cruche qui avait un cou étroit'. Le latin *guttus* désignait déjà tôt 'cruche à vin des plus pauvres'.<sup>637</sup> Le diminutif *godet* 'petit vase à boire sans pied ni anse' fut attesté dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>638</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(69') de plumes et *ganivet* de Lyon sur le Rosne,

Le diminutif *ganivet* pouvait s'écrire aussi *canivet* au XVI<sup>e</sup> siècle. Il avait aussi le sens de 'canif'.<sup>639</sup> Le mot-thème vient de l'ancien francique \**knif* 'couteau'. En moyen français, *quenif* avait le sens de 'petit couteau formé d'un manche et d'une ou plusieurs lames fines, qui sert à tailler les plumes d'oie, les crayons, etc.' (dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle). En moyen français, on utilisait aussi la forme *ganive* 'canif' (au début du XV<sup>e</sup> siècle). Le diminutif *canivet* fut attesté en ancien français dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *ganiveta* 'petit couteau' fut attesté au XIV<sup>e</sup> siècle en ancien occitan. En moyen français, on trouva la forme diminutive *guenivete* au XV<sup>e</sup> siècle.<sup>640</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(70') au moins si ce petit *livret Des merveilles inouïes* est à luy.<sup>641</sup>

(71') comme une geline faict ses *pouletz*.<sup>642</sup>

<sup>635</sup> FEW 4. 344.

<sup>636</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 330-331.

<sup>637</sup> FEW 4. 354.

<sup>638</sup> Imbs et al. 9. 315.

<sup>639</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 73.

<sup>640</sup> FEW 2.1. 802.

<sup>641</sup> Cf. l'exemple de *livretz* (38').

<sup>642</sup> Cf. l'exemple de *poulet* (40').

(72') car il y avoit danger que qu'un marchand luy fist mettre la main sur le *collet*,<sup>643</sup>

(73') il se faisoit battre les espauls par son prestre de cinq *chainettes* de fer,

Le nom féminin *chainette* est le diminutif de *chaîne*. Le mot-thème vient du latin *catena* 'chaîne'. *Chaîne* 'lien ou parure fait d'une suite d'anneaux de métal' fut attesté au XI<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *chainette* 'petite chaîne' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle.<sup>644</sup> Le diminutif *chainette* exprime la diminution pure et simple.

(74') Un simple *garçonnet* de Lacedemone,

Le nom masculin *garçonnet* est le diminutif de *garçon*. Le mot-thème est issu de l'ancien francique *\*wrakkjo* 'vagabond'. Le nom masculin *garçon* 'valet' fut attesté dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle et *garçon* 'enfant mâle' depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *garçonnet* 'petit garçon' fut attesté entre la première moitié du XVI<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècles. Entre les deuxièmes moitiés des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, *garçonnet* désignait 'valet méprisable'.<sup>645</sup> Le diminutif *garçonnet* exprime la diminution pure et simple. *Garçonnet* au sens de 'valet méprisable' est péjoratif en désignant le mépris.

(75') que trois ou quatre jours après on retrouvoit encore en leur *pochette* les lettres toutes closes qu'on leur avoit envoyées.

Le nom féminin *pochette* est le diminutif de *poche*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *poche* pouvait aussi signifier 'sac' et 'sorte d'oiseau, spatule'.<sup>646</sup> *Pochette* avait le sens de 'petite poche d'un vêtement'. Le mot-thème vient de l'ancien francique *\*pokka* 'poche, sac'. *Puche* 'bourse, petit sac dans lequel on conserve quelque chose' fut attesté en ancien français (dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle). *Puchete* 'bourse' fut attesté en ancien français (dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle), *pochette* au sens de 'filet à prendre du gibier' dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, de 'sachet' entre les XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles et de 'poche d'un habit' entre la fin du XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècles. Selon Wartburg, la forme diminutive n'aurait été attestée

<sup>643</sup> Cf. l'exemple de *collet* (36').

<sup>644</sup> FEW 2.1. 498.

<sup>645</sup> Ibid. 17. 615-616.

<sup>646</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 44.

qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais Greimas et Keane situent son attestation à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Là, où *poche* avait le sens de 'sac', la forme diminutive *pochette* (*pochquette*) désigna le plus souvent 'poche'.<sup>647</sup> Le diminutif *pochette* exprime la diminution pure et simple.

(76') Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à représenter le nid du moindre *oyselet*,<sup>648</sup>

(77') Caesar appelle *Roytelets* tous les Seigneurs ayant justice en France de son temps.

Le nom masculin *roitelet* est le diminutif de *roi*. Le mot-thème est issu du latin *rex* 'roi'. Le nom masculin *rex* au sens de 'monarque, prince souverain d'un État ayant le titre de royaume' fut attesté au X<sup>e</sup> siècle et la forme *roi* dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *reytelet* fut attestée dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, *rottelet* dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et *roitelet* entre la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècles. En moyen français, il signifiait 'roi de petite taille'.<sup>649</sup> Le diminutif *Roytelet* a un sens péjoratif.

(78') spécialement en certaines petites *villetes* de la Sicile,

Le nom féminin *villette* 'petite ville' est le diminutif de *ville*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *ville* pouvait signifier 'maison de campagne', 'ferme, hameau' et 'vrille de la vigne'.<sup>650</sup> Le mot-thème est issu du latin *villa* 'maison de campagne'. La forme *vile* 'ferme, exploitation agricole' fut attestée entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et de *ville* entre le début du XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles. Le nom féminin *villette* 'petite maison des champs' fut attesté entre le début du XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *vilete* 'très petite ville' fut attesté en ancien français (vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle en lorrain et dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle à Paris) et la forme *villette* entre la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècles.<sup>651</sup> Le diminutif *villette* 'petite ville' désigne la diminution pure et simple. La forme diminutive *vilete* 'très petite ville' exprime le renforcement.

(79') Les bœufs qui servoyent aux jardins Royaux de Suse pour les arrouser et tourner certaines grandes roues à puiser de l'eau, ausquelles il y a des *baquets* attachez

<sup>647</sup> FEW 16. 638, 642 et Greimas-Keane 485-486.

<sup>648</sup> Cf. l'exemple d'*oiseletz* (14').

<sup>649</sup> FEW 10. 366, 369.

<sup>650</sup> Huguet, *Dictionnaire* 7. 474-475.

<sup>651</sup> FEW 14. 449, 451. Sur le groupe *petit* + *diminutif*, cf. la note 255.

Le nom masculin *baquet* est le diminutif de *bac*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *baquet* pouvait signifier 'cuve servant à divers usages (pour le vin, p.ex.)' et 'petite barque'. *Bac* avait les sens d'embarcation fluviale plate à passer charrettes' et de 'bac' à cette époque-là.<sup>652</sup> Le mot-thème vient du latin *bacca*, \**baccus* 'récipient, vase'. Le français *bac*, *batche* 'espèce de bateau' fut attesté chez Jal<sup>653</sup>. *Bac* au sens de 'cuve' fut attesté au XVII<sup>e</sup> siècle dont le diminutif *baquet* 'petit cuvier' fut attesté à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *baquet* au sens de 'petit bac' fut attesté en ancien français.<sup>654</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(80') et tenoit l'une de ses mains au dehors avec une *boulette* de cuivre,

Le nom féminin *boulette* est le diminutif de *boule*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *boule* pouvait signifier aussi 'bouleau' qui était l'un des jeux de Gargantua.<sup>655</sup> Le mot-thème est issu du latin *bullā*. Le diminutif *boulette* 'petite boule' fut attesté au XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>656</sup> Le diminutif *boulette* désigne la diminution pure et simple.

(81') Et cette seule action, haute pour tant et trèsdigne d'admiration, je la sens un peu *aigrette* pour, par souhait mesme, m'en desirer l'imitation.

L'adjectif *aigret* est le diminutif d'*aigre*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *aigret* avait les sens d'aigre, vif, douloureux', d'affligeant, pénible, désagréable', d'irrité' et de 'mordant'. *Aigre* pouvait signifier à cette époque-là 'sec, cassant', 'vif, violent', 'qui exprime vivement la douleur, la colère', 'sévère, rigoureux' et 'pénible, douloureux, cruel'.<sup>657</sup> *Aigret* fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>658</sup> Le mot-thème est issu du latin *acer* 'âpre, âcre'. Les formes d'*aigre*, d'*aire* et d'*egre* furent attestées en ancien français.<sup>659</sup> Ici, il s'agit de la diminution pure et simple 'un peu aigre'.<sup>660</sup>

(82') fut trois jours attaché nud sur un *chevalet*,

<sup>652</sup> Greimas-Keane 51.

<sup>653</sup> Cf. *Glossaire nautique*: répertoire polyglotte de termes de marine anciens et modernes. Torino 1964.

<sup>654</sup> *FEW* 1. 197-198 et *NDE* 64.

<sup>655</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 649.

<sup>656</sup> *FEW* 1. 607, 609.

<sup>657</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 129-131.

<sup>658</sup> *NDE* 17.

<sup>659</sup> *FEW* 1. 18.

<sup>660</sup> Cf. le chapitre 1.9.6.

Le nom masculin *chevalet* 'petit cheval' est le diminutif de *cheval*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *chevalet* pouvait aussi signifier 'sorte de carcasse de bois couverte de toile, sous laquelle se cachait le chasseur pour la chasse aux perdrix à la tonnelle'. À cette époque-là, il existait aussi la forme *chevau* pour le singulier et pour le pluriel.<sup>661</sup> Le mot-thème est issu du latin *caballus* 'cheval'. La forme française de *chival* fut attesté dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *chevalet* 'petit cheval' fut attesté entre les XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.<sup>662</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(83') et comme si un plus petit enfant en vouloit accoler un plus *grandelet*.

L'adjectif *grandelet* est le diminutif de *grand*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *grand* s'utilisait encore souvent au féminin sans *e* final. Une apostrophe était pourtant employée quelques fois. À cette époque-là, le diminutif *grandet* avait le sens d'"un peu grand, assez grand".<sup>663</sup> Le mot-thème vient du latin *grandis* 'grand'. L'adjectif français *grant* 'qui passe les dimensions ordinaires; considérable, important (de choses)' fut attesté en ancien français (dans la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle). L'adjectif diminutif *grandet* fut attesté au sens de 'grandelet' entre le milieu du XIII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *grandelet* fut attesté à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>664</sup> Le diminutif *grandelet* 'un peu grand' exprime la diminution pure et simple.<sup>665</sup>

(84') si de fortune il s'y rencontre quelque corps un peu plus *grosset* qu'il ne faut pour passer tous ces destroits qui restent à franchir pour l'expeller au dehors,

L'adjectif *grosset* 'un peu gros' est le diminutif de *gros*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *gros* pouvait signifier 'grand, important, considérable (en parlant d'une personne, d'une famille)' et 'simple, grossier, lourd (en parlant de l'esprit, du langage)'.<sup>666</sup> Le mot-thème est issu du latin *grossus* 'gros, épais'. L'adjectif *gros* au sens de 'riche et puissant (d'un roi)' fut attesté en ancien français (dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle). Le diminutif *grosset* 'un peu gros' fut attesté entre le XIII<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles (rare entre le milieu du XIX<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup>

<sup>661</sup> Huguét, *Dictionnaire* 2. 249, 252.

<sup>662</sup> *FEW* 2.1. 8-9.

<sup>663</sup> Huguét, *Dictionnaire* 4. 358. Sur la forme féminine *grand*, cf. la note 538.

<sup>664</sup> *FEW* 4. 219-220. Sur le groupe *-elet*, cf. le chapitre 1.9.1.

<sup>665</sup> Cf. le chapitre 1.9.6.

<sup>666</sup> Huguét, *Dictionnaire* 4. 388-390, 392.

siècles).<sup>667</sup> Le diminutif *grosset* 'un peu gros' exprime la diminution pure et simple en langage non-affectif.

(85') Et, quant à l'effect, mille *femmelettes* ont vescu au village une vie plus equable,

*Femmelette* est le diminutif de *femme*. Le mot-thème est issu du latin *femina* 'femme'. *Femmelette* 'femme faible de corps et d'esprit' fut attesté depuis le XIV<sup>e</sup> siècle. *Femme* fut souvent utilisé déjà dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle en plus d'un sens ordinaire de 'femme' au sens d'"épouse". *Femme* eut les deux sens de 'femme' et d'"épouse' vers le début du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>668</sup> En plus de la petitesse, le diminutif *femmelette* 'femme faible de corps et d'esprit' a un sens hypocoristique.

(86') Ce bon compaignon de Grece disoit que les enfants s'amusement par les *osselets*, les hommes par les parolles.

Le nom masculin *osselet* est le diminutif d'*os*. Le mot-thème vient du latin *os* 'os'. Le nom masculin *os* au sens de 'partie solide qui forme la charpente du corps de l'homme et des vertébrés supérieurs' fut attesté au début du XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *osselet* 'petit os' fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la forme d'*ousselet* dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Le pluriel *osselets* avait le sens de 'petits os tirés de la jointure du gigot avec lesquels jouent les enfants' dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et d'"instrument de torture consistant en petits os qu'on place entre les doigts de celui qu'on veut faire avouer et qu'on serre' entre les fins des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>669</sup> Le diminutif *osselet* désigne la diminution pure et simple.

(87') C'est ce que dit un *verset* Grec ancien de tel sens: "Les dieux nous vendent tous les biens qu'ils nous donnent",

Le nom masculin *verset* est le diminutif de *vers*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *verset* pouvait aussi signifier 'vers'. À cette époque-là, *vers* avait aussi les sens de 'ligne', d'"envers" et d'"auprès de".<sup>670</sup> Le mot-thème est issu du latin *versus* 'phrase rythmée'. *Vers* 'chanson lyrique de type courtois' fut attesté

<sup>667</sup> FEW 4. 274.

<sup>668</sup> *Ibid.* 3. 449, 451.

<sup>669</sup> *Ibid.* 7. 426, 428.

<sup>670</sup> Huguët, *Dictionnaire* 7. 447, 449.

entre la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *verset* 'petite pièce de vers' fut attesté entre le XIII<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. *Verset* au sens de 'vers court' fut attesté entre la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>671</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(88') et traversoient par ces ouvertures des *brochettes*, les plus longues et grosses qu'ils pouvoient suffrir;

Le nom féminin *brochette* est le diminutif de *broche*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *broche* pouvait signifier 'arme qui perce', 'broche à rôtir' et 'chevilles servant à boucher le trou fait à un tonneau'.<sup>672</sup> Le diminutif *brochette* 'petite broche' fut attesté au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>673</sup> Le mot-thème vient du latin *broccus* 'avancer, sortir (des dents et des lèvres)'. *Broche* 'aiguille à broder' fut attesté en ancien français.<sup>674</sup> Le diminutif *brochette* exprime la petitesse pure et simple.

(89') Quand ces *ametes* naines et chetives s'en vont enbabouyant,

Le nom féminin *amete* est le diminutif d'*âme*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *âme* pouvait aussi signifier 'personne', 'la légende qui accompagne un emblème et en indique le sens' et 'sorte de mesure'. À cette époque-là, *âme* était quelquefois masculin.<sup>675</sup> Le mot-thème est issu du latin *anima* 'âme'. La forme d'*a(r)me* et la forme diminutive *amelete* 'petite âme' furent attestées en ancien français.<sup>676</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(90') des effets de nature crus et simples, et d'une nature encore bien *foiblette*?<sup>677</sup>

(91') comme on amuse les enfans pendant qu'on leur veut donner le coup de *lancette*.

Le nom féminin *lancette* est le diminutif de *lance*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *lancette* pouvait aussi signifier 'soldat armé d'une lance'. À cette époque-là, *lance* avait aussi les sens de 'batôn portant une fusée',

<sup>671</sup> FEW 14, 315-316.

<sup>672</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 1.

<sup>673</sup> Imbs et al. 4. 991.

<sup>674</sup> FEW 1. 543-544.

<sup>675</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 188, 192.

<sup>676</sup> FEW 1. 97.

<sup>677</sup> Cf. l'exemple de *foylet* (37').

de 'sorte de zagaie', de 'jet de flamme', de 'sorte de vapeur enflammée' et en tant que mot d'argot, il désignait 'eau'.<sup>678</sup> Le mot-thème vient du latin *lancea* 'lance'. Le nom féminin *lance* au sens d'"arme à long bois, terminée par un fer pointu" fut attesté au début du XII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *lancette* 'petite lance' fut attesté entre le début du XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècles, ainsi qu'entre la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>679</sup> Le diminutif *lancette* désigne la petitesse pure et simple.

(92') ou des *jonchets* que l'air manie casuellement selon soy.

Le nom masculin *jonchet* est le diminutif de *jonc*.<sup>680</sup> Le mot-thème est issu du latin *juncus* 'jonc'. Le français *jonc* 'juncus' fut attesté depuis la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et la forme *jon* dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>681</sup> La forme diminutive *jonchet* fut attestée dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>682</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(93') de ne monter ny mule, ny *mulet*,

*Mulet* est le diminutif de *mul* au nord de la France. Le mot-thème est issu du latin *mulus* 'mulet'. Le nom masculin *mul* 'mulet' fut attesté entre la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> siècles. *Mulet* 'mâle né d'un âne et d'une jument ou d'un étalon et d'une ânesse' fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Au nord de la France, *mul* fut déplacé par son diminutif *mulet* qui fut préféré pour désigner 'jeunes animaux de la marché'.<sup>683</sup> Le diminutif *mulet* désigne la diminution pure et simple.

(94') cettuy-cy *voleter* et sauteler de conte en conte comme de branche en branche,

*Voleter* est le diminutif de *voler*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le verbe intransitif *voler* avait les sens de 'chasser au moyen d'oiseaux de proie', de 'chasser (se dit de l'oiseau de proie)', de 'perdre la vole' et comme substantif de 'vol (au propre et au figuré)'. Le verbe transitif *voleter* pouvait signifier à

<sup>678</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 759-760.

<sup>679</sup> *FEW* 5. 151-152.

<sup>680</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 723.

<sup>681</sup> *FEW* 5. 65.

<sup>682</sup> *NDE* 408.

<sup>683</sup> *FEW* 6.3. 211-213.

cette époque-là 'voleter sur'.<sup>684</sup> Le mot-thème est issu du latin *volare* 'voler'. Le français *voler* au sens de 'se mouvoir, se maintenir dans l'air au moyen des ailes' fut attesté depuis la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *voleter* 's'essayer à voler, à la manière des petits oiseaux' fut attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>685</sup> Le diminutif *voleter* 's'essayer à voler, à la manière des petits oiseaux' exprime l'idée de petits mouvements rapides ajoutant le sens d'un peu, faiblement, doucement, légèrement' à la valeur désignée par le verbe simple. Ce verbe diminutif *voleter* correspond à un nom en suffixe *-et*.

### Le suffixe *-eau, -elle* en poésie:

(95') Advienne apres mille ans qu'un *Pastoureau* desgoise  
Qu'il escoute en ces bois chanter aux *pastourelles*

Le nom *pastoureau, -elle* est dérivé au moyen du suffixe diminutif *-eau, -elle* de *pastour* qui est une ancienne forme de *pasteur*. En ancien français, ce diminutif se rencontrait au masculin sous les formes de *pasturel* 'jeune berger' (au début du XII<sup>e</sup> siècle), de *pastorel* (entre la fin du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) et de *pastourel* (entre le XIII<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècles), puis de *patourel* dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et de *pastoureau* depuis le XV<sup>e</sup> siècle. Entre la fin du XVII<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles, *pastoureau* n'a guère d'usage que dans la littérature. En ancien français, le féminin était sous la forme de *pastorele* 'jeune bergère' (dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle), en moyen français de *pastorelle* (entre le milieu du XVI<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles), puis depuis le XV<sup>e</sup> siècle sous la forme de *pastourelle* qui était consacré à l'usage littéraire comme le masculin depuis la fin du XVII<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles. Le nom masculin *pasteur* (attesté depuis la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle) est issu du latin *pastorem* qui est l'accusatif de *pastor* 'berger, pâtre'. En français, il fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle sous la forme de *pastre* au cas sujet et de *pastor* au cas régime. Le féminin *pastore* 'bergère' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle, *pastoure* entre le XIII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. *Pasteur* signifia 'celui qui exerce une autorité spirituelle' au XV<sup>e</sup> siècle et depuis la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>686</sup> Les formes diminutives *pastoureau* et *pastourelle* expriment la diminution pure et simple.

<sup>684</sup> Huguot, *Dictionnaire* 7. 507-508.

<sup>685</sup> *FEW* 14. 598, 603.

<sup>686</sup> *Ibid.* 7. 758-759.

(96') De chant rustique, & dessoubz les *ormeaulx*

Le nom masculin *ormeau* est dérivé d'*orme*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il se rencontrait aussi sous les formes d'*ormel*, d'*oumeau* et d'*hommeau*.<sup>687</sup> Le mot-thème vient du latin *ulmus* 'orme'. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, il fut attesté sous la forme d'*orme*. La forme d'*humel* se rencontrait au XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *ormeau* fut attestée depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Pourtant, *ormeau* est employé dès le XIII<sup>e</sup> siècle comme concurrent d'*orme*, notamment dans les textes littéraires.<sup>688</sup> Ainsi, Marot l'emploie soit comme diminutif, soit comme concurrent d'*orme*. Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(97') Ou qu'enserré suis en murs et *barreaux*

Le diminutif *barreau* 'petite barre de bois ou de métal' est dérivé de *barre* 'pièce de bois, de fer, etc., étroite et longue'.<sup>689</sup> Le nom féminin *barre* fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle, le nom masculin *barreau* au XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>690</sup> Le mot-thème avait les sens de 'ce qui arrête, obstacle' et de 'limite' au XVI<sup>e</sup> siècle. Le mot-thème vient du latin \**barra* 'grand bâton transversal' dont l'étymologie est inconnue.<sup>691</sup> Le diminutif *barreau* exprime la petitesse pure et simple.

(98') Mon *Larronneau* (long temps a) l'ay vendu

*Larronneau* est le diminutif de *larron*.<sup>692</sup> Le mot-thème vient du latin *latro*, *-onis* 'brigand, bandit'. Le cas sujet *lere* et le cas régime *larron* furent attestés au XI<sup>e</sup> siècle. Alors, *larron* avait le sens de 'voleur qui dérobe furtivement'. *Lere* avait le même sens entre le XII<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *larronceau* se rencontre entre le XII<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècles. *Larronneau* 'petit voleur' fut attesté depuis la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>693</sup> Le diminutif *larronneau* désigne la petitesse pure et simple.

<sup>687</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 545.

<sup>688</sup> *FEW* 14. 5-7.

<sup>689</sup> Littré 1. 892, 895.

<sup>690</sup> Robert 415-416.

<sup>691</sup> *FEW* 1. 255-256, 260. Sur le changement de genre (*barreau* m., *barre* f.), cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>692</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 775.

<sup>693</sup> *FEW* 5. 201.

(99') T'esveillera aussi la *colombelle*

*Colombelle* est le diminutif de *colombe*.<sup>694</sup> Ce diminutif fut attesté sous la forme de *colombel(e)* 'petit pigeon' au XIII<sup>e</sup> siècle. Le mot-thème est issu du latin *columbus* 'pigeon'.<sup>695</sup> Le diminutif *colombelle* désigne la petitesse pure et simple.

(100') Mais dessoubz la *cordelle* d'elle

*Cordelle* 'petite corde' est le diminutif de *corde*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il avait aussi les sens de 'corde d'un arc; corde d'un instrument de musique; fil des jours; corde servant de règle; corde servant à tirer, à attirer'.<sup>696</sup> Le mot-thème est issu du latin *chorda* 'corde; boyau'. *Corde* aux sens de 'boyau ou fil de métal, uni ou tortillé, que l'on tend sur certains instruments de musique' et de 'tortis de boyau, de crin, etc., pour bander un arc, une arbalète' fut attesté depuis le XI<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *cordelle* 'petite corde' se rencontra entre les XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>697</sup> Le diminutif *cordelle* désigne la diminution pure et simple.

(101') De *chevreaux* esgorgés tapisse champs et bois

*Chevreau* est le diminutif de *chèvre*. Le mot-thème vient du latin *capra* 'chèvre'. Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, la forme *chievre* avait le sens de 'femelle de l'espèce *capra hircus*'. La forme *cabre* au sens d'"action de se cabrer' fut attestée en ancien français et de 'chèvre' en moyen français (entre le XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècles). La forme diminutive *chevreau* 'petit de la chèvre' fut attestée depuis la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle.<sup>698</sup> Les autres sens de *chevreau* au XVI<sup>e</sup> siècle étaient ceux d'"outre de peau de chèvre' et de 'partie de l'arbalète'.<sup>699</sup> Le diminutif *chevreau* exprime la petitesse pure et simple.

<sup>694</sup> Cf. l'exemple (11). Sur les différents suffixes diminutifs, cf. le chapitre 1.9.5.

<sup>695</sup> FEW 2.2. 931.

<sup>696</sup> Huguët, *Dictionnaire* 2. 546-547.

<sup>697</sup> FEW 2.1. 644, 646. Dans notre corpus, les suffixes *-elle* et *-on* (*-illon*, cf. le chapitre 1.9.1) sont employés pour dériver des diminutifs du radical *corde* [*cordelle* et *cordillon* (cf. l'exemple de *cordillon* (50)]. Le suffixe *-on* s'ajoute surtout aux mots féminins pour donner des mots masculins (*une corde*, *un cordillon*; cf. le chapitre 1.9.7.2), alors que le suffixe *-elle* donne des dérivés féminins de substantifs féminins (*une cordelle*, *une corde*), Togeby, *Grammaire* 26-27. Cf. le chapitre 1.9.5.

<sup>698</sup> FEW 2.1. 294-295.

(102') Tantost il retranchoit leurs superflus *rameaux*

*Rameau* est le diminutif de *rame* 'branche; ramée, ramure'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *rameau* pouvait aussi désigner 'bras (d'un cours d'eau)'. À cette époque-là, *ramel* avait aussi le sens de 'lignage'. *Rame* avait aussi le sens de 'rameau' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>700</sup> Le mot-thème vient du latin *ramus* 'rameau, branche'. Le nom masculin *ram* 'branche, rameau' se rencontrait au X<sup>e</sup> siècle. La forme *rame* fut attestée dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *rameau* 'petite branche d'arbre' fut attestée depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la forme diminutive vient du temps où le mot-thème était masculin.<sup>701</sup> Le diminutif *rameau* désigne la diminution pure et simple.

(103') Sur les *monceaux* pierreux de nos cheutes maisons?

*Monceau* 'petit mont'<sup>702</sup> est issu du latin *monticellus* 'petit mont' qui est le diminutif de *mons*. En ancien français, ce diminutif se trouvait sous la forme de *moncel* (aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles). La forme *monceau* fut attestée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>703</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(104') Nous voyions la gente *Aronnelle*,

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *aronde* avait les sens d'"hirondelle' et de 'roseau'. Il pouvait s'écrire aussi *heronde*, *ironde*, *hironde*. À cette époque-là, *aronnelle* désignait 'hirondelle'. Les formes d'*erondelle* et d'*herondelle* existaient aussi.<sup>704</sup> Le mot-thème est issu du latin *hirundo*, *-ine* 'hirondelle'. Le français *aronde* 'hirondelle' fut attesté entre les débuts des XII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. La forme d'*aronnelle* 'hirondelle' fut attestée entre le début du XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. La forme occitane de \**hirunda* fut remplacée pour la plupart par le diminutif en *-ella*. Le mot-thème et le diminutif existèrent ensemble longtemps et ils le font dans plusieurs endroits encore

<sup>699</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 260. Sur le changement de genre (*chevreau* m., *chèvre* f.), cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>700</sup> *Ibid.* 6. 328-329.

<sup>701</sup> *FEW* 10. 39-40. Sur le changement de genre (*rameau* m., *rame* f.), cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>702</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 311.

<sup>703</sup> *FEW* 6.3. 118.

<sup>704</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 307-309.

de nos jours (cf. le moyen français *aronde*, *arondelle*).<sup>705</sup> Belleau utilise *arondelle* toujours comme un diminutif puisqu'il emploie aussi le mot-thème *aronde* (Voicy l'*Aronde* passagere, p. 168 de la *Bergerie*). Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

### Le suffixe *-eau*, *-elle* en prose:

(105') Le roy, retournant en la maison, qui trouva cest *escripteau* nouvellement mis, demanda au gentilhomme la signification

Le diminutif *escripteau* avait le sens de 'petit écrit' au XVI<sup>e</sup> siècle. Les autres sens étaient de 'billet', 'billet où est écrite une formule magique' et d'"inscription".<sup>706</sup> Le mot-thème *escript* vient du latin *scribere*. Le nom masculin *écrit* 'mémoire, document, papier écrit, lettre' fut attesté entre le milieu et la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *escripteau* 'petit écrit' fut attesté au XIV<sup>e</sup> siècle. Il se trouvait sous la forme d'*escribeau* au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>707</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(106') emburelucocquées de guilverdons bien grabelez à *rouelle*.

Le nom féminin *rouelle* est le diminutif de *roue*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *rouelle* pouvait avoir les sens de 'roue', de 'rond, objet rond, rondelle', de 'rouelle du soleil, des astres', de 'pièce de monnaie', de 'garde ronde d'une épée, d'une dague', de 'rotule', de 'vertèbre' et de 'morceau, pièce'. *Roue* pouvait aussi signifier 'rosace', 'tour de robe' et 'arc de triomphe'.<sup>708</sup> Le mot-thème est issu du latin *rotella* 'petite roue'. Le diminutif *ruele* 'petite roue' fut attesté en ancien français (dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle) et la forme *rouelle* au milieu du XV<sup>e</sup> siècle et entre les deuxièmes moitié des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>709</sup> Le diminutif *rouelle* exprime la diminution pure et simple.

(107') il sceut toutes les rues, *ruelles* et traverses de Paris comme son *Deus det*.

<sup>705</sup> FEW 4. 434, 437.

<sup>706</sup> Huguet, *Dictionnaire* 3. 630.

<sup>707</sup> FEW 11. 331, 333.

<sup>708</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 636-637.

<sup>709</sup> FEW 10. 498.

*Ruelle* est le diminutif de *rue*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot-thème pouvait s'écrire aussi *ruee*. *Ruelle* pouvait avoir aussi le sens de 'rouelle' et de 'spargula, une herbe'.<sup>710</sup> Le mot-thème vient du latin *ruga* 'ride'. Le nom féminin *rue* 'chemin bordé de maisons, de murs, dans une ville, etc.' fut attesté au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *ruele* 'petite rue étroite' fut attestée entre les premières moitiés des XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et la forme *ruelle* au XV<sup>e</sup> siècle.<sup>711</sup> Nous pensons que le diminutif *ruelle* 'petite rue étroite' exprime en plus de la petitesse la modestie.

(108') Me faciez dehait la *combrecelle*,

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *combrecelle* pouvait avoir le sens de 'culbute'.<sup>712</sup> Selon Demerson, on peut traduire notre exemple de façon suivante: *que vous fassiez de moi votre couvercle*.<sup>713</sup> Wartburg montre que *combrecelle* pouvait aussi être le diminutif au sens de 'petit couvercle'. Le mot-thème vient du latin *cooperculum* 'couvercle'. Le nom masculin *couvercle* 'partie mobile qui se place ou se rabat sur l'ouverture d'un vase, etc., pour le couvrir ou le fermer' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. À Montana *kwerçlet* avait le sens de 'petit couvercle', ainsi que *couéclion* à Macôn. Le diminutif *kuberselé* 'petit couvercle' fut utilisé au centre du Dauphiné. En normand, l'on peut considérer *couverche* comme une régression de *couverchel* sous l'influence de *couvercle* ou comme *couvercle* influé par la syllabe finale de *couverchel*. Cette mélange est tellement favorisée que la forme en *-el* où le suffixe diminutif avait encore conservé sa valeur, devait apparaître comme le diminutif de *couvercle* et qu'à travers de tendances naturelles, les deux mots eurent la même syllabe finale dans le radical.<sup>714</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple.

(109') et depuis que vous estes accoustumé et avez planté vostre fantaisie sur certain *monceau*,<sup>715</sup>

(110') chasque *parcelle*, chasque occupation de l'homme l'accuse et le montre également qu'un'autre.

Le nom féminin *parcelle* est issu du latin *\*particella* 'petite partie, parcelle, particule'. *Parcelle* au sens de 'petite partie d'un tout' fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle et au sens de

<sup>710</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 649. Cf. l'exemple précédent de *rouelle* (106').

<sup>711</sup> *FEW* 10. 543-544.

<sup>712</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 356.

<sup>713</sup> 438.

<sup>714</sup> *FEW* 2.2. 1139-1140. Cf. aussi Bloch, O. *Les parlers des Vosges méridionales*. Paris 1917.

'petite portion de terrain séparée des terres voisines' au XVI<sup>e</sup> siècle. Comme plusieurs autres diminutifs en *-culus*, le latin *particula* 'petite partie' fut aussi formé sur *\*particella*.<sup>716</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(111') luy ayant esté baillé un *chevreau*, il souffrit deux jours la faim avant que de le vouloir offencer,<sup>717</sup>

(112') quand il recite qu'un enfant de Lacedemone se laissa deschirer tout le ventre à un *renardeau* qu'il avoit desrobé,

Le nom masculin *renardeau* 'petit renard' est le diminutif de *renard*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *renard* avait aussi le sens de 'sorte de poisson'. Comme adjectif, il signifiait 'de renard'. À cette époque-là, l'on employait aussi souvent la forme *regnard*.<sup>718</sup> Le mot-thème vient du francique *Reginhart*. *Regnard* fut attesté dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, *renart* 'canis vulpes' au XIII<sup>e</sup> siècle et *renard* en moyen français. La forme diminutive *renardeau* 'petit renard' fut attesté depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Les poèmes et les légendes des animaux apparurent surtout à la frontière entre la France et l'Allemagne depuis le IX<sup>e</sup> siècle. L'œuvre *Ecbasis captivi*<sup>719</sup> exista en Lorraine et l'alsacien Heinrich der Glîchezâre écrivait son *Reinhart Fuchs* ('Renard Reinhart') dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle utilisant déjà un modèle français. Magister Nivardus<sup>720</sup> écrivait une œuvre latine *Ysengrinus* en Flandre au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Dans cette œuvre, il y avait pour la première fois des noms de personnes tirés des animaux, surtout *Ysengrinus* et *Reinardus*. Le renard devint peu à peu un nom propre au XIII<sup>e</sup> siècle. Il remplaça les mots de l'ancien français *voupil* et *goupil*.<sup>721</sup> Le diminutif *renardeau* exprime la petitesse pure et simple.

<sup>715</sup> Cf. l'exemple de *monceaux* (103').

<sup>716</sup> *FEW* 7. 676.

<sup>717</sup> Cf. l'exemple de *chevreaux* (101').

<sup>718</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 487.

<sup>719</sup> *Le Roman de Renart* (des contes médiévaux parodisant les chansons de geste et les romans courtois à l'aide des figures animales représentant les dames et les héros) s'est inspiré par l'*Ecbasis captivi* (X<sup>e</sup> siècle) qui raconte du conflit entre le loup et le goupil, Demougine, *Littératures* 1318.

<sup>720</sup> Nivard de Gand. On connaît très peu la vie de l'auteur; il fut d'origine allemande, vécut au XII<sup>e</sup> siècle et fut peut-être un homme d'Église, Wasserman, *NDA* 3/1994, 2329.

<sup>721</sup> *FEW* 16. 688, 691.

### Le suffixe *-in(e)* en poésie:

(113') Tu la cognois, Janette, envoya *Jaqueline*

*Jacquelin* est un diminutif de *Jacquel* (à l'Est), *Jacqueau*. *Jacqueline* est un matronyme de *Jacquelin*.<sup>722</sup> *Jaqueline* est une variante de *Jacqueline*.

(114') Du bas et haut *Jupin* la diverse demeure

*Jupin* est le diminutif de Jupiter. Le mot-thème vient du latin *Jupiter*.<sup>723</sup> *Jupel*, variante vocalisée *Jupeau*, *Juppeaux*; *Jupet*, *Juppet*, *Juppault*, *Jupin* (diminutif *Jupinet*) fut dérivé de *jupe* 'tunique; casaque, surnom du porteur de ce vêtement'. Il vient de l'arabe *djubba* 'vêtement de dessous'.<sup>724</sup>

Le diminutif *poulain* est formé à l'aide du suffixe *-ain*, mais puisque ce diminutif est le seul dans le corpus poétique appartenant au groupe de divers diminutifs, nous le présentons ici.

(115') Comme un jeune *Poulain* qui court à la vollee.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le diminutif *poullain* avait le sens de 'petit de divers animaux'. Il pouvait aussi signifier 'sorte d'échelle servant à la descente des tonneaux dans la cave' et 'chevalet, instrument de torture'.<sup>725</sup> Le latin *pullus* avait le sens de 'jeune animal, petit d'un animal'. Le nom masculin *poul* 'coq' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. En moyen français, *poule* avait le sens de 'femelle de diverses espèces de volatiles' (au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle). *Poulain* fut attesté depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>726</sup> Le diminutif *poullain* exprime la petitesse pure et simple.

### Le suffixe *-in(e)* en prose:

(116') Son nom fut *Laurentine*, qui veid de nuict ce dieu entre ses bras,

<sup>722</sup> *Ibid.* 532. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple (2).

<sup>723</sup> *FEW* 5. 78.

<sup>724</sup> Morlet 548.

<sup>725</sup> Huguet, *Dictionnaire* 6. 105.

*Laurentine* est une forme hypocoristique de *Laurent*. En outre, *Laurentin* est une variante méridionale. *Laurent* est un nom de baptême et un nom de famille. Il vient de *laurus* 'laurier' avec la finale en *-entius*, tirés des noms en *-entia*. Le nom était probablement à l'origine un surnom donné aux membres de sociétés athlétiques. Le succès de *Laurentius* chez les chrétiens résulte sans doute de son sens symbolique de 'lutte du chrétien contre le mal'. Ce nom fut popularisé notamment par le premier martyr Saint Laurent qui mourut en 248 sur le gril.<sup>727</sup>

(117') Zon dessus l'euil, zon sur le groin, Zon sur le dos du *Sagoïn*!<sup>728</sup>

*Sagon* est un hypocoristique de composés en *sag*. *Sagues* est un nom de personne d'origine germanique *Sago*, *-onis*. *Sagon* était ancienne cas régime de *Sagues*. *Saguin* est une forme diminutive.<sup>729</sup> À notre avis, *Sagoïn* est une variante de *Saguin*.

(118') ayant sçu que *Mercurin* de Gratinare et les habitants de Castro estoient detenus prisonniers,

*Mercure*, ancien nom de baptême, vient du latin *Mercurius*<sup>730</sup>. Le nom fut popularisé par Mercure de Cappadoce qui aurait été un militaire de l'église grecque. L'on raconte qu'il aurait été martyrisé sur l'ordre de l'empereur Julien l'apostat à Césarée en Cappadoce. Il devint le patron des coptes en Égypte où son culte s'étendit. *Mercurin* est une forme diminutive, dérivée du cognomen romain *Mercurinus*.<sup>731</sup>

(119') laschant la *bouline* avecques les bouletz de bronze

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *bouline* s'écrivait aussi *boline* et *buline*. *Boule* pouvait signifier aussi 'bouleau' à cette époque-là. *Bouleau* avait aussi le sens de 'l'un des jeux de Gargantua'. Le masculin *bol* désignait alors 'sorte de terre argileuse employée comme remède'.<sup>732</sup> Le mot-thème est issu du latin *bullā* 'bulle'. *Bulle* aux sens de 'boule de plomb qu'on attachait au sceau des actes officiels',

<sup>726</sup> FEW 9. 535-536, 541. Cf. l'exemple de *poulet* (40').

<sup>727</sup> *Ibid.* 597-598.

<sup>728</sup> Le vers de Marot (cf. le chapitre 1.5.2.) contre *Sagon*, Micha 2. 495.

<sup>729</sup> Morlet 873.

<sup>730</sup> Dieu des marchants, équivalent Roman d'Hermès, un des dieux plus jeunes du mythe, mais en réalité, un des dieux les plus vieux à l'origine, Rose *OCD*, 417, 559.

<sup>731</sup> Morlet 685.

de 'sceau lui-même' et d'acte, revêtu du sceau' fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle. Dans les dialectes de Davon et d'Anjou, le diminutif *bouline* avait le sens de 'petite boule'.<sup>733</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(120') Cela fait, ils le rostissent et en mangent en commun et en envoient des *lopins* à ceux de leurs amis qui sont absens.

Le nom masculin *lopin* 'petit morceau ou part de quelque chose, fragment' est le diminutif du nom féminin *lope* 'morceau'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *lope* avait aussi les sens de 'pierre précieuse (considérée dans sa masse)' et d'excroissance'. *Lopin* désignait aussi 'coup, gifle' à cette époque-là.<sup>734</sup> Le mot-thème est issu du latin *lopp-* 'morceau pendu lâchement'. *Loupe* au sens de 'pierre précieuse imparfaite dont la transparence n'est pas entière' fut attesté dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et au sens d'excroissance sous la peau, tumeur indolente' au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *lopin* 'petite quantité, petit morceau, petit chiffon' fut attesté au début du XIII<sup>e</sup> siècle surtout en Picardie et au dialecte de Cogles (*leupe*). *Lopin* au sens de 'morceau qu'on a pour sa part (surtout d'une chose à manger, d'une étoffe, d'une terre)' fut attesté dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. La forme ablativale en *-in* était vieille et fréquente comme mot-thème et avait à l'origine un sens diminutif.<sup>735</sup> Montaigne utilise *lopin* soit comme diminutif au sens de 'petite quantité, petit morceau', soit au sens de 'morceau qu'on a pour sa part (surtout d'une chose à manger, d'une étoffe, d'une terre)'. Le diminutif désigne la diminution pure et simple.

(121') Ils nommoient Phalarica une certaine espèce de *javeline*, armée par le bout d'un fer de trois pieds,

Le nom féminin *javeline* 'petite javelot' est le diminutif de *javelot*. *Javeline* fut attesté au XV<sup>e</sup> siècle. *Javelot* fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle (< gallo-romane \**gabalottus* avec un changement du suffixe du gaulois \**gabalâcos* < le gaulois *gaflach* 'javelot').<sup>736</sup> Selon Wartburg, le mot-thème vient du gaulois *gabalus* '\*fource'.<sup>737</sup> Le diminutif *javeline* exprime la petitesse pure et simple.

(122') et de sa peau qu'on fist un *tabourin* à porter à la guerre contre ses ennemis,

<sup>732</sup> Huguet, *Dictionnaire* 1. 617-618, 649.

<sup>733</sup> *FEW* 1. 607-609, 613. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *boulette* (80').

<sup>734</sup> Greimas-Keane 388. Sur le changement de genre, cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>735</sup> *FEW* 5. 420-422.

<sup>736</sup> Gamillscheg, *Etymologisches* 546.

*Tambourin* est le diminutif de *tambour*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *tabourin* pouvait désigner 'tambourin', 'tambour', 'celui qui bat le tambour' et 'sorte de perle'. *Tabour* avait le sens de 'tambour', mais il était considéré comme vieilli.<sup>738</sup> Le mot-thème vient du perse *tabir* 'timbale'. *Tabour* 'tambour, instrument' fut attesté entre le début du XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles, *tabourin* 'tambour plus bas et plus étroit que le tambour ordinaire' entre le XV<sup>e</sup> et le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *tamburin*, *tambourin* 'tambour plus petit que le tambour ordinaire' fut attestée entre la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>739</sup> Le diminutif *tambourin* désigne la diminution pure et simple.

### Le suffixe *-on* en poésie:

(123') Or adieu, *Janeton*, le jour et ma chanson!

*Janneton* est le diminutif de *Janet*, *Jannet*. Les hypocoristiques de *Jean* furent fréquents comme patronymes: *Jeannet*, variante régionale *Jeannay* (en Bourgogne, en Lorraine). *Jeanneton* est le diminutif de *Jeannet*.<sup>740</sup>

(124') Et te suivra par hayes et *buissons*

*Buisson* est le diminutif de *bois*. Il fut influencé soit par *\*busca* qui est un collectif pluriel du germanique *\*busk-*, *buche*, soit par *buis*. En moyen français, *bois* pouvait désigner 'bâton (dans *charger de bois* 'bâtonner') et 'arbre' et *bois* (du cerf) 'cornes'. Les formes diminutives de *buisson* et de *bo(u)isson* 'petit bois; buisson' furent attestées depuis le XII<sup>e</sup> siècle.<sup>741</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple.

(125') Mais despita Chatz, Chates & *Chatons*

<sup>737</sup> FEW 4. 12.

<sup>738</sup> Huguet, *Dictionnaire* 7. 166-168.

<sup>739</sup> FEW 19. 174-175.

<sup>740</sup> *Ibid.* 535, 538. Sur l'étymologie du mot, cf. l'exemple de *Janot* (142'). Sur la masculinisation, cf. le chapitre 1.9.7.3.

<sup>741</sup> FEW 1. 447, 450, 452-453 et NDE 115-116. Sur l'étymologie du *bois*, cf. l'exemple de *bosquet* (29').

Le nom masculin *chaton* est dérivé de *chat* au moyen du suffixe diminutif *-on*. Le mot-thème est issu du latin *cattus* 'chat'. La forme *chat* 'felis catus' fut attestée depuis le XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *chaton* 'jeune chat' se rencontra depuis le XIII<sup>e</sup> siècle (rare en français moderne).<sup>742</sup> Le diminutif *chaton* exprime la petitesse pure et simple.

(126') Tu n'as cousteau, serpe ne *serpillon*

Le nom masculin *serpillon* est le diminutif de *serpe*. La forme diminutive *serpon* fut attestée au début du XVI<sup>e</sup> siècle. *Sarpillon* 'petite serpe' se rencontre entre la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècles. Les formes de *serpilon* et de *serpillon* furent attestées au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>743</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(127') Non par deux *haubergeons* ainçois par deux enclumes

*Haubergeon* est le diminutif de *haubert*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *haubergeon* pouvait aussi être utilisé pour désigner des 'cuirasses de l'antiquité' ou il pouvait avoir le sens de 'vêtement de femme, sorte de corsage, de camisole'. À cette époque-là, il se rencontrait aussi sous la forme de *haut bregeon*. *Haubert* avait le sens d'"armure de l'antiquité" et dans l'argot du XVI<sup>e</sup> siècle, celui d'"argent". Il pouvait se rencontrer sous la forme d'*aubert*.<sup>744</sup> Le mot-thème est issu du francique \**halsberg* 'ce qui protège (*berg*) le cou (*hals*)'. Il fut attesté au début du XII<sup>e</sup> siècle.<sup>745</sup> Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, le mot-thème se rencontrait sous les formes de *haberc*, d'*osberc* et d'*aubert*. La forme *haubert* fut attestée au début du XIV<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *haubergeon* 'petit haubert sans manches' fut attestée entre les fins des XII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.<sup>746</sup> Le diminutif *haubergeon* désigne la petitesse pure et simple.

(128') Et que les *enfançons* qui pendent aux mammelles

<sup>742</sup> *Ibid.* 2.1. 515.

<sup>743</sup> *Ibid.* 11. 235. Sur l'étymologie du diminutif, cf. l'exemple (15). Sur le changement de genre (*serpe* f., *serpillon* m.), cf. le chapitre 1.9.7.2. Sur la combinaison *-illon*, cf. le chapitre 1.9.1. Sur les différents suffixes diminutifs, cf. le chapitre 1.9.3.

<sup>744</sup> Huguët, *Dictionnaire* 1. 397 et *FEW* 4. 453.

<sup>745</sup> *NDE* 366.

<sup>746</sup> *FEW* 16. 134.

Le diminutif *enfançon* 'petit enfant, enfant en bas âge' fut attesté entre le XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>747</sup> Le mot-thème *enfance* 'première période de la vie humaine' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. Il vient du latin *infantia* 'premier âge, enfance'. Le diminutif *enfançon* avait aussi le sens de 'nouveau-né' au XV<sup>e</sup> siècle. Gamillscheg<sup>748</sup> montre que le latin *homuncio* 'petit homme' pouvait servir de son modèle.<sup>749</sup> Le diminutif *enfançon* désigne la diminution pure et simple.

(129') Que le poil *grison* et la ride

*Grison* à valeur approximative 'un peu gris, tirant sur le gris, grisâtre' est le diminutif de *gris*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *grison* avait aussi les sens de 'grisonnant, gris', de 'qui a la barbe ou les cheveux gris, grisonnants' et de 'triste'. À cette époque-là, *gris* pouvait aussi désigner 'maussade'.<sup>750</sup> Le mot-thème est issu du francique \**grîs* 'gris'. *Gris* 'd'une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir; mêle de noir et de blanc (des cheveux)' fut attesté à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *grison* 'qui est un peu gris' fut attestée vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>751</sup>

(130') Sur le *sablon* de l'Inde mer.

Le nom masculin *sablon* vient du latin *sabulo* 'sable à gros grains'. *Sablun* 'terrain sablonneux, champ sablonneux', 'amas de sable', 'sable, substance pulvérulente due à la désagrégation de certaines roches' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle et au sens de 'rivage sablonneux' dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Les formes de *sablon*, de *sabblon* et de *saublon* furent attestées à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *sablon* 'sable fin, très menu' fut attesté à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En moyen français, *sabbles* avait le sens de 'rivage sablonneux' (au début du XVI<sup>e</sup> siècle). À cette époque-là, *sable* avait aussi le sens de 'substance pulvérulente due à la désagrégation de certaines roches'.<sup>752</sup> Le diminutif *sablon* exprime le renforcement.

<sup>747</sup> *Ibid.* 4. 663 et Imbs et al. 7. 1083.

<sup>748</sup> Behrens 67.

<sup>749</sup> FEW 4. 663-664.

<sup>750</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 377, 384-385.

<sup>751</sup> FEW 16. 80-81 et NDE 356.

### Le suffixe *-on* en prose:

(131') nonobstant que les cheminées feussent assez haultes selon la proportion du javart et des malandres l'ami  
*Baudichon*

*Baudis*, *Baldis* vient du latin *baldicius*. *Baudisson* est une forme diminutive. *Balt* est un nom de personne d'origine germanique *Baldo* (*bald* 'audacieux'). Des autres formes diminutives sont *Baudesson* et *Baudechon*.<sup>753</sup> À notre avis, *Baudichon* peut être une variante de *Baudechon*.

(132') c'estoit de pierres de *gryson*

*Gryson* pouvait avoir le sens de 'sorte de grès' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>754</sup> Selon Demerson, *gryson* avait le sens de 'grès très dur'.<sup>755</sup> Alors, il est le diminutif de *grès* 'roche sédimentaire d'origine détritique, formée de grains agglomérés par un ciment naturel siliceux, calcaire ou ferrugineux, donnant un ensemble à la dureté et à la cohésion variable, mais généralement assez dur et compact, utilisé notamment comme matériau de construction, de pavage, comme pierre à aiguiser'.<sup>756</sup> Le mot-thème est issu de l'ancien francique *groot* 'gravier, sable'. *Grez* 'roche composée de grains de sable quartzeux' fut attesté en ancien français (entre le milieu et la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Le nom masculin *groison* au sens de 'gravier' fut attesté au début du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>757</sup> Le diminutif *gryson* 'grès très dur' désigne le renforcement.

(133') en lieu d'une pierre necte et pure, le fondement de cest ediffice seroit sur *sablon* leger ou sur la fange infame et molle.<sup>758</sup>

(134') un meschant *chauldron* tout pertuisé

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *chauderon*, l'ancienne forme de *chaudron*, fut toujours utilisée. Ce nom masculin pouvait avoir le sens de 'sorte de poisson'.<sup>759</sup> Le mot-thème est issu du latin *caldaria* 'chaudron'.

<sup>752</sup> La forme avec l'*r* existait déjà en latin tardif *sabrus* et *sabrinus*, *FEW* 11. 12-13, 17.

<sup>753</sup> Morlet 84.

<sup>754</sup> Huguét, *Dictionnaire* 4. 385.

<sup>755</sup> 478.

<sup>756</sup> Imbs et al. 9. 484.

<sup>757</sup> *FEW* 16. 56-57.

<sup>758</sup> Cf. l'exemple de *sablon* (130').

<sup>759</sup> Huguét, *Dictionnaire* 2. 227.

En français, *chaudière* a le sens de 'grand vaisseau de métal où l'on fait chauffer quelque chose'. *Chauderon* 'petite chaudière employée dans la cuisine' est le diminutif de *chaudière* 'grand vaisseau de métal où l'on fait chauffer quelque chose'. Ce diminutif fut attesté entre le XIII<sup>e</sup> et le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècles.<sup>760</sup> Le diminutif *chauldron* exprime la petitesse pure et simple.

(135') il estoit fricassé comme un *cochon*

Le mot-thème *cochon* signifiait aussi 'char', 'entaille pour marquer' et 'truie' au XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>761</sup> Le mot-thème vient de l'onomatopée *kos*. Le mot féminin *coche* 'truie' fut attesté depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Dans les dialectes de Puy-de-Dôme, de Clermont-Ferrand et de Bourg-Lastic, *kotso* signifiait 'porc'. Le diminutif *cochon* 'jeune porc' fut attesté entre les XIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'ablatif *cochon* avait au début le sens de 'jeune animal', mais depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le mot désigne l'animal en général.<sup>762</sup> Rabelais utilise le mot soit comme diminutif au sens de 'jeune porc', soit comme un mot désignant l'animal en général. Le diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(136') Adonc se retirerent tous les Geans avecques leur Roy là aupres où estoient les *flacons*,

Au XVI<sup>e</sup> siècle, *flasque* pouvait signifier 'flacon', 'poire à poudre', 'boîte à poudre' et 'affût d'un canon, chacune des pièces de cet affût'.<sup>763</sup> Le mot-thème est issu du germanique *flaska* 'bouteille'. Le nom féminin *fla(s)che* 'flacon, bouteille, vaisseau à mettre du vin' fut attesté entre les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *flacon* 'petite bouteille de verre, de cristal, de porcelaine, à laquelle est adaptée un bouchon de la même matière ou une fermeture de métal' fut attesté depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce diminutif existait au même sens en moyen français.<sup>764</sup> Le diminutif *flaccon* désigne la diminution pure et simple.

(137') le demandeur eut juste cause de callafater le *gallion* que la bonne femme boursouffloit

<sup>760</sup> FEW 2.1. 75-76.

<sup>761</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 323-324.

<sup>762</sup> FEW 2.2. 1254, 1256.

<sup>763</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 123.

<sup>764</sup> FEW 3. 606.

*Gallion* 'petite galère à un seul rang de rames' est le diminutif de *galee* 'galère'.<sup>765</sup> Du Bellay<sup>766</sup> considère *galee* étranger à l'usage commun. Pour Brantôme<sup>767</sup>, *galee* est un vieux mot.<sup>768</sup> Le mot-thème vient du moyen grec *galea* (γαλεα) 'sorte de bateau'. Le nom féminin *galee* 'galère' fut attesté entre le début du XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Entre le XIV<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles, *galion* avait aussi le sens de 'gros navire de guerre'. En moyen français, le diminutif *galion* signifiait 'petit navire léger' (entre les première et deuxième moitiés du XVI<sup>e</sup> siècle).<sup>769</sup> À notre avis, *gallion* 'petite galère à un seul rang de rames' exprimant la petitesse a aussi une nuance de la modestie.

(138') et soy mucer en quelque petit trou de taulpe, salvant tousjours les *lardons*

Le nom masculin *lardon* est le diminutif de *lard* 'des lards, des morceaux de lard'.<sup>770</sup> Le mot-thème est issu du latin *laridum* 'lard'. Le nom masculin *lart* 'graisse ferme qui est entre la chair et la peau du porc, etc.; porc salé' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. La forme *lard* fut attestée en moyen français. Le diminutif *lardon* 'petit morceau de lard (surtout employé pour larder la viande)' fut attesté depuis le XIII<sup>e</sup> siècle.<sup>771</sup> Le diminutif *lardon* exprime la petitesse pure et simple.

(139') pour luy faire un *paeslon* à cuire sa bouillie,

*Paeslon* est le diminutif de *paele* (*poêle*). Au XVI<sup>e</sup> siècle, il s'écrivait aussi *paellon*.<sup>772</sup> Le mot-thème vient du latin *patella* 'poêle plat'. Le nom féminin *paelle* 'ustensile de ménage servant à frire, souvent à longue queue' fut attesté entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *paalon* 'petite poêle profonde pour cuire la bouillie, etc.' fut attesté dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la forme *poeslon* entre le début du XVII<sup>e</sup> et la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècles (selon Wartburg,

<sup>765</sup> Greimas-Keane 318.

<sup>766</sup> Cf. la note 31.

<sup>767</sup> Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantôme, mémorialiste français (vers 1540-1614), Ferrari *NDA* 1/1994, 452.

<sup>768</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4.254-256.

<sup>769</sup> *FEW* 4. 27. Sur le changement de genre, cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>770</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 769.

<sup>771</sup> *FEW* 5. 189, 191.

<sup>772</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 579.

mais Rabelais utilisait une variante de cette forme, *paeslon* déjà dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle).<sup>773</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(140') une arbaleste pour s'esbatre après les *oysillons*,

Le nom masculin *oisillon* 'petit oiseau, jeune oiseau' est le diminutif d'*oiseau*, dérivé d'*oisel* qui est une ancienne forme d'*oiseau*. Le diminutif *oisillon* fut attesté à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.<sup>774</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, la forme d'*oisel* fut encore souvent utilisée. Henri Estienne (1531-1598) considéra cette forme pourtant comme hors d'usage. *Oysillon* pouvait s'écrire aussi *osillon* à cette époque-là.<sup>775</sup> Le mot-thème est issu du latin *aucellus* 'oiseau'.<sup>776</sup> Le mot-thème *oiseau* fut attesté au XI<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *oisillon* fut attestée entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sous les formes d'*oisellon* et d'*oiseillon*.<sup>777</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple.

(141') Quoy, si je preste un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourray *friponner* quelque chose de quoy esmailler ou estayer le mien?

Le verbe *friponner* est le diminutif de *friper*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *friper* pouvait désigner 'manger, avaler gloutonnement' et 'dérober, friponner'. À cette époque-là, *friponner* avait aussi les sens de 'se livrer à la gourmandise, à la débauche' et de 'friper, chiffonner'.<sup>778</sup> Le mot-thème est issu du latin *faluppa* 'outil sans valeur'. *Fripper* avait le sens de 'défraîchir en chiffonnant' au XVI<sup>e</sup> siècle, de 'frotter' à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de 'voler, dérober' entre le XVI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècles et d'"avalier goulûment (familier)' entre les fins des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *friponner* au sens de 'voler adroitement (de petites choses)' fut attestée au XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>779</sup> Le diminutif *friponner* 'voler adroitement (de petites choses)' correspond à un nom en *-on*. Il ajoute à la valeur exprimée par le verbe simple un sens de 'doucement, un peu'.

<sup>773</sup> FEW 8. 1, 3. Sur le changement du genre, cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>774</sup> Imbs et al. 12. 467.

<sup>775</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 507, 550.

<sup>776</sup> FEW 1. 170. Cf. l'exemple d'*oiseletz* (14').

<sup>777</sup> Gamillscheg, *Etymologisches* 656.

<sup>778</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 214-215.

<sup>779</sup> FEW 3. 395-397.

### Le suffixe *-ot(te)* en poésie:

(142') Là sera ton *Janot* qui chantera tes faits,<sup>780</sup>

*Jean*, nom de baptême et nom de famille fréquent d'origine biblique. La forme latinisée *Johannes*, variante *Joannès*, *Jouannès* vient du grec *Ioannès* (*Ἰωάννης*) dont l'origine est la même que celle de l'hébreu *Johanân*, contraction de *Jehohanan* 'Dieu accorde, a fait grâce'. Le culte de Saint Jean-Baptiste donna de la popularité à ce nom. La forme ancienne fut *Jehan*, le féminin *Jeanne*, *Janne*, *Jehanne* et *Jehenne*. *Jeannot* en est un diminutif. *Janet* est issu de *Jan*, forme contractive de *Joan*. *Jannot* est le diminutif de *Janet*.<sup>781</sup> À notre avis, *Janot* est une variante de *Jeannot*.

(143') *Vivotent* peu contens si la torche cyprine

Le verbe *vivoter* 'vivre petitement, avec peine, faute de santé, de moyens' est le diminutif du verbe *vivre*.<sup>782</sup> Le mot-thème vient du latin *vivere* 'vivre'. Le verbe transitif *vivre* au sens d'«être en vie; passer sa vie (d'une certaine façon, en un certain lieu)» fut attesté depuis le X<sup>e</sup> siècle et le verbe intransitif entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La forme diminutive *vivoter* 'subsister avec peine' fut attestée depuis la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle.<sup>783</sup> Le verbe diminutif *vivoter* 'vivre petitement, avec peine, faute de santé, de moyens; subsister avec peine' ajoute à la valeur exprimée par le verbe simple un sens de 'faiblement'. Il correspond à un nom en *-ot*.

### Le suffixe *-ot(te)* en prose:

(144') Nicolas *Denisot* n'a eu soing que des lettres de son nom,

<sup>780</sup> Jean-Antoine de Baïf, poète français (1532-1589), fils de l'humaniste Lazare de Baïf (cf. la note 30), Vignes, *NDA* 1/1994, 215.

<sup>781</sup> Morlet 539.

<sup>782</sup> Imbs et al. 1225.

<sup>783</sup> *FEW* 14. 577, 579.

*Denis*, variante *Denise*, est un nom de baptême et un patronyme fréquent. Il vient du grec *Dionusios* (en latin *Dionysius*) qui représente *Dionusos* (*Διονυσος*), nom d'un dieu du Panthéon grec, dieu de la nature et de la joie (en latin *Bacchus*). Le nom fut popularisé par Saint Denis, I<sup>er</sup> évêque de Paris et martyr vers l'année 520. *Denisot* est un hypocoristique de *Denis*.<sup>784</sup>

(145') Le *Culot* de discipline

Le nom masculin *culot* est le diminutif de *cul* 'fond'. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le mot-thème *cul* avait les sens de 'sorte de tournure', d'arrière d'une armée' et de 'fond'.<sup>785</sup> Le mot-thème *cul* est issu du latin *culus* 'cul'. *Cul* au sens de 'partie postérieure, chez l'homme et chez les animaux' fut attesté à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et entre le XII<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles. Le diminutif *culot* 'petit cul' fut attesté entre le XV<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècles et plus tard, entre les deuxièmes moitiés des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.<sup>786</sup> Le diminutif *culot* exprime la petitesse pure et simple.

(146') il n'eut pas le cœur de prendre seulement les *balotes* en main;

Le nom féminin *balote* 'petite balle' est le diminutif de *balle*. Le mot-thème désignait 'petit objet de forme sphérique', 'chose de peu de valeur', 'enveloppe des grains de céréales, 'menue paille', 'balle de boulet', 'boulet de canon', 'paquet de marchandise' et 'ballot de marchandise' au XVI<sup>e</sup> siècle. *Balote* pouvait aussi avoir les sens suivants au XVI<sup>e</sup> siècle: de 'balle lancée par un engin de guerre', de 'boulet de canon', de 'projectile', de 'boule pour voter, vote' et de 'boule pour tirer au sort'.<sup>787</sup> Selon Micha, il s'agit ici d'un diminutif au sens de 'petites boules (pour voter)'.<sup>788</sup> Le mot-thème est issu du germanique \**balla* 'ballot'. Le nom français *balle* fut attesté au XIII<sup>e</sup> siècle et le diminutif *balotte* à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>789</sup> Le diminutif *balote* désigne la diminution pure et simple.

(147') qu'on fist donner à cet ouvrier deux ou trois *minots* de mil,

<sup>784</sup> *Ibid.* 315.

<sup>785</sup> Huguét, *Dictionnaire* 2. 679.

<sup>786</sup> *FEW* 2.2. 1505, 1509.

<sup>787</sup> Huguét, *Dictionnaire* 1. 465-466 et Greimas-Keane 54.

<sup>788</sup> 393.

Le nom masculin *minot* est le diminutif de *mine*. Le mot-thème vient du latin *hemina* 'sorte de mesure de capacité'. Le nom féminin *mine* 'mesure ancienne de capacité' fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle. Le diminutif *minot* 'espèce de mesure, une demi-mine' fut attesté entre la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècles.<sup>790</sup> Le diminutif *minot* désigne la petitesse pure et simple.

(148') ils pourroient *vivoter* en la moyenne region.<sup>791</sup>

(149') ce n'est rien, si je n'y adjouste une peau de lievre ou de vautour, une *calote* à ma teste.

Le nom féminin *calotte* est le diminutif de *cale*. Au XVI<sup>e</sup> siècle, *cale* pouvait aussi désigner 'sorte de plante'.<sup>792</sup> Le mot-thème vient de l'ancien francique et du gotique \**skala* 'coupe; pelure; peau'. *Cale* au sens de 'bonnet plat que portaient les femmes de basse condition, les paysannes' fut attesté dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *calotte* 'petit bonnet rond ouvrant le haut de la tête (surtout des femmes)' fut attesté entre la fin du XIV<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècles.<sup>793</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

### Les divers diminutifs en prose:

(150') à cause que Mammone ne supergurgite goutte en mes *locules*,

*Locule* est un latinisme. Il vient du nom masculin latin *loculus*, *-i* qui fut spécialisé dans la langue de la menuiserie et de l'architecture au sens de 'compartiment' et puis de 'cercueil'. Le sens de 'cercueil' passa vraisemblablement au second diminutif *locellus* 'petite boîte' qui survécut dans les langues romanes. *Loculus* est issu du nom masculin *locus*, *-i* (le pluriel *loci* ou le collectif neutre *loca*, la forme ancienne *stlocus*) au sens de 'lieu, place, endroit'. *Locus* vient du grec *τοπος* dont il conserva tous les sens techniques: 'endroit ou place d'un mal', 'région malade' (cf. *τοπιχος*) et au pluriel 'parties génitales' (*τοποι*), *loci muliebres*: *χολποι μητρας*. En outre, *locus* avait les

<sup>789</sup> *FEW* 1. 216 et Greimas-Keane 54.

<sup>790</sup> *Ibid.* 4. 401-402. Sur le changement de genre, cf. le chapitre 1.9.7.2.

<sup>791</sup> Cf. l'exemple de *vivotent* (143').

<sup>792</sup> Huguet, *Dictionnaire* 2. 57.

<sup>793</sup> *FEW* 17. 77, 79.

sens d'endroit d'un ouvrage, passage' et de 'terme de rhétorique ou de dialectique: fondement d'un raisonnement, principaux points d'une démonstration, sujet d'un discours'.<sup>794</sup> Ce diminutif désigne la diminution pure et simple.

(151') mon genie n'est poinct apte nate à ce que dict ce flagitiose nebulon pour escorier la *cuticule* de nostre vernacule Gallicque;

*Cuticule* est un latinisme. Il vient du latin *cuticula* 'petite peau, pellicule' qui est dérivé du nom féminin *cutis*, *-is* 'peau'. Le sens premier de *cutis* était 'enveloppe, couverture extérieure' alors que *corium* signifiait 'cuir qu'on découpe'. Ainsi, Pline<sup>795</sup> utilisait *cutis* pour désigner 'peau des fruits', 'enveloppe terrestre, etc.'. Le mot se rattache au grec *χυτοζ*. C'est un mot du langage populaire assez rare, sauf chez les écrivains techniques (Celse<sup>796</sup> et Pline<sup>797</sup>). Il survécut dans quelques dialectes italiens.<sup>798</sup> Le diminutif *cuticule* désigne la petitesse pure et simple.

(152') car libentissement dès ce qu'il illucesce quelque *minutule* lesche du jour,

*Minutule* 'tout petit' est un latinisme par plaisanterie. Le mot-thème est le latin *minutulus* au même sens.<sup>799</sup> Le latin *minutus* 'très petit' est un participe passé de *minuere* 'diminuer' utilisé comme adjectif.<sup>800</sup> Ce diminutif exprime le renforcement.

(153') selon la facultatule de mes vires, n'en discede le late *unguicule*.

Le nom *unguicule* est un latinisme. Le mot-thème est le latin *unguiculus*, diminutif d'*unguis* 'ongle'.<sup>801</sup> Ce diminutif exprime la diminution pure et simple.

(154') Je serve les prescriptz decalogicques et, selon la *facultatule* de mes vires,

<sup>794</sup> *Ibid.* 364-365.

<sup>795</sup> Pline l'Ancien (Caius Plinius Secundus), écrivain latin (23/24 après J.-C.–79), *Levens, OCD*, 703-704.

<sup>796</sup> Aulus Cornelius Celsus. À l'époque de Tiberius (14-37 après J.-C.), il écrivit une encyclopédie comportant agriculture, médecine, science militaire, rhétorique et probablement philosophie et jurisprudence, Edelstein, *OCD*, 177.

<sup>797</sup> Cf. la note 795.

<sup>798</sup> Ernout-Meillet 161.

<sup>799</sup> Huguët, *Dictionnaire* 5. 278.

<sup>800</sup> *FEW* 6.2. 138.

<sup>801</sup> *Ibid.* 7. 380.

*Facultatule* 'petit pouvoir' est un latinisme par plaisanterie.<sup>802</sup> En latin, *facultatula* avait le sens de 'faibles moyens'. Le latin *facultas* 'faculté, facilité, possibilité, capacité' donna en français *faculté* 'pouvoir qu'on a de faire ou de ne pas faire quelque chose' et 'bien, ressources dont on dispose' (au XIV<sup>e</sup> siècle). En moyen français, *faculté* pouvait avoir le sens de 'corps des professeurs chargés des cours et des examens dans chaque grande branche d'une université' (à la fin du XV<sup>e</sup> siècle).<sup>803</sup> Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(155) l'apportant, recueillit ses *Levraulx*,

*Lievre* pouvait signifier 'chimère' au XVI<sup>e</sup> siècle. L'on prononçait *ie* formant deux syllabes. À cette époque-là, *levraut* avait aussi le sens de 'cylindre'.<sup>804</sup> *Levraut* 'jeune lièvre' est le diminutif de *lièvre*. Le mot-thème est issu du latin *lepus*, *-ore* 'lièvre'. Le nom masculin *levre* 'lepus timidus' fut attesté au début du XII<sup>e</sup> siècle et la forme *lièvre* vers le XIII<sup>e</sup> siècle. La forme diminutive *lebrat* 'jeune lièvre' fut attestée dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et la forme *levraut* dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>805</sup> Nous pensons que la forme de notre exemple *levraulx* est une variante de *leverault*. Ce diminutif exprime la petitesse pure et simple.

(156) car il y a plusieurs *bestioles* qui ont la veuë renversée tout à fait vers le ciel;

Le nom féminin *bestiole* 'petite animal' est le diminutif de *beste*. *Bestiole* fut attesté au XII<sup>e</sup> siècle.<sup>806</sup> Le mot-thème est issu du latin *bestia* 'animal'. *Bestiol* 'animal' fut attesté en ancien occitan, ainsi que le diminutif *bestiola* 'petite bête'. La forme française était celle de *bestiole*. *Beste* au sens d'imbécile fut attesté en ancien français.<sup>807</sup> Le diminutif *bestiole* exprime la diminution pure et simple.

(157) petitz *poullains* grenez en la ratouere<sup>808</sup>

<sup>802</sup> Huguet, *Dictionnaire* 4. 8.

<sup>803</sup> *FEW* 3. 364.

<sup>804</sup> Huguet, *Dictionnaire* 5. 4, 16-17.

<sup>805</sup> *FEW* 5. 258-259.

<sup>806</sup> Gamillscheg, *Etymologisches* 106.

<sup>807</sup> *FEW* 1. 340-341.

<sup>808</sup> Cf. l'exemple de *Poullain* (115').

### APPENDICE 3

Nous présentons ici les exemples et les ouvrages où les diminutifs en question se trouvent.

#### Diminutifs des noms propres en *-et(te)*:

(1) Ainsi disoit Fresnet; Aluyot au contraire

Pour l'amour de sa Dame une chanson va faire.

Ma *Janette* mon cœur, dont je n'ose approcher,

Tant les yeux sont ardans, plus polie à toucher (p. 951 x 2, 953 x 2, 954 des *Eclogues*)

(2) Ce que voyant, le bon Janot, mon pere,

Voulut gagner à *Jaquet*, son compere,

Contre ung veau gras deux aignellets bessons,

Que quelque jour je feroys des chansons

A ta louange (o Pan, dieu tressacré), (p. 172 des *Lyriques*)

(3) Mais d'ung tel pleur esbahir ne se fault,

Car je faisoys chanter à ma musette

La mort (helas), la mort de *Loysette*,

Qui maintenant au ciel prend ses esbats

A veoir encor ses troupeaulx icy bas. (p. 176 des *Lyriques*)

(4) Ung pastoureau qui Robin s'appelloit

Tout à par soy nagueres s'en alloit

Parmy fousteaulex (arbres qui font umbraige);

...Escoute ung peu, de ton vert cabinet,

Le chant rural du petit *Robinet*. (p. 171 des *Lyriques*).

(5) Quant à moy, pour le prix, je depose une cage,

Que je fis l'autre jour, voyant paistre mes bœufs,

Devisant à *Thoinet* qui s'egale à nous deux; (p. 959 des *Eclogues*).

(6) J'ay dedans prisonniere une jeune aloüette,

Qui desgoise si bien, qu'hier ma *Cassandrette*,

Que j'aime plus que moy, m'en offrit un veau gras (p. 959 des *Eclogues*).

(7) Ce-pendant que Bellot chantoit sa *Dianette*,

Et que Perrot faisoit apprendre à sa musette

Le saint nom de Charlot, et d'Annot, que les bois,

Les fleuves et les monts ont ouy tant de fois (p. 973 des *Eclogues*).

(8) Les ondes refuiront contremont les ruisseaux,

Sans feuilles au printemps seront les arbrisseaux,

Venus sera sans torche, et Amour sans sargette,

Quand le pasteur *Fresnet* oubli'ra *Mariette*. (p. 947, 948, 950-951 x 2 des *Eclogues*).

(1') Quand le pasteur *Fresnet* oubli'ra *Mariette*. (p. 951 des *Eclogues*).

(19) Je (dist *Carpalim*) y entreray si les oyseaulx y entrent, car j'ay le corps tant allaigne que je

auray saulté leurs tranchées et percé outre tout leur camp davant qu'ilz me ayent apperceu, et

ne crains ny traict, ny flesche, ny cheval, tant soit légier, et feust-ce Pégase de Perséus ou

*Pacolet*, que devant eulx je n'eschappe gaillard et sauf. (p. 313 du *Pantagruel*).

(20) "Je veiz Maistre Jean le Maire qui contrefaisoit du pape et à tous ces pauvres roys et papes

de ce monde faisoit baiser ses piedz,..." Et appella *Caillette* et *Triboulet*, disant: (p. 339 du

*Pantagruel*).

(21) Et appella *Caillette* et *Triboulet*, disant: "Messieurs les Cardinaulx, dépeschez leurs bulles: à

chascun un coup de pau sus les reins", ce que fut faict incontinent. (p. 339 du *Pantagruel*).

(49') "O *Perrete*, le galant et suffisant homme de maistre que tu as!" (p. 234 des *Essais* 3).

### **Diminutifs des noms propres en -ot:**

(59) Les quatre bergers et la bergere se presentent ensemble, sortans d'un antre à part.

Orleantin commence... *Angelot*: Je gage mon grand bouc, qui, par mont et par plaine,

Conduit seul un troupeau, comme un grand Capitaine; (p. 917, 921, 928 des *Eclogues*).

(60) Xandrin, mon doux soucy, mon œillet, et ma rose,

Qui peux de mes troupeaux et de moy disposer,

Le Soleil tous les soirs dedans l'eau se repose,

Mais *Margot* pour t'amour ne sçauroit reposer. (p. 917, 924, 925, 935, 951 des *Eclogues*, p.

175 des *Lyriques*).

- (61) Quand le bon *Henriot*, par fiere destinée,  
 Avant la nuict venuë accomplist sa journée,  
 Nos troupeaux, prevoyans quelque futur danger,  
 Languissoient par les champs sans boire ny manger, (p. 928 x 2, 929 x 2, 930, 938 des *Eclogues*).
- (62) Nous ferons en ton nom des autels tous les ans  
 Verds de gazons de terre, et comme aux Egipans,  
 Aux faunes, aux Satyrs, te ferons sacrifice;  
 Ton *Perrot* le premier chantera le service (p. 930 des *Eclogues*).
- (63) De fortune, *Bellot* et *Perrot*, dessous l'ombre  
 D'un vieil chesne touffu, avoient serré par nombre,  
 L'un à part ses brebis, et l'autre ses chèvres, (p. 954, 956 x 3, 957, 958, 959 x 2, 960, 961, 962, 963, 965, 973 x 2, 975 x 3, 976 x 3, 977 x 4, 978 x 3, 979 x 5, 980 x 3, 981 des *Eclogues*).
- (64) Et que *Perrot* faisoit apprendre à sa musette  
 Le saint nom de *Charlot*, et d'*Annot*, que les bois,  
 Les fleuves et les monts ont ouy tant de fois (p. 973 des *Eclogues*).
- (65) Je le cognois, *Bellot*, je l'ay ouy chanter;  
 Autant comme tu fais, je l'ose bien vanter,  
 Car il a bien souvent daigné prendre la peine  
 De louer mes chansons à *Charlot* de Lorraine. (p. 955 x 2, 956 x 3, 957 x 4, 958, 960, 961 x 2, 962 x 3, 973, 986 des *Eclogues*).
- (66) Or-sus ! Mon *Aluyot*, allon, je te supplie,  
 Soulager en chantant le soin qui nous ennuye,  
 Allon chercher le frais de cet antre moussu,  
 Creusé dedans le flanc de ce tertre bossu; (p. 947 x 2, 951, 952 des *Eclogues*).
- (142') Là sera ton *Janot* qui chantera tes faits, (p. 930 des *Eclogues*, p. 172, 174 des *Lyriques*).
- (68) mais les physiciens disoyent que à son urine ilz ne congnoissoyent signe évident au pas  
 d'ostarde de manger bezagues à la moustarde, sinon que Messieurs de la Court feissent par  
 bémol commandement à la vérolle de non plus allebouter après les maignans, car les

marrouffles avoient jà bon commencement à danser l'estrindore au diapason, un pied au feu et la teste au mylieu, comme disait le bon *Ragot*. (p. 261 du *Pantagruel*).

(69) Les aultres croissoyent en long du corps. Et de ceulx-là sont venuz les Géans, et par eulx Pantagruel; Et le premier fut Chalbroth,... Qui engedra *Offot* lequel eut terriblement beau nez à boyre au baril, (p. 220 du *Pantagruel*).

(144') Nicolas *Denisot* n'a eu soing que des lettres de son nom, (p. 334 des *Essais* 1).

### **Diminutifs des noms propres en *-on*:**

(49) Ma belle *Marion*, de qui le souvenir

Me fait comme Niobe en rocher devenir,

Pour l'absence de toy, je hay ma propre vie,

Qui, desdaignant mon cœur, maugré moy t'a suivie, (p. 948, 950, 951 des *Eclogues*)

(123') Or adieu, *Janeton*, le jour et ma chanson! (p. 952 x 2, 954 des *Eclogues*).

(53) disant qu'il avoit veu les diables, avoit parlé à Lucifer familièrement et fait grand chère en enfer et par les Champs Elisées, et asseuroit davant tous que les diables estoyent bons compaignons... Car je veis Alexandre le Grand qui repetassoit de vieilles chausses et ainsi gaignoit sa pauvre vie... Valentin et *Orson* servoient aux estuves d'enfer et estoient ragle torelz, (p. 336 du *Pantagruel*).

(131') nonobstant que les cheminées feussent assez haultes selon la proportion du javart et des malandres l'ami *Baudichon* (p. 262 du *Pantagruel*).

### **Diminutifs des noms propres en *-in(e)*:**

(38) Au bon *Carlin* le Ciel fasse la grace

De voir çà-bas les enfans de sa race,

Tout courbé d'ans, des peuples adoré;

C'est ce *Carlin*, promis des destinées,

Sous qui courent les meilleures années

- Du vieil Saturne et du siecle doré. (p. 920 des *Eclogues*).
- (39) Ny le Printemps n'est point si plaisant aux fleurettes,  
 Ny la rosée aux prez, ny les blondes avettes,  
 N'aiment tant à baiser les roses et le thin.  
 Que j'aime à celebrer les honneurs de *Catin*. (p. 928, 938, 940, 959, 983, 987 x 2 des  
*Eclogues*, p. 149 de la *Bergerie*).
- (40) Voicy venir *Bellin*, qui seul avoit erré  
 Tout un jour à chercher son belier adiré,  
 Qu'à peine il ramenoit, ayant lié sa corne  
 A un lasset coulant d'un tortis de viorne. (p. 973 x 3, 974, 981 des *Eclogues*).
- (41) Je veux de gazons verds, pour mieux luy faire hommage,  
 Luy dresser un Autel couvert de poliot,  
 Oû de cormier taillé je mettray son image,  
 Celle des deux *Francins*, celle de Henriot. (p. 961, 986, 987 des *Eclogues*).
- (113') Tu la cognois, Janette, envoya *Jaqueline* (p. 951 des *Eclogues*).
- (114') Du bas et haut *Jupin* la diverse demeure (p. 69 de *La Judit*).
- (42) Pantagruel, quelque jour, pour se recréer de son estude, se pourmenoit vers les faulxbours  
 saint Marceau, voulant veoir la follie *Goubelin*. (p. 275 du *Pantagruel*).
- (43) Lors Carpalim se voulut lever de là pour secourir son maistre; mais un géant luy dist: "Par  
*Golfarin*, nepveu de Mahom, si tu bouges d'icy, je te mettray au fond de mes chausses, comme  
 on faict d'un suppositoire! (p. 331 du *Pantagruel*).
- (44) Et de ceulx-là sont venuz les Géans, et par eulx Pantagruel; Et le premier fut Chalbroth, Qui  
 engendra Sarabroth,... Qui engendra *Falourdin*, (p. 221 du *Pantagruel*).
- (45) Et, en mémoire de ce, n'est aujourdh'huy passé aucun en la matricule de ladicte université de  
 Poitiers, sinon qu'il ait beu en la fontaine *Caballine* de Croustelles, passé à Passelourdin et  
 monté sur la Pierre levée. (p. 232 du *Pantagruel*).
- (116') Son nom fut *Laurentine*, qui veid de nuict ce dieu entre ses bras, (p. 197 des *Essais* 2).
- (117') Zon dessus l'euil, zon sur le groin, Zon sur le dos du *Sagoïn*! (p. 327 des *Essais* 2).
- (118') ayant sçeu que *Mercurin* de Gratinare et les habitants de Castro estoyent detenus  
 prisonniers, (p. 311 des *Essais* 2).

**Diminutifs des noms communs en -et(te):**

- (9) Le *ballet* fut divin, qui se souloit reprendre  
 Se rompre, se refaire, & tour dessus retour  
 Se mesler, s'escarter, se tourner à l'entour,  
 Contre-imitant le cours du fleuve de Meandre: (p. 156 x 2 des *Sonnets*).
- (10) Vecy l'esprit d'un gracieux amant,  
 Plus net, plus fin que perle ou dyamant,  
 Lequel j'ay prins, tout fres et nouvelet,  
 Lassus laissant son joli *corpselet*,  
 Prenant la mort pour l'amour d'une dame,  
 Que de plus noble au monde ne se clame. (p. 26 des *Épîtres*, p. 28, 70 de *La Judit*).
- (11) Par quoy vivrons ensemble en joye eterne,  
 Sans plus passer l'infenalle cisterne;  
 Si aymerons ces castes tourterelles,  
 Et tournoirons bien souvent entour elles,  
 Et nous jourons sur fleurs et sur herbettes  
 Doulcettement avec les *coulombettes*. (p. 31 des *Épîtres*).
- (12) Premièrement tu vois le fenix noble,  
 Vestu d'asur, d'or, de pourpre et cynoble,  
 ...Merles faictiz, *gelines* utiles,  
 Cignes tous blancz, aloêtes gentilles, (p. 31 des *Épîtres*).
- (13) Quand tout repose et que la lune luyt,  
 Viendront Silvan, Pan et les demydieux  
 Des bois prouchains et circonvoisins lieux,  
 Et avec eulx les fées et *nymphettes*,  
 Tout alentour faisans joyeuses festes, (p. 14 des *Épîtres*).
- (14) A charpenter loges de boys portables,  
 A les rouler de l'ung en l'autre lieu,  
 A y semer la jonchée au mylieu,  
 A radouber treilles, buyssons & hayes,

A proprement entrelasser les clayes

Pour les *parquetz* des ouailles fermer; (p. 175 des *Lyriques*, p. 55 de *La Judit*).

(15) Changeons propos, c'est trop chanté d'amours;

Ce sont clamours; chantons de la Serpette;

Tous Vignerons ont à elle recours,

C'est leur secours pour tailler la Vignette.

O *Serpillette*, o la *Serpillonnette*,

La *Vignolette* est par toy mise sus, (p. 154 des *Lyriques*).

(16) C'est leur secours pour tailler la Vignette.

O *Serpillette*, o la *Serpillonnette*,

La *Vignolette* est par toy mise sus,

Dont les bons Vins tous les ans sont yssus. (p. 154 des *Lyriques*).

(17) Soit qu'estendant la cire avec grand'industrie

Il observe par tout si bonne symmetrie

Que dessus et dessous par espaces egaux

Cent mille *cabinets* il creuse en ses bornaux; (p. 21 de *La Judit*, p. 956 des *Eclogues*, p. 171 des *Lyriques*).

(18) D'ebeine precieux deux arceaux deliés

Sur deux astres brillans sont dextrement pliés,

Sur deux yeux *noirelets* où Cupidon se cache

Et d'où les chastes traitz de sa trousse il delache. (p. 57 de *La Judit*).

(2') En poussant le *crouillet*, de sa corne ouvre l'huis (p. 922 des *Eclogues*).

(3') Or' en semant le bord de *vergette* gluées (p. 925 des *Eclogues*).

(4') Le col pour s'abreuver, *pauvret* qui ne songeoit (p. 925 des *Eclogues*).

(5') Xandrin, mon doux soucy, mon *œillet* (p. 925, 929, 933, 948, 950, 951, 952 des *Eclogues*, p.70 des *Sonnets*).

(6') Je liay d'un *filet* de soye cramoisie (p. 57 des *Sonnets*, p. 933, 951, 951, 952 des *Eclogues*, p. 53, 64, 66 de *La Judit*).

(7') Car toujours par les prez l'ondoyant *ruisselet* (p. 934 des *Eclogues*).

(8') Des fleurs sur l'*Angelette* (p. 70 des *Sonnets*).

(9') Où le *mollet* Zephyre en haletant secoue (p. 199 des *Sonnets*, p. 145, 146 de la *Bergerie*).

- (10') Songer me faict en *amourettes* (p. 11 des *Épîtres*, p. 148 des *Lyriques*).
- (11') Les *aigneletz* de sainte Marguerite (p. 35 des *Épîtres*, p. 173 des *Lyriques*, p. 919, 928, 934, 948 des *Eclogues*, p. 16 de *La Judit*, p. 146 de la *Bergerie*).
- (12') Aussi y sont sur *flourettes* couchans (p. 11, 16, 35 des *Épîtres*, p. 188 des *Sonnets*, p. 920, 928, 954 des *Eclogues*, p. 140 de la *Bergerie*).
- (13') Lequel j'ay prins, tout fres et *nouvelet* (p. 26 des *Épîtres*, p. 930 des *Eclogues*, p. 142 de la *Bergerie*).
- (14') Des *oiseletz* en tous lieux te convoyent (p. 16, 31 des *Épîtres*, p. 83 des *Epistres*, p. 917 des *Eclogues*).
- (15') Et semeront des branches *verdelettes* (p. 13 des *Épîtres*, p. 160 des *Sonnets*).
- (16') Qui rapporta la *branchette* d'olive (p. 33 des *Épîtres*).
- (17') En denombant les autres *bestelettes* (p. 35 des *Épîtres*).
- (18') A la *bichete* et la mectoit gesir (p. 40 des *Épîtres*).
- (19') Que impossible est noter leurs *chansonnettes* (p. 32 des *Épîtres*, p. 171 des *Lyriques*).
- (20') Et outreplus, dessus les fleurs *doulcettes* (p. 33 des *Épîtres*, p. 148 des *Lyriques*, p. 140 de la *Bergerie*).
- Le gentil rossignolet, *doucelet* (p. 140 de la *Bergerie*).
- (21') *Doulcetterement* avec les coulombettes (p. 31 des *Épîtres*).
- (22') Tous vertueux, joliz et *genteletz* (p. 31 des *Épîtres*).
- (23') En devisant dessus l'*herbette* fresche (p. 12, 27, 31 des *Épîtres*).
- Qui sont cœans, vivans des *herbelettes* (p. 35 des *Épîtres*).
- (24') Si n'eut de moy ne denier ne *maillette* (p. 21 des *Épîtres*).
- (25') *Rossignoletz* doux et melodieux (p. 31 des *Épîtres*, p. 140 de la *Bergerie*).
- (26') Sa barque estoit desbiffée et *viellette* (p. 20 des *Épîtres*).
- (27') Aultant suis ferme et *jeunette* (p. 153, 155 des *Lyriques*).
- (28') Ou pas à pas, le long des *buissonnetz* (p. 172 des *Lyriques*).
- (29') Puis, tost apres, sur le prochain *bosquet* (p. 174 des *Lyriques*, p. 184 des *Épigrammes*, p. 920 des *Eclogues*).
- (30') Viens hardiment, car quant *grandet* seras (p. 168 des *Lyriques*).
- (31') Et tout *seullet* en tripignant aller (p. 152, 168 des *Lyriques*, p. 188 des *Sonnets*, p. 925 des *Eclogues*).

- [cf. (15)] Ce sont clamours; chantons de la *Serpette* (p. 154 des *Lyriques*, p. 934 des *Eclogues*).
- (32') Semble à la fresche & vermeillette Rose (p. 152 des *Lyriques*, p. 180 des *Épigrammes*, p. 51 de *La Judit*).
- [cf. (16)] C'est leur secours pour tailler la *Vignette* (p. 154 des *Lyriques*).
- (33') Nymphes de bois et fontaines *proprettes* (p. 5 des *Épîtres*).
- (34') Que je trouvay dedans le *Chastellet* (p. 109 des *Satiriques*).
- (35') Chaines de fer & *crochets* sonneront (p. 125 des *Satiriques*).
- (36') Qui poingt ung souldart au *collet* (p. 146 des *Satiriques*).
- (37') Pour prendre au bric l'oyseau nyce & *foyblet* (p. 118 des *Satiriques*).
- (38') En ces *livretz* tout cela qui accorde (p. 90 des *Epistres*).
- (39') S'eleve un *montelet*, qui d'un trait inegal (p. 57 de *La Judit*).
- (40') Le pepiant *poulet* emporte par la nue (p. 33 de *La Judit*).
- (41') Un *ventelet* s'emeut qui ce fueillet abat (p. 46 de *La Judit*).
- (42') Son enfant demy-mort sur la *couchette* avive (p. 43 de *La Judit*).
- (43') Sur les tresses *blondelettes* (p.139 de la *Bergerie*).
- (44') Qu'ils mussent en leurs *cuisselettes* (p. 141 de la *Bergerie*).
- (45') Et que les brebis *camusettes* (p. 142 de la *Bergerie*, p. 956 des *Eclogues*).
- (46') L'ombre mollet de la *coudrette* (p. 145 de la *Bergerie*).
- (47') Toujours il a dans sa *logette* (p. 146 de la *Bergerie*).
- (48') Pendant que la vigne *tendrette* (p. 141 de la *Bergerie*).
- (50') Le berger, qui entendit myeulx sa necessité en le voyant que en escoutant sa parolle, le print par la main et le mena en sa pouvre maison, où, avecques petites *buschettes*, le seicha le mieulx qui'il peut. (p. 4 de l'*Heptaméron*).
- (51') Aussy bien sont *amourettes* soubz bureaux que soubz brunettes (p. 188 de l'*Heptaméron*, p. 69 des *Essais* 3).
- (52') Et nostre *boucquet* sera plus beau, tant plus il sera remply de differentes choses. (p. 257 de l'*Heptaméron*).
- (53') Las! la *pouvrette*, toute seulette (p. 122 de l'*Heptaméron*, p. 117 des *Essais* 2).
- (54') Quoy? dist Ennasuytte, battre tresbien sa femme, la faire coucher en la *couchette*, et celle qu'il aymoît au grant lict. (p. 35, 220, 334 de l'*Heptaméron*).
- (22) pour y donner ordre, donna tant de commissions aux varletz, d'un cousté et d'autre, qu'elle

- demoura toute seule avecques le maistre pallefrenier. Et, de peur que quelcun survint, luy dist: "Allez vous en dedans mon jardin, et me attendez en ung *cabinet* qui est au bout de l'allée." (p. 65, 66, 170, 175, 190, 200, 202, 214, 215 x 2, 239, 319 de l'*Heptaméron*, p. 176, 209, 212, 282 des *Essais* 1, p. 85, 151, 233, 249, 326 des *Essais* 2, p. 37, 44, 62, 124, 188, 219, 230 des *Essais* 3).
- (23) Es aultres tant croissoit le nez qu'il sembloit la fleute d'un alambic, tout diapré, tout estincelé de *bubeletes*, pullulant, purpuré, à pompettes, tout esmaillé, tout boutonné et brodé de gueules, (p. 219 du *Pantagruel*).
- (24) Et trouva la librairie de saint Victor fort magnifique, mesmement d'aucuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuit le repertoyre, et primo: ...Les *Brimbelettes* des Voyageurs. (p. 243 du *Pantagruel*).
- (25) Eulx disans ces parolles, voicy arriver Loup Garou avecques tous ses géans; lequel, voyant Pantagruel seul, Feut esprins de témérité et outrecuidance, par espoir qu'il avoit d'occire le pauvre *bonhomme*. (p. 329 du *Pantagruel*).
- (26) Pantagruel se pourmenoit après soupper avecques ses compaignons par la porte dont l'on va à Paris. Là rencontra un escolier tout *jolliet* qui venoit par icelluy chemin; et, après qu'ilz se furentaluez, luy demanda: "Mon amy, dont viens-tu à ceste heure?" (p. 235 du *Pantagruel*).
- (27) O quantes foys nous les avons veu, à l'heure que ilz estoyent bien oingt et engressez à point, et le visaige leur reluysoit comme la claveure d'un charnier, et les dentz leur tressailloyent comme font les *marquettes* d'un clavier d'orgues ou d'espINETTE quand on joue dessus, (p. 215 du *Pantagruel*).
- (28) mais le quintal de ses quinqualleries ne vault que un boussin de pain; encores y en a-il mauvaise dépesche: ainsi les pauvres malautruz sont aucunesfoys plus de troys sepmaines sans manger morceau ny *miette*, et travaillent jour et nuict, attendant la foyre à venir; (p. 341 du *Pantagruel*).
- (29) Ha, Badebec, ma mignonne, m'amy, mon petit con (toutesfois elle en avoit bien troys arpens et deux sextérées), ma *tendrette*, ma braguette, ma savate, ma pantofle, jamais je ne te verray! Ha, pauvre Pantagruel, tu as perdu ta bonne mère, ta douce nourrisse, ta dame très aymée! (p. 226 du *Pantagruel*).
- (30) Quand je fuz sur un petit *tucquet* qui est auprès, je me retourné arrière, comme la femme de Loth, et vys toute la ville bruslant, dont je fuz tant aise que je me cuydé conchier de joye; mais

- Dieu m'en punit bien. (p. 275 du *Pantagruel*).
- (31) Pittacus disoit que chacun avoit son defaut; que le sien estoit la mauvaise teste de sa femme; hors cela, il s'estimeroit de tout point heureux. C'est un bien poisant inconvenient, duquel un personnage si juste, si sage, si vaillant sentoit tout l'estat de sa vie alteré: que devons nous faire, nous autres *hommenetz*? (p. 85 des *Essais* 3).
- (32) contre la forme de nos peres et la particuliere liberte de la noblesse de ce Royaume, nous nous tenons descouverts bien loing autour d'eux, en quelque lieu qu'ils soient, et comme autour d'eux, autour de cent autres, tant nous avons de tiercelets et *quartelets* de Roys; (p. 322 des *Essais* 1).
- (33) tant nous avons de *tiercelets* et *quartelets* de Roys; et ainsi d'autres pareilles introductions nouvelles et vitieuses: elles se verront incontinent esvanouyes et descriées. (p. 322 des *Essais* 1).
- (55') lequel avoit sur son saye attachéung petit gand comme pour femme, à *crochetz* d'or (p. 283 de l'*Heptaméron*, p. 284 du *Pantagruel*).
- (56') Mais la pouvre femme, de sa petite *maisonnette*, à coups de harquebuze, deffendoit que la chair de son mary n'eust tel sepulchre. (p. 312 x 2 de l'*Heptaméron*).
- (57') Las! la pouverette, toute *seulette* (p. 122 de l'*Heptaméron*).
- (58') sept chameaulx chargez d'*anguillettes*, (p. 225 du *Pantagruel*).
- (59') me monstra dix ou douze de ses *bougettes* pleines d'argent (p. 273, 274, 282, 285 du *Pantagruel*).
- (60') puis mettoit le poulce de la main gauche sur l'*anglet* de l'œil gauche (p. 296 x 2 du *Pantagruel*).
- (61') un tas de *cornetz* tous pleins de pulses et de poux (p. 282 du *Pantagruel*).
- (62') un *daviet*, un pellican, un crochet et quelques autres ferremens, (p. 284 du *Pantagruel*).
- (63') J'en scay en beau *chapellet* de fines Esmerauldes marchées de Ambre gris coscoté, (p. 305 du *Pantagruel*).
- (64') en grande liesse et petites *chansonnettes* villaticques, (p. 320 du *Pantagruel*).
- (65') portoit deux petites *filletes* de l'eage de deux ou de troys ans au plus, (p. 279 x 2 du *Pantagruel*).
- (66') en sorte qu'elle ne tient que à un *fillet* (p. 288 du *Pantagruel*, p. 277 des *Essais* 1, p. 22, 136, 259, 280 des *Essais* 2, p. 25, 104, 121, 266 des *Essais* 3).

- (67') la guelle ouverte pour en avoir quelque *goutellete*, (p. 223 du *Pantagruel*).
- (68') et en boire à plein *godet* (p. 224 du *Pantagruel*).
- (69') de plumes et *ganivet* de Lyon sur le Rosne, (p. 264 du *Pantagruel*).
- (70') au moins si ce petit *livret Des merveilles inouïes* est à luy. [p. 232, 253 des *Essais* 1, p. 382, 435 des *Essais* 2, p. 212 du *Pantagruel* (dans un dizain)].
- (71') comme une geline faict ses *poulettez*. (p. 228, 344 du *Pantagruel*, p. 98, 255 des *Essais* 2, p. 202 des *Essais* 3).
- (72') car il y avoit danger que qu'un marchand luy fist mettre la main sur le *collet*, (p. 92, 131, 205 des *Essais* 1, p. 139 des *Essais* 2, p. 285 des *Essais* 3, p. 282 du *Pantagruel*).
- (73') il se faisoit battre les espauls par son prestre de cinq *chainettes* de fer, (p. 101 des *Essais* 1).
- (74') Un simple *garçonnet* de Lacedemone, (p. 99 des *Essais* 1, p. 375 des *Essais* 2).
- (75') que trois ou quatre jours après on retrouvoit encore en leur *pochette* les lettres toutes closes qu'on leur avoit envoyées. (p. 225 des *Essais* 1, p. 35 des *Essais* 2).
- (76') Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à représenter le nid du moindre *oyselet*, (p. 254 des *Essais* 1).
- (77') Caesar appelle *Roytelets* tous les Seigneurs ayant justice en France de son temps. (p. 317 des *Essais* 1).
- (78') spécialement en certaines petites *villetes* de la Sicile, (p. 191 des *Essais* 1).
- (79') Les bœufs qui servoyent aux jardins Royaux de Suse pour les arrouser et tourner certaines grandes roues à puiser de l'eau, ausquelles il y a des *baquets* attachez (p. 131 des *Essais* 2).
- (80') et tenoit l'une de ses mains au dehors avec une *boulette* de cuivre, (p. 332 x 2 des *Essais* 2).
- (81') Et cette seule action, haute pour tant et trèsdigne d'admiration, je la sens un peu *aigrette* pour, par souhait mesme, m'en desirer l'imitation. (p. 419 des *Essais* 2).
- (82') fut trois jours attaché nud sur un *chevalet*, (p. 362 des *Essais* 2).
- (83') et comme si un plus petit enfant en vouloit accoler un plus *grandelet*. (p. 372 des *Essais* 2).
- (84') si de fortune il s'y rencontre quelque corps un peu plus *grosset* qu'il ne faut pour passer tous ces destroits qui restent à franchir pour l'expeller au dehors, (p. 438 des *Essais* 2).
- (85') Et, quand à l'effect, mille *femmelettes* ont vescu au village une vie plus equable, (p. 155, 222, 319, 367, 444 des *Essais* 2, p. 320 des *Essais* 3).
- (86') Ce bon compaignon de Grece disoit que les enfants s'amusement par les *osselets*, les hommes

- par les parolles. (p. 329 des *Essais* 2).
- (87') C'est ce que dit un *verset* Grec ancien de tel sens: "Les dieux nous vendent tous les biens qu'ils nous donnent", (p. 334 des *Essais* 2, p. 118 des *Essais* 3).
- (88') et traversoient par ces ouvertures des *brochettes*, les plus longues et grosses qu'ils pouvoient suffrir; (p. 73 x 2 des *Essais* 3).
- (89') Quand ces *ametes* naines et chetives s'en vont enbabouyant, (p. 234 des *Essais* 3).
- (90') des effets de nature crus et simples, et d'une nature encore bien *foiblette*? (p. 21, 223 des *Essais* 3).
- (91') comme on amuse les enfans pendant qu'on leur veut donner le coup de *lancette*. (p. 49 des *Essais* 3).
- (92') ou des *jonchets* que l'air manie casuellement selon soy. (p. 177 des *Essais* 3).
- (93') de ne monter ny mule, ny *mulet*, (p. 347 des *Essais* 1, p. 104, 139 des *Essais* 2, p. 287, 225 du *Pantagruel*).

#### **Diminutifs des noms communs en *-ot(te)*:**

- (67) Moyse d'un *bergerot* devint legislateur  
 Devint grand Capitaine, et comme un grand pasteur  
 Guida par les deserts ses troupes vagabondes,  
 Et fist passer son peuple entre les murs des ondes. (p. 916 des *Eclogues*).
- (143') *Vivotent* peu contens si la torche cyprine (p. 64 de *La Judit*).
- (70) "Mais, en ce qu'il met sus au défendeur qu'il fut rataconneur, tyrofageux et goildronneur de mommye, que n'a esté en brimbalant trouvé vray, comme bien l'a débastu ledict défendeur, la court le condamne en troys verrassées de *caillebotes* assimentées, prelorelitantées et gaudepisées comme est la coustume du pays, envers ledict défendeur, payables à la my d'oust, en may; (p. 268 du *Pantagruel*).
- (71) Partant du lieu du trophée, print le mast de leur navire en sa main comme un bourdon, et mist dedans la hune deux cens trente et sept poinsons de vin blanc d'Anjou, du reste de Rouen, et atacha à sa ceincture la barque toute pleine de sel aussi aisement que les Lansquenettes portent leurs petitz *panerotz*, et ainsi se mist en chemin avecques ses compaignons. (p. 325 du

*Pantagruel*).

- (72) C'est don de Dieu que la divination; voylà pourquoy ce devroit estre une imposture punissable, d'en abuser. Entre les Scythes, quand les devins avoient failli de rencontre, on les couchoit, enforgez de pieds et de mains, sur des *charriotes* pleines de bruyere, tirées par des bœufs, en quoy on les faisoit brusler. (p. 257 des *Essais* 1).
- (73) Si j'en avoy la memoire suffisamment informée, je ne pleindroy mon temps à dire icy l'infinie varieté que les histoires nous presentent de l'usage des coches au service de la guerre,... J'en diray seulement cecy, que tout freschement, du temps de nos peres, les Hongres les mirent très-utilement en besongne contre les Turcs, en chacun y ayant un rondellier et un mousquetaire, et nombre de harquebuzes rengées, prestes et chargées: le tout couvert d'une pavesade à la mode d'une *galliotte*. (p. 116 des *Essais* 3).
- (145') Le *Culot* de discipline (p. 240 du *Pantagruel*).
- (146') il n'eut pas le cœur de prendre seulement les *balotes* en main; (p. 40 des *Essais* 1).
- (147') qu'on fist donner à cet ouvrier deux ou trois *minots* de mil, (p. 369 des *Essais* 1).
- (148') ils pourroient *vivoter* en la moyenne region. (p. 372 des *Essais* 1).
- (149') ce n'est rien, si je n'y adjouste une peau de lievre ou de vautour, une *calote* à ma teste. (p. 304, 315 des *Essais* 3).

### **Diminutifs des noms communs en -eau, -elle:**

- (34) Non pour aller visiter mes chasteaux,  
Mais bien pour veoir les petis *maroteaux*,  
Et donner ordre à ung faiz qui me poise. (p. 93 des *Epistres*).
- (35) O ris, ô front, cheveux, bras, mains et doigts:  
O lut pleintif, viole, archet et vois:  
Tant de flambeaus pour ardre une *femmelle*! (*Sonnet* 2, 11).
- (95') Advienne apres mille ans qu'un *Pastoureau* desgoise (p. 184 des *Sonnets*, p. 930, 933, 949, 949 des *Eclogues*, p.11 des *Épîtres*, p. 171, 176 des *Lyriques*, p. 148 de la *Bergerie*).  
Qu'il escoute en ces bois chanter aux *pastourelles* (p. 926 des *Eclogues*).
- (96') De chant rusticque, & dessoubz les *ormeaulx* (p. 172 des *Lyriques*, p. 55 de *La Judit*, p. 145

- de la *Bergerie*).
- (97') Ou qu'enserré suis en murs et *barreaux* (p. 99 des *Epistres*).
- (98') Mon *Larronneau* (long temps a) l'ay vendu (p. 80 des *Epistres*).
- (99') T'esveillera aussi la *colombelle* (p. 148, 174 des *Lyriques*).
- (100') Mais dessoubz la *cordelle* d'elle (p. 148 des *Lyriques*).
- (101') De *chevreaux* esgorgés tapisse champs et bois (p. 81 de *La Judit*, p. 142, 144 de la *Bergerie*).
- (102') Tantost il retranchoit leurs superflus *rameaux* (p. 25, 34, 55, 66 de *La Judit*, p. 144 de la *Bergerie*).
- (103') Sur les *monceaux* pierreux de nos cheutes maisons? (p. 15 de *La Judit*).
- (104') Nous voyions la gente *Arondelle*, (p. 140, 148, 170 de la *Bergerie*).
- (36) mais le pauvre Panurge en beut vaillamment, car il estoit eximé comme un haran soret... Je donne au diesble! (dist-il). Tu n'a pas trouvé tes petitz *beuvreaux* de Paris, qui ne beuvent en plus q'un pinson et ne prenent leur béchée sinon qu'on leurs tape la queue à la mode des passereaux. (p. 271 du *Pantagruel*).
- (37) Mon vulgaire Perigordin appelle fort plaisamment "Lettreferits" ces *sçavanteaux*, comme si vous disiez "lettre-ferus", ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, comme on dict. De vray, le plus souvent ils semblent estre ravalez, mesmes du sens commun. (p. 186 des *Essais* 1).
- (105') Le roy, retournant en la maison, qui trouva cest *escripteau* nouvellement mis, demanda au gentilhomme la signification (p. 23 de l'*Heptaméron*).
- (106') emburelucoquées de guilverdons bien grabelez à *rouelle*. (p. 270 du *Pantagruel*).
- (107') il sceut toutes les rues, *ruelles* et traverses de Paris comme son *Deus det*. (p. 281 du *Pantagruel*, p. 355 des *Essais* 1).
- (108') Me faciez dehait la *combrecelle*, (p. 306 du *Pantagruel*).
- (109') et depuis que vous estes accoustumé et avez planté vostre fantaisie sur certain *monceau*, (p. 106 des *Essais* 1, p. 31 x 2 des *Essais* 2).
- (110') chasque *parcelle*, chasque occupation de l'homme l'accuse et le montre également qu'un'autre. (p. 359, 381 des *Essais* 1, p. 10, 312 des *Essais* 2).
- (111') luy ayant esté baillé un *chevreau*, il souffrit deux jours la faim avant que de le vouloir offencer, (p. 146-147, 147 des *Essais* 2).

(112') quand il recite qu'un enfant de Lacedemone se laissa deschirer tout le ventre à un *renardeau* qu'il avoit desrobé, (p. 383 des *Essais* 2).

**Diminutif des noms communs en *-in(e)*:**

(115') Comme un jeune *Poulain* qui court à la vollee. (p. 58 des *Sonnets*).

(46) Et, quant il fut retourné en sa chambre, s'enquist qui estoit celle qu'il avoit veue à l'eglise. Et recongneut que autresfoys en sa jeunesse estoit elle allée au chasteau jouer aux *poupins* avecques sa seur, à laquelle il la fist reconnoistre. (p. 235 de l'*Heptaméron*).

Celluy qu'elle ayme, elle passe oultre, ainsy que l'enfant, selon sa petitesse, ayme les *poupines* et autres petites choses, (p. 127 x 2 de l'*Heptaméron*).

(47) De là partant, passay entre les rochiers qui estoient ses dentz, et feis que je montay sus une, et là trouvay les plus beaulx lieux du monde, beaulx grands jeux de paulme, belles galleries, belles praries, force vignes et une infinité de *cassines* à la mode Italicque par les champs pleins de délices, et là demouray bien quatre moys et ne feis oncques telle chère pour lors. (p. 346 du *Pantagruel*).

(48) il n'y eust rien meilleur à soy garder des canibales que prendre une liasse d'oignons, lyée de trois cens naveaulx, et quelque peu d'une fraize de veau, du meilleur alloy que ayent les alchimistes, et bien luter et calciner ces pantoufles, *mouflin*, mouflart, avecques belle saulce de raballe, et soy mucer en quelque petit trou de taulpe, salvant tousjours les lardons. (p. 265 du *Pantagruel*).

(119') laschant la *bouline* avecques les bouletz de bronze (p. 268 du *Pantagruel*).

(120') Cela fait, ils le rostissent et en mangent en commun et en envoient des *lopins* à ceux de leurs amis qui sont absens. (p. 60, 219, 254, 258 des *Essais* 1, p. 10, 203 des *Essais* 2, p. 73, 202 des *Essais* 3).

(121') Ils nommoient Phalarica une certaine espèce de *javeline*, armée par le bout d'un fer de trois pieds, (p. 346 des *Essais* 1, p. 187 des *Essais* 2).

(122') et de sa peau qu'on fist un *tabourin* à porter à la guerre contre ses ennemis, (p. 50 des *Essais* 1).

**Diminutifs des noms communs en -on:**

(50) Lors le Lyon ses deux grands yeux vestit,

Et vers le Rat les tourna un petit,

En luy disant: ô pauvre vermyniere,

Tu n'as sur toy instrument ne maniere,

Tu n'as cousteau, serpe ne serpillon,

Qui sceust couper corde ne *cordillon*, (p. 73 des *Epistres*).

(51) Adonc le Rat, sans serpe ne cousteau,

Y arriva joyeux & esboudy,

Et du Lyon (pour vray) ne s'est gaudy,

Mais despita Chatz, Chates & Chatons,

Et pris a fort Ratz, Rates & *Ratons*,

Dont il avoit trouvé temps favorable

Pour secourir le Lyon secourable, (p. 72 des *Epistres*).

(52) Or, si dans ce *vallon*, loing du peuple et du bruit,

Tu me permetz d'aller prier Dieu chasque nuict,

L'Hebrieu n'aura si tost attizonné son ire

Qu'inspirée du ciel je te le viendray dire. (p. 58, 59 de *La Judit*).

(124') Et te suivra par hayes et *buissons* (p. 16 des *Épîtres*, p. 175 des *Lyriques*, p. 83, 97 des *Epistres*, p. 15, 66, 77 de *La Judit*).

(125') Mais despita Chatz, Chates & *Chatons* (p. 72 des *Epistres*).

(126') Tu n'as cousteau, serpe ne *serpillon* (p. 73 des *Epistres*).

(127') Non par deux *haubergeons* ainçois par deux enclumes (p. 41 de *La Judit*).

(128') Et que les *enfançons* qui pendent aux mammelles (p. 14, 15, 66 de *La Judit*).

(129') Que le poil *grison* et la ride (p. 143 de la *Bergerie*).

(130') Sur le *sablon* de l'Inde mer. (p. 142, 153, 160, 161 de la *Bergerie*, p. 922 des *Eclogues*).

(54) laschant la bouline avecques les bouletz de bronze, dont les houssepailleurs pastissoyent conestablement ses légumaiges interbastez du Loyrre à tout les sonnettes d'esparvier faictes à point de Hongrie que son beau-frère portoit mémoriallement en un penier limitrophe, brodé de gueulles à troys *chevrons* hallebrenez de canabasserie, au caignard angulaire dont on tire au

- papeguay vermiforme avecques la vistempenarde. (p. 268 du *Pantagruel*).
- (55) mais tout soubdain rioit comme un veau, quand Pantagruel luy venoit en mémoire. "Ho, mon petit filz (disoit-il), mon coillon, mon *peton*, que tu es joly, et tant je suis tenu à Dieu de ce qu'il m'a donné un si beau filz, tant joyeux, tant riant, tant joly! (p. 226 du *Pantagruel*).
- (56) Incontinent courut après de telle roiddeur qu'il sembloit que feust un carreau d'arbaleste et l'attrapa en un moment, et en courant print de ses mains en l'air:... Quinze *sanglerons*, (p. 317 x 2 du *Pantagruel*).
- (57) Quant à l'erreur et incertitude de l'operation des sens, chacun s'en peut fournir autant d'exemples qu'il luy plaira, tant les fautes et tromperies qu'ils nous font sont ordinaires. Au retantir d'un *valon*, le son d'une trompette semble venir devant nous, qui vient d'une lieue derriere: (p. 257 des *Essais* 2).
- (58) Notre monde n'est formé qu'à l'ostentation: les hommes ne s'enflent que de vent, et se manient à bonds, comme les *balons*. Cettuy-cy ne se propose point des vaines fantasies: sa fin fut nous fournir de choses et de preceptes qui reelement et plus jointement servent à la vie, (p. 248 des *Essais* 3).
- (132') c'estoit de pierres de *gryson* (p. 333 du *Pantagruel*).
- (133') en lieu d'une pierre necte et pure, le fondement de cest ediffice seroit sur *sablon* leger ou sur la fange infame et molle. (p. 62, 90 de l'*Heptaméron*, p. 292 des *Essais* 3).
- (134') un meschant *chauldron* tout pertuisé (p. 321 du *Pantagruel*).
- (135') il estoit fricassé comme un *cochon* (p. 326 du *Pantagruel*).
- (136') Adonc se retirerent tous les Geans avecques leur Roy là aupres où estoient les *flaccons*, (p. 221, 232, 275-276, 299, 329, 333, 341 du *Pantagruel*).
- (137') le demandeur eut juste cause de callafater le *gallion* que la bonne femme boursouffloit (p. 268 du *Pantagruel*).
- (138') et soy mucer en quelque petit trou de taulpe, salvant tousjours les *lardons* (p. 265, 273 x 3, 274, 275 x 2 du *Pantagruel*).
- (139') pour luy faire un *paeslon* à cuire sa bouillie, (p. 227 du *Pantagruel*).
- (140') une arbaleste pour s'esbatre après les *oysillons*, (p. 232 du *Pantagruel*, p. 38 des *Essais* 2).
- (141') Quoy, si je preste un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourray *friponner* quelque chose de quoy esmailler ou estayer le mien? (p. 327 des *Essais* 2, p. 324 des *Essais* 3).

**Divers diminutifs de noms communs:**

- (74) "Que diable de langaige est cecy? Par Dieu, tu es quelque hérétique. –Seignor, non (dist l'escolier), car libentissiment, dès ce qu'il illucesce quelque minutule lesche du jour, je démigre en quelc'un de ces tant bien architectez moustiers, et là me irrorant de belle eaue lustrale, grignotte d'un trançon de quelque missicque précation de nos sacrificules, et, submirmillant mes *precules* horaires, élue et absterge mon anime de ses inquinamens nocturnes. (p. 236 du *Pantagruel*).
- (75) Et trouva la librairie de saint Victor fort magnifique, mesmement d'aulcuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuit le repertoyre, et primo:... *La Profiterolle* des indulgences. (p. 240 du *Pantagruel*).
- (76) et ainsi d'autres pareilles introductions nouvelles et vitieuses: elles se verront incontinent esvanouyes et descriées. Ce sont erreurs superficielles, mais pourtant de mauvais prognostique; et sommes advertis que le massif se desment, quand nous voyons *fendiller* l'enduict et la crouste de nos parois. (p. 322 des *Essais* 1).
- (150') à cause que Mammone ne supergurgite goutte en mes *locules*, (p. 236 du *Pantagruel*).
- (151') mon genie n'est point apte nate à ce que dict ce flagitiose nebulon pour escorier la *cuticule* de nostre vernacule Gallicque; (p. 237 du *Pantagruel*).
- (152') car libentissement dès ce qu'il illucesce quelque *minutule* lesche du jour, (p. 236 du *Pantagruel*).
- (153') selon la facultatule de mes vires, n'en discede le late *unguicule*. (p. 236 du *Pantagruel*).
- (154') Je serve les prescriptz Décalogiques et, selon la *facultatule* de mes vires, (p. 236 du *Pantagruel*).
- (155') l'apportant, recueillit ses *Levraulx*, (p. 317 x 2, 322 du *Pantagruel*).
- (156') car il y a plusieurs *bestioles* qui ont la veuë renversée tout à fait vers le ciel; (p. 150 des *Essais* 2).
- (157') petitiz *poullains* grenez en la ratouere (p. 300 du *Pantagruel*).

## INDEX

(Les chiffres renvoient aux pages où se rencontre la définition du mot en question. Les chiffres entre parenthèses indiquent la note de la définition.)

Adjectifs latins de la troisième déclinaison: 158 (538)

Admiration: 4

Affection: 4

Alexandrin: 1 (1)

Ambiance: 4

Amour: 4

Ancien français: 3

*ai*: 156 (527)

*ar*: 51 (292)

*au*: 153 (506)

Compassion: 4

Descriptif: 4

Dialogue: 4

Diminutif: 3

    Diminutif analytique: 3

    Diminutif synthétique: 3

    Diminutif véritable: 3

Eclogue: 1 (3)

Elégie: 1 (7)

Empathie: 3

Épigrammes: 1 (6)

Épithalames: 8 (31)

Épître: 1 (4)

*er*: 51 (292)

*eu*: 155 (522)

Intimité: 3

Ironie: 45 (257)  
-l: 63 (357)  
Lettre -z: 156 (529)  
Loi des Burgondes: 83 (445)  
Loi Gombette: 83 (445)  
Moyen français: 3  
Ode: 9 (36)  
*ou*: 157 (530)  
Ouisme: 157 (531)  
Page royal: 7 (23)  
Pastoral: 4  
*Petit + diminutif*: 44 (255)  
Pétrarquisme: 10 (45)  
Pléiade: 8 (35)  
Point essentiel: 41  
Point non-essentiel: 41  
Prédétermination: 30  
Rhétoricien: 9 (39)  
Satirique: 1 (5)  
Sonnet: 1 (2)  
Spontanéité: 4  
Sympathie: 48 (274)  
Texte: 42 (242)  
*-tt-*: 24  
Voyelle libre: 31 (196)  
Voyelle entravée: 31 (196)